

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
FASCICULE CENT QUATRE-VINGT QUINZIÈME

LA CÉRAMIQUE GRECQUE DE MARSEILLE

(VI^e-IV^e siècle)

ESSAI D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

PAR

François VILLARD

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

PARIS
ÉDITIONS E. DE BOCCARD

1960

LA CÉRAMIQUE GRECQUE DE MARSEILLE

(VI^e-IV^e siècle)

ESSAI D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
FASCICULE CENT QUATRE-VINGT QUINZIÈME

LA CÉRAMIQUE GRECQUE DE MARSEILLE

(VI^e-IV^e siècle)

ESSAI D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

PAR

François VILLARD

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

PARIS

ÉDITIONS E. DE BOCCARD

—
1960

AVANT-PROPOS

Ce travail est le résultat d'un compromis entre deux essais conçus au départ dans un esprit très différent mais dont, malgré les perspectives opposées, les conclusions me sont apparues comme complémentaires. A l'origine, je me suis intéressé à la céramique grecque de Marseille pour elle-même et mon intention était de lui consacrer un catalogue groupant, dans un ordre chronologique, les principales séries. Puis, au moment même où, de façon indépendante, j'étais amené à envisager les possibilités que peuvent fournir aux historiens de l'économie antique les restes, si misérables soient-ils, de céramique, les magnifiques trouvailles de Vix sont venues raviver la question, depuis longtemps débattue, de la pénétration grecque en Gaule et, plus particulièrement, du rôle joué par Marseille.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma vive gratitude à MM. A. Grenier et Ch. Picard, membres de l'Institut, qui furent les initiateurs de mes recherches, à M. F. Benoît, membre de l'Institut, directeur de la XII^e circonscription archéologique, à qui je dois d'avoir pu suivre, en 1947, une partie de la fouille et en étudier le matériel, à M. P. Boyancé, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, qui, dès le début, m'a aidé et encouragé dans cette voie, aux archéologues et aux fouilleurs qui m'ont permis d'examiner sur place leurs trouvailles, et notamment M. l'abbé Giry, conservateur du Musée d'Enserune, MM. J. Jannoray, alors directeur de la XI^e circonscription archéologique, R. Joffroy, l'heureux inventeur de Vix, H. Rolland, le fouilleur de Saint-Blaise et de Glanum, O. et J. Taffanel, du Cayla de Mailhac. Je veux aussi dire la reconnaissance qu'à des titres divers je dois à mes amis, Jean Brunel, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, Max Escalon de Fonton, directeur de la XI^e circonscription préhistorique, et Georges Vallet, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand. Surtout, j'ai trouvé auprès de M. J. Bayet, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole française de Rome, une bienveillante sollicitude qui, toujours, m'a été du plus précieux secours.

INTRODUCTION

« Grâce aux documents fournis par l'archéologie il est aujourd'hui possible de reprendre sur des bases nouvelles et définitives un chapitre important de l'histoire du midi de la France, celui de l'hellénisation du pays, et de formuler un jugement plus motivé sur le rôle joué par le commerce massiliote dans les échanges entre les pays du Nord et [la Méditerranée] du VII^e au IV^e siècle avant notre ère ».

Cette phrase, écrite il y a un quart de siècle par Jacobsthal et Neuffer au début de leur *Gallia Graeca (Recherches sur l'hellénisation de la Provence)*, je la prendrais volontiers à mon compte. Je crois, moi aussi, que l'on peut se fonder sur les « documents fournis par l'archéologie », je voudrais, moi aussi, formuler dans les pages qui suivent un jugement plus motivé sur le rôle joué par Marseille dans les échanges entre les pays du Nord de la Méditerranée. Qu'est-ce à dire ? Les documents fournis par l'archéologie se sont-ils enrichis ou renouvelés au point de nécessiter une nouvelle étude ? Oui et non. Pour Marseille même, Jacobsthal et Neuffer pouvaient, il y a 25 ans, utiliser les fragments recueillis sur les pentes de la Butte des Moulins¹, qui formait le cœur de la cité grecque, mais surtout les résultats des fouilles effectuées par Vasseur au Fort Saint-Jean — qui ferme, au nord, l'entrée du Vieux-Port — et dont la publication, en 1914, est restée, jusqu'à présent, l'ouvrage essentiel sur la céramique grecque de Marseille². Or, la destruction opérée en 1943, par l'occupant allemand, du quartier réservé du Vieux-Port permit, avant qu'y fussent construits de grands immeubles modernes, d'ouvrir une série de chantiers dans la partie basse de la cité, sur la rive nord du Lacydon³. Ces fouilles et ces recherches fournirent une abondante quantité de céramique grecque ; pour fixer les idées, disons que le matériel ancien utilisé par Jacobsthal et Neuffer représente moins du dixième de l'ensemble de la céramique qu'il nous est possible aujourd'hui d'étudier.

Je ne veux pas dire par là que ce matériel ancien ait été insuffisant pour autoriser des conclusions valables. En effet, s'il est déraisonnable de vouloir, à partir de fragments isolés, juger des rapports commerciaux entre telle et telle cité, en revanche, au delà d'un certain seuil, il devient possible et souhaitable de formuler au moins des hypothèses. Il est significatif que les statistiques qu'autorisent les trouvailles récentes

(1) Les principales découvertes sur les pentes de la Butte des Moulins sont celles de la Tourette (Clerc et Arnaud d'Agnel, *Découvertes archéologiques de Marseille*, 1904) et de l'ancien Couvent des Repenties (asile des voyageurs indigents : Baillon et Magnan, *Bull. Soc. arch. de Provence*, 1908, p. 23-26, pl. I-II) : cf. Vasseur, p. 130-134, 144-153 et pl. XVII, 7 et 9-11.

(2) Vasseur, *L'origine de Marseille*, 1914. Sur les trouvailles de la Major, effectuées également par Vasseur, mais demeurées inédites, cf. Vasseur, p. 225, n. 5 et Jacobsthal et Neuffer, p. 3-4, n. 4.

(3) Cf. Rolland, *Gallia*, V, 1947, p. 155-160 ; Benoît, *CRAI*, 1947, p. 582-585 ; *Gallia*, VI, 1948, p. 207-209 ; VIII, 1950, p. 116-117 ; XI, 1953, p. 100-102 ; *RSL*, XIII, 1947, p. 66-67 ; *AJA*, LIII, 1949, p. 237-240. Les fouilles feront l'objet d'une publication d'ensemble formant un supplément à *Gallia*.

soient, en proportion relative, confirmées par celles que l'on pouvait fonder sur le matériel publié par Vasseur. Bref, si les fouilles qui ont suivi la guerre rendaient nécessaire la publication d'un abondant matériel, elles ne bouleverseraient pas la physionomie des importations grecques de Marseille, déjà bien établie par un nombre suffisant de trouvailles.

S'il convient aujourd'hui de reprendre le projet établi par Jacobsthal et Neuffer c'est parce que, en fait, le travail, par ailleurs valable, qu'ont fait les deux archéologues allemands ne suit pas le programme qu'ils s'étaient tracé. Les catégories de céramique sur lesquelles ils se fondent essentiellement sont déjà significatives : poterie de Grèce propre (de la fondation de la ville jusqu'en 550), poterie courante ionienne, poterie phocéenne, céramique grise d'Asie Mineure, lampes préromaines de la France méridionale. Autrement dit, à quelques exceptions près, ils se limitent aux importations grecques les plus anciennes, sans déterminer en aucune manière dans quelle mesure ce *facies* le plus archaïque se modifie ou se confirme dans la suite de l'histoire de Marseille. Comment dès lors pouvaient-ils formuler ce jugement plus motivé qu'ils annonçaient sur le rôle joué par le commerce massaliote du VII^e au IV^e siècle avant notre ère ? Les études sur Marseille se ressentent toutes plus ou moins de cette erreur de perspective qui, au demeurant, n'est pas sans explication : la céramique de Grèce propre importée à Marseille est, d'abord, examinée en fonction du problème de la date de fondation de la ville et, une fois cette question résolue, on néglige le problème des importations grecques des périodes suivantes ; négligence d'autant plus étrange que les historiens ne sont pas d'accord sur l'importance du rôle économique que Marseille a eu en Gaule à haute époque.

Pour mon compte, j'ai voulu suivre, depuis la poterie grecque la plus ancienne jusqu'au début de l'époque hellénistique, les *phases* de ces importations à Marseille : cette limitation chronologique s'imposait d'elle-même. En effet, c'est vers la seconde moitié du IV^e siècle, qu'à Marseille comme dans le reste de l'occident méditerranéen, se répand la céramique campanienne, qui établit une nette coupure avec les séries précédentes. Cet inventaire ne contiendra donc que les séries grecques de l'époque archaïque et de l'époque classique. J'y distinguerai, dans l'ordre, les importations de Grèce propre, celles de la Grèce de l'Est et enfin la céramique à laquelle j'ai cru pouvoir assigner une fabrication massaliote. Si, pour les deux premiers groupes, il fallait d'abord établir un classement en fonction des diverses origines, j'ai tenu à subdiviser chaque série suivant un ordre chronologique précis, en utilisant dans la mesure du possible une répartition, arbitraire mais commode, par quarts de siècle. Il va de soi que j'ai inclus dans cet inventaire *tous* les fragments identifiables de *toutes* les séries, en englobant dans une somme unique et les trouvailles anciennes et le matériel des fouilles récentes. Ainsi, de ces longues énumérations, doit se dégager, dans ses phases successives, la physionomie de la céramique grecque de Marseille.

Tel est l'objet de la première partie. De cet inventaire ainsi conçu, peut-on tirer des conclusions sur la vie de la cité aux époques archaïque et classique ? Cela ne semble pas douteux. Il faut dire en tout cas que les courbes, ascendantes ou descendantes, que pourront déterminer nos « statistiques » ne sauraient raisonnablement s'expliquer ni par le hasard des trouvailles, ni par une quelconque modification de l'habitat antique. En effet, les fouilles ou les sondages effectués aussi bien dans la ville haute

que sur le port, dans des couches en place ou dans des terrains bouleversés par des constructions plus récentes, donnent le même échantillonnage de fragments de céramique grecque de toute époque provenant de zones d'habitation. En d'autres termes on peut dire que le site de Marseille, surtout si l'on tient compte des dimensions réduites de la cité antique, est suffisamment connu, dans son ensemble, pour que l'on soit en droit d'affirmer que de nouvelles fouilles effectuées dans des quartiers d'habitation grecs ne modifieraient pas sensiblement la physionomie d'ensemble de la céramique qui y a été jusqu'à présent recueillie.

Il est vrai que les nécropoles sont si mal connues que leur matériel n'entre pratiquement pas en ligne de compte : on ne possède aucune tombe d'époque archaïque et, pour l'époque classique, il n'y a guère plus d'une dizaine de sépultures. Mais il est vrai aussi que ce sont les zones d'habitation, avec leur céramique d'usage quotidien, qui donnent l'image la plus fidèle de la vie d'une cité. On peut penser que la découverte des nécropoles modifierait dans une certaine mesure, à l'intérieur de chaque période considérée, la proportion des céramiques importées et des produits de fabrication locale, puisque dans les tombes comme dans les dépôts votifs des sanctuaires on trouve surtout, pour l'ensemble des sites grecs coloniaux, des pièces importées, plus chères et plus raffinées que les vases tournés sur place. Mais, de toute façon, pour déterminer le niveau de vie d'une colonie grecque, il ne convient pas d'essayer d'établir un rapport quantitatif entre la céramique importée et la céramique locale ; d'abord parce que des statistiques de ce genre seraient faussées par le fait que, dans les fouilles et plus encore dans les trouvailles fortuites, la vaisselle commune — le plus souvent locale — est généralement sacrifiée par rapport aux fragments importés, de plus belle apparence ; en outre, c'est par sa technique ou par sa qualité que, dans des cas privilégiés, la céramique locale est révélatrice d'un niveau de civilisation plus ou moins avancé ; c'est par leur nombre, par leur courbe d'importance relative que les importations traduisent l'activité économique d'une cité.

Reste à savoir dans quelle mesure la céramique peut, à elle seule, fournir les éléments permettant de reconstituer les rapports commerciaux ou les fluctuations économiques d'une ville grecque. On sait l'importance, attestée par bien des faits, que les Grecs attachaient à la qualité de leur vaisselle de table et, quand les monnaies sont absentes, quand les textes se taisent, il n'y a sans doute pas d'audace excessive à utiliser, pour des conclusions d'ensemble, la seule céramique. Cependant, dans le cas de Marseille, il n'est pas sans intérêt de voir quels renseignements on peut, directement ou indirectement, tirer de la tradition littéraire ou de la production monétaire et dans quelle mesure ces indications s'accordent avec les conclusions fondées sur l'étude de la céramique.

Il va de soi enfin que, pour essayer de retracer l'histoire économique d'une cité, il est nécessaire de replacer tous ces éléments dans leur contexte : l'inventaire des importations, l'établissement de leurs courbes, de leurs phases, n'ont de sens que si on les met en regard de l'inventaire des importations dans des villes ou des régions voisines, de leurs courbes, de leurs phases. C'est ce que j'ai voulu faire en replaçant l'activité économique de Marseille dans son cadre, qui englobe tout le nord de la Méditerranée occidentale. De plus, comme le soulignaient justement Jacobsthal et Neuffer, on ne peut étudier cette activité économique du seul grand port grec de ces

CHAPITRE PREMIER

LES IMPORTATIONS DE GRÈCE CONTINENTALE ET D'ITALIE

Pour l'époque archaïque on trouve à Marseille, comme dans toutes les colonies grecques d'Occident, des céramiques appartenant aux grandes séries de la Grèce propre et un certain nombre de pièces originaires d'Etrurie, que nous avons cru bon d'inclure dans cette étude sur la céramique grecque de Marseille, car elles ne sont pas sans intérêt pour l'histoire économique de la cité. Nous analyserons successivement :

- la céramique corinthienne,
- la céramique laconienne,
- la céramique chalcidienne,
- la céramique étrusque,
- la céramique attique à figures noires et à figures rouges d'époque archaïque (jusque vers 480).

Nous terminerons en relevant les fragments d'époque classique (céramique attique à figures rouges de style libre et du iv^e siècle et céramique italiote).

A. — La céramique corinthienne

1^o Corinthien ancien (620-595)¹.

— Deux fragments de bols bas, de tradition protocorinthienne ; l'un est décoré d'une ligne brisée irrégulière entre des groupes de traits verticaux (X. 4. 4) : pl. 1, 1 ; l'autre, d'une simple bande réservée entre les anses (Major 41)².

— Un fragment de couvercle d'une petite pyxis à parois concaves (Vasseur, X, 2), à décor subgéométrique très simple³.

— Une anse d'œnochoé à quatre bâtonnets (I. 10. A), mais qui pourrait aussi bien appartenir à un vase de style corinthien moyen.

2^o Corinthien moyen (600-575).

— Sept fragments de cratères à colonnettes : un rebord décoré de palmettes et de fleurs de lotus sur l'embouchure et de lignes brisées obliques sur le côté (XIII. I. B) :

(1) Ces dates sont celles que nous avons proposées dans *MEFR*, LX, 1948, p. 33 ; Hopper, *ABSA*, XLIV, 1949, p. 180-184, a, pour le corinthien ancien, adopté une chronologie voisine de la nôtre. Tous les fragments corinthiens de Vasseur sont analysés dans Jacobsthal et Neuffer, p. 6.

(2) Sur ce type de bol, cf. Payne, p. 297, n^{os} 709-712.

(3) Cf. Payne, p. 292.

pl. 1, 2 ; un fragment de col à vernis noir, avec de gros points rouges entourés de points blancs (I. 10. A) ; un fragment d'anse (Vasseur, X, 7) ; quatre fragments de vasque, trois appartenant à de grands cratères à décor figuré : deux têtes féminines tournées à gauche (Vasseur, V, 5)¹, restes d'une scène de combat, avec lance et bouclier (Vasseur, XI, 10), tête de sphinx et aile d'oiseau (Vasseur, XI, 9) et un fragment de petit cratère : première zone, bas d'un oiseau vers la droite, deuxième zone, tête de lion, également vers la droite (Tourette) : **pl. 2, 1**².

— Un fragment d'embouchure de dinos décorée de languettes noires et rouges sur le vernis (Saint-Laurent — Collection J. Blanc).

— Un fragment de panse d'œnochoé, avec le reste d'un bouquetin broutant à gauche (I. 10. 3) : **pl. 2, 5**.

— Un fragment de petit vase (amphore ou œnochoé) décoré d'une sirène tournée à gauche (I. 6. 117) : **pl. 1, 5**.

— Trois fragments d'aryballes : l'un décoré de languettes sur l'épaule et, sur la panse, d'une ligne brisée encadrée de points (VIII. 36) : **pl. 1, 3** ; les deux autres ornés d'une sirène (Vasseur, X, 3) et d'une rosace incisée (Vasseur, X, 4).

— Un fragment d'alabâtre (?) avec les restes d'une aile incisée (I. 6. 94).

— Deux fragments de cothons, l'un décoré de languettes sur le dessus et, sur le côté, d'une scène figurée dont ne subsiste que le haut d'une tête féminine tournée à droite (I. 10. A) : **pl. 1, 7**, l'autre d'une bande de lignes brisées obliques et d'un damier à deux rangs (I. 107. K) : **pl. 1, 4**.

— Un fragment de petit skyphos, décoré de bouquetins broutant, en silhouette sur fond pointillé (Vasseur, VI, 13)³.

3° Corinthien récent I (575-550).

La plupart des fragments appartiennent à de grands vases à engobe orangé, décorés de scènes figurées, caractéristiques du style corinthien récent I :

— Six fragments d'amphores. Trois proviennent d'amphores à tableaux : deux fragments avec la bordure supérieure du tableau formée d'une bande de grenades noires, blanches et rouges (II. 3. 1 et Vasseur, XI, 11 = 10515) et un fragment de panse décoré d'une panthère (Vasseur, X, 6 = 10500) ; un autre, de la panse d'une amphore à col : jambes nues d'un personnage en blanc et épée (I. 412. I) : **pl. 2, 6** ; les deux derniers, de bas d'amphores ornés d'arêtes rayonnantes : **pl. 1, 10 et 11** (I. 5. 46 pour le second fragment).

— Trois fragments de cratères : un fragment d'embouchure, avec le rebord décoré d'une file de grenades (blanc effacé. IX. 4. 2) : **pl. 2, 2** ; deux fragments de vasques avec deux zones figurées : pour l'un, première zone : pattes d'un cheval galopant vers la droite, deuxième zone : animal paissant tourné à gauche (10465) : **pl. 2, 3**⁴ ;

(1) C'est vraisemblablement une œuvre du « peintre des trois jeunes filles » : cf. Benson, *Geschichte der korinthischen Vasen*, 1953, p. 50, n° 7. Ce fragment est classé à tort par Schiøring, p. 106 et n. 804, dans la céramique rhodienne ; il méconnaît ainsi son caractère corinthien affirmé pourtant par Payne, p. 318, n° 1189, par Jacobsthal et Neuffer, p. 6 et par Benson, *op. cit.*

(2) Cf. Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 4 ; Jacobsthal et Neuffer, p. 8.

(3) Payne, p. 309, n° 969.

(4) Le fragment provient des fouilles du Fort Saint-Jean, mais il ne figure pas dans Vasseur : cf. Jacobsthal et Neuffer, p. 6.

pour l'autre, première zone : patte d'un fauve vers la droite, deuxième zone : restes d'un bouquetin tourné à droite et cygne lui faisant face (Vasseur, XVII, 6).

— Un fragment d'hydrie : pattes des chevaux, noirs et blancs, d'un quadrigé passant à droite ; au-dessous de la zone figurée, languettes noires, blanches et rouges (rue Concordat) : pl. 2, 4¹.

Les petits vases corinthiens de la même période ne sont représentés que par les fragments de quatre aryballes :

— Un fragment d'embouchure orné de languettes (IX. 4. 2) ; trois fragments de panse décorés, le premier d'une aile d'oiseau (XIII. I. B), le second d'une file de guerriers schématiques (Vasseur, VI, 14), le dernier d'un ornement floral (I. 5. 49) : pl. 1, 6.

4° Corinthien récent II (seconde moitié du VI^e siècle).

— Un fragment de petite pyxis à anses verticales, ornée sur l'épaule d'une fausse grecque (XII. B) : pl. 1, 9.

— Deux fragments de petits skyphoi décorés de traits verticaux entre les anses et de cercles sur le reste de la vasque (Vasseur, VI, 9 et 1. 108. K) : pl. 1, 8.

Signalons enfin quelques fragments de skyphoi corinthiens à vernis noir, avec des traits verticaux à la base (Vasseur, XI, 24 et XIV, 2 à 6 ; I. 1. 31 ; I. XI. A ; I. XIII. C : trois fragments), qui peuvent dater aussi bien du corinthien moyen que du corinthien récent².

Bien que réduite à l'état de simples tessons, la céramique corinthienne de Marseille frappe par son excellente qualité. On notera en particulier la forte proportion de grands vases (cratères, amphores, hydrie, décorés de scènes à personnages), par rapport aux aryballes, aux alabastres, aux petits vases fabriqués en série, qui sont la monnaie courante de la production corinthienne. Ce matériel rappelle celui de l'Etrurie maritime, dont les riches tombeaux de la première moitié du VI^e siècle ont livré la grande majorité des beaux vases corinthiens à scènes figurées. Or, dans ce vaste dépotoir que constitue le rivage antique du Lacydon, on s'attendrait à rencontrer une plus forte proportion de petits vases (coupes, skyphoi, etc.), d'usage courant dans les habitations ; ils sont en fait relativement rares : c'est la preuve que la céramique corinthienne représente, à Marseille comme en Etrurie, une marchandise relativement luxueuse, et non des importations de caractère « colonial », comme c'est le cas, par exemple, en Sicile, domaine privilégié du commerce colonial de Corinthe, où prédomine le produit de série, l'objet de caractère utilitaire³. Contentons-nous pour le moment de souligner la physionomie assez particulière de ces importations corinthiennes dans la Méditerranée occidentale, qui semblent avoir été plus spécialement florissantes vers le début du VI^e siècle.

(1) Cf. par exemple l'hydrie du Louvre E 643 : Pottier, I, pl. 51 ; Buschor, fig. 79.

(2) Cf. Ure, *CVA, Reading*, I, 1954, p. 5, pl. 2, nos 12 à 14.

(3) Cf. les justes distinctions de Vallet, p. 161-164 et 205-209. Remarquons à ce propos que nous n'avons pu relever, dans la masse des grosses amphores ou hydries sans décor d'origine variée trouvées à Marseille, que six fragments attribuables aux ateliers corinthiens (I.251.J ; I.755.E : pl. 50, 7 ; 1.833. D ; 1.10.504 ; I. XI. C) : ils sont en terre jaune pâle, avec de gros grains de dégraisant ; sur cette céramique, cf. Young, *AJA*, p. 29, fig. 7 ; Weinberg, *Corinth*, VII, 1, pl. 24, p. 48, n° 171 ; *Hesperia*, XVII, 1948, p. 212, pl. 76 (C. 16-18), p. 227, pl. 83 (D. 70) ; Broneer, *Hesperia*, XXV, 1956, p. 365, pl. 58, n° 59.

B. — La céramique laconienne

Elle est uniquement représentée par des fragments appartenant aux séries les plus généralement exportées : coupes à figures noires, finement décorées, et gros cratères à vernis noir.

— Les sept fragments de coupes datent tous du second quart du VI^e siècle¹ : fragment d'une coupe de très grandes dimensions (Vasseur, XI, 15-16)² ; coupe aux parois épaisses, décorée également sur le revers d'une zone figurée : restes de la queue d'un oiseau (Vasseur, XI, 23 = 10521)³ ; lèvres décorées à l'intérieur et à l'extérieur d'ornements végétaux (Vasseur, XI, 19-20)⁴ ; petits fragments avec ou sans décoration figurée (Vasseur, XI, 17-18 et 21-22 ; I. XI. D et I. XII. E).

— Sur les six fragments de cratères à colonnettes, trois présentent un rebord à décor géométrique très simple sur fond blanc (I. 4. 197 ; XII. F ; I. XI. B) : pl. 3, 1 à 3 ; le reste est à vernis noir (fragment de rebord : I. XII. E ; fragments de vasques : I. 1648. B et I. 306. J)⁵.

Les importations laconiennes à Marseille ne sont pas négligeables. Ailleurs en Occident, il n'y a guère qu'à Tarente, colonie de Sparte, et en Etrurie que l'on trouve des coupes laconiennes en quantité notable. Les trois premiers fragments que nous avons mentionnés appartiennent à des types qui se classent nettement au-dessus de la production courante. Les cratères, en revanche, sont fréquents sur la plupart des sites d'Occident, et particulièrement en Sicile et en Etrurie⁶.

C. — La céramique chalcidienne

Les vases chalcidiens, dont l'origine occidentale ne semble aujourd'hui plus douteuse⁷, ne sont représentés à Marseille que par trois exemplaires :

— Un fragment d'épaule d'hydrie, décoré d'une file de palmettes (I. XII. E) : pl. 3, 8. Troisième quart du VI^e siècle⁸.

— Un fragment d'amphore, avec une tête de panthère et une rosace incisée (Vasseur, X, 5). Vers 530⁹.

(1) Cf. Lane, *ABSA*, XXXIV, 1933-34, p. 182.

(2) Shefton, *ABSA*, XLIX, 1954, p. 303, n° 4 (attribuée au « peintre de Naucratis »).

(3) Comparer la coupe du Louvre E 667 (*CVA, Louvre*, I, III D c, pl. 3, 11 et 5, 1-2) et celle du British Museum B 4 (Shefton, *ABSA*, XLIX, 1954, pl. 52, a et 53, c ; ce dernier considère le fragment de Marseille comme une œuvre probable du « peintre de la Chasse » : *ibid.*, p. 307, n° 2).

(4) Cf. les coupes citées *supra* et la coupe d'Arcésilas au Cabinet des Médailles (Buschor, fig. 84-85). La lèvre des coupes laconiennes est généralement réservée à l'extérieur et recouverte, à l'intérieur, de vernis noir.

(5) Sur ces cratères laconiens, qui s'échelonnent du second jusqu'au dernier quart du VI^e siècle, cf. Lane, *ABSA*, XXXIV, 1933-34, p. 149-150. Une série assez complète de types est figurée dans le *CVA, Louvre*, I, III D c, pl. 1-2.

(6) Cf. Dunbabin, p. 240.

(7) Cf. Vallet, p. 211 à 228.

(8) Comparer les hydries de Tarquinia (Rumpf, *Chalkidische Vasen*, 1927, n° 152, pl. 146) et de Cambridge (*ibid.*, n° 8, pl. 17-18).

(9) Rumpf, *op. cit.*, n° 71, pl. 102.

— Plusieurs fragments du col et de l'épaule d'une amphore appartenant au « groupe de Polyphème » : sur le col, frise de fleurs et de boutons ; sur l'épaule, languettes noires et rouges (I. XII. B et I. XIII. C) : pl. 3, 4 à 7. Dernier quart du VI^e siècle¹.

En dehors de la zone du Déroit de Messine, presque tout le reste de la production chalcidienne des ateliers de Rhégion a été exporté en Etrurie². Quatre exemplaires chalcidiens ont cependant été trouvés à Ampurias³.

D. — La céramique étrusque

Les importations étrusques à Marseille se composent essentiellement de fragments de « bucchero nero », au nombre d'une trentaine environ. Presque tous appartiennent à des canthares à pied bas, conique, et à anses assez élevées⁴ :

— Une vingtaine de fragments de ces canthares ont été recueillis au Fort Saint-Jean : trois d'entre eux sont publiés (Vasseur, XIII, 16-18). Les fouilles récentes en ont fourni sept autres exemplaires (I. 10. B ; IX. 4-5. B ; XV. C. I : fragments de lèvres ; XII. E. 32 : fragment de vasque ; VI. 3 ; IX. 4. 9 (c) : fragments d'anses : XXIV. 9 : trois fragments d'anse et de la vasque, probablement d'un même canthare).

Quatre fragments proviennent d'autres types de vases de bucchero :

— Fragment d'un calice à vasque godronnée⁵, du dernier quart du VII^e siècle (Jacobsthal et Neuffer, fig. 44, a = La Major) : pl. 3, 10.

— Fragment du col d'une grande œnochoé à embouchure trilobée, de la fin du VII^e ou du début du VI^e siècle⁶ (La Major 50).

— Deux fragments de pied d'œnochoés (VIII. 35) : pl. 3, 9 (XII. E. 30), du début du VI^e siècle.

Enfin, il convient sans doute de considérer comme étrusque une amphore sans décor, de forme allongée, dont l'embouchure est terminée par un simple bourrelet et dont les anses, rondes et épaisses, s'élargissent vers l'extérieur (IX. D. 27. Haut. : 0,40. Diam. de l'embouchure : 0,13. Terre brun clair assez tendre, mélangée de petits

(1) Sur le groupe de Polyphème et son appartenance à la céramique chalcidienne, cf. en dernier lieu Vallet, *REA*, LVIII, 1956, p. 42-50 (les fragments de Marseille sont mentionnés, p. 43, n. 5 et p. 50).

(2) Sur la répartition de la céramique chalcidienne, cf. Rumpf, *op. cit.*, p. 43-44 et, plus récemment, Vallet, p. 217 et n. 3.

(3) Cf. Rumpf, *op. cit.*, p. 23-24, n° 69, pl. 105 ; p. 31-32, n° 175, pl. 196, et deux fragments récemment publiés et considérés comme attiques : *CVA, Barcelone*, I, pl. 12, 1 et 5.

(4) Des canthares de même type, en route peut-être pour Marseille, ont été récemment recueillis dans une épave au large du Cap d'Antibes : cf. Benoît 2, p. 20 et fig. 16.

(5) Il s'agit bien d'un calice, et non d'un couvercle (malgré Jacobsthal et Neuffer, p. 42), comme le montrent le bombement marqué du fond de la vasque et l'arrachement très net du départ de la lèvre. Sur ce type de calice, cf. par exemple : Mingazzini, *Vasi Castellani*, 1930, pl. I, 1, 3 et 4 ; Pareti, *La Tomba Regolini Galassi*, 1947, pl. LXVIII, n° 530 (il ne provient pas de la tombe) ; *CVA, British Museum*, 7, IV B a, pl. 13, 4 et 6. Le type se classe vers la fin du bucchero ancien (ou *bucchero sottile*) de la seconde moitié du VII^e siècle.

(6) L'œnochoé, comme les canthares, est en bucchero assez épais, mais d'excellente qualité (surface très brillante) : comme ceux-ci, elle se place à la transition du *bucchero sottile* du VII^e siècle et du bucchero récent (*bucchero pesante*) du VI^e siècle.

cailloux, légèrement micacée)¹. Une série d'amphores du même type sont en effet associées, dans l'épave d'Antibes récemment découverte, à des canthares de bucchero étrusque² : elles seraient donc également contemporaines des canthares.

La date de ces canthares demande à être précisée. On a tendance en effet à placer les importations étrusques du midi de la France dans le courant du VI^e, voire même au V^e siècle³. Or la présence de ces fragments de canthares sur divers sites du midi de la France et de l'Espagne⁴ n'est qu'un aspect d'un plus vaste mouvement d'exportation de produits de série étrusques dans tout le bassin de la Méditerranée⁵. En Grèce et en Sicile comme à Marseille, ce sont les mêmes canthares que l'on recueille, ici et là, et les autres importations étrusques sont, en regard, à peu près négligeables. Il serait peu vraisemblable qu'une exportation si homogène, si spécialisée, se fût étalée sur un siècle et même davantage. En réalité, cette diffusion des canthares de bucchero étrusque correspond à une phase, assez brève, d'expansion commerciale de l'Etrurie qui, comme on l'a récemment souligné, se situe vers la fin du VII^e et le début du VI^e siècle⁶. Et, de fait, les canthares de ce type se trouvent partout associés à du matériel grec de la fin du VII^e et du début du VI^e siècle⁷. Ajoutons enfin que, en Etrurie même, ce type de canthares prend place dans une classe de vases qui forment la transition entre le bucchero ancien de la seconde moitié du VII^e siècle et le bucchero récent de la première moitié du VI^e⁸. C'est donc aux alentours de 600 qu'il faut placer l'ensemble des importations étrusques à Marseille et dans la zone du commerce phocéén.

E. — La céramique attique archaïque (600-480)

1^o Céramique à figures noires du premier quart du VI^e siècle.

Il s'agit presque exclusivement de fragments de grands vases, amphores, dinoi et cratères :

(1) Benoît 2, p. 20, n. 1 et fig. 13.

(2) Benoît 2, p. 19-20. Ces amphores, d'un type particulier, ont été récemment signalées en Etrurie même : cf. Maetzke, *NSA*, 1956, p. 13-17, fig. 10, n° 91.093.

(3) Ainsi Renard, *Latomus*, VI, 1947, p. 309-316, et, tout récemment encore dans *Rendiconti dell'Istituto Lombardo di Scienze e Lettere*, 1957, p. 33-34 ; il a été suivi par Rolland, *Saint-Blaise*, I, p. 69, Benoît 2, p. 20 et Szilágyi, p. 433-434. Aussi toutes les conclusions historiques qu'on peut tirer de cette datation sont-elles, nous le verrons, faussées à la base.

(4) Cf. *infra*, p. 74-75 et 116.

(5) Cf. en dernier lieu Courbin, *BCH*, LXXVII, 1953, p. 339-343, qui donne la liste des trouvailles de canthares de bucchero hors d'Etrurie ; cf. aussi Szilágyi, p. 432-433.

(6) Vallet, p. 183-186.

(7) Citons par exemple, à Syracuse, la tombe I du Giardino Spagna, qui associe quatre canthares étrusques à de la céramique corinthienne de la fin du VII^e siècle et à une coupe ionienne des environs de 600 (Orsi, *NSA*, 1925, p. 176 sq., fig. 2-10 et pl. VIII-IX ; cf. aussi Vallet et Villard, p. 24-26) ; à Corinthe, un puits qui contenait un canthare étrusque au milieu d'une masse homogène de céramique corinthienne de la fin du VII^e siècle (Weinberg, *Hesperia*, XVII, 1948, p. 227, D 68, pl. 83 ; cf. aussi les deux canthares provenant d'un autre puits de la même époque : Weinberg, *Corinth*, VII, 1, p. 71, n° 310-311, pl. 37). En Etrurie même, ces canthares sont normalement associés à de la céramique corinthienne de la fin du VII^e et du début du VI^e siècle (cf. par exemple, à Cerveteri, les tombes à chambre n° 9 et 11 : *NSA*, 1955, p. 70-74, fig. 32 (n° 17 pour le canthare) et p. 75-79, fig. 39 (quatre canthares, n° 19-22)). Sur la date de ces canthares étrusques, cf. Courbin, *BCH*, 1953, p. 342.

(8) Cf. *supra*, p. 17, n. 6.

— Deux fragments d'amphores à tableaux décorées, l'une, d'un oiseau et d'un lion passant à droite (Vasseur, XI, 7)¹, l'autre, d'une tête de cheval tournée à droite (XXIII) : pl. 5, 1². Un fragment d'amphore à deux zones d'animaux ; sur la première zone, lion vers la droite et rosace incisée (XII. B) : pl. 5, 2.

— Deux fragments de rebord d'un dinos portant de grosses rosaces incisées (Vasseur, X, 10 et 11)³.

— Un fragment de cratère à colonnettes, à deux zones décorées : un sphinx tourné à gauche dans chacune d'elle (Vasseur, XI, 5) : vers 580.

Il faut ajouter deux fragments de petits vases de la même période :

— Un fragment d'olpè, décorée d'un lion rugissant vers la droite, dans la manière du « peintre de la Gorgone » (Vasseur, X, 12)⁴.

— Un fragment de lékanis : arrière train de fauve et rosette ; sur le rebord, « escaliers » (I. 308. J) : pl. 3, 11. Vers 575.

2° Céramique à figures noires du second quart du VI^e siècle.

Les grands vases restent, en proportion, les plus nombreux ; mais on voit apparaître les premiers fragments de coupes.

— Quatorze fragments proviennent d'amphores, la plupart à tableaux. Deux cols cependant sont caractéristiques des amphores décorées de zones : ils portent des chaînes de palmettes et de lotus, alternativement droits et renversés ; l'un (Vasseur, X, 9, renversé sur la planche) est attribué au « Camtar Painter »⁵, l'autre appartient à une amphore tyrrhénienne (I. 1. 8) : pl. 5, 9. D'autres fragments de cols portent des rosettes incisées et des languettes noires et rouges sur le haut de l'épaule (XII. A), des boutons de lotus rouges (IV. I), des palmettes (XXIII).

Les fragments de panses sont décorés : d'un sphinx assis, tourné à gauche (Vasseur, XII, 2) : vers 570⁶ ; d'un personnage drapé (Vasseur, XII, 3)⁷ et d'un autre tenant une lance (Vasseur, XIII, 4, 5 : deux fragments appartenant à un même vase) ; de deux sirènes affrontées (Vasseur, XI, 6) ; d'une tête de lion vers la gauche (Vasseur, XI, 8) ; d'une aile d'oiseau⁸. Un fragment d'épaule porte un col de cygne et une tête de panthère, au-dessous de languettes noires et rouges (I. 1. 7) : pl. 4, 8 ; un autre, une ligne de feuilles séparées par des lignes de points verticales (I. 3. 9) : pl. 5, 12. Manière du « peintre de F 6 »⁹. Mentionnons enfin le bas d'une amphore à tableaux (I. 6. 212), qui appartient sans doute à la même époque.

— Dix fragments proviennent de cratères : il s'agit presque toujours de cratères à colonnettes. On peut noter, comme décoration, sur les fragments de vasque : une aile de sphinx tourné à gauche (I. XII. B) : pl. 5, 3 ; l'arrière d'un oiseau vers la droite (I. 1162. C) : pl. 5, 6 ; un animal passant à gauche (I. 2. 43) : pl. 5, 7 ; un homme drapé retour-

(1) Ecole du « peintre de la Gorgone » selon Jacobsthal et Neuffer, p. 5.

(2) Sur ces amphores à tête de cheval, cf. en dernier lieu Beazley, *The Development of Attic Black-Figure*, 1951, p. 39-40 et *ABV*, p. 15-17.

(3) Jacobsthal et Neuffer, p. 4.

(4) Beazley, *ABV*, p. 11, n° 8.

(5) Beazley, *ABV*, p. 84, n° 5 ; von Bothmer, *Antike Kunst*, I, 1959, p. 6.

(6) Comparer Langlotz, *Vasen in Würzburg*, 1932, n° 240, pl. 78.

(7) Beazley, *ABV*, p. 87, n° 15 : attribué au « peintre de Londres B 76 ».

(8) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 13 (le fragment est renversé sur le côté).

(9) Cf. Beazley, *ABV*, p. 123-129.

nant la tête à gauche (I. XII. B) : pl. 5, 8, vers 570 ; un daim vers la droite (IV. I) ; un sanglier (?) (XI. 2. 2) ; une aile d'oiseau (I. XII. F). Une plaquette d'anse est décorée d'un cygne tourné à gauche (X. I. C) : pl. 4, 7¹. C'est sans doute une œuvre de l'école de Lydos. Un fragment de rebord appartient, semble-t-il, à un prototype du cratère en calice (Vasseur, X, 13) ; un dernier fragment, du bas d'un autre cratère, est de forme indéterminée (Vasseur, XIII, 6).

— Des trois fragments de dinoi, deux sont décorés, au sommet de la vasque, de languettes noires et rouges : le premier comporte une file d'animaux — panthère et sirène — tournés à droite (Vasseur, XII, 1) ; le second porte des languettes également sur le rebord (Saint-Jean 10469)² ; le dernier a, au milieu de la vasque, une double chaîne de palmettes avec, au-dessous, une double ligne de points (I. 2. 6) : pl. 5, 4 ; vers 575.

Les fragments de petits vases appartiennent, pour la plupart, au groupe du « peintre du Polos »³ :

— Cinq fragments du col ou de la panse de petites amphores : fragments du col, chaîne de palmettes et de fleurs de lotus (I. 5. 47) : pl. 4, 2, rosace incisée noire et rouge (I. 1. 9) ; fragments de panse, queue de sirène (XIII. I. B) : pl. 4, 5, sphinx et sirènes affrontés (XIII. I. B) : pl. 4, 6⁴, rosettes (XV) : pl. 4, 3.

— Deux fragments de lékanides : sphinx ou sirène vers la gauche (Major 3473) : pl. 4, 1 ; rebord avec rosaces à rehauts rouges (I. 5. 98).

— Un fragment de couvercle : aile d'oiseau et rosettes (II. 3. I) : pl. 4, 4.

Deux fragments portent le décor caractéristique du « groupe du Cygne »⁵ ; l'un provient d'un cothon (I. 5. 91) : pl. 5, 14, l'autre d'un couvercle (I. 4. 198) : pl. 5, 13.

Mentionnons encore un fragment de petit vase de forme indéterminée, portant une tête d'homme tournée à droite (I. 6. 86) : pl. 5, 5, vers 570-560, et un fragment de couvercle décoré d'arêtes, de boutons et de fleurs de lotus, puis de languettes noires et rouges et, sur le rebord, d'un méandre avec des rosettes de points (I. 6. 58) : pl. 5, 15.

Trois fragments seulement proviennent de coupes de Siana. L'une, attribuée au « peintre d'Athènes 533 »⁶, est décorée d'un homme drapé et d'une palmette près de l'anse (Vasseur, XII, 7) : vers 570-560. La seconde est dans la manière du « peintre de l'oiseau-griffon »⁷ : sur le rebord, boutons et fleurs, sur la zone des anses, oiseau à gauche (I. 5. 140) : pl. 5, 10 ; vers 560. Le troisième fragment porte sur le rebord une double ligne de feuilles de lierre ; une lance subsiste seule de la décoration figurée, dans la zone entre les anses (I. 488. I) : pl. 5, 11.

3° Céramique à figures noires du troisième quart du VI^e siècle.

Les grands vases sont encore représentés par une quantité appréciable de fragments ; mais les coupes des petits maîtres sont, de très loin, la forme la plus fréquente.

(1) Le fragment est reproduit dans *Gallia*, 1950, p. 116-117, fig. 3.

(2) Jacobsthal et Neuffer, p. 4.

(3) Cf. Beazley, *ABV*, p. 43-50.

(4) C'est, semble-t-il, le fragment signalé par Beazley, *ABV*, p. 48, n° 154.

(5) Cf. Beazley, *ABV*, p. 655-658.

(6) Beazley, *ABV*, p. 68, n° 3.

(7) Cf. Beazley, *ABV*, p. 74 et 682.

Les grands vases sont en majorité des amphores :

— Trois fragments d'amphores à tableaux : haut d'une amphore de dimensions moyennes, avec la bordure supérieure du tableau formée de languettes noires et rouges et, au-dessous, une tête de femme vers la droite (VIII. 37) : pl. 6, 4 ; deux fragments du haut d'une plus grande amphore avec, à la bordure supérieure, une frise de palmettes et de fleurs de lotus alternées et, au-dessous, une tête d'homme tournée à droite¹ ; un fragment du bas, avec de grandes arêtes².

— Un fragment d'amphore à col : restes d'un bouclier et volutes sous les anses (I. 6. 81) : pl. 6, 5 ; vers 530.

— Quatre fragments d'amphores de type indéterminé. L'un, au-dessous de languettes sur l'épaule, est décoré d'une scène de comos : tête et bras d'un homme dansant, tourné à gauche, et chevelure d'une femme, vers la droite (I. 307 bis. J) : pl. 8, 1 ; vers 550. Le fragment le plus important porte deux guerriers combattant (I. 1. 3) : pl. 6, 6 ; il est proche, par son style, du « groupe E »³ : vers 540. Une autre amphore était décorée d'un quadriges de face (XI. C.) : pl. 6, 3. Un pied de très grande amphore est orné d'une file de languettes noires et rouges (I. XII. B).

Ajoutons à ces fragments d'amphores :

— Un fragment de petit cratère : bas d'un personnage drapé, vers la droite ; au-dessous, décor rubanné (I. XI. A).

— Un fragment d'hydrie, avec une bordure verticale de feuilles de lierre⁴.

— Cinq fragments de couvercles : filets rouges bordant la zone centrale et arêtes⁵ ; languettes noires et rouges au centre et double ligne de points en bordure (I. 690.H) : pl. 6, 2 ; languettes noires et rouges entourées d'une frise de boutons (Major 3073) : pl. 10, 6 ; arêtes au centre et couronne de feuilles allongées vers la gauche (I. 5. 48 a) : pl. 9, 5 ; frises de boutons de lotus et cercles noirs et rouges (I. XIII. D).

Six petits vases appartiennent à la même période :

— Un lécythe à peu près complet (il ne manque que l'anse ; haut. : 0,10) : sur l'épaule, feuilles noires et rouges ; sur la panse, trois hommes drapés (I. 689. H) : pl. 10, 1 et 2. Vers 530.

— Un lécythe fragmentaire, de même type : sur l'épaule, feuilles ; sur la panse, trois hommes drapés tenant des lances (I. 6. 88) : pl. 10, 4. Vers 530.

— Un fragment de petite olpè : personnage drapé, tourné à gauche, tenant une lance (I. 6. 61) : pl. 10, 3. Vers 530.

— Deux fragments d'une assiette : restes d'une aile ; autour du médaillon et sur le rebord convexe, languettes noires et rouges (XII. A) : pl. 7, 1⁶.

— Des fragments du rebord de deux lékanis, l'un décoré d'une triple zone de grenades schématiques⁷, l'autre d'une file « d'escaliers » (I. 5. 93).

(1) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 5 et V, 3.

(2) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. V, 11.

(3) Cf. Beazley, *ABV*, p. 133-143.

(4) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 15.

(5) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 11.

(6) Ces fragments seront étudiés plus en détail par Mme D. Feytmans-Callipolitis, dans le travail qu'elle prépare sur les types et les formes d'assiettes à figures noires.

(7) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. V, 2.

Parmi les nombreux fragments de coupes, un seul représente les types de transition qui conduisent aux coupes des petits maîtres¹ :

— Fragment de la zone des anses : femme courant vers la droite (Vasseur, XII, 17); vers 550².

Une quinzaine de fragments proviennent certainement de coupes à lèvres³ :

— Fragments de lèvre à décoration figurée : homme nu courant, un gourdin à la main (Vasseur, XII, 8); lièvre courant (Vasseur, XII, 14); sirène tournée à droite, retournant la tête, effacée (XII. D). Ils datent tous trois de la période 540-530. Fragments de lèvres sans décor (I. 1. 10 et I. 4. 199). Fragments de la zone des anses portant des inscriptions : restes d'une signature ... ΕΡΟ]ΙΕΣΕΝ (Vasseur, XII, 21)⁴; +ΑΙΡ]Ε ... (Vasseur, XII, 22); inscription simulée (Vasseur, XII, 20). Fragments du médaillon intérieur : sirène vers la droite, retournant la tête (XII. B) : pl. 8, 2, vers 540; tête et pattes d'un cerf tourné à gauche, replié sur lui-même (XXII. 12) : pl. 7, 2⁵; restes d'un éphèbe nu, vers la gauche, et d'un personnage drapé, vêtu de rouge (X. A. B) : pl. 7, 3; femme assise sur un siège cubique et rameau dans le champ (I. 313. J) : pl. 8, 3, vers 525; fauve à demi dressé sur ses pattes postérieures et médaillon entouré d'une frise de feuilles (Vasseur, XII, 15) : vers 525. Tous ces médaillons intérieurs, sauf le dernier, comportent l'encadrement habituel de languettes noires et rouges; un fragment (Vasseur, XII, 5-6) appartient à cette zone décorative. Mentionnons enfin un pied de grande coupe à lèvres (I. XII. B).

La série des coupes à bandes est encore mieux représentée⁶. Les fragments de zones figurées comportent les décorations suivantes :

— Scènes à personnages : éphèbe courant vers un homme drapé, palmette près de l'anse (XII. B) : pl. 8, 6, vers 530; deux lutteurs affrontés (I. XII. B) : pl. 7, 14, vers 530-520; cavalier vers la gauche, tenant une lance (I. 6. 40) : pl. 8, 7, vers 530; tête de silène tournée à droite (I. 10. 70) : pl. 7, 8; bas de trois éphèbes et d'un homme drapé (I. XII. B, deux fragments), vers 530. Ajoutons la curieuse représentation d'un casque de face (I. 2. 15) : pl. 7, 13, vers 540.

— Personnages avec des animaux : homme drapé et daim broutant, à gauche (XII. B) : pl. 8, 5, vers 540-530; bras d'un éphèbe courant vers la droite et sphinx à droite, les ailes repliées (X. B. C), vers 530; homme drapé, vers la droite, et aile d'un oiseau (I. 5. 78) : pl. 7, 7, vers 540-530.

— Etres fantastiques et animaux : sirène et panthère (Vasseur X, 14); sirène tournée à droite (I. XI. D) : pl. 7, 12, vers 540-530; panthère tournée à gauche (Vasseur, XII, 9); sanglier vers la gauche et tête de lion (VIII. 114) : pl. 7, 4, vers 540; patte de fauve (I. 6. 53) : pl. 7, 10; restes d'un félin tourné à gauche (I. X. D), vers 540-530; cygne et panthère (I. 10. 532); daim broutant, tourné à gauche (Vasseur,

(1) Sur ces types de transition, cf. Villard 1, p. 160.

(2) Il s'agit sans doute d'une coupe analogue à celle du Louvre C A 2918 (CVA, Louvre, 9, III H e, pl. 84, 1-5), dont la lèvre est nue et la zone des anses décorée d'une file de personnages.

(3) Pour la définition de la coupe à lèvres, cf. Beazley, JHS, LII, 1932, p. 167-168; Villard 1, p. 162-166; Richter, p. 4.

(4) Beazley, ABV, p. 187, n° 12.

(5) Comparer, pour le sujet, les coupes de Londres B 423 (CVA, British Museum, 2, III H e, pl. 11, 3) et du Louvre F 84 (CVA, Louvre, 8, III H e, pl. 79, 4, 9).

(6) Sur les coupes à bandes, cf. Beazley, JHS, 1932, p. 168 et 187; Villard 1, p. 166-169; Richter, p. 8.

XII, 10), vers 530 ; taureau vers la droite et palmette près de l'anse (Vasseur, XII, 11), vers 550-540 ; arrière train d'un daim tourné à droite et palmette (Vasseur, XII, 12), vers 540 ; pattes d'un daim (X. B. C) : bélier tourné à gauche (I. 5. 75) : pl. 7, 11, vers 530 ; cygne et daim passant à droite (I. 6. 51) : pl. 8, 4, vers 540-530 ; poule vers la droite (I. XIII. D) : pl. 7, 6, vers 540-530 ; aile d'oiseau (I. 784. E) : pl. 7, 5 ; restes d'une poule (I. 5. 95) ; arrière d'un oiseau (X. B. C), vers 540-530 ; pied d'animal indéterminé (I. 6. 53). Mentionnons encore une représentation peu courante : une file de dauphins placés verticalement (I. 3. 8 c)¹.

— Trois fragments conservent seulement la décoration de palmettes près des anses (I. 3. 8 a) : pl. 7, 9, (I. 5. 4) : pl. 9, 2, (X. B. C). Enfin divers fragments de rebord ou de fond ne comportent aucun reste de décoration (I. XII. C ; I. 1. 13 : quatre fragments).

De nombreux fragments de vasques ou de pieds appartiennent à des coupes des petits maîtres dont il est impossible de déterminer le type : ce qui rend inutile une liste exhaustive de ces tessons, qui représentent environ une centaine de coupes².

C'est encore au troisième quart du VI^e siècle qu'il faut placer cinq fragments de coupes à vasque profonde³, à décoration figurée : panthère attaquant des animaux (I. 312. J) : pl. 11, 5, vers 540-530 ; têtes de deux éphèbes conversant (Vasseur, XII, 13) ; jambes de deux personnages se faisant face (Vasseur, XII, 16) ; tête féminine tournée à droite et inscriptions simulées (I. 5. 59) : pl. 11, 1 ; tête d'homme tourné à gauche (I. 691. H) : pl. 11, 2. Ces quatre derniers fragments se placent vers 530.

Mentionnons enfin un fragment de rebord de calice sans pied orné d'une triple ligne de points entre des groupes de cercles, avec, à l'intérieur et à l'extérieur, deux filets rouges (Vasseur, XII, 19)⁴.

4^o Céramique à figures noires du dernier quart ou VI^e siècle.

Les grands vases désormais deviennent rares ; les petits vases ne sont pas plus nombreux. Les coupes en revanche se multiplient, plus encore que pendant l'époque précédente, et constituent la série la plus importante des importations de céramique attique.

Parmi les grands vases, ce sont toujours les amphores qui prédominent :

— Amphores à tableaux : un fragment avec Athéna en char et un guerrier qui lui fait face (Vasseur, XVII, 8), vers 520 ; fragments d'une amphore de plus petites dimensions, avec une scène presque complète : Héraclès combattant Cycnos, qui s'effondre, un genoux à terre (XI. C) : pl. 6, 1. Elle semble appartenir au groupe du peintre d'Antiménès et date des environs de 520⁵ ; haut d'une amphore de même type, avec une frise de boutons dans des arceaux entrecroisés surmontant le tableau : cavalier scythe passant à droite (Tourette 7309) : pl. 11, 8. Vers 520⁶.

(1) Comparer la coupe du Vatican, Albizzati, *Vasi del Vaticano*, pl. 35, n° 334.

(2) Par exemple : I. 489 à 492. I ; I. 676 à 681 et 683-684. H ; I. 1163 à 1166. C ; I. 1603 à 1606. B ; I. 1696 à 1699. A ; I. 1868 à 1871 etc.

(3) Sur ces coupes, cf. Villard 1, p. 173-174 et Richter, p. 13.

(4) Comparer *Hesperia*, IV, 1935, p. 248, n° 54, fig. 25, p. 262 et XV, 1946, p. 130, n° 17, pl. 22, 1.

(5) Le fragment de droite, qui n'est pas en place, montre l'extrémité du fourreau de l'épée de Cycnos ; d'autres fragments, non reproduits, conservent une partie de ses jambes.

(6) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 2.

— Amphores à col : pied d'un homme combattant un animal dont il ne subsiste que l'extrémité de la queue (Héraclès et le lion de Némée ?). Au-dessous, grecque. Peinture tournée au rouge (I. 1161. C) : pl. 11, 9. Vers 520-510 ; fragment de l'épaule d'une petite amphore : casque de face, à double cimier. Au-dessus, languettes noires (II. 3. B. 360). Même date que le fragment précédent ; fragments du bas de trois amphores : arêtes (I. 871 à 873. D).

Restent seulement à signaler parmi les grands vases :

— Un fragment d'hydrie, avec un bras d'homme levé et une grecque, formant la bordure verticale du tableau (I. XI. D).

— Un fragment d'embouchure de cratère à colonnettes : arceaux entrecroisés sur le rebord, grecque sur la lèvre (I. 14. 7).

— Un fragment de couvercle : chevaux cabrés d'un char, tournés vers la droite, et homme drapé tenant une lance, qui leur fait face (I. 6. 63) : pl. 11, 7. Vers 520.

Treize fragments seulement appartiennent à des petits vases :

— Deux fragments de pélikès : l'un avec les restes d'une figure d'Athéna, tournée vers la gauche (I. 5. 73) : pl. 12, 22, vers 510-500, l'autre dont le tableau était bordé, sur le côté, de lignes de points (I. 1170. C).

— Bas d'une petite amphore, décoré d'arêtes (I. 709. H).

— Un fragment d'œnochoé, avec les restes d'une jambe d'homme et de la bordure verticale de grenades schématisées (Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 9) ; fin du VI^e siècle.

— Fragments appartenant à la partie supérieure de trois olpès (I. 6. 56, avec une zone de grenades sur l'épaule, I. 705 et 706. H).

— Fragments d'un lécythe orné d'un cavalier poursuivant un hoplite qui tombe agenouillé vers la droite et se retourne en arrière (I. 5. 63 et I. 6. 60) : pl. 10, 5 ; vers 510.

— Sept fragments de vases à vernis noir : une plémochoé, avec des languettes sur le rebord (I. 4. 209), et six fragments de lékanis, décorés de filets rouges ou réservés (I. 1. 28) : profil, pl. 45, 1 (I. 1. 29 ; I. 4. 205 ; I. 5. 10 ; I. 1182 et 1183. C).

Les fragments de coupes se rangent dans deux catégories assez différentes : les formes tardives des coupes des petits maîtres et les types dérivés et, d'autre part, les coupes à vasque hémisphérique, qui sont pour la plupart des coupes à yeux. Nous examinerons d'abord les coupes des petits maîtres tardives :

— Deux fragments de coupes à bandes à décoration figurée, qui descendent jusqu'au dernier quart du VI^e siècle ; deux cavaliers affrontés (I. 4. 12) : pl. 9, 1, vers 520 ; éphèbe courant entre deux yeux (Vasseur, XIII, 2), vers 520-510.

— Six fragments de coupes à bandes à décor ornemental : les cinq premiers sont ornés de files de palmettes¹ (I. 1. 15 ; I. 5. 30 ; I. 686. H ; I. 6. 38 ; I. 6. 89) : pl. 7, 26 à 30 et 9, 8, le dernier, d'une double ligne de feuilles obliques (Vasseur, XII, 18), vers 520².

(1) Sur ces « Floral Band-Cups », cf. Beazley, *JHS*, LII, 1932, p. 189 ; Villard 1, p. 170 ; Vanderpool, *Hesperia*, 1946, p. 314 sq. ; Richter, p. 11.

(2) Comparer les coupes de Boston 88.829 (Fairbanks, *Catal.*, I, 1928, p. 124, nos 350-352, pl. 38), de Rhodes 12.213 (*Clara Rhodos*, IV, p. 78, fig. 60) et du Louvre, Camp. 10.315 et 10.316 (inédites).

Les coupes plates à rebord noir empruntent aux coupes à bandes tardives leur système décoratif :

— Coupes plates à décoration figurée. Trois fragments portant : un guerrier nu combattant vers la gauche, près de l'anse (I. XII. C) : pl. 12, 2, vers 520 ; un éphèbe courant à droite et retournant la tête (I. 874. D) : pl. 11, 6 ; un œil à fond noir (I. 6. 66) : pl. 12, 1. Les deux derniers fragments datent de 510 environ.

— Coupes plates à palmettes¹ : cinq fragments (I. 685. H ; I. 5. 52 et 53 ; I. 6. 70) : pl. 7, 31 et pl. 9, 7, 10 et 11 (X. B. C).

Les coupes dites de Droop et de Cassel dérivent également des coupes à bandes et ne comportent, le plus souvent, qu'une ornementation animale ou végétale :

— Coupes de Droop². Dix fragments de vasques à décoration variée : coqs et poules, arêtes au centre (I. 5. 7) : pl. 7, 18, vers 530-520 ; lièvres bondissant (renversés), arêtes (Tourette 9938) : pl. 9, 6 ; zone d'animaux renversés (I. 5. 71) ; palmettes et boutons schématiques, alternativement droits et renversés (I. 1. 16) : pl. 7, 17, (I. 6. 65) : pl. 9, 3, (I. XI. C), vers 530-520 ; palmettes dans des arceaux entrecroisés, accompagnées de points, filets rouges et noirs (XII. B) : pl. 7, 15 ; boutons et palmettes (I. 4. 16 c) ; boutons et arceaux entrecroisés (I. 6. 93) : pl. 7, 16 ; palmettes renversées et boutons (I. 5. 142).

— Coupes de Cassel³. Seize fragments : rebord à languettes noires et rouges (Vasseur, XI, 13 ; I. XI. D ; I. 5. 61) : pl. 9, 4 ; vasque décorée de feuilles obliques (I. 5. 143 ; I. 787. E ; I. 6. 91) : pl. 7, 20, 22 et 24, de feuilles de lierre noires et rouges (I. 5. 54) : pl. 9, 9⁴, de lignes de z (I. 5. 144 et I. 1168. C) : pl. 7, 19 et 25, de frises de grenades (I. 315. J) : pl. 7, 21 ; arêtes au centre de la vasque, autour d'un disque noir (I. 1. 17) : pl. 7, 23, (I. 5. 9, 74, 106, 131, 145).

Les coupes à vasque hémisphérique composent le groupe le plus important des coupes à figures noires du dernier quart du VI^e siècle :

La forme ancienne de ce type est représentée par trois fragments de coupes à vasque profonde⁵, datant de la période 530-520 : guerrier tourné à gauche, tirant l'épée, et palmette près de l'anse (I. XI. B) : pl. 12, 6 ; éphèbe vers la gauche, tenant une lance (I. 5. 58) : pl. 11, 3 ; serpent se dressant vers la droite (I. 494. I) : pl. 11, 4.

Les coupes à vasque moins profonde sont plus nombreuses et, dans l'ensemble, plus récentes. Nous classerons d'abord, pour la commodité de l'exposé, les coupes qui ne comportent pas le décor caractéristique des yeux prophylactiques :

— Il faut placer aux environs de 520 cinq fragments : Héraclès luttant avec Triton (restes du bras du héros enserrant un corps couvert d'écailles. XV. C. I) : pl. 12, 10 ; tête d'homme tournée à droite (I. 6. 99) : pl. 12, 12 ; une représentation énigmatique qu'on pourrait interpréter comme un casque avec son cimier, renversé (I. 5. 68) : pl. 11, 10 ; deux fragments avec, à l'intérieur, un médaillon entouré de cercles, à l'extérieur, des arêtes noires et réservées (I. XIII. D) ; un fragment avec rameaux et grappes (I. 6. 50) : pl. 13, 3.

(1) Cf. Villard 1, p. 169-170.

(2) Cf. P.N. Ure, *JHS*, LII, 1932, p. 57-71 ; Villard 1, p. 171-172, à propos de leur chronologie.

(3) Cf. Beazley, *JHS*, LII, 1932, p. 191-192 ; Richter, p. 12.

(4) Comparer Richter, n° 33, pl. 20.

(5) Cf. Villard 1, p. 173-176.

— Trois fragments se rapportent à la période 520-510 : deux hoplites combattant (I. 3. 7) : pl. 14, 1 ; jambes d'un silène et d'une ménade passant à droite (I. 318. J) : pl. 14, 3 ; torse d'homme tourné à droite (I. 5. 72) : pl. 12, 14.

— Deux autres fragments datent des environs de 510 : éphèbe portant une draperie sur les épaules et retournant la tête à gauche (Major) : pl. 14, 2 ; restes d'un homme drapé tenant un bâton avec devant lui, à droite, un chien entre les pattes d'un autre animal (I. 6. 49) : pl. 12, 25.

— Une dernière coupe se placerait dans la période 510-500 : deux fragments avec palmettes et volutes près des anses (I. 4. 16 et I. 6. 43) : pl. 12, 23 et 27¹.

— Signalons enfin quelques fragments appartenant à la même époque, mais dont la date ne peut davantage être précisée : restes d'un oiseau (I. XIII. E) ; groupe de lignes brisées obliques près de l'anse (I. 1172. C) : pl. 12, 3 ; palmette à feuilles détachées (I. 5. 128) ; sous l'anse, fleur renversée (I. 5. 127) ; fond de très grande coupe : médaillon intérieur avec deux cercles et un point et, à l'extérieur, moulure rouge (I. 1. 24) ; arêtes alternées au bas de la vasque (I. 1. 18)².

Les coupes à yeux sont abondamment représentées. Nous distinguerons :

— Les yeux à fond réservé : guerrier tourné à gauche (I. 5. 3 a) : pl. 11, 11, vers 530-520 ; inscription simulée (I. 6. 51) : pl. 12, 7 ; cavalier tourné à gauche (I. 5. 3) : pl. 12, 21, vers 510 ; rameau de points (I. 6. 45) : pl. 12, 20, même date ; sous l'anse, fleur renversée (I. 4. 16 b) ; œil ovale bordé de cils (II. 3. D) : pl. 12, 5, vers 530-520³. Fragments divers dont la décoration figurée a disparu : cinq d'entre eux sont reproduits ici (I. 788. E ; I. 6. 44 ; I. 694 à 696. H) : pl. 12, 8 et 9 et pl. 13, 1, 2 et 4, mais le reste ne mérite qu'une simple mention (I. 875. D ; I. 1615 et 1616. B ; I. 1. 5 ; I. 1. 19 ; I. 2. 14 ; I. 5. 126, 132 et 134 ; I. 6. 44 à 46, 95, 97, 106 et 211).

— Les yeux à fond blanc : jambes de trois éphèbes nus, rehauts blancs effacés (XII. B) : pl. 13, 6, vers 520-510 ; trois fragments, avec seulement le motif de l'œil (I. 5. 101 ; I. XII. C ; XI).

— Les yeux à fond noir : Pégase tourné à droite (I. 6. 109) : pl. 12, 4, vers 520 ; jambe d'un homme courant vers la droite, chaussé de bottines à ailettes (Hermès ?) (I. 6. 93) : pl. 12, 13, vers 510 ; restes d'un homme tourné à droite (I. 701. H) : pl. 12, 16 ; jambes d'un personnage courant vers la droite (Major 3473) : pl. 12, 17 ; bas d'une figure féminine passant à droite (I. 789. E) : pl. 12, 18 ; restes d'une figure drapée (I. 877. D) ; rameaux de feuilles et, vers le centre de la vasque, cercles et bandes, arêtes alternées (9766) : pl. 12, 15⁴, vers 520-510. Fragments divers où subsiste seul le motif de l'œil (Vasseur, XII, 23 ; I. 702. H) : pl. 12, 24 (I. 1173. C ; I. 1617 à 1619. B ; I. 1702. A ; I. 1873 ; I. 1. 6 (3 fragments) ; I. 2. 14 (7 fragments) ; I. 3. 8 ; I. 5. 115 et 125 ; I. 6. 181 ; I. XIII. D).

(1) Il s'agit sans doute d'une coupe à pied bas du « groupe de Camiros » : cf. Beazley, *ABV*, p. 215.

(2) Mentionnons pour être complet un fragment de pied portant un graffite incisé (Vasseur, XIII, 7) qui appartient probablement à une coupe à figures noires de cette période.

(3) Les yeux ovales — de forme humaine — sont exceptionnels sur les coupes à yeux attiques. Tous les autres exemples sont à fond blanc ou noir et ne sont jamais bordés de cils (par exemple : *CVA, British Museum*, 2, III H e, pl. 20, 1 ; Villa Giulia, Mingazzini, *Vasi Castellani*, p. 337, n° 616, pl. 98, 8 ; *CVA, Louvre*, 10, III H e, pl. 108, 4 ; *CVA, Villa Giulia*, 3, III H e, pl. 32, 4, 5 et 36, 1, 3 et 4 ; Graef, *Akropolis Vasen*, n° 1734, pl. 86 ; *CVA, Providence*, 1, pl. 11, 2 ; A.-D. Ure, *JHS, LXXV*, 1955, pl. XI, 3 et XII, 1).

(4) Baillon et Magnan, pl. I, 4.

— Les fonds de coupes décorés d'un Gorgoneion, motif caractéristique de l'intérieur des coupes à yeux (I. 693. H) : pl. 12, 19 (Tourette 7322 : Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 10) : pl. 13, 5, (I. 5. 66 et I. 692. H) : pl. 13, 7 et 9 (I. 4. 17 ; I. XII. B ; XI. 3. C ; rue Négrel, collection J. Blanc), (I. 682. H) : pl. 13, 8, avec autour des languettes noires et rouges.

Il faut placer aussi vers la fin du VI^e siècle de nombreux fragments de coupes attiques à vernis noir, à pied bas et à lèvre concave, représentant un peu plus d'une centaine de coupes¹. L'une d'elle porte, sous le pied, un graffite incisé $\Lambda/\Lambda \#$... ('Αναξ...) (XXI. A).

Aux coupes se rattachent enfin quelques fragments de skyphoi et un bol :

— Trois fragments de skyphoi profonds, à rebord : rebord noir, tête d'éphèbe tournée à droite (XVI. 2) : pl. 12, 11 ; jambes de deux personnages (I. 6. 42) : pl. 12, 26 ; lion vers la droite, retournant la tête, et palmette près de l'anse (I. XII. B), vers 520-510.

— Un fragment de bas de skyphos normal, à vernis noir, avec des arêtes à la base (Vasseur, XIV, 7).

— Un bol fragmentaire (Haut. : 0,04. Diam. : 0,128) : à l'intérieur, Gorgoneion ; extérieur réservé, sauf une bande vers le centre (I. 501. I) : pl. 13, 10 et profil, pl. 45, 2.

5^o Céramique à figures noires de la période 500-480.

Le style à figures noires tardif n'est représenté que par un petit nombre de fragments, appartenant à des petits vases, mais surtout à des coupes et à des skyphoi :

— Petits vases : fragment d'un alabastre à fond blanc, avec une femme assise tournée à droite (I. 5. 5) : pl. 14, 4, dans la manière du peintre de Diosphos², vers 490-480 ; fragment d'épaule de lécythe à vernis noir : languettes et boutons (XVII. 2. B). Le fragment d'œnochoé avec les restes de deux silènes à droite, inventorié comme provenant du Fort Saint-Jean (2363) : pl. 14, 6, vient en fait, semble-t-il, de la Mourrasse, près de Clermont-Dessous, Lot-et-Garonne³ : il n'y a donc pas lieu d'en tenir compte ici.

— Coupes : fragments avec une tête d'éphèbe vers la droite (Vasseur, XIII, 1), vers 500, et un silène passant à droite (Vasseur, XIII, 3), vers 500-490 ; trois fragments avec des rameaux de points (I. 4. 203 ; I. 5. 56 ; I. 6. 48).

— Skyphoi : quatre fragments de skyphoi profonds, à rebord concave, du « type du Héron »⁴ ; rebord décoré d'une double ligne de points (Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. V, 4), ou noir : fragment avec un pugiliste (I. 5. 69) : pl. 13, 11, vers 500 ; dans cette dernière catégorie, deux fragments décorés, l'un d'un sphinx (I. 323. J) : pl. 13, 12, l'autre d'un éphèbe tourné à gauche, à côté d'un sphinx (I. 6. 59) : pl. 13, 13, appartiennent au groupe « CHC » de Beazley⁵. Les skyphoi bas⁶ sont représentés par six

(1) Par exemple : I.329 et 330.J ; I.505 à 507.I ; I.714 à 716.H ; I.881 à 883.D ; I.1189 à 1192.C ; I.1642 à 1645.B ; I.1.26 ; I.4.7 ; I.5.1. 109 ; II.169, etc... Sur ce type de coupes, cf. en dernier lieu Richter, p. 20, n° 54 et Vallet et Villard, p. 20-21 et pl. VI, B.

(2) Cf. Haspels, *Attic Black-Figured Lekythoi*, 1936, p. 100-103, et notamment, p. 237, n° 111, pl. 38, 1.

(3) Vasseur, p. 163, fig. 1.

(4) Références dans Beazley, *ABV*, p. 617.

(5) Beazley, *ABV*, p. 617-622.

(6) « Shallow skyphoi » de Ure, *Sixth and Fifth Century Pottery from Rhitsona*, 1927 p. 68-69 ; cf. aussi Beazley, *ABV*, p. 579.

fragments : Dionysos assis vers la gauche (I. 6. 64) : pl. 14, 5 ; Héraclès et le lion de Némée (I. 324. J) : pl. 14, 7. Ces deux fragments appartiennent au « groupe de Haimon »¹ ; deux fragments avec des palmettes schématiques près des anses (I. 5. 137 et 139) ; enfin deux fragments de fonds (I. 712 et 713. H).

6° Céramique à figures rouges du dernier quart du VI^e siècle.

Les quelques fragments qui appartiennent à la première phase du style sévère proviennent tous de coupes :

— Un fond de coupe de technique mixte : intérieur à figures noires, guerrier accroupi vers la gauche et se protégeant derrière son bouclier (Tourette 9965) : pl. 15, 2, vers 520 ; deux fragments d'une coupe à yeux avec des palmettes près des anses (Tourette) : pl. 15, 1, vers 520-510² ; un fragment d'une autre coupe à yeux (?) : restes d'une palmette à feuilles séparées avec nervures centrales (XI. 3. C) ; un petit fragment de coupe à yeux (I. 1. 22).

— Deux fragments de vasque : tête d'éphèbe vers la gauche, un bras étendu, avec la chevelure bordée d'une ligne incisée (9766)³. Manière du peintre d'Euerigidès, vers 510 ; jambe et pied d'un personnage, feuille de lierre sous l'anse, au-dessous, zone de palmettes droites et renversées, en silhouette (I. 5. 5) : pl. 15, 4. Probablement par le peintre de Nicosthénès⁴, vers 500.

— Trois fragments de fonds de coupes : guerrier accroupi vers la gauche, se couvrant de son bouclier (Tourette 9965. c) : pl. 15, 5, vers 510 ; jambes d'un homme courant à gauche (Major) : pl. 16, 1 ; restes d'un bras plié et d'une inscription ... σ :... (I. 1174. C) : pl. 16, 9.

— Fragment d'un pied de coupe⁵ avec un graffite : $\Delta H \Lambda \Lambda$... (Tourette 9963).

7° Céramique à figures rouges de la période 500-480.

Il s'agit, là encore, à peu près uniquement de coupes :

— Fragments de vasques : athlète levant un disque et éphèbe drapé lui faisant face (I. 6. 62) : pl. 15, 3, sans doute par le « peintre de Berlin 2268 »⁶, vers 500-490 ; aile et bas du visage du Sphinx, tourné à droite, devant un amas de rochers⁷, vers 490 ; torse d'éphèbe vu de dos et reste d'inscription ... σ (I. 6. 54) : pl. 16, 4, manière d'Onésimos⁸, vers 490-480 ; fragment de grande coupe à rebord : Amphiaraios accompagnant le corps de Polynice (Vasseur, XIII, 8 à 10). Manière du peintre de Brygos⁹, vers 490-480 ; homme à demi nu, tourné à gauche (I. XI. A) : pl. 16, 6 ; draperie d'un personnage vers la droite (I. XIII. E).

— Fragments de fonds : intérieur, bras droit étendu et sein d'une femme drapée

(1) Cf. Beazley, *ABV*, p. 568-569.

(2) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. V, 5.

(3) Baillon et Magnan, pl. I, 5.

(4) Cf. Beazley, *ARV*, p. 98-100, et notamment, p. 99, n° 13 (= *JHS*, XLIII, 1923, pl. 3-4).

(5) Pour la forme, cf. Bloesch, *Formen attischer Schalen*, 1940, pl. II, fig. 2 b.

(6) Cf. Beazley, *ARV*, p. 113-115.

(7) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. V, 10.

(8) Cf. Beazley, *ARV*, p. 219-222 ; comparer par exemple les fragments du Louvre G 297 et 298 : *ARV*, n°s 32 et 33, p. 221 ; Pottier, III, pl. 134.

(9) Cf. en particulier la coupe du Louvre G 154 (Beazley, *ARV*, p. 246, n° 3 ; Pottier, III, pl. 122) ; pour la scène représentée, voir la note de Pottier reproduite par Vasseur, p. 91.

avec, à gauche, la fin d'une inscription . . . Δ Δ Ιξ. Extérieur, restes d'une femme drapée à droite (I. 6. 41) : pl. 16, 7 et 8. Ecole de Macron : figure féminine à droite (Vasseur, XIII, 11) ; éphèbe à droite, tenant derrière lui un strigile (I. 2. 17) : pl. 16, 2. Ces trois fragments se placent vers 480.

— Pieds de coupes, avec graffites : β ο α et /ε + Λ Λ (XI, 4) ; Α (XVI. 2).

Mentionnons enfin trois fragments de petits vases :

— Deux fragments de pélikè, l'un avec, en haut, une zone de feuilles renversées (I. 1178. C), l'autre, qui appartient peut-être au même vase, décoré d'une palmette à feuilles détachées (I. 1179. C).

— Un fragment de coupelle à vernis noir (E. 17).

F. — La céramique attique d'époque classique (480-330)

1° Céramique à figures rouges de la période 480-450.

En dehors d'un fragment d'embouchure de grand cratère à colonnettes avec, sur le rebord, une panthère dessinée au trait et, au-dessous, une frise de palmettes et de fleurs de lotus en figures rouges (Vasseur, XVII, 9 et 10), on ne trouve, pour cette époque, que des coupes :

— Fragments de la décoration extérieure : deux fragments avec les jambes d'un homme et d'une femme nus dansant, et coude d'un autre personnage (I. XI. A) : pl. 16, 5 et 11, école de Macron, vers 480-470 ; jambes d'éphèbes court vêtus et bâton (VIII. 1) : pl. 16, 10, vers 470 ; bas d'une femme drapée à gauche (Tourette 7312) : pl. 17, 8¹ ; restes d'un éphèbe nu de face, une main sur la hanche (Tourette 7312) : pl. 17, 1² ; homme assis à droite avec, derrière lui, une volute près de l'anse (I. XIII. D) : pl. 16, 12 ; restes d'une draperie féminine (Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. V, 7) ; fragments de coupes à rebord concave : haut d'un éphèbe tourné à gauche (I. 1. 23) : pl. 16, 14, vers 460 ; rebord décoré de languettes en forme de dents, au-dessous, palmette entourée d'un rinceau (I. 5. 124) ; restes d'un éphèbe drapé, penché vers la droite, tenant un bâton (I. 1633. B) : pl. 16, 17, vers 460 ; jambes d'un éphèbe drapé, tourné à gauche, et personnage tenant un bâton (I. 3. 49) : pl. 16, 3 ; jambes d'un éphèbe court vêtu, tourné à gauche (I. XI. A) : pl. 16, 20, vers 460-450 ; jambes d'éphèbe drapé, palmette sous l'anse et restes du méandre bordant le médaillon intérieur (Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 6) ; fragment de draperie (I. XI. A).

— Fragments conservant une partie de la décoration intérieure : intérieur, éphèbe tourné à droite et méandre, extérieur, jambes d'un éphèbe drapé, tourné à gauche, et pied d'un autre qui lui fait face, à droite, palmettes et volutes sous l'anse (XVII. 2. B) : pl. 16, 13 et 19. Groupe du « peintre de Penthésilée »³. Intérieurs seuls : tête d'une femme tournée à gauche qui tenait une fleur, méandre (XVI. 2) : pl. 17, 2, école du « peintre de Penthésilée », vers 460 ; jeune silène penché vers la droite, tenant un thyrsos (I. 1175. C) : pl. 16, 16, même date ; femme drapée se dirigeant vers un autel, à gauche (Tourette 7309) : pl. 17, 5⁴ ; méandre bordant le médaillon (XVIII. 2. B).

(1) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 3.

(2) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 1.

(3) Cf. Beazley, *ARV*, p. 589-628.

(4) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 8.

2° Céramique à figures rouges de la seconde moitié du V^e siècle.

Les coupes, durant cette période, sont importées en plus grand nombre que les vases de toutes les autres formes. Ceux-ci, cependant, figurent de nouveau en quantité notable ; ils sont de types assez variés :

— Pélikè de Saint-Mauront : A) deux ménades ; B) deux éphèbes (3592). Attribuée au « peintre de Chicago »¹, vers 440-430.

— Œnochoé à bec en biseau (forme C), également de Saint-Mauront : écailles sur le col ; sur la panse, départ de guerriers (3593). Attribuée au « peintre d'Erétrie »², vers 430.

— Œnochoé à bouche ronde, avec une frise de feuilles au centre de la panse (3594), provenant de la même tombe de Saint-Mauront que le vase précédent³.

— Fragment d'œnochoé : départ d'anse avec palmette (V. 22. 6) : pl. 18, 5 ; fragment de petit vase : haut d'une Nikè tournée à droite : pl. 18, 3, vers 430.

— Fragment de petit cratère : restes d'un personnage nu (I. 1632. B) ; fragment de rebord de cratère en cloche : ligne d'oves et feuilles (I. XII. B), dernier quart du v^e siècle.

— Fragment de grand skyphos : éphèbe tourné à droite, tenant une draperie (I. 504. I) : pl. 18, 8, troisième quart du v^e siècle ; fragment de skyphos à rebord évasé : tête féminine à droite entourée de feuilles de lierre (Vasseur, XVII, 11), vers 425.

— Fragment de lécythe aryballisque : jambes d'un enfant tourné à gauche (Tourette 7309) : pl. 18, 11, fin du v^e siècle⁴.

La plupart des fragments de coupes se placent dans le troisième quart du v^e siècle :

— Fragments de la décoration extérieure : ménade (?) passant à gauche (Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 12) ; bas d'une femme passant à gauche (V. 22. 7) : pl. 18, 4 ; jambes d'un éphèbe vêtu d'une chlamyde (I. XI. A) ; restes de deux éphèbes drapés conversant, celui de gauche tenant une canne (XVI. 2) : pl. 18, 7, travail hâtif ; pied d'éphèbe à droite (I. 1176. C) : pl. 18, 6 ; deux fragments : palmette (I. 1177. C et I. 5. 133) ; trois fragments de coupes basses à rebord, décorées, à l'extérieur, de losanges en damier (Tourette 7310)⁵, (XVI. 2) : pl. 18, 18, (I. XIII. C), vers 430⁶ ; fragment de coupe de même forme : vernis noir à l'extérieur, à l'intérieur du rebord, double ligne de feuilles (XVII. 2. B).

— Fragments conservant une partie de la décoration intérieure : grand médaillon divisé en deux registres, avec une femme courant vers la droite (XVI. 2) : pl. 17, 4, œuvre probable du « peintre d'Euaion »⁷, vers 440-430 ; tête de silène à droite (Major) : pl. 18, 15, manière du « peintre d'Euaion », vers 450 ; ménade drapée (?) (Tourette

(1) Froehner, n° 2092 ; Clerc, p. 311, fig. 81, 1 et 3 ; Dugas, *REA*, 1940, pl. I C ; Beazley, *ARV*, p. 409, n° 23.

(2) Froehner, n° 2093 ; Clerc, p. 311, fig. 83 ; Dugas, *op. cit.*, pl. I-II D ; elle ne figure cependant pas dans la liste dressée par Beazley, *ARV*, p. 724 sq., de l'œuvre du peintre d'Erétrie.

(3) Froehner, n° 2094 ; Clerc, fig. 81, 2 ; Dugas, *op. cit.*, pl. I B.

(4) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. I, 14.

(5) Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. V, 6.

(6) Ce type de coupes à décor réticulé se rencontre presque uniquement dans l'œuvre des peintres « de Marlay » et « du couvercle » ; cf. Beazley, *ARV*, p. 767-771.

(7) Beazley, *ARV*, p. 526-531 ; cf. par exemple les coupes du Louvre G 460 et 461 (Pottler, III, pl. 149), de Francfort (Schaal, *Griech. Vasen aus Frankf. Samml.*, 1923, p. 38-39) et d'Oxford, 1927-71 (*CVA, Oxford*, 2, pl. 52, 3 et 55, 3-4).

9965) : pl. 17, 6 ; restes d'une femme drapée (I. 327. J) : pl. 17, 7 ; fonds de coupes sans pied : éphèbe, tourné à droite, tenant un strigile (rue de Bourgogne) : pl. 17, 3 et jambes d'un éphèbe à droite (V. 22. 3) : pl. 18, 1 ; restes d'une femme drapée (I. XI. B) ; deux fragments avec les restes d'une figure drapée et du méandre bordant le médaillon (I. 5. 121 et XVII. 2. B).

Il faut mettre à part une coupe entière, récemment découverte dans une tombe de la rue du Tapis Vert¹ : à l'intérieur, éphèbe faisant une libation sur un autel, à gauche : A-B/ éphèbe assis jouant de la flûte et éphèbe drapé lui faisant face ; palmettes. Dessin médiocre, des environs de 430.

Deux fragments de coupes seulement se rapportent au dernier quart du v^e siècle : l'un est décoré, à l'intérieur, d'un éphèbe tenant une coupe et, sur le revers, d'une scène figurée dont il ne subsiste qu'un pied tourné à gauche (II. 3. D) : pl. 18, 2, manière d'Aristophanès², vers 420-410 ; le second fragment ne conserve qu'une partie du méandre, à l'intérieur, et porte, au revers, une femme courant à droite (Vasseur, XIII, 12 et 13).

3^o Céramique à figures rouges du iv^e siècle.

Les fragments de cette époque sont beaucoup plus rares :

Pour le premier quart du iv^e siècle, on peut relever :

— Deux fragments de cratères : ménade dansant à gauche, la tête rejetée en arrière (Vasseur, XIII, 15) ; rebord de cratère en cloche : feuilles (V. I) : pl. 18, 10.

— Un fragment de couvercle : restes d'un éphèbe (I. 1874).

— Un lécythe aryballisque à décor réticulé, de Saint-Mauront (3595)³.

— Deux fragments de coupes : palmettes autour de l'anse (I. XII. C) ; palmette (I. 1875).

— Les fragments de trois vases à vernis noir à décor estampé : trois fragments d'un plat décoré de trois zones de languettes entourées d'une frise de palmettes (V. 22. 5) : pl. 18, 14⁴ ; un fond de petite coupe : frise d'oves entourée de palmettes (rue Concordat) : pl. 18, 16 ; un fragment de coupelle : sur le rebord plat, file de palmettes (rue Concordat) : pl. 18, 15.

Le style de Kertch (375-330 environ) est représenté par des fragments appartenant à onze vases différents, pélikés surtout et cratères :

— Un fragment de grand cratère en calice se place au début du style de Kertch : bas de trois femmes drapées se dirigeant vers la droite ; entre les anses, frise de spirales (9766) : pl. 18, 9⁵.

— Les fragments suivants, qui appartiennent tous à des pélikés, proviennent

(1) Benoît, *Gallia*, XII, 1954, p. 426-428, fig. 4 à 6. On a également recueilli, au même endroit, deux coupelles attiques à vernis noir.

(2) Cf. Beazley, *ARV*, p. 841-842.

(3) Froehner, n° 2095 ; Dugas, *REA*, 1940, pl. I A.

(4) Pour ce type de plat, cf. Graef et Langlotz, *Akropolis Vasen*, II, 3, 1933, pl. 90, n° 1275 ; Corbett, *Hesperia*, XVIII, 1949, n° 40-41, p. 324, fig. 3. Pour la décoration, cf. aussi la coupe reproduite par Corbett, *op. cit.*, n° 142, p. 342, pl. 88.

(5) Cf. le cratère de Syracuse 9484 : Schefold, *Untersuchungen zu den Kertscher Vasen*, 1934, p. 106, n° 264, fig. 45 et pl. 20, 2. Le fragment de Marseille est reproduit par Baillon et Magnan, pl. I, 3.

d'anciennes tombes des jardins du Pharo, découvertes en 1876¹ : huit fragments de deux grandes pélikés décorées de figures féminines assises et debout, se présentant de face. L'une, à demi nue, joue du tympanon : d'après Schefold, il s'agirait d'une scène dionysiaque et, sur l'autre vase, d'une représentation du jugement de Paris² ; fragments de deux (?) pélikés avec des têtes féminines et des amours volant. Au-dessus, bande d'oves et double file de points³ ; haut d'une autre péliké, avec une anse : au revers, figure drapée, surmontée d'une bande d'oves⁴ ; col très allongé à large embouchure : oves sur le rebord⁵ ; deux fragments avec les restes d'un griffon, la tête en blanc : c'était probablement une scène de combat d'un Arimaspe contre un griffon⁶.

— Les autres fragments proviennent de la ville : un fragment de col de péliké, avec une bande d'oves (Vasseur, XIII, 14) ; un fragment de petit cratère, décoré d'un griffon (I. 5. 48) : pl. 18, 13 ; un fragment de couvercle, orné d'une bande d'oves (I. 1180. C).

G. — La céramique italiote à figures rouges (IV^e siècle)

Elle n'est représentée que par un vase et trois fragments :

— Rebord d'un cratère campanien, décoré de feuilles (XXVII. 8).

— Un skyphos, provenant sans doute d'une tombe, trouvé rue de la République : A-B/ tête de femme ; sous les anses, palmettes flanquées de volutes. Style campanien (?), troisième quart du IV^e siècle⁷.

— Deux fragments de skyphoi campaniens : chouette à corps pointillé (XXII. 13) : pl. 18, 12 ; palmette sous l'anse (XVII. 2. A).

H. — La place de la céramique attique dans l'ensemble des importations de Grèce continentale et d'Italie

Les importations de céramique attique représentent une masse considérable d'environ 600 pièces. Leur diversité, qui résulte d'analyses détaillées dont nous n'avons reproduit ici que les résultats très condensés, permet d'affirmer que ces fragments, à quelques exceptions près, correspondent à autant de vases différents. Mais, avant de comparer ces importations attiques au reste des importations de Grèce continentale ou d'Italie, il sera utile d'en dresser un tableau chronologique récapitulatif, qui permette en quelque sorte d'établir la courbe de ces importations. Nous résumerons ces données dans la synthèse suivante :

- (1) Sur ces trouvailles, cf. Froehner, p. 347-348, Vasseur, p. 125 et Clerc, p. 307-311.
- (2) Froehner, nos 2079 à 2083 ; Clerc, fig. 77, 1 à 3 ; Schefold, *op. cit.*, p. 156, nos 520-521.
- (3) Clerc, fig. 77, 4-5 ; Schefold, *op. cit.*, n° 525.
- (4) Froehner, n° 2085 ; Clerc, fig. 78, 2 ; Schefold, *op. cit.*, n° 523.
- (5) Froehner, n° 2084 ; Clerc, fig. 78, 1 ; Schefold, *op. cit.*, n° 522.
- (6) Froehner, nos 2087-2088 ; Schefold, *op. cit.*, n° 524.
- (7) Clerc, p. 316, fig. 83.

TABLEAU DES IMPORTATIONS ATTIQUES A MARSEILLE

<i>Epoques :</i>		<i>Nombre de pièces :</i>
Premier quart du VI ^e siècle	7	VI ^e s. = 496
Second quart du VI ^e siècle	42	
Troisième quart du VI ^e siècle	175	
Dernier quart du VI ^e siècle	272	
500-480.....	31	V ^e et IV ^e s. = 102
480-450.....	18	
Seconde moitié du V ^e siècle	33	
Premier quart du IV ^e siècle	9	
375-330.....	11	
Total général :		598

Si nous considérons d'abord l'évolution d'ensemble des importations attiques, nous constatons une montée progressive, et de plus en plus rapide, pendant tout le cours du VI^e siècle. Cette poussée s'accroît surtout dans la seconde moitié du siècle ; le niveau des importations atteint alors son plus haut point : *cette masse de 447 fragments représente, pour un seul demi-siècle, les trois quarts de la totalité des importations attiques durant trois siècles*. A partir de 500, la courbe marque une rupture brutale : les importations du premier quart du V^e siècle ne sont plus que le neuvième environ (31 contre 272) de celles de la phase précédente (dernier quart du VI^e siècle). Puis la chute s'accroît : les importations diminuent encore de moitié pendant le reste du V^e siècle et, une nouvelle fois, de plus de la moitié pour le IV^e siècle. A cette époque, les importations attiques ne représentent en gros que le quarantième de ce qu'elles étaient au dernier quart du VI^e siècle. Encore faut-il tenir compte du fait qu'un certain nombre de vases de la seconde moitié du V^e et du IV^e siècles proviennent de tombes, lors qu'aucune tombe n'entre en ligne de compte pour l'époque archaïque¹.

Ainsi l'opposition apparaît très nette entre le VI^e siècle d'une part, le V^e et le IV^e siècle d'autre part, puisque les importations de vases attiques sont, pour la première période, proportionnellement près de dix fois supérieures en nombre à celles de la seconde période ; ou bien, si l'on veut nuancer, on peut dire que les importations attiques, qui étaient particulièrement nombreuses pendant la seconde moitié du VI^e siècle, se raréfient singulièrement après 500 et qu'elles deviennent à peu près insignifiantes à partir des années 430/420.

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que l'exportation de la céramique attique archaïque débute très tôt à Marseille, dès les premières années du VI^e siècle, plus tôt que partout ailleurs dans le monde méditerranéen, exception faite de l'Etrurie². Ainsi, ces premières importations attiques permettent de préciser et d'étendre les conclusions auxquelles nous avait amené l'étude des importations corinthiennes : la physionomie des importations de Grèce propre, pour tout le VI^e siècle, est la même à Marseille qu'en Etrurie³. On ne saurait comparer naturellement, en chiffres absolus,

(1) Cf. *supra*, p. 5.

(2) Cf. Vallet, p. 158 et n. 3 ; Dunbabin, p. 241-242.

(3) Jusque vers 500 du moins. La courbe des importations attiques, dans l'Etrurie propre-

les tessons de Marseille aux très nombreux vases des nécropoles étrusques — ou même de tel ou tel grand site étrusque en particulier — : les tessons archaïques de Marseille, rappelons le, proviennent uniquement de zones d'habitation ou de dépotoirs. Mais il est significatif que les courbes d'accroissement soient strictement comparables, alors que leur physionomie est si différente pour les autres colonies grecques d'Italie du Sud et de Sicile, significatif également que les importations attiques à Marseille soient en général d'une excellente qualité, comparable à celles d'Etrurie, surtout si l'on tient compte du fait que les plus belles pièces — déposées dans les sanctuaires ou dans les tombes — nous échappent encore. Or, on a déjà remarqué à quel point la richesse incomparable des importations attiques en Etrurie contraste avec leur médiocrité en Sicile¹.

Aussi n'est-il pas étonnant que, à Marseille comme en Etrurie, la céramique attique supplante, beaucoup plus tôt qu'en Grande Grèce ou en Sicile, les importations corinthiennes². Rappelons, pour permettre une comparaison directe avec les importations attiques, le volume et la date des importations provenant des autres régions de la Grèce continentale ou de l'Italie :

TABLEAU DES IMPORTATIONS DE GRÈCE CONTINENTALE
(SAUF ATHÈNES) ET D'ITALIE A MARSEILLE

<i>Corinthe.</i>		
Premier quart du vi ^e siècle	21	}
Deuxième et troisième quarts du vi ^e siècle...	28	
Grosses amphores.....	6	
		55
<i>Laconie.</i>		
vi ^e siècle (principalement second quart)		13
<i>Chalcidien (Rhégion).</i>		
Seconde moitié du vi ^e siècle		3
<i>Etrurie.</i>		
Fin du vii ^e et début du vi ^e siècle		32
<i>Italie du Sud.</i>		
iv ^e siècle.....		3
	Total :	106

La comparaison des deux tableaux permet de constater facilement que, dès le second quart du vi^e siècle, les importations attiques l'emportent sur celles de Corinthe³ :

ment dite, ne commence véritablement à décroître qu'un quart de siècle plus tard qu'à Marseille, et ce mouvement de décroissance ne se précipite véritablement qu'à partir du milieu du v^e siècle. Cf. *infra*, p. 124.

(1) Sur cette opposition entre la date, la quantité et la qualité des importations attiques en Etrurie et en Sicile, cf. Dunbabin, p. 244-245 et surtout Vallet, p. 158-159, 163, 165 et 196.

(2) Cf. Vallet, p. 163 et 187.

(3) Importations attiques du second quart du vi^e siècle : 42. Importations corinthiennes du second et du troisième quart du vi^e siècle : 28.

en fait, la somme des fragments corinthiens et laconiens n'arrive même pas, pour cette période, à égaler le chiffre des importations attiques. Dès le milieu du *vi*^e siècle, les importations d'Athènes, à Marseille comme en Etrurie, supplantent absolument celles de Corinthe alors que, dans l'Italie du Sud et en Sicile, la céramique d'Athènes ne devient vraiment prédominante qu'environ un quart de siècle plus tard.

Ces remarques autorisent déjà une conclusion partielle : les importations attiques, qui représentent, pour le *vi*^e siècle, à Marseille comme en Etrurie, la grosse masse des importations originaires de Grèce continentale ou de Grande Grèce¹, résultent sans doute du même courant commercial. Ce trafic, où les Phocéens semblent avoir joué un rôle prépondérant², n'est pas un commerce de caractère colonial ; il diffère essentiellement de l'expansion commerciale de Corinthe qui s'imposa sur les rives de la mer Ionienne et en Sicile, et resta pourtant limitée à la colonisation grecque en deçà du Déroit de Messine. C'est un commerce lointain, pratiqué sans doute sur une assez grande échelle, mais qui conserve toujours le caractère aléatoire d'un trafic avec des régions où les débouchés ne sont pas nécessairement assurés. Ce commerce porte donc sur des objets d'une certaine valeur, sur des produits de luxe rapportant des profits plus élevés, susceptibles de compenser les risques courus : le fait est net pour l'Etrurie où se trouvent les plus belles pièces de la céramique attique, qui étaient en pratique réservées à l'exportation³. Il n'est pas moins clair à Marseille où la céramique attique présente aussi les caractères d'un article de luxe. Malgré son abondance relative, elle ne constitue en effet qu'une partie assez réduite du total des importations, où figurent en bien plus grand nombre des pièces beaucoup plus médiocres, des produits de série originaires de la Grèce de l'Est.

(1) La céramique attique ne représente pas moins de 83% du total des importations de Grèce continentale et d'Italie à Marseille.

(2) Vallet, p. 186-189.

(3) Sur la distinction entre le commerce colonial et le commerce lointain, portant, le premier sur des produits de masse, le second sur des objets de luxe, cf. Vallet, p. 164-165, 179-181, 187 et 205-207.

CHAPITRE II

LES IMPORTATIONS DE LA GRÈCE DE L'EST

La céramique de la Grèce de l'Est peut se diviser, dans son ensemble, en cinq grandes catégories :

1° Un géométrique assez pauvre et souvent tardif, qui se prolonge beaucoup plus tard qu'en Grèce propre (par exemple, les bols rhodiens à oiseaux).

2° Une riche céramique orientalisante, dont l'expression la plus brillante est le style rhodien à frises d'animaux.

3° Une céramique à figures noires, d'une qualité souvent très inégale (style de Clazomènes, séries ioniennes d'Italie, comme par exemple les hydries de Caeré).

4° Une série, numériquement la plus importante, de céramique commune, dont le décor peint rudimentaire se compose le plus souvent de bandes, simples ou parfois ondulées, et de quelques motifs floraux schématiques (languettes, rosettes). Dans sa forme et dans sa technique, elle se divise en deux groupes : les vases les plus fins sont à vernis noir ; ce sont principalement des vases à boire. Le reste, d'un travail beaucoup plus grossier, se caractérise par une peinture mate, terne, peu résistante ; c'est une vaisselle d'usage courant, à bon marché.

5° Une céramique, également d'usage courant, monochrome, en bucchero grisâtre plus ou moins sombre, décorée assez souvent de lignes ondulées gravées. Il convient de mentionner enfin toute une série de moyens et gros vases sans décor (de grandes amphores notamment).

Les fragments géométriques font totalement défaut à Marseille.

Les styles orientalisants et à figures noires ne sont représentés que par un petit nombre de tessons.

La quasi totalité des trouvailles est formée de céramique commune à bandes peintes et, dans une moindre mesure, de bucchero gris et de gros vases sans peinture.

On sait qu'il est souvent difficile d'identifier les différentes fabriques de la Grèce de l'Est et d'en dater les produits. Pourtant, dans les trois premières séries (géométrique, orientalisant et figures noires), les formes et la décoration sont généralement assez riches et variées pour permettre d'établir des groupes stylistiques et une évolution chronologique. Mais les fabriques sont nombreuses et travaillent dans des styles très voisins les uns des autres, si bien qu'on a pu souvent parler à leur propos de *koinè* artistique ; la technique est souvent irrégulière à l'intérieur d'un même atelier et les différences entre les divers groupes sont parfois peu sensibles. A cela s'ajoute que l'exploration archéologique de l'Ionie est seulement en train de commencer.

Cependant, la céramique orientalisante de l'île de Rhodes¹, les céramiques de Samos², de Chios³, de Smyrne, le style de Fikellura⁴, les vases de Clazomènes⁵, font désormais l'objet de classifications stylistiques et chronologiques sûres.

Il n'en va pas de même pour la céramique commune : les types, très simples, ont persisté souvent, sans modifications sensibles, pendant un ou deux siècles ; il est d'autre part évident qu'à peu près chaque cité d'Ionie — même d'importance secondaire — a eu ses propres fabriques, satisfaisant aux besoins locaux⁶. On peut présumer naturellement qu'une part importante de la céramique commune de type ionien importée à Marseille vient de la mère patrie, c'est-à-dire de Phocée ou de la région de Phocée : mais ce n'est qu'une hypothèse, encore invérifiable. Nous nous contenterons donc, pour ces différentes séries de céramique commune, de décrire les techniques, de définir les types et d'indiquer leur importance numérique.

Il faut cependant réserver une place particulière à la série des vases ioniens à vernis noir, spécialement aux coupes : leurs types sont bien caractérisés et par là même faciles à identifier. De plus, ces coupes ont été largement exportées dans d'autres régions du monde grec, plus encore que certaines séries orientalisantes (Rhodes ou Chios par exemple), et leur association avec des céramiques de Grèce propre permet de les dater avec une précision suffisante⁷.

A. — Les céramiques orientalisantes

1° Chios.

Il s'agit à peu près uniquement de fragments de calices : c'est d'une façon générale d'ailleurs la forme la plus répandue et la plus largement exportée.

— Fragment de calice : restes de deux oies, en file vers la droite (Vasseur, V, 8). Ce fragment a été justement classé par Vasseur dans la céramique dite de Naucratis. Mais Jacobsthal et Neuffer⁸ et, à leur suite, Rumpf⁹, l'ont placé dans la céramique rhodienne orientalisante. En fait, il ne s'agit pas d'un fragment d'œnochoé, comme l'indique Rumpf, mais bien d'un calice : c'est ce que montrent la minceur et la très faible courbure de la paroi, ainsi que la présence de vernis à l'intérieur. Le fragment

(1) La récente étude fondamentale de Schiering dispense de renvoyer aux travaux antérieurs.

(2) Technau, *MDAI(A)*, LIV, 1929, p. 18-28 ; Eilmann, *MDAI(A)*, LVIII, 1933, p. 47-145.

(3) Price, *JHS*, XLIV, 1924, p. 180-222 ; Lamb, *ABSA*, XXXV, 1934-1935, p. 158-161 ; R.M. Cook, *ABSA*, XLIV, 1949, p. 154-161 ; Boardman, *ABSA*, LI, 1956, p. 55-62. Il n'est plus douteux aujourd'hui que cette céramique, que l'on a longtemps cru fabriquée à Naucratis d'Égypte, où on l'a recueillie en grande quantité, est originaire de Chios, où toute la céramique ionienne commune présente les mêmes particularités techniques que les « calices naucratites ».

(4) Les importantes trouvailles de Smyrne (Bayraklı) sont encore en grande partie inédites : cf. cependant déjà le rapport provisoire d'Akurgal, *Ankara Univ. Dil ve Tarih-Cograf. Fakult. Dergisi*, VIII, 1, 1950, p. 63-64, pl. X-XI. Pour le style de Fikellura, cf. R.M. Cook, *ABSA*, XXXIV, 1933-1934, p. 1-98.

(5) R.M. Cook, *ABSA*, XLVII, 1952, p. 123-149.

(6) Cf. les récentes remarques de Hanfmann, p. 179-180. Les principales études sur la céramique ionienne commune sont : Price, p. 3-6 ; Technau, p. 29-36, fig. 21-28 et Beil. 17 ; Lambrino, p. 46 à 210 ; Barnett, p. 115-126 ; Hanfmann, p. 167-173 et 176-182.

(7) Cf. Vallet et Villard, p. 14 à 31.

(8) Jacobsthal et Neuffer, p. 8.

(9) Rumpf, *JDAI*, XLVIII, 1933, p. 72, D, n° 52 (style récent des œnochoés du groupe de Camiros) ; le fragment, cependant, ne figure pas dans Schiering.

de Marseille est un rare exemplaire du groupe le plus ancien des calices de Chios, représenté essentiellement par deux belles pièces de Würzburg, provenant de Vulci¹ : comme ces deux vases, que l'on s'accorde à placer au dernier quart du VII^e siècle², il doit être daté d'un peu avant 600.

— Fragment de calice : deux femmes passant à gauche, la première entrouvre son voile, la seconde tient une fleur (?) à la main. Le rebord est décoré d'une fausse grecque. Les ornements de remplissage sont de type rhodien. Revers à vernis noir orné de filets blancs et rouges (XXII. II) : pl. 19, 2. Ce fragment appartient à la seconde phase de la céramique de Chios, celle du style à personnages avec dessin au trait, qui s'étend sur les trente premières années du VI^e siècle³. Le fragment, qui remonte au début de cette seconde phase, doit donc être daté des premières années du VI^e siècle.

— Fragment de calice : restes d'un joueur de lyre, à gauche, et d'une femme, en face de lui, qui lui tend une coupe (il ne reste qu'une partie de la lyre et de la chevelure incisée du personnage de gauche) ; rebord sans décor (XIII) : pl. 19, 3. Le fragment associe la technique des figures noires (incisions pour le personnage de gauche) et le dessin au trait : c'est une pièce de transition, qu'il faut placer, semble-t-il, aux alentours de 570⁴.

— Huit fragments de petits calices sans décor figuré, ornés simplement, sur le rebord, de files de z (Vasseur, V, 9 et 10 ; V, 12), de courtes languettes espacées (Vasseur, V, 11), d'échelles (Major 25, 27 et 29), entre les anses, d'une ligne horizontale coupée d'une série de petits traits (Vasseur, XVII, 2)⁵, près des anses, de groupes de traits verticaux (I. 1599. B) : pl. 19, 1. Ils se placent tous vers le second quart du VI^e siècle⁶.

— Ajoutons enfin un fragment de bol de même technique que les calices : engobe blanc à l'extérieur ; à l'intérieur, cercles blancs et rouges sur le vernis (XXIV. 6)⁷.

Relevons, après Cook⁸, que ces douze fragments représentent le lot le plus important de vases de Chios importés dans l'Occident méditerranéen ; leur nombre reste cependant très limité. Plus rares encore sont les représentants des autres séries orientalisantes.

(1) Langlotz, *Vasen in Würzburg*, II, 1932, nos 128-129, pl. 13-14 ; Price, *JHS*, XLIV, 1924, pl. IX, 12 et 13 (un fragment de même type, de Naucratis, est reproduit également pl. X, 5 ; ajouter aussi les beaux fragments de deux calices publiés dans *Material. i Issledov. po Archeolog. SSSR*, L, 1956, p. 225, fig. 3, d'Olbia) ; Lane, *Greek Pottery*, 1953, pl. 17 A ; Matz, *Gesch. der griech. Kunst*, I, 1950, pl. 186. On retrouvera, sur les calices de Würzburg, les divisions intérieures du corps de l'oiseau, les rosettes de points, les svastikas en méandre du fragment de Marseille.

(2) Cf. en dernier lieu Cook, *ABSA*, XLIV, 1949, p. 155.

(3) Cook, *ibid.*, p. 158.

(4) Pour le style, cf. le fragment de Naucratis publié par Price, *JHS*, 1924, p. 214, fig. 54, et surtout un calice inédit du Musée de Chios, associant les deux techniques (comaste remettant une couronne à une femme) : pl. 43, 4.

(5) Tous ces fragments sont identifiés par Vasseur comme naucratites ; cf. aussi Jacobsthal et Neuffer, p. 8, qui classent pourtant à tort le fragment de Vasseur, V, 12, dans la céramique corinthienne (*ibid.*, p. 6). En revanche, le fragment de Vasseur, VI, 8, qu'ils considèrent comme naucratite, est une imitation en terre pâle, presque blanchâtre, aux parois beaucoup plus épaisses que les calices authentiques de Chios. La liste de Cook, *ABSA*, XLIV, 1949, p. 160, s'accorde avec celle de Vasseur et avec la nôtre.

(6) Cook, *op. cit.*, p. 158.

(7) Comparer Lambrino, p. 309, fig. 300.

(8) Cook, *op. cit.*, p. 161.

2° *Rhodes.*

Fragments de deux vases :

— Deux fragments appartenant à un gros vase, de forme assez fermée. Il s'agit peut-être d'un dinos, bien que les fragments soient dépourvus de vernis à l'intérieur et que leur paroi semble assez épaisse. Le fond était décoré de languettes, les parois verticales de la vasque comportaient une large zone divisée en panneaux par des bandes d'ornements verticaux (quadrillage en losange avec points au centre et grande svastika en forme de méandre, encadrés de bandes hachurées). Restes d'un oiseau (?) à corps hachuré (Vasseur, V, 6 et 7 et VI, 1)¹. Le style de la décoration permet de classer ce vase dans la série des dinos du « groupe de Vlasto » ; il serait à placer vers 620-610².

— Un fragment de plat décoré d'une fausse grecque sur le rebord et, au centre, d'une grande frise de fleurs et de boutons de lotus (Vasseur, VII, 5 et p. 32, fig. A). Travail hâtif du premier quart du VI^e siècle, d'un type très courant³.

3° *Céramique de Fikellura (Rhodes).*

— Un seul fragment : une anse trifide de grosse amphore, décorée de trois files verticales de taches allongées obliques (Vasseur, V, 4) ; vers le milieu du VI^e siècle⁴.

4° *Séries non localisées.*

Bols à yeux :

— Deux fragments : l'un conserve un œil, à droite, flanqué d'une rosette de points (Vasseur, XII, 4)⁵, l'autre, le sommet d'un œil à gauche et une partie des orne-

(1) Les deux fragments sont figurés renversés sur les planches de Vasseur, comme le montrent les coups de pinceau, aux extrémités inférieures des traits verticaux (Vasseur, V, 7 et VI, 1), qui sont placés en haut. En revanche, les deux fragments appartiennent certainement à un même vase, ainsi que le note justement Vasseur, p. 29 : la couleur de l'argile (rosée sombre) et de l'engobe (ivoire pâle), l'épaisseur des parois, l'aspect de l'intérieur sont les mêmes. Il est surprenant que Rumpf ait cru pouvoir classer chacun de ces fragments dans un des deux grands groupes antagonistes de la céramique rhodienne (*JDAI*, 1933, p. 70, III a, n° 6 : cœnochoé de forme plate du style de Camiros, pour le second fragment ; *ibid.*, p. 79, I, n° 4 : dinos du groupe d'Euphorbos, pour le premier fragment).

(2) Cf. Schiering, p. 14, 116, n. 96 et 123, n. 282.

(3) Le fragment est mentionné par Rumpf, *JDAI*, 1933, p. 73, g, n° 10 et par Schiering, p. 121, n. 231. Comparer par exemple : Petrie, *Naukratis*, I, 1888, pl. VII, 1 ; Boehlau, pl. XII, 11 ; Kinch, pl. 17, 8 ; Fairbanks, *Catal. of Greek and Etruscan Vases*, Boston, I, 1928, pl. XXXV, 323, 5 et 6, 324, 7 (de Naukratis) ; Forrer, p. 364, pl. 32, 6 et 7 (de Tell Sukas) ; *Material. i Issledov. po Archeolog. SSSR*, L, 1956, p. 229, fig. 8 a (d'Olbia).

(4) Ce fragment d'anse a, depuis Vasseur (p. 28), été considéré comme appartenant à une cœnochoé rhodienne (cf. aussi Jacobsthal et Neuffer, p. 8 ; Rumpf, *JDAI*, 1933, p. 72, D, n° 51 : style récent du groupe de Camiros !). Mais l'extrémité supérieure de l'anse vient s'appuyer sur le col du vase au lieu de se recourber au-dessus de l'embouchure, comme il est de règle pour les cœnochoés ; il s'agit donc bien d'une amphore. Or on ne connaît qu'une seule amphore à anses trifides dans la céramique rhodienne (Louvre A 326, *CVA, Louvre*, I, II D c, pl. 2, 12), mais les traits obliques qui décorent l'anse sont beaucoup plus fins et encadrés de lignes verticales (les amphores du groupe de Vlasto-Euphorbos sont d'un type bien différent, toutes à anse bifide). En revanche, le fragment de Marseille est strictement semblable aux anses des nombreuses amphores de Fikellura, dont la technique, on le sait, est la même que celle des vases rhodiens orientalisants. Cf. par exemple Cook, *ABSA*, 1933-1934, pl. 6 ; *CVA, British Museum*, 8, II D 1, pl. 5, 1 et 2 ; 11, 6 ; 12, 2 ; *Histria*, p. 404, fig. 269 et 271. Pour le type et la date de ces amphores, cf. Cook, *op cit.*, p. 55 et 90.

(5) Le fragment est classé par Vasseur dans la céramique attique ; c'est Pfuhl, p. 148, par. 143, qui l'a identifié comme appartenant à un bol ionien à yeux.

ments floraux placés entre les sourcils ; décor effacé (I. 10. 338) : pl. 19, 8¹. Ces bols à yeux s'apparentent, par leur type, aux bols rhodiens à oiseaux ; mais leur lieu de fabrication n'est pas déterminé avec certitude. Premier quart du VI^e siècle (?)².

Askoi :

— Deux fragments d'un askos décoré de lignes quadrillées et obliques (Vasseur, VII, 13 et 14) ; fragment d'un askos similaire orné de traits ondulés obliques flanqués de files de points (I. 10. A) : pl. 19, 5. Les deux vases s'apparentent, par leur type, à certains askoi rhodiens³ ; mais leur technique n'est pas rhodienne⁴.

Céramique à engobe, d'Asie Mineure :

— Fragment d'un grand plat à pied haut de type rhodien : arrière-train d'un bouquetin passant à droite. Dessin entièrement en silhouette ; taches irrégulières dans le champ (IX. 4. 2) : pl. 19, 9. La technique (terre brun rouge, dure, assez grossière, engobe brunâtre, peinture brun rouge terne) n'est pas rhodienne : c'est une imitation continentale, assez hâtive, de la céramique de Rhodes. Premier quart du VI^e siècle.

— Fragment d'une assiette à fond plat, à base annulaire⁵. A l'intérieur, restes d'une grande fleur de lotus, dont les pétales sont formés de courtes languettes avec un point au centre ; à gauche subsistent les traces d'une grecque ou d'un méandre (?) (IX. 2) : pl. 19, 6. La technique (terre brun assez sombre, dure, granuleuse ; engobe ivoire très solide ; peinture brun rouge assez lustrée) est proche de celle des vases de Smyrne et de Milet. La forme de l'assiette, assez peu courante, permet de placer les fragments dans la première moitié du VI^e siècle.

Céramique d'argile blanchâtre :

Plusieurs fragments recueillis par Vasseur présentent une technique particulière (terre blanchâtre, fine et compacte, bien cuite ; peinture fragile, le plus souvent effacée), qui rappelle celle de nombreux fragments trouvés sur l'acropole de l'antique Byzance⁶. La décoration de ces fragments est parfois assez singulière. Leur centre de fabrication serait peut-être à chercher dans le nord-ouest de l'Asie Mineure.

— Fragments du col d'une petite amphore ou d'une petite œnochoé : oiseau tourné à droite, dessiné au trait (Vasseur, VI, 3 et 4)⁷.

— Deux fragments d'un vase cylindrique, qui était pourvu d'anses métalliques (situle à anses mobiles ?)⁸. Ornementation végétale très libre, mais de dessin assez

(1) Un bol fragmentaire de même type, provenant de la grotte du Draïou, dans le massif de Marseilleveyre, a été récemment reconstitué au Musée Borély (n° d'inventaire 9871).

(2) Sur cette série, assez limitée, des bols à yeux, cf. notamment Price, p. 2 et Lambrino, p. 65-72. Pour les types, cf. Gardner, *Naukratis*, II, 1888, pl. VII, 1, p. 41 ; Pfuhl, III, pl. 28, fig. 125 (de Chypre) ; Dugas, *Délos*, X, 1928, pl. XX, n° 124.

(3) Cf. notamment Kinch, col. 56, fig. 25.

(4) L'argile du premier est rosée, couverte d'un engobe blanchâtre ; le second a une terre brun clair, fine, micacée, sans engobe.

(5) Une assiette de forme identique est publiée dans *Histria*, p. 405, fig. 273.

(6) Fragments trouvés sous l'ancienne église de Sainte-Irène, d'Istanbul, que j'ai pu examiner grâce à l'obligeance de M. Muzaffer Ramazanoglu, directeur du Musée de Sainte Sophie. C'est une céramique ionienne à bandes, de type courant, mais travaillée dans cette argile particulière : elle semble former l'essentiel des trouvailles de Byzance pour l'époque archaïque. Quelques fragments, comme celui de Vasseur, VI, 12, ont une couverte brun rosé.

(7) Le dessin est inversé sur la planche de Vasseur. Un oiseau de type assez comparable (canard ?) figure sur un fragment de couvercle de Chios, du premier quart du VI^e siècle : Lambrino, p. 259, fig. 227 (fragment classé à tort dans la céramique rhodienne).

(8) Cf. les ingénieuses remarques de Vasseur, p. 38-41.

maladroit : fleur de lotus flanquée de grandes volutes, spirale et ornement hachuré bordés de lignes de points sinueuses ; éléments de remplissage : rosette de points, roue, croix aux extrémités fleuries (Vasseur, VI, 5 et 6, VII, 1 à 3 et p. 39, fig. C).

— Fragment de la vasque d'un calice imitant la céramique de Chios (Vasseur, VI, 8)¹.

— Fragment d'un petit vase cylindrique (pyxis ?) décoré, à l'extérieur, de bandes noires et rouges qui délimitent une zone réservée, divisée par des groupes de trois traits verticaux (Vasseur, VI, 2).

— Fragment de la panse d'un petit vase arrondi (aryballe ?) décoré de lignes ondulées séparées par des groupes de deux filets (Vasseur, VI, 12)².

Céramique sans engobe, d'Asie Mineure :

— Fragment d'un cratère à embouchure évasée : au sommet de la vasque, ligne ondulée entre deux filets ; au-dessous, début d'une zone plus richement décorée (Vasseur, VII, 11).

— Petit fragment d'un cratère : restes d'un méandre (Vasseur, V, 14).

— Fragment d'une embouchure d'œnochoé : auprès du bec, œil prophylactique (Vasseur, VII, 12).

— Fragment d'un grand plat à rebords verticaux ; le rebord, à l'extérieur, est décoré d'une frise de croisillons, flanqués de points, séparés par des groupes de trois traits verticaux (Vasseur, V, 13).

— Fragment d'un plat à bordure plate : fond noir ; sur la bordure, fausse grecque en rouge (Vasseur, VII, 6).

— Fragment d'un plat creux à pied haut, de type rhodien : à l'intérieur, frise de lotus entourée d'une fausse grecque (Vasseur, VII, 8).

Ces fragments, d'argile jaune rosée plus ou moins sombre, couverts d'une peinture rouge assez terne, appartiennent déjà en fait, par leur décoration très simple, à la céramique ionienne commune. Les fragments de ce type sont courants sur tous les sites ioniens d'Asie Mineure.

B. — Céramique à figures noires

Le style à figures noires n'est représenté que par quelques fragments, dont aucun — le fait est à souligner — n'appartient à la céramique de Clazomènes, la seule série bien définie qui ait été assez largement exportée sur les sites ioniens :

— Quatre fragments d'un cratère à colonnettes. Sur le rebord, frise de fleurs et de boutons de lotus. Décor en tableau sur la vasque : file de comastes dansant, tournés à gauche. Dessin en silhouette sans incisions (IX. 4. 4) : pl. 20, 1 à 4. Terre brun rosé grossière, granuleuse et dure. Engobe blanchâtre. Peinture noirâtre presque complètement effacée. Le vase s'inspire visiblement des cratères de style corinthien moyen.

(1) Cf. *supra*, p. 38, n° 5.

(2) Le fragment a été rangé par Jacobsthal et Neuffer (p. 8), d'après un avis oral de Payne (qui n'avait pas vu l'original), dans la céramique crétoise orientalisante. Cette opinion a été suivie par Blakeway, p. 199, n° 2 et par Demargne, *La Crète dédalique*, 1947, p. 322. En fait, la technique du fragment n'a rien de crétois (cf. *supra*, p. 40 et n. 6).

Un dessin de comastes assez comparables figure sur une œnochoé ionienne inédite du Louvre, de même époque : pl. 43, 3 ; on notera en particulier le dessin en silhouette sans incisions¹. Fin du premier quart du VI^e siècle.

— Fragment d'amphore : patte d'animal tourné à droite ; incisions (II. 3. I). Terre brun clair fine, assez dure, légèrement micacée ; engobe brun clair ; peinture brun sombre effacée. Troisième quart du VI^e siècle (?).

— Fragment d'une petite coupe à bandes. La zone des anses est décorée d'une double ligne de feuilles de lierre alternant avec des rosettes de points (XII. E. 29). Elle appartient à la série des coupes ioniennes des petits maîtres, originaire peut-être de Samos. Vers 550-540.

— Fragments de deux coupes à yeux : l'un provient d'une grande coupe et conserve la partie arrière d'un œil à fond noir, avec un cercle incisé ; à droite, quatre traits verticaux. Vernis sur le bas de la vasque et à l'intérieur (I. 6. 181) : pl. 19, 10 et pl. 45, 5 (profil). Argile jaune rosé pâle ; peinture brun rouge. La coupe est peut-être de fabrication samienne, comme le montrerait la trouvaille, faite à Samos, d'une autre coupe à yeux ionienne, comme celle-ci d'inspiration attique². Vers 520-510. Fragment d'une seconde coupe, plus petite, de même technique : angle inférieur d'un œil à fond noir, avec deux cercles incisés ; fleur de lotus renversée entre les yeux (II. 62) : pl. 19, 7.

— Fragments de deux pieds de coupes de type « chalcidien » : pied cylindrique légèrement évasé, séparé du fond plat de la vasque par une étroite gorge. L'un (I. 2. 33) : pl. 19, 11 et pl. 45, 4 (profil) est d'une argile brun rosé, assez dure, légèrement micacée ; la peinture est brun rougeâtre. L'autre (I. 2. 34) : pl. 19, 12 et pl. 45, 3 (profil) est en terre brun pâle, légèrement micacée, fine et dure. La peinture brun noire assez brillante est largement broyée : c'est la technique des coupes ioniennes à vernis noir. Ces deux fragments, qui ne peuvent sans doute descendre plus bas que le troisième quart du VI^e siècle³, semblent montrer que la forme de la coupe « chalcidienne » — que l'on retrouve également dans une série de coupes attiques à figures noires — est en fait originaire d'Ionie⁴ : peut-être de Samos, si les coupes ioniennes ont bien été fabriquées, en partie du moins, dans cette île⁵.

(1) Louvre C A 3259. Œnochoé à embouchure trilobée et à anse bifide. Deux bourrelets délimitent le col. Haut. : 0,255. Diam. : 0,18. Argile brun rosé, un peu granuleuse. Engobe ivoire sale, épais, légèrement micacé. Peinture brun rouge sombre. Sur le col : tresse. Sur l'épaule : languettes. La panse est divisée en trois zones délimitées par des groupes de deux filets. Première zone : file d'animaux ; de gauche à droite : sphinx, chimère, taureau, panthère ailée, cerf et daim. Sous l'anse : canard. La deuxième zone n'est décorée que du côté qui fait face à l'extérieur : quatre comastes. La troisième zone est laissée nue.

(2) Cf. Kunze, *MDAI(A)*, LIX, 1934, p. 119-120, Beil. X, 5.

(3) C'est en effet la date qu'il convient d'assigner aux coupes ioniennes à vernis noir des types les plus récents : cf. Vallet et Villard, p. 28-29.

(4) L'intérêt de ces deux fragments a déjà été souligné par Vallet, p. 220.

(5) Cf. *infra*, p. 44.

C. — Céramique commune à bandes peintes

1° Céramique à vernis noir.

Cette classe est essentiellement constituée par les coupes ioniennes à vernis noir¹. Quelques autres formes cependant sont représentées, notamment des lampes. Parmi les coupes ioniennes, le type le plus ancien, à filets blancs et rouges, qui remonte encore à la seconde moitié du VII^e siècle, fait totalement défaut à Marseille².

— La coupe plate à filets rouges (type B 1), des environs de 600³, n'est représentée que par quatre exemplaires (Vasseur, IX, 7 = 10483) : pl. 22, 1, (Saint-Jean) : profil, pl. 45, 6, (XIII. 396 et 397).

— Trois spécimens seulement appartiennent aux coupes profondes (type A 2), à peu près contemporaines des précédentes⁴ : une coupe presque complète (XII. E. 21) : pl. 21⁵ et deux fragments (Saint-Jean 10478 ; VIII. 75) : pl. 23, 3.

— Mais la plupart des fragments proviennent de coupes ioniennes du type le plus largement répandu (type B 2), à vasque basse et à pied conique⁶. Quelques fragments, à parois plus fines, correspondent sans doute à l'époque de la formation de ce type (I. 1375. B) : pl. 23, 4 et pl. 45, 8 (profil), (I. 1. 196) : pl. 23, 5 et pl. 45, 9 (profil), (VI. I) : pl. 45, 7 (profil) ; ils sont à placer au début du VI^e siècle. Tout le reste, soit *au moins* 300 coupes⁷, est du type le plus courant et date de la période 580 à 540.

— Les coupes des petits maîtres sont moins largement représentées (type B 3) : elles figurent cependant en quantité assez notable. Contrairement à ce que l'on peut observer sur l'ensemble des autres sites riches en céramique ionienne, les coupes à lèvres (type B 3 a), décorées de filets sur le rebord (dix exemplaires : cf. par exemple I. 198. J) : pl. 23, 6 ou sur le fond de la vasque (six exemplaires), sont moins nombreuses que les coupes à bandes (type B 3 b : en tout 26 exemplaires ; par exemple Vasseur, XI, I ; I. 2. 251 ; I. 5. 41) : pl. 23, 7 ; pl. 23, 8 et pl. 46, 3 (profil) ; l'une de ces dernières est pourvue d'anses à boutons (I. 1. 250) : pl. 23, 10. L'ensemble de ces coupes des petits maîtres se situe vers le milieu et le début du troisième quart du VI^e siècle (entre 560 et 535 environ)⁸.

(1) Sur les coupes ioniennes, cf. notamment Price, p. 4-5 ; Lambrino, p. 81-94 ; Vallet et Villard, p. 14-34. La récente étude de Hanfmann, p. 167-173, traite surtout des antécédents des coupes ioniennes proprement dites. La distinction des différents types qu'il définit ne nous semble d'ailleurs pas reposer sur des critères pertinents et ses indications chronologiques sont vagues, et parfois sujettes à caution. Nous suivons ici, sans aucune modification, la classification adoptée dans notre article cité *supra*.

(2) Vallet et Villard, p. 15-18 et 30.

(3) *Ibid.*, p. 23-27.

(4) *Ibid.*, p. 18-19.

(5) Haut. : 0,088. Diam. : 0,17.

(6) Vallet et Villard, p. 21-23.

(7) Ce chiffre approximatif correspond à une évaluation qui tient compte du fait qu'un certain nombre — au demeurant assez limité — de fragments peut appartenir à un seul et même vase. On saisira l'importance numérique de la série lorsqu'on saura que les inventaires ne comportent pas moins de 48 pieds de coupes de ce type. Nous nous contenterons de donner ici la liste des fragments les plus typiques, reproduits sur nos planches : (VIII) : pl. 22, 2, (sans n°) : pl. 22, 3, (I.4.10) : pl. 22, 4, (I.169.J) : pl. 22, 5, (I.1.195) : pl. 23, 1 et pl. 46, 2, (profil) (I.4.9) : pl. 23, 2, (I.14.3) : pl. 46, 1 (profil).

(8) Vallet et Villard, p. 27-29.

Les coupes ioniennes à vernis noir sont largement répandues dans toute la Grèce de l'Est et sur les sites des colonies et des comptoirs de la Mer Noire, de Cilicie, de Syrie et d'Égypte¹. On ne les rencontre pratiquement pas en Grèce continentale. Elles sont assez rares en Italie — si l'on excepte la région campanienne et lucanienne —, et notamment en Etrurie. Elles sont en revanche aussi abondantes en Sicile orientale et à Lipari qu'à Marseille et dans le domaine colonial phocéen : en Sicile, ce sont essentiellement des coupes du type B 2 qui sont importées². Il semble donc que ces exportations de coupes ioniennes vers l'Occident n'aient été effectuées d'une manière massive que pendant une période relativement limitée, entre 580 et 540 environ, et qu'elles soient sans rapport direct avec les importations de céramique attique en Etrurie, puisque l'Etrurie n'en a importé qu'un petit nombre ; en revanche, c'est au moment où les importations attiques sont, en Sicile, presque encore inexistantes que les coupes ioniennes sont particulièrement abondantes sur tous les sites de l'île.

L'origine de ces coupes ne peut être déterminée avec certitude ; il est possible qu'elles aient été produites simultanément en plusieurs points différents du monde ionien. Toutefois, il est vraisemblable que leur centre principal de fabrication ait été celui même de l'intéressante série des coupes ioniennes à figures noires (coupes des petits maîtres), c'est-à-dire probablement Samos³. Comme ces dernières, les coupes à vernis noir exportées en Occident sont tournées dans une terre brun clair de nuance rouge, assez fine, très légèrement micacée. Le vernis, qui n'est jamais d'un noir uniforme, est cependant brillant et de bonne qualité.

La même technique se retrouve dans d'autres petits vases apparentés aux coupes :

— Huit fragments de bols décorés, l'un de rosettes de points (II. 3. J) : pl. 19, 4⁴, les autres, de larges bandes (I. 1761) : profil, pl. 46, 5 (I. 37. K ; I. 370. I ; I. 1. 252 ; VIII, 28 à 30).

— Fragments de trois assiettes, dont l'une est décorée de bandes (Saint-Jean) : pl. 23, 9, l'autre de filets rouges sur le vernis, à l'intérieure de la vasque (I. 1. 27) : profil, pl. 46, 6 ; le troisième (I. 363. I) est un fond à vernis noir..

— Fragments de trois coupelles à rebord en saillie vers l'extérieur (I. XI. B) : profil, pl. 46, 4 (I. 10. 288 ; I. XIII. C)⁵.

— Fragments de deux aryballes (Major 31 = 3473) : pl. 23, 11 (E. 19)⁶ : premier quart du VI^e siècle (?).

— Fragments de deux petites olpès (I. 1754 ; I. 1. 115).

Un des groupes les plus intéressants de vases ioniens à vernis noir est formé par les fragments de 55 lampes archaïques de types divers : elles sont toutes assez basses, largement ouvertes et pourvues d'un bec dépassant faiblement. Le bord supérieur est en

(1) Sur la distribution des coupes ioniennes, cf. Lambrino, p. 85-86 ; Vallet et Villard, p. 31-33 ; Hanfmann, p. 170-171. En plus des études déjà citées, cf. plus particulièrement pour la Cilicie, la Syrie et la Phénicie : Barnett, p. 116-117 ; Clairmont, *Berytus*, XI, 1955, p. 108 ; Forrer, pl. 33, b.

(2) Cf. par exemple deux coupes ioniennes de Mégara Hyblaea : pl. 43, 1 et 2, et pour Messine, Vallet, pl. VIII, 3.

(3) Cf. Kunze, *MDAI(A)*, LIX, 1934, p. 81-122 ; Hanfmann, p. 173.

(4) Cf. par exemple *Material. i Issledov. po Archeolog. SSSR*, XXV, 1952, p. 232, fig. 2, 1 (de Tlritaka).

(5) Pour la forme, cf. par exemple Vallet et Villard, pl. V, 24 ; *NSA*, 1954, p. 112, fig. 36, 6.

(6) Cf. Price, p. 5. Comparer Boehlau, pl. VI, 9 ; Albizzati, *Vasi del Vaticano*, n° 107, pl. 8 ; *Clara Rhodos*, IV, 1, 1931, p. 322, fig. 359.

général décoré de bandes ou de filets, ou bien entièrement vernis. Assez rarement, c'est le bec seul qui est couvert de vernis noir. Malgré ces traits communs, on peut distinguer quatre variétés différentes :

— Bord plat, en pente vers l'intérieur; tubulure centrale : dix exemplaires (notamment : I. 1. 316) : pl. 24, 4 et pl. 46, 7 (profil), (I. 1. 317) : pl. 24, 2, (I. 1. 318) : pl. 24, 1 et pl. 46, 8 (profil), (Tourette 7310) : pl. 24, 5.

— Variante du même type, avec le bord plat concave : cinq exemplaires (dont : Vasseur, VIII, 10; I. 1. 321) : profil, pl. 47, 5, (I. 1. 324) : pl. 24, 3¹.

— Bord plat, légèrement convexe, dépassant vers l'extérieur; ombilic central : cinq exemplaires (par exemple : I. 1. 310) : pl. 24, 8 et pl. 47, 3 (profil), (I. 1. 312) : pl. 47, 4 (profil)².

— Bord convexe recourbé vers l'intérieur; ombilic central : dix huit exemplaires (notamment : I. 1. 296) : pl. 24, 7 et profil, pl. 47, 2, (I. 1. 297) : pl. 24, 6 et pl. 47, 1 (profil), (I. 2. 5) : pl. 24, 9 et pl. 47, 6 (profil)³.

Dix-sept fragments enfin appartiennent à des types qui ne peuvent être identifiés.

L'existence de ces lampes ioniennes n'a pas souvent été signalée et il est possible qu'elles aient parfois été confondues avec les lampes attiques de types analogues : elles ne sont en effet mentionnées qu'à Samos⁴. Il faut, en tout cas, les dater du courant du VI^e siècle, mais il n'est pas possible de préciser davantage⁵. Il est cependant vraisemblable de supposer qu'elles ont été importées à Marseille vers la même époque que la plupart des coupes ioniennes à vernis noir, c'est-à-dire surtout vers le second quart et le milieu du VI^e siècle.

2° Céramique à peinture brun rouge.

Grands et petits vases sont tous d'une facture beaucoup plus grossière. Du point de vue de la technique, cette céramique se divise en trois grandes catégories : les vases à engobe, les vases sans engobe et les vases décorés à la brosse.

(1) Les deux premières variétés forment le type III de Broneer, *Corinth*, IV, 2, 1930, p. 38-39. Pour le premier type, cf. Broneer, *op. cit.*, fig. 14, nos 14 et 15; pour le second type, cf. *ibid.*, n° 16; pour cette variante, cf. aussi, par exemple, Vallet et Villard, pl. V, 18.

(2) Les lampes de cette forme correspondent en majeure partie au type II de Broneer, *Corinth*, IV, 2, p. 35-38, qui comporte aussi d'autres variétés : cf. Broneer, *op. cit.*, fig. 14, nos 12 et 13, pl. I, 45 et 47.

(3) C'est le début du type IV de Broneer, *Corinth*, IV, 2, p. 39-41 : cf. fig. 14, nos 17 et 18.

(4) Technau, p. 53.

(5) Les types II et III et le début du type IV sont placés par Broneer au VI^e siècle (*Corinth*, IV, 2, p. 37-41). Une confirmation de cette date est fournie par le fait qu'une part importante de ces fragments de lampes provient du dépotoir de la rue Négrel (secteur I) dont les 90% de la céramique datable se placent au VI^e siècle. Ce dépotoir se présentait sous l'aspect d'un grand fossé, rempli d'un abondant matériel stratifié (couches numérotées, en partant du haut, de A à K). Malheureusement, cette stratigraphie n'a été que très partiellement relevée et quelques mélanges se sont produits, dus à un défaut de surveillance. Pourtant, il ne paraît pas que cette stratigraphie ait pu apporter des précisions chronologiques intéressantes sur la céramique ionienne, car elle semble s'être constituée postérieurement à l'époque archaïque, sans doute durant la période classique (fossé comblé progressivement au moyen de terres apportées du voisinage ?). On remarque en effet quelques fragments attiques du V^e siècle jusque dans les couches les plus profondes (en J par exemple), et de nombreux fragments caractéristiques, comme les coupes attiques à vernis noir de la fin du VI^e siècle, se retrouvent en égale quantité dans tous les niveaux (cf. *supra*, p. 27, n. 1). Des lampes de même type figurent aussi dans la couche la plus archaïque d'Ampurias (niveau VII), de la première moitié du VI^e siècle : cf. Almagro, p. 90-100, fig. 27, 29 et 38.

Les vases à engobe sont en général façonnés en une argile brun rouge pâle, assez dure, bien épurée, légèrement micacée. L'engobe est blanc jaunâtre solide. La peinture est brune, tirant vers le noir ou vers le rouge, à tons dégradés; elle est assez brillante et solide.

Il faut cependant mettre à part les fragments de deux grandes amphores allongées, en terre brunâtre assez sombre, grossière, dure, recouverte d'un engobe blanchâtre (Vasseur, IX, 10; I. XII. F.) : pl. 24, 10. Ces amphores étaient probablement décorées de S couchés sur l'épaule¹.

Presque tout le reste des vases ioniens à engobe ressortit de la technique que nous avons définie; il s'agit uniquement de vases de moyennes et de petites dimensions.

Vases moyens :

— Cratères : quatre fragments dont le rebord plat est décoré de groupes de traits (I. 1. 75) : profil, pl. 47, 8, ou d'une ligne brisée (I. XII. B), ou laissé nu (VIII. 69; I. XI. B) : profil, pl. 47, 9; un fragment au rebord arrondi (Vasseur, IX, 1); trois grands fragments avec la vasque de forme arrondie et les anses horizontales (I. 10) : profil, pl. 47, 7, (I. 10. A) : profil, pl. 50, 3, (I. XII. B)².

— Petites amphores : cinq fragments de cols cylindriques à embouchures moulurées (par exemple I. 129. J) : pl. 30, 8 et pl. 53, 2 (profil); un fragment d'épaule, décoré de feuilles (I. XII. B); huit fragments de bases, à pied très court³; une anse plate (Vasseur, IX, 9).

— Anses bifides d'amphores ou d'œnochoés : cinq exemplaires⁴.

— Œnochoé : une anse ronde (Vasseur, VI, 7).

— Un fragment décoré d'une bande ondulée entre deux filets gravés (I. 1741) : pl. 30, 11.

Petits vases :

— Coupes de forme B 2 : huit exemplaires (notamment Vasseur, VIII, 11 et 12; I. 1. 259) : pl. 48, 9 (profil). Second quart du VI^e siècle.

— Bols : 18 fragments. L'intérieur, lorsqu'il est peint, est généralement décoré de filets rouges. Au centre, un médaillon recouvert d'engobe est parfois réservé et orné d'une étoile à branches aiguës (I. 545. H) : pl. 49, 2, (Saint-Jean 10472) : pl. 49, 3⁵, (Major) : pl. 49, 4, (I. 1. 153) : pl. 49, 5⁶. L'extérieur, souvent sans engobe, est décoré de rosettes de points (Vasseur, VI, 17)⁷, (I. 159. J) : pl. 32, 9, de traits verticaux près des anses (I. XI. D) : pl. 25, 5 et, dans un cas, d'une frise de feuilles allongées (I. 160 et 162. J) : pl. 32, 12 et 13; un exemplaire comporte des arêtes à la base (I. 5. 105)⁸.

(1) Sur ce type d'amphore, cf. notamment Lambrino, p. 100-106 : comparer en particulier les fragments fig. 67 et 69, p. 104-105, et ceux d'*Histria*, fig. 158-159, p. 367. Ces amphores peuvent remonter jusqu'à la seconde moitié du VII^e siècle.

(2) Les cratères sont relativement rares dans la céramique ionienne à bandes; cf. cependant Technau, p. 32, fig. 24, 4; Robinson, *Olynthus*, V, 1933, pl. 26 (P. 33) et 34 (P. 56 A); Hanfmann, p. 182, fig. 27-28.

(3) Cf. Boehlau, pl. VI, 4.

(4) Pour le type, cf. *infra*, p. 60 et pl. 31, 4 et 5.

(5) Le fragment est signalé par Jacobsthal et Neuffer, p. 15, n. 1, qui le compare à tort avec des fragments d'un type différent (fonds de plats) de Saint-Marcel et de Phocée (*ibid.*, fig. 7 b à d).

(6) Cf. *Histria*, p. 384, fig. 207 et p. 386, fig. 208 et, dans une moindre mesure (branches des étoiles réservées), Robertson, *JHS*, LX, 1940, p. 14, fig. 8 k, et Lambrino, p. 74, fig. 40 d.

(7) Ce fragment est classé par Jacobsthal et Neuffer, p. 8, dans la céramique rhodienne.

(8) De nombreux exemples de ces bols à rosettes de points se rencontrent sur tous les sites

— Lékaniide (sans couvercle) : un fragment, décoré d'une bande ondulée sur la vasque (I. 10. 124) : pl. 25, 4 et pl. 48, 3 (profil)¹.

— Lékaniis (avec encastrement pour le couvercle) : un fragment, décoré d'une bande ondulée sur la vasque (I. XI. C) : pl. 25, 7 et pl. 48, 2 (profil)².

— Aryballe : moitié supérieure, sans le col, décorée de zones de points séparées par des bandes (Vasseur, VI, 10)³.

— Plat profond à rebord : un fragment, décoré de cercles (Vasseur, IX, 4)⁴.

— Plat à rebord : un fragment décoré de languettes rayonnantes, entourées de cercles (I. 2. 9) : pl. 25, 10 et pl. 49, 1 (profil)⁵.

— Assiettes : dix exemplaires (Vasseur, IX, 5 ; I. 1. 278) : pl. 34, 13⁶.

Les fragments de sept autres assiettes, de forme très plate, à rebord à peine relevé percé de deux trous de suspension, présentent une technique particulière : la terre est très pâle, comme celle des fragments orientalisants que nous avons eu l'occasion de signaler⁷ ; l'engobe est blanc, très lisse. Ces assiettes sont décorées, à l'intérieur, d'une alternance de filets noirs et rouges (notamment I. 1829) : pl. 25, 12, (I. 10. 639) : pl. 25, 13, (Major) : pl. 25, 14, (I. 366. I) : pl. 34, 14.

Mentionnons enfin deux fragments appartenant peut-être à un même vase (une cœnochoé ?), d'une technique particulière : la décoration est en effet peinte en blanc (ligne ondulée sur le col), ou incisée (file de serpents) sur la peinture brun noir (Vasseur, IX, 11 et 12)⁸.

Les vases peints sans engobe offrent, à peu de choses près, le même éventail de formes. L'argile est plus claire, brun jaune, dure, assez fine, légèrement micacée. La peinture est rougeâtre, parfois brillante, souvent de ton plus uni que sur les vases à engobe.

Grands vases :

— Amphores : deux fragments, décorés de bandes entrecroisées (Vasseur, IX, 8 ; I. 4. 62) : pl. 25, 9.

Vases moyens :

— Cratères : trois fragments à rebord plat. L'un d'eux (Jacobsthal et Neuffer,

où fut importé du matériel ionien : cf. Dragendorff, *Thera*, II, 1903, p. 64, fig. 222 et p. 196, fig. 338 ; Orsi, *MAAL*, XVII, 1906, col. 603, fig. 414 ; Kinch, pl. 21, 6 ; 25, 3 et 6 ; 43, 25 ; Price, *JHS*, 1924, p. 190, fig. 10 ; Miltner, *ÖJh*, XXVII, 1932, col. 185, fig. 92, 4 ; *CVA*, Oxford, 2, II D, pl. 17, 9 et 11 ; Lambrino, p. 46-52, fig. 14-18 ; Barnett, pl. 78, 13 ; Forrer, pl. 33, 45 ; Boehlau et Shefold, pl. 50, 13 et 52, 21-22 ; Weinberg, *Corinth*, VII, 1, 1943, p. 71, pl. 37, n° 307 ; Brock, *ABSA*, XLIV, 1949, pl. 15, 21 ; *Histria*, p. 387, fig. 213-218 ; Ure, *CVA*, Reading, pl. 21, 1-2.

(1) Comparer Technau, fig. 26, 3 et 27, 1 ; Boehlau et Schefold, pl. 49, 12 et 21-23.

(2) Comparer Lambrino, p. 199, n° 23, fig. 156 et 159, 26.

(3) Jacobsthal et Neuffer, p. 6, classent ce fragment parmi les coupes profondes de style corinthien ancien. Mais la technique est ionienne, il n'y a pas de vernis à l'intérieur et l'arrachement du goulot est très visible. Il est de fait, cependant, que les aryballes de ce type semblent rares dans la céramique ionienne commune (cf. pourtant Price, p. 6).

(4) Cf. par exemple Lambrino, p. 181, fig. 135.

(5) C'est une dérivation des petits plats rhodiens de type courant (cf. *supra*, p. 39 et n. 3). Comparer le plat du Louvre, provenant d'Eléonte (El. 95) : pl. 43, 5.

(6) Comparer Lambrino, p. 200 et fig. 159, 1 à 3.

(7) Cf. *supra*, p. 40-41.

(8) Sur cette technique, assez rare en Ionie, cf. Lambrino, p. 172-173, fig. 122-125 : un fragment d'amphore d'Histria (*ibid.*, fig. 122) associe la décoration en peinture blanche et l'incision. Elle se rencontre aussi dans les styles argivo-corinthiens et elle est relativement fréquente dans la céramique grecque locale de Sicile orientale (cf. Vallet et Villard, p. 10, d et pl. I, A, 1, 4 et 8).

fig. 8, d) est décoré de rosettes de points séparées par des groupes de traits verticaux ; un fragment à rebord arrondi (Vasseur, IX, 6) ; un fragment d'embouchure cylindrique, décorée d'une bande ondulée (XXI. A) : pl. 24, 13 ; un fragment avec la vasque et une anse horizontale (I. XII. B) : profil, pl. 52, 2.

— Dinos : un fragment d'embouchure (I. 3. 14) : profil, pl. 47, 11.

— Petites amphores : un fragment d'embouchure (I. 1. 102) : profil, pl. 47, 10 ; un fragment d'épaule ornée de feuilles allongées verticales (Vasseur, VIII, 6)¹ ; une anse plate (I. 2. 23).

— Œnochoés : quatre fragments d'épaules ; trois d'entre eux sont décorés de feuilles allongées verticales (Vasseur, VIII, 7 = 10474) : pl. 24, 12², (IX. 4. 7 c) : pl. 24, 11, (Saint-Jean : Jacobsthal et Neuffer, fig. 8, c)³, le dernier, d'une bande ondulée (Vasseur, VIII, 8) ; une anse plate (I. 2. 23) et une anse ronde (I. 10. 598).

— Olpès : cinq exemplaires (dont Vasseur IX, 2 et 3)⁴.

Petits vases :

— Coupe, de forme B 2 : un fragment (I. 6. 21) : second quart du vi^e siècle.

— Coupe à bandes : un fragment (I. 1. 140) : pl. 48, 7 et 8 : milieu du vi^e siècle.

— Calices : deux fragments (I. 10. 326 ; I. 4. 145) : pl. 25, 8.

— Lékanides (sans couvercle) : deux exemplaires (I. 5. 8 ; I. 6. 139).

— Lékanis (avec encastrement pour le couvercle) (IX. 4. 9. c) : pl. 25, 6 ; le fragment est décoré, à l'extérieur, d'une bande ondulée.

— Couvercles : trois fragments, dont un décoré, à l'extérieur, d'une zone de rosaces de points séparées par des groupes de traits verticaux (I. 10. 19) : pl. 25, 1, et un bouton orné d'une rosace en étoile (I. 5. 88) : pl. 25, 2.

— Cothon : un exemplaire, qui s'inspire des cothons corinthiens de style récent (I. 815. D) : pl. 25, 3 et pl. 48, 1 (profil) : milieu du vi^e siècle.

— Grands plats profonds à anses de panier : trois fragments (Vasseur, VII, 4 ; Major ; I. XIII. C)⁵.

— Plats profonds sans rebord : neuf exemplaires (dont I. XII. B) : profil, pl. 54, 7⁶.

— Assiette à rebord convexe : un fragment, décoré d'ornements triangulaires sur le rebord (I. 1. 152) : pl. 48, 4 et 5⁷.

— Assiettes ordinaires : neuf exemplaires (dont Vasseur, VII, 7).

— Ecuelle : un fond, décoré de cercles (I. 1879) : pl. 25, 11⁸.

Mentionnons enfin six fragments de grandes jattes dont le rebord forme bourrelet

(1) La même décoration se retrouve sur un petit cratère d'Olynthe (Robinson, *Olynthus*, V, pl. 26). Cf. aussi *infra*, n. 3.

(2) Ce fragment est classé, sans raisons valables, par Rumpf (*JDAI*, 1933, p. 72, c, n° 13) et par Schiering, p. 119, n. 161, dans la céramique rhodienne orientalisante (groupe des petites œnochoés du style de Camiros récent).

(3) Comparer Boehlau et Schefold, pl. 54, 13 et Jannoray, pl. XLV, 1.

(4) Sur ces olpès, voir surtout Lambrino, p. 164-167, fig. 116-117, avec la liste des lieux de trouvaille p. 166 ; cf. notamment Dragendorff, *Thera*, II, p. 21, fig. 30 ; Kinch, pl. 26, 14 ; Technau, p. 31, fig. 23, 3 ; Blinkenberg, *Lindos*, I, 1931, n° 2565, pl. 123 ; *Histria*, p. 380-381, fig. 189 à 194.

(5) Cette forme se retrouve dans la céramique de Chios (avec des appliques en relief : cf. par exemple Lane, *Greek Pottery*, pl. 17 B) et dans la céramique en bucchero gris de Lesbos (Lamb, *JHS*, LII, 1932, p. 4, fig. 3, 8).

(6) Comparer Lambrino, fig. 159, 9.

(7) Comparer Boehlau et Schefold, p. 153, fig. 64.

(8) Comparer Lambrino, p. 180, fig. 133-134.

vers l'extérieur (par exemple I. 6. 184) : profil, pl. 51, 2¹ : elles sont en terre brun rouge assez grossière, comme les fragments sans décor que nous aurons l'occasion de signaler².

Céramique décorée à la brosse.

Ce groupe, numériquement assez important, dont les fragments représentent 180 vases environ, comporte presque uniquement des amphores. La terre est brun rougâtre ou rosée, légèrement granuleuse, contenant de petits grains de dégraissage, faiblement micacée. La peinture, résistante et assez brillante, est brun noir, passant au brun rouge ; elle a été rapidement brossée et forme des bandes sombres délimitant de larges zones plus claires où la peinture ne se compose que d'une succession de traits délayés.

Ces amphores, dépourvues de pied, se terminent par un fond très étroit, constitué par une sorte d'anneau, creux au centre. Le col est cylindrique, avec des anses plates attachées en son milieu ; l'embouchure est formée d'un épais bourrelet dont la base est à angle droit avec le col. Parfois, il rejoint le col par une courbe plus harmonieuse ; en ce cas, il est complété, en dessous, par un petit bourrelet en anneau. Le col est réservé et ne porte aucun ornement.

Ces vases s'apparentent étroitement à un groupe d'amphores attiques aux caractéristiques voisines, également décorées à la brosse et dont les plus récentes, qui datent du VI^e siècle³, dérivent d'un type d'amphores du VII^e siècle (dites « SOS ») qui ont, sur le col, un ornement formé de deux groupes de lignes brisées verticales encadrant deux cercles concentriques et, à toute époque, un pied assez étroit, mais nettement marqué. La technique est celle de la céramique attique du VII^e et du début du VI^e siècle : terre jaune fine, légèrement rosée, peinture brillante⁴. De ces amphores attiques, deux fragments seulement ont été recueillis à Marseille (I. 1. 46 et 47) : pl. 26, 12 et pl. 28, 5 ; tout le reste des amphores à la brosse semble de fabrication ionienne.

Il est étrange que des fragments de ces grosses amphores ioniennes n'aient été jusqu'à présent signalés qu'à Histria⁵, et en assez petite quantité. Cette lacune s'explique sans doute par le fait que leur centre de production n'a pas dû être encore suffisamment exploré, et peut-être aussi parce que, sur d'autres sites, des fragments ioniens ont été confondus avec des fragments d'amphores attiques. On peut sans doute éliminer comme lieu d'origine des amphores ioniennes à la brosse les grands centres viticoles,

(1) Comparer Lambrino, p. 204, n° 46 et fig. 159, 22.

(2) Cf. *infra*, p. 51.

(3) Cf. Young, *AJA*, XLVI, 1942, p. 51 et *Hesperia*, VII, 1938, p. 184, n° 32, fig. 21 et 378, n° 9, fig. 14.

(4) Sur ces amphores « SOS », cf. essentiellement E. Hall Dohan, *Italic Tomb-Groups in the University Museum*, Philadelphia, 1942, p. 97-98 et 101, pl. LI, 1 et 2. L'origine attique a été indirectement confirmée par Mme Guarducci, *ArchClass*, IV, 2, 1952, p. 241-244, qui a démontré le caractère attique des inscriptions gravées sur certaines de ces amphores trouvées à Caeré.

(5) *Histria*, p. 376-377, fig. 182, 183 et 185 : noter en particulier le col d'amphore de la fig. 185, sans décor et d'un profil identique à certains fragments de Marseille (comparer pl. 27, 1 et pl. 50, 2). En revanche, les fragments publiés par Mme Lambrino, p. 132-141, fig. 92-94, appartiennent à une amphore attique (cf. en particulier la fig. 94, p. 133). Nous avons cru cependant pouvoir retenir le terme d'amphores « à la brosse » proposé par elle. Ajoutons cependant qu'une amphore fragmentaire, semblable à celles de Marseille, a été récemment découverte en Sicile par l'expédition de l'Université de Princeton, sur le site d'Aidone (Serra Orlando).

comme Rhodes, Samos, Chios ou Thasos, dont les amphores sont connues ; le choix se limite alors à l'une des cités de l'Ionie continentale, qui ne peut être ni Clazomènes, ni Smyrne, ni Ephèse. L'hypothèse milésienne, avancée par Mme Lambrino¹, semble bien ambitieuse pour une série aussi faiblement diffusée. Faut-il penser à une production de Phocée ? Les éléments de décision font encore complètement défaut².

— Amphores : fragments caractéristiques du col (I. 16. K) : pl. 26, 3, (I. 514 + I. 600. H) : pl. 27, 1 et pl. 50, 2 (profil), (I. 559. H) : pl. 26, 2, (I. 887. C) : pl. 26, 4, (I. 1. 39) : pl. 26, 1 et pl. 50, 1 (profil) ; de la panse (I. 332. I) : pl. 28, 1, (I. 333. I) : pl. 28, 4, (I. 516. H) : pl. 27, 4, (I. 1217. B) : pl. 26, 13, (I. 1. 42) : pl. 27, 6, (I. 1. 43) : pl. 27, 5, (I. 1. 44) : pl. 26, 8 et pl. 27, 2, (I. 1. 48) : pl. 26, 7, (I. 1. 53) : pl. 26, 9, (I. 2. 3.) : pl. 28, 3, (I. 4. 19) : pl. 28, 6, (I. 4. 20) : pl. 27, 3, (X. 4. 2) : pl. 26, 6, (10506) : pl. 28, 2 ; du fond (I. 718. E) : pl. 26, 5, (I. 853. D) : profil, pl. 49, 7.

— Hydrie : fragment d'un col (I. XI. B) : profil, pl. 50, 4.

— Cœnochoé : fragment avec une anse (I. 10. 315) : pl. 24, 14.

— Une anse bifide (I. 1731) : pl. 26, 10.

— Un fragment de plat profond (I. 1730) : pl. 26, 11 et pl. 49, 6 (profil).

D. — Céramique sans décor

Ici encore, il s'agit essentiellement de grandes amphores, au nombre de 90 environ, de forme très comparable aux amphores à la brosse. L'embouchure est formée par l'extrémité du col, repliée vers l'extérieur, et constitue un bourrelet qui s'étire vers le bas et vient s'appliquer sur le col en laissant, à l'intérieur, un vide caractéristique de ce type d'amphore ; ce rebord est complété, en dessous, par un second bourrelet, de plus petites dimensions (I. J. 110 et I. 1. 358) : profils, pl. 51, 3 et 4³. L'argile est souvent brun jaune, légèrement rosée, tendre et assez fine, et contient de nombreux éléments minéraux de petite taille et de fines paillettes de mica ; plus rarement, elle est brun rougeâtre, assez grossière, et moins chargée de mica.

Ce type d'amphore sans décor n'a encore guère été signalé sur les sites ioniens⁴ ; il est en revanche fréquent en Sicile orientale et dans la zone du Détroit de Messine⁵. Sans doute faut-il supposer que, comme les amphores à la brosse, il est originaire d'une des cités de l'Ionie continentale.

Huit fragments appartiennent à des amphores d'un tout autre type : elles sont dépourvues de col, et leur embouchure est formée d'un simple rebord triangulaire, plat sur le dessus (par exemple I. 834. D) : profil, pl. 50, 6 ; elles reproduisent, semble-t-il, le type de l'amphore phénicienne, de forme ovale, à petites anses latérales. Ces amphores

(1) Lambrino, p. 138-139.

(2) Les fouilles récentes de Phocée n'ont encore été que sommairement signalées, sans aucune illustration : cf. Akurgal, *Anatolia*, I, 1956, p. 3-11.

(3) Cf. aussi Benoît 1, p. 41, fig. 15, 1, 2, 3 et 5 (I.235-236 et 238-239.J).

(4) Cf. cependant Lambrino, p. 175-177, fig. 127 et, pour Chypre, Gjerstad, *Swedish Cyprus Expedition*, II, 1932, p. 416, n° 17, pl. 79, 2 et 132, 15 ; pour Théra, Dragendorff, *Thera*, II, p. 62, fig. 215 et p. 227-228, fig. 425 a ; pour Rhodes, Jacopi, *Clara Rhodos*, III, 1929, pl. IV (T. 94, 97, CIV et 137).

(5) Notamment à Mégara Hyblaea (Vallet et Villard, *MEFR*, 1954, p. 26 ; Gentill, *NSA*, 1954, p. 98, fig. 21, 1), à Messine (Vallet, *NSA*, 1954, p. 51-53) et à Lipari.

ont été imitées à Rhodes¹ et importées en Occident². La technique des fragments de Marseille (terre rougeâtre sombre, assez dure, plus ou moins micacée, parfois recouverte d'un engobe blanc) confirmerait peut-être leur origine rhodienne.

Mentionnons enfin quelques fragments appartenant à des vases de plus petites dimensions : ils sont de même technique que la majeure partie des grandes amphores, sauf dix fragments de grandes jattes (du type de celle dont le profil figure pl. 51, 2), en terre brun rouge assez grossière :

- Cratères : deux fragments de rebord.
- Dinos : un fragment de rebord (I. 1. 461) : profil, pl. 50, 5.
- Anse ronde horizontale (I. 1465. B).
- Deux fonds de petites amphores (I. 1534 et 1535. B).
- Col de petit vase (I. 10. 627).
- Anse bifide (I. 10. 212).
- Fragment d'une lampe à rebord étroit, creusé d'une rainure (10208 : il provient de Marseilleveyre) : profil, pl. 51, 1, d'un type qui se place aux environs de 600³.

E. — Bucchero gris

Deux classes de petits vases sont à distinguer dans la céramique de bucchero originaire de la Grèce de l'Est :

1° Le bucchero « ionien », en argile brun rougeâtre assez granuleuse, plus ou moins sombre, à surface souvent noirâtre, généralement brillante ; il ne comporte pas de décoration gravée mais, quelquefois, des têtes féminines en relief. Les formes sont assez lourdes : grands alabastres, aryballes, coupes massives à pied haut, plats, canthares. Son centre principal de diffusion semble être Rhodes, où cette céramique est particulièrement abondante : la répartition des exportations coïncide d'ailleurs avec celle du commerce rhodien d'époque archaïque ; il faut noter en outre leur large diffusion en Sicile⁴.

2° Le bucchero « éolien », en terre grise plus ou moins sombre, allant du gris perle au gris noir, très fine, souvent assez dure, contenant de petites paillettes isolées de mica ; la surface, parfois un peu plus sombre que l'intérieur de la pâte — sans qu'on puisse reconnaître la présence d'un enduit surajouté⁵ —, est bien polie, souvent luisante, mais n'est jamais vraiment brillante. La décoration se compose uniquement d'une série de lignes ondulées, des « ondes », gravées au moyen d'un peigne à plusieurs

(1) Jacopi, *Clara Rhodos*, IV, 1, 1931, p. 366, fig. 412 et pl. VIII (T. CCXI, 117 et 121).

(2) Cf. pour Milazzo : Bernabò Brea, *Ampurias*, XV-XVI, 1954, pl. XX, B 1 ; pour Mégara Hyblaea : Gentili, *NSA*, 1955, p. 97, fig. 21, 3. Ces mêmes amphores se trouvent à Ampurias : cf. Almagro, *Iº Congreso Arqueológico del Marruecos Español*, Tetuan, 1953, p. 289-295, fig. 1, a et Almagro, *Necropolis*, I, p. 398-399.

(3) Sur ce type de lampe, cf. Vallet et Villard, p. 14 et pl. III, C.

(4) Sur le bucchero « ionien », cf. notamment Blinkenberg, *Lindos*, I, 1931, col. 275-278.

(5) Cet aspect de la surface rend parfois délicate la distinction entre les fragments importés et ceux de fabrication locale massaliote, où un véritable enduit noirâtre est de règle (cf. *infra*, p. 59). Sur ces différences de technique, voir les justes remarques d'Hélène, p. 366, n. 2 (toutefois la troisième catégorie, qu'il distingue, n'est en fait qu'une variante de la première), d'Almagro, p. 113-115, et de Jannoray, p. 59. Pourtant l'imitation locale est souvent sensible au simple coup d'œil : cf. par exemple le fragment d'imitation massaliote reproduit pl. 29, 7, par comparaison avec les fragments authentiquement éoliens qui l'entourent.

dents¹. Les formes varient selon les sites : dans des centres comme Lesbos, où presque toute la céramique est en bucchero gris, on trouve naturellement toutes les variétés de formes d'usage courant ; il en est de même sur les sites éoliens du Continent, comme Larisa par exemple, où la céramique grise tient une place assez importante. Ailleurs, on rencontre surtout de petits vases à boire, et notamment des bols sans anses, aux profils variés : ce sont eux qui forment l'essentiel du bucchero gris de Marseille.

La plupart de ces vases « éoliens » offrent des profils anguleux caractéristiques, des formes carénées, soulignées de bourrelets en forte saillie, qui trahissent l'influence de traditions étrangères à l'esprit grec². Leur lieu de production est à localiser dans l'angle nord-ouest de l'Asie Mineure, au nord de l'Ionie, et dans les îles avoisinantes, c'est-à-dire dans les centres principaux de la colonisation éolienne. En dehors de ce secteur, on ne les rencontre en quantité notable qu'à Marseille et dans la zone principale du commerce phocéo-massaliote (midi de la France et nord-est de l'Espagne)³ ; il est donc évident que — comme Jacobsthal et Neuffer ont eu le mérite de le démontrer⁴ — cette céramique « éolienne » a été importée à Marseille par les Phocéens et qu'elle est sans doute originaire de Phocée, cité qui fut peut-être éolienne avant d'être annexée à l'Ionie⁵ et qui, de toute façon, était sur la bordure du domaine éolien.

Quant à la date de ces importations éoliennes à Marseille, elle ne pourrait être déterminée que par comparaison avec le reste des importations originaires de la Grèce de l'Est et par référence à des constatations de caractère historique sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir. Rien en effet, dans l'état actuel de nos connaissances, ne permet d'établir, dans l'absolu, une chronologie satisfaisante du matériel éolien d'époque archaïque⁶.

1° *Bucchero « ionien ».*

— Canthares : cinq fragments, trois de vasque (Vasseur, XIII, 19 ; XII. B. C.), et deux pieds (Major 5 et 30 : Jacobsthal et Neuffer, p. 16 et 43)⁷.

— Fragment d'un plat à deux anses, à lèvre striée (Vasseur, XVI, 1).

(1) Souvent sept dents ; au minimum trois, au maximum neuf.

(2) Sur le bucchero « éolien », cf. surtout Lamb, *ABSA*, XXXII, 1931-1932, p. 41-67 et *JHS*, 1932, p. 1-12 ; Mustilli, *ASA*, XV-XVI, 1932-1933 (1942), p. 173-191.

(3) Sur cette diffusion, cf. Jacobsthal et Neuffer, p. 17-29 et Benoît 2, p. 6 et 21-25.

(4) Jacobsthal et Neuffer, p. 16 à 31.

(5) Il en fut ainsi pour Smyrne (cf. Her., I, 149), située au sud de Phocée. Akurgal, *Anatolia*, I, 1956, p. 9-11, attribue à cette première installation éolienne la céramique éolienne grise recueillie dans les récentes fouilles de Phocée ; mais il est évident qu'à l'époque de la fondation de Marseille Phocée fait déjà depuis longtemps partie du *Panionion* : cf. cependant Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente*, 1947, p. 276-279, selon qui Phocée était encore, au VII^e siècle, au moins en partie éolienne.

(6) Tout au plus peut-on signaler que deux tombes syracusaines des environs de 600 contenaient des plats en bucchero gris, dont l'un (reproduit par Jacobsthal et Neuffer, fig. 29) est décoré d'ondes : cf. Orsi, *NSA*, 1925, p. 180, fig. 3-4 ; Cultrera, *NSA*, 1943, p. 75-78, fig. 35. Mais la céramique éolienne débute bien avant 600 et continue certainement longtemps après. Quant au bucchero ionien, il est surtout représenté à Rhodes et en Sicile, dans des tombes de la seconde moitié du VII^e siècle et de la première moitié du VI^e siècle. Les canthares, qui sont les correspondants des canthares de bucchero étrusque, devraient se placer, comme ces derniers, vers le début du VI^e siècle (sur les canthares étrusques, cf. *supra*, p. 17-18).

(7) Cf. pour Rhodes, *Clara Rhodos*, III, 1929, p. 24, fig. 6 ; pour la Sicile, Courbin, *BCH*, LXXVII, 1953, p. 343, n. 5 ; Vallet et Villard, *MEFR*, 1954, p. 21.

2° *Bucchero « éolien ».*

— Petites amphores : deux fragments de cols, décorés d'ondes (I. 6. 30) : pl. 29, 1, (I. 2. 18) : pl. 51, 9, et trois fragments du bas (I. 1. 35) : profil, pl. 51, 10, (I. 6. 198 ; I. XII. F)¹.

— Rebord d'un petit cratère, orné de stries (XII.B. C) : profil, pl. 51, 8.

— Goulot évasé de petit vase (I. 647. H).

— Bols carénés à lèvre concave : quinze fragments². Le plus grand nombre sont décorés d'ondes multiples, surmontées de stries horizontales (par exemple I. 645. H) : pl. 29, 2, (I. 780 bis. E) : pl. 29, 3, (I. 1. 33) : pl. 29, 5 et pl. 51, 7 (profil) ; sur d'autres bols, les ondes, moins nombreuses, ne sont pas bordées de stries : pl. 29, 8 à 12 ; un fragment ne porte aucun décor sur la lèvre (Tourette 7329) : pl. 29, 13.

— Bol caréné à lèvre légèrement convexe : un fragment : pl. 29, 14.

— Bols convexes, dont la vasque forme une courbe continue³ : six fragments, tous décorés d'ondes (notamment I. 285. J) : pl. 29, 6, (I. 780. E) : pl. 29, 4 et pl. 51, 6 (profil), (I. 1. 37) : profil, pl. 51, 5, (Major : Jacobsthal et Neuffer, fig. 20, b, 1 et 3).

— Deux pieds de coupes (I. 286. J ; I. 646. H).

— Deux fragments de coupelles, avec un bourrelet saillant au milieu de la vasque (Tourette 7329) : pl. 29, 15 et 16.

— Un fragment d'assiette (I. 782. E).

— 18 fragments sans décor, appartenant pour la plupart à des bols.

F. — Terres cuites et vases plastiques

Nous mentionnerons ici, pour être complet, trois terres cuites et deux vases plastiques, originaires de la Grèce de l'Est. La rareté des pièces de ce genre, qui sont normalement abondantes dans les dépôts votifs et dans les tombes, s'accorde bien avec le caractère utilitaire de la céramique que nous étudions, qui provient uniquement, rappelons le, des zones d'habitation.

— Une terre cuite rhodienne : femme assise, coiffée d'un polos, serrant une colombe sur sa poitrine (Aphrodite ?) (XII. E. 20)⁴. Milieu du VI^e siècle⁵.

— Bas d'une statuette analogue (I. 5. 64. b) : pl. 42, 5.

— Tête d'un vase plastique samien en forme de corè (Vasseur, XI, 2-4)⁶ : milieu ou troisième quart du VI^e siècle.

— Vase plastique en forme de tête de Gorgone (I. 4. 1) : pl. 41, 1 et 3 et pl. 42, 2. Terre brun pâle, légèrement micacée, sans peinture.

— Applique en forme de tête de silène, munie par derrière d'un crochet de fixation (I. 10. 68) : pl. 41, 2 et 4. Terre brun rouge dure, engobe jaune pâle, peinture rouge.

(1) Cf. Lamb, *ABSA*, XXXII, 1931-1932, p. 53-54, pl. 20, 2 à 5, qui considère ces amphores, de forme assez ouverte, comme des variétés de « canthares ».

(2) Pour le type, cf. Lamb, *JHS*, 1932, fig. 2, 9 ; Boehlau et Schefold, fig. 39 a et pl. 47, 10.

(3) Cf. Lamb, *JHS*, 1932, fig. 2, 19.

(4) Benoît, *AJA*, LIII, 1949, p. 239, pl. XXXII, A.

(5) Cf. Blinkenberg, *Lindos*, I, 1931, pl. 96-97.

(6) Jacobsthal et Neuffer, p. 8, la considèrent comme rhodienne.

Ces deux dernières pièces sont stylistiquement assez voisines. Le vase en forme de tête de Gorgone se différencie des autres vases plastiques ioniens, qui sont peints en vernis brun noir (vases en forme de protome féminin, tête de guerrier casqué, etc.) ; la technique de l'applique rappelle celle des vases ioniens à engobe. Peut-être sont-ils originaires tous deux d'un centre indéterminé d'Asie Mineure. Ils semblent dater du milieu ou du troisième quart du VI^e siècle.

G. — Les importations de la Grèce de l'Est : leur signification

Le problème essentiel posé par chacune des catégories de céramiques de la Grèce de l'Est que nous venons d'étudier est celui de l'origine. La localisation précise des ateliers est presque toujours impossible : en fait, seul le lieu de fabrication de quelques fragments rhodiens ou du style de Chios est à peu près sûrement connu. Cependant, à l'intérieur du vaste groupe des céramiques « ioniennes », des aires géographiques plus limitées peuvent être assez clairement distinguées : de Samos — ou des régions avoisinantes — provient la céramique à vernis noir, qui représente le lot le plus important des importations de la Grèce de l'Est¹ ; c'est de la côte anatolienne voisine, et plus précisément des cités de l'Ionie du nord, que semble être originaire une partie de la céramique commune peinte et notamment l'importante série des amphores à la brosse (180 vases environ) ; le nord-ouest de l'Anatolie, enfin, c'est-à-dire en gros la zone de l'Eolide, a produit la majeure partie de la céramique de bucchero.

Le tableau récapitulatif suivant fournira des éléments permettant d'apprécier l'importance relative de ces divers apports :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IMPORTATIONS DE LA GRÈCE DE L'EST

	<u>Origine</u>	<u>Nombre</u>	<u>Totaux</u>
A. — <i>Orientalisant.</i>			
	Chios.....	12	
	Rhodes.....	3	
	Ionie Continentale.....	8	
	Nord-ouest de l'Asie Mineure.....	5	
	Indéterminés.....	4	
			32
B. — <i>Figures noires.</i>			
	Samos (?).....	5	
	Indéterminés.....	2	
			7
C. — <i>Céramique commune à bandes.</i>			
	1° vernis noir :		
	Samos (?).....	425	

(1) 425 pièces sur 959, c'est-à-dire presque 45% du total.

2 ^o peinture brun rouge :		
Nord-ouest de l'Asie Mineure	7	
Phocée (?)	180	
Indéterminés	138	
		<u>750</u>
D. — <i>Céramique sans décor.</i>		
Rhodes (?)	8	
Indéterminés	99	
		<u>107</u>
E. — <i>Bucchero gris.</i>		
Rhodes (?)	6	
Nord-ouest de l'Asie Mineure	52	
		<u>58</u>
F. — <i>Terres cuites.</i>		
Rhodes	2	
Samos	1	
Indéterminés	2	
		<u>5</u>
	Total général :	<u>959</u>

Si l'on regroupe par régions géographiques les fragments dont l'origine peut être déterminée, on aboutit à des conclusions assez claires :

Rhodes	19
Ionie centrale et méridionale....	8
	<u>27</u>
Samos (?)	431
Chios	12
Phocée (?)	180
Nord-ouest de l'Asie Mineure	64
	<u>687</u>

Il apparaît ainsi très vraisemblable que c'est la moitié nord de la Grèce de l'Est qui est la source presque unique des importations de céramique « ionienne » : en effet, 96 % d'entre elles proviennent d'une zone assez limitée qui s'étend de Samos, au sud, jusqu'à l'Eolide, au nord, et dont le centre est approximativement occupé par Phocée. En revanche, les importations de la zone sud de l'Ionie, des Cyclades et de Rhodes sont pratiquement inexistantes : constatation significative, qui montre le rôle essentiel joué par Phocée dans les importations, vers l'extrême Occident du monde grec, des vases originaires de la Grèce de l'Est. Nous sommes donc évidemment ici en face d'un commerce de caractère essentiellement colonial, qui rappelle, pour la même époque, les échanges entre Corinthe et les colonies siciliennes.

On remarquera le rôle très important joué par Samos dans l'ensemble de ces exportations : si l'on en croit les identifications que nous avons proposées, 60% environ de la céramique d'origine déterminable viendrait de la grande île ionienne, et les Samiens auraient été, dans une large mesure, associés à l'activité commerciale et coloniale des Phocéens. Cette céramique est généralement de bonne qualité et il est intéressant de souligner que les coupes ioniennes représentent, à elles seules, presque 37% de la totalité des importations de la Grèce de l'Est. Cependant la céramique à décor figuré, ou même simplement végétal, est très rare (à peu près 4% du total), ce qui confirme le caractère colonial de ces importations, dont la fonction était essentiellement utilitaire.

Ainsi le contraste avec les importations de Grèce propre est très net : aux produits de luxe venus de Corinthe, de Sparte ou d'Athènes s'opposent les grosses amphores ioniennes, qui servent à transporter le vin, et la vaisselle de table de tous les jours. Il semble donc à première vue que deux courants commerciaux de nature différente confluent à Marseille, qui serait en même temps l'étape ou l'aboutissement d'un commerce lointain d'objets de luxe et, en tant que colonie de Phocée, participerait au système normal des échanges entre une cité et sa métropole. Mais une synthèse de cet ordre implique au préalable une comparaison entre la courbe des importations attiques et une courbe du même ordre pour les importations de la Grèce de l'Est, dans la mesure où on peut les dater.

En ne tenant compte que des fragments dont la date est approximativement établie (soit un peu plus de 40% de l'ensemble), nous obtenons, pour les importations de la Grèce de l'Est, le tableau chronologique suivant¹ :

RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE DES IMPORTATIONS
DE LA GRÈCE DE L'EST

Fin du VII ^e siècle.....	2
Vers 600	14
Premier quart du VI ^e siècle	12
580 à 540 environ.....	317
560 à 535 environ.....	48
Troisième quart du VI ^e siècle	4
Dernier quart du VI ^e siècle	2
	<hr/>
Total :	399

Cette répartition chronologique permet de distinguer trois périodes d'importance très inégale dans les importations de céramique « ionienne » :

— de 620 à 580 environ	28
— de 580 à 535 environ	365
— de 540 à 510 environ	6

(1) Les datations assez précises qui figurent dans ce tableau pour les fragments du second quart et du milieu du VI^e siècle s'expliquent par le fait qu'il s'agit surtout de coupes ioniennes à vernis noir dont la chronologie est, nous l'avons vu, assez bien établie : cf. *supra*, p. 37 et 43-44.

Il ressort clairement de ce tableau que la plupart des importations « ioniennes » datables, c'est-à-dire plus de 91 % du total, se situent entre 580 et 535 environ ; puis elles cessent complètement, si l'on excepte quelques fragments d'origine samienne : il est significatif à cet égard que la céramique à figures noires du style de Clazomènes, cité toute proche de Phocée, dont la production débute au troisième quart du VI^e siècle, fasse totalement défaut à Marseille. Or, nous l'avons vu, le maximum des importations attiques se situe dans la seconde moitié du VI^e siècle, après la quasi disparition des importations de la Grèce de l'Est : rappelons en effet que cette période ne groupe pas moins des trois quarts du total des importations attiques, qui s'étalent pourtant sur près de trois siècles.

On peut raisonnablement penser que les conclusions chronologiques valables pour la céramique dont la date semble être assez exactement établie s'appliquent également à l'ensemble de la céramique commune de même origine, mais de date indéterminée. Ainsi, les deux courants d'importations que nous avons signalés ne sont contemporains que pendant un bref laps de temps : jusque vers le milieu du VI^e siècle, ce sont les importations de caractère colonial qui prédominent très largement ; elles disparaissent, en revanche, à partir de 540, alors que le trafic des produits de luxe ne fait que s'accroître après le milieu du VI^e siècle. Nous verrons par quels événements historiques s'explique cette transformation dans la physionomie des importations de céramique grecque à Marseille. Contentons-nous, pour l'instant, de souligner que cette modification n'altère pas fondamentalement le *facies* de la céramique en usage à Marseille : une abondante céramique locale supplée en effet à la défaillance des importations de la mère patrie, et cette céramique artisanale reste dans la tradition de la céramique ionienne.

CHAPITRE III

LA CÉRAMIQUE LOCALE

A. — Définition des techniques

Seules des différences de technique permettent de distinguer la céramique importée de la Grèce de l'Est de la céramique locale massaliote ; les types sont en effet fondamentalement les mêmes, surtout pour les périodes les plus anciennes. Il faut donc s'efforcer de justifier avec précision ces différences : on peut poser comme principe, au départ, que les vases tournés dans une argile qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, et notamment sur les sites ioniens, doivent être de fabrication locale. Mais ces constatations théoriques demandent à être confirmées et précisées par des indications d'un autre ordre, fournies par le matériel lui-même. L'examen indique d'abord que ces vases sont, le plus souvent, d'un travail grossier et d'une qualité technique très médiocre ; l'argile, peu cuite, s'effrite et la peinture s'efface. D'autre part, les types d'argile de cette céramique massaliote se retrouvent dans des objets de fabrication certainement locale, comme des canalisations en terre cuite, des tuiles ou des pesons. Enfin, l'existence d'une fabrique locale de céramique commune est attestée, dès le v^e siècle semble-t-il, par les restes d'un four de potier, retrouvé au milieu des couches stratigraphiques de la rue Négrel¹ ; ils étaient accompagnés de nombreux rebuts de fabrication².

La céramique locale utilisait quatre argiles différentes :

1° Une argile jaunâtre assez pâle, fine, tendre, pulvérulente, contenant de nombreuses petites paillettes de mica³. Elle est souvent couverte d'une peinture brun rouge terne très fragile, qui s'efface au frottement.

2° Une argile qui varie du brun au rouge clair, tendre, assez grossière ; cette technique se caractérise par une quantité inhabituelle de grosses paillettes de mica. La surface, qui en est couverte, prend souvent, malgré son irrégularité, un aspect chatoyant⁴.

(1) Sur la date des niveaux du dépotoir de la rue Négrel, cf. *supra*, p. 45, n. 5.

(2) Cf. Benoît 1, p. 41 (cet article comporte également, p. 39-41, un exposé sommaire des diverses techniques, telles que nous avons cru pouvoir les déterminer).

(3) Trois pesons au moins (I.1.346 à 348) sont travaillés dans cette argile caractéristique.

(4) L'argile à grosses paillettes de mica est typiquement locale. Elle résulte probablement d'un mélange de terre extraite d'une des deux couches des carrières de Saint-Henry (dans la banlieue nord de Marseille, au pied de l'Estaque) et de fragments concassés de micaschiste, apporté de l'extérieur : des blocs de minéraux très fortement micacés ont été en effet trouvés, à diverses reprises, dans les fouilles (par exemple IX.2.2). Le caractère local de cette technique a été depuis longtemps reconnu par S. Clastrier (*Rhodania, I^e Congrès*, Pertuis, 1919, p. 105 : « *Poteries à larges feuilles de mica fabriquées à Marseille* »). Cette argile très micacée a été non seulement utilisée pour des pesons (I.2.4) : pl. 39, 5, (I.1.349-350 ; I.10.381 ; rue des Phocéens 9543) mais aussi pour

3° Une argile verte, plus ou moins fine, très tendre, légèrement micacée, savonneuse au toucher¹.

4° Une argile gris verdâtre, fine, très tendre, légèrement micacée, savonneuse, se désagrégeant quelquefois après un séjour prolongé dans l'eau ; elle est couverte d'un enduit brun noir uni, souvent terne, parfois brillant, au point de donner l'illusion d'un vernis².

Ces différentes techniques employées pour la céramique locale correspondent à peu près aux grandes catégories des vases de la Grèce de l'Est. Nous aurons en effet à examiner successivement :

— La céramique peinte — c'est-à-dire essentiellement la céramique commune à bandes — qui utilise presque exclusivement la première technique.

— La céramique sans décor, qui correspond à peu près à la seconde et à la troisième techniques.

— La céramique grise, imitant les vases en bucchero gris éolien et les coupes attiques à vernis noirs, qui emploie la quatrième technique.

B. — La céramique peinte

1° Céramique orientalisante (technique 1).

Neuf pièces s'inspirent de modèles ioniens orientalisants :

— Deux fragments d'un cratère de forme évasée : à l'extérieur, sur le rebord, frise de carrés, coupés de diagonales et garnis de points ; sur la vasque, ligne de points et frise de languettes flanquées, en bas, de triangles avec un point au centre. Il ne reste pratiquement rien de la zone principale. A l'intérieur du rebord, frise de lotus : la fleur, sur laquelle est posé un oiseau, alterne avec un bouton de petites dimensions, placé sur un haut pédoncule triangulaire (Vasseur, p. 147, fig. F ; Jacobsthal et Neuffer, fig. 8, a-b).

— Fragment d'un rebord de cratère : frise de boutons réunis par des arceaux entrecroisés (Vasseur, XI, 12).

— Fragment d'un col de cratère : grecque (I. 5. 85).

— Fragment de panse d'amphore ou d'hydrie : frise de fleurs et de boutons de lotus (I. XII. B) : pl. 30, 1.

— Fragments de deux amphores, ornées de spirales (I. 1272. B et I. 10. 595).

— Fragment d'épaule : losanges effacés (I. 4. 60).

— Fragment décoré d'un oiseau géométrique, effacé (I. 4. 61).

des canalisations (VII.13), des tuiles hellénistiques (par exemple III.3.B) ou romaines (9514), et même pour des éléments d'architecture (fragment de frise ionique à décor en relief : VIII.434).

(1) C'est l'argile des rebuts de fabrication trouvés autour des restes du four de potier de la rue Négrel (cf. *supra*, p. 58-I.X.D). La même argile est utilisée pour une série de pesons (par exemple I.666.H) : pl. 39, 4, (I.1.351-352 ; I.2.11 ; I.3.45 ; I.10.219). Le second niveau des carrières de Saint-Henry est constitué par une argile de cette teinte verdâtre.

(2) Cette multiplicité de techniques pour une même ville n'est pas aussi surprenante qu'elle pourrait paraître : on la retrouve, par exemple, dans la céramique locale de Mégara Hyblaea (cf. Vallet et Villard, *MEFR*, 1953, p. 36-37). Elle s'explique par la diversité des argiles utilisées et peut-être surtout par le désir d'imiter des vases importés de techniques variées.

— Fragment de calice, orné sur la lèvre d'une fausse grecque (Vasseur, X, 1). Il s'inspire de la céramique de Chios¹.

2° *Céramique commune à bandes* (technique 1).

Grands vases :

- Col d'amphore ou d'hydrie (I. 10. 459) : pl. 30, 12 et pl. 53, 3 (profil).
- Deux pieds de cratères (I. 1. 131 et I. 1. 133) : profils, pl. 53, 4 et 7.

Vases moyens :

— Fragments de 19 cratères (par exemple I. 4. 178) : pl. 32, 8, (I. 1. 76) : profil, pl. 54, 4. Quatre d'entre eux sont décorés, sur le dessus plat de l'embouchure, de dents de loup (I. XII. B) : pl. 30, 3 (avec une série de taches allongées sur la zone des anses) et pl. 52, 1 (profil), (VIII. 4) : pl. 34, 10, (I. 10. 460) : profil, pl. 54, 3, ou de groupes de traits (Vasseur, VIII, 4); un autre porte, sur le col, des groupes de traits verticaux (Vasseur, VII, 10).

— Fragments de 240 amphores à col cylindrique mouluré (I. 1.120; I. 2. 26; I. 1. 104) : profils, pl. 53, 5, 6 et 8 parfois décoré d'une bande ondulée, (I. 5. 84) : pl. 30, 10 et pl. 53, 1 (profil), (I. 1. 119) : pl. 30, 7 et pl. 52, 4 et 5 (profil), à panse ornée de bandes peintes (I. 1. 83; I. 1. 81) : pl. 31, 11 et 12, ou de stries (par exemple I. 47. K; I. 257-259. J; I. 430. I; I. 624-630. H; etc.), avec une base très simple (I. 1. 94) : pl. 31, 13, souvent dépourvue de peinture, et des anses plates, ornées de larges traits (I. 811. D) : pl. 30, 9 (départ d'anse), (I. 1. 80; I. 4. 42; I. 18. K; I. 2. 12; I. 4. 40) : pl. 31, 1, 2, 3, 6 et 7.

— Deux fragments d'hydries (I. 534. H) : pl. 30, 4 et pl. 52, 3 (profil), (I. X. C) : profil, pl. 52, 6; ce dernier conserve son anse verticale bifide.

— Fragments de 29 œnochoés à embouchure trilobée (par exemple I. 911. C; I. 1. 113; I. 10. 13; VIII. 12) et à anse bifide (I. 4. 39; I. 1. 106; I. 4. 44) : pl. 31, 4, 5 et 9. Un fragment est décoré de cercles concentriques (Tourette : Jacobsthal et Neuffer, p. 1, fig. 1, b).

— Dix anses rondes (I. 4. 45; I. 4. 46) : pl. 31, 8 et 10.

Petits vases :

— 31 fragments d'olpès (par exemple, embouchures : I. 925. C; I. 1. 111-112 et 114-116; anses : I. 727. E; I. 814. D; I. 1305-1307. B; fond, avec des traits entrecroisés : I. XII. B)².

— Un aryballe, décoré sur l'épaule de rosettes de points séparées par des groupes de trois traits verticaux (Marseilleveyre 9885) : pl. 54, 1.

— Fragment d'un cothon à anse en boudin cannelée (Vasseur, XVII, 7).

— Fragment d'un vase tripode (I. 4. 92).

— Deux fragments de pyxides sphériques à anses verticales, l'une de facture très grossière (I. 2. 27) : profil, pl. 53, 11, l'autre, plus fine, avec des mamelons près des anses (Tourette : Clerc et Arnaud d'Agnel, pl. V, 17).

— Fragments de 30 lékanis (notamment I. 1078. C) : pl. 32, 7, (I. 1081. C; I.

(1) Comparer par exemple Lambrino, p. 304, fig. 290.

(2) Pour la forme, cf. les olpès sans décor. pl. 38, 8 et 9 et pl. 58, 1 (profil), *infra*, p. 62.

1082. C) : profil, pl. 53, 9, (I. 4. 77), dont une décorée d'une bande ondulée (I. 1308. B) : pl. 32, 5, et sept fragments de couvercles : dessus, décoré d'arêtes entourées de cercles (Vasseur, VIII, 13) ; boutons (I. 937. C ; I. 938. C ; I. 1. 256 ; I. 4. 157) : pl. 32, 1, 2, 3 et 4.

— Fragments de onze lékanides (par exemple I. 1. 135) : profil, pl. 53, 10.

— Fragments de 78 bols (I. 5. 42) : pl. 32, 11, (Marseilleveyre 9883 ; I. 1. 142) : profils, pl. 54, 2 et 6, dont deux à anses à bouton (Marseilleveyre 9881) : pl. 55, 1, (I. 369. I) : pl. 33, 3 et pl. 34, 1, un avec une bande noire sur le rebord et la zone des anses réservée (I. 965. C) : pl. 32, 16, trois décorés de rosettes de points (I. 5. 45) : pl. 32, 10, (I. XII. B ; I. XII. D), trois autres, de traits verticaux près de l'anse (I. 567. H ; I. 1. 141) : pl. 32, 14 et 15, (I. XII. D).

— Fragments de huit calices : l'un d'eux est décoré de lignes ondulées incisées (I. 3. 20) : pl. 34, 8.

— Deux anses de kyathos (?) (I. 631. H ; II. 108).

— Fragments de 271 coupes qui s'inspirent des coupes ioniennes à vernis noir du type B 2 (I. 1408. B) : pl. 34, 3, (I. 1. 177) : profil, pl. 55, 5. Deux d'entre elles sont à peu près complètes (Major) : pl. 33, 1 et pl. 56, 3 (profil)¹, (XII. E. 25 : haut. : 0,061 ; diam. : 0,12) : profil, pl. 55, 4². Un fragment, avec le pied, comporte un médaillon réservé avec des cercles au centre (I. 41. K) : pl. 33, 2.

— Fragments de 20 coupes à bandes (I. 977. C ; I. 4. 156 ; I. 746. E ; I. 220. J ; I. 219. J ; I. 587. H) : pl. 34, 2, 4, 5, 6, 7 et 9.

— Fragments de 264 plats profonds, quelquefois avec des anses latérales (I. 1. 132) : pl. 32, 6 et pl. 54, 5 (profil) ou verticales (Marseilleveyre, grotte du Draïou, 9882) : pl. 55, 2³, mais le plus souvent sans anse (I. 964 bis. C : haut. : 0,085 ; diam. : 0,181) : pl. 35, 1 ; l'un de ces derniers a un pied ajouré (I. X. A : haut. : 0,058 ; diam. : 0,12) : profil, pl. 55, 3.

— Fragment du pied d'un grand plat : à l'intérieur, cercles et languettes ; sous la tranche oblique du pied, dents de loup (I. XI. B).

— Fragments de trois coupelles (Vasseur, VIII, 1-2 : le rebord, en pente vers l'extérieur, est percé de deux trous).

— Fragments de 189 assiettes, percées de deux trous de suspension sur le rebord (VIII) : pl. 35, 2, (I. 5. 65) : pl. 35, 3 et pl. 56, 1 (profil), (I. 1. 282 ; I. 4. 102 ; I. 1. 281 ; I. 354. I) : profils, pl. 56, 2, 4, 5 et 7. La forme de l'une d'elle est complète (I. 10. 484 : haut. : 0,064 ; diam. : 0,10) : pl. 34, 12 et pl. 56, 6 (profil).

— Fragment d'une assiette avec un bourrelet à l'extérieur, sur le rebord (I. 943. c) : pl. 35, 4.

— Fragments de 14 lampes, à bord plat en pente vers l'intérieur (I. 4. 90) : profil, pl. 57, 1, à rebord évasé (I. 4. 91) : profil, pl. 56, 9, (I. 6. 195) : profil, pl. 56, 8, la plupart, à rebord convexe recourbé vers l'intérieur et à ombilic central (Vasseur, XIV, 1 ; I. 1. 403 et I. 1. 308) : pl. 34, 15 et 17 ; l'une de ces dernières est placée sur un support (I. 4. 8) : pl. 34, 16 et pl. 57, 2 (profil).

(1) Jacobsthal et Neuffer, p. 1 fig. 1, a ; Hanfmann, p. 169, la considère comme une coupe authentiquement ionienne, « de forme ancienne ».

(2) L'argile de cette coupe a pris une teinte grise, par suite peut-être du contact prolongé avec la vase dans laquelle elle était plongée.

(3) Deux exemplaires identiques proviennent d'Ampurias : CVA, Barcelone, 1, pl. 4, 2 et 6.

3° *Céramique peinte d'autres techniques.**Technique 2 :*

Dix-huit fragments de céramique en argile fortement micacée comportent une décoration peinte ou en relief ; ils appartiennent à des vases de types variés :

- Rebord de cratère (I. 4. 178).
- Anse verticale d'une hydrie, avec une palmette en relief à la base (I. XII. B) : pl. 38, 2. C'est sans doute l'imitation d'un modèle métallique¹.
- Anse bifide d'œnochoé (I. 1529. B).
- Deux fragments de grandes jattes (I. 111 et 112. J).
- Deux fragments de lékanis, avec encastrement pour le couvercle (I. 1. 132 ; I. 1. 378) : profil, pl. 48, 6.
- Quatre fragments de plats profonds. L'un d'eux est recouvert d'un engobe, sauf un médaillon réservé au centre (I. 1. 376) : pl. 34, 11².
- Sept fragments divers (I. 1073-1074. C ; I. 1526 à 1528. B ; I. 1. 377 ; I. 4. 179).

Technique 3 :

Trois fragments de vases en argile verte, seulement, portent une décoration :

- Fragment de situle à vasque cylindrique, à rebord plat et à anses latérales : elle est décorée d'ondes gravées et de bandes peintes, effacées (I. XII. B) : pl. 38, 1.
- Epaule d'un vase sphérique (grosse pyxis à anses verticales ?) décorée de cercles concentriques séparés par des groupes de deux traits verticaux (I. XI. D) : pl. 30, 2 et 5.
- Fragment avec le départ d'une anse (I. 777. E) : pl. 30, 6.

Ainsi, malgré une apparente diversité, les formes de la céramique peinte locale se ramènent à quelques types fondamentaux, indéfiniment répétés : petites amphores, œnochoés et olpès, coupes, plats, assiettes et bols ; ce sont exactement les types de la vaisselle de table ionienne la plus courante. Il n'est donc pas étonnant que la part de la céramique ornée soit en proportion encore plus faible que dans la céramique importée.

Mentionnons cependant quelques fragments de statuettes, en technique 1 :

- Tête d'oiseau, formant le goulot d'un vase plastique (I. 6. 36) : pl. 42, 1.
- Avant-bras d'une statuette, le poing fermé (I. 6. 37) : pl. 42, 3.
- Tête de bovidé (sans n°) : pl. 42, 4.

C. — La céramique sans décor1° *Technique 1 (terre jaune pâle).*

- Deux fragments de cratères, l'un d'une embouchure (I. 1471. B) : pl. 38, 6, l'autre d'une vasque, avec une anse horizontale (I. 1. 328) : profil, pl. 57, 8.
- Fragments de 60 olpès (par exemple I. 439. I) : pl. 38, 9, (I. 1. 443) : profil, pl. 58, 1, (I. 1. 444 à 452 ; coll. Guy Robert) : pl. 38, 8 (haut. : 0,062 ; diam. : 0,051).

(1) Comparer certaines hydries « chalcidiennes » : cf. Vallet et Villard, *BCH*, LXXIX, 1955, p. 70, n. 5 et fig. 27.

(2) Il est reproduit par Benoît 1, p. 40, fig. 14.

- Fragments de goulots de deux petits vases (I. 1482. B ; I. 1. 338).
- Fragment de lékanide (I. 1481. B).
- Fragments de deux bols (I. 284. J ; I. 457. I).
- Fragments de dix plats profonds (I. 282-283. J ; I. 458. I ; I. 642-643. H ; I. 1505-1507. B ; etc.).
- Fragments de onze assiettes (I. 1448. B) : pl. 38, 4, (I. 45. K ; I. 98. K ; I. 280-281. J ; I. 454-455. I ; etc.).
- Quinze fragments de lampes (I. 278-279. J ; I. 456. I ; I. 1050-1052. C ; etc.), dont une entière, à rebord convexe recourbé vers l'intérieur (Vasseur, VIII, 9).

2° Technique 2 (terre très micacée).

- Fragments de quatre pithoi (I. 1. 360 ; I. 10. 505 ; etc.).
- Fragments de 74 grandes amphores : les unes sont de même type que les grandes amphores ioniennes sans décor, que nous avons déjà décrites¹ ; le col, d'abord assez trapu (I. 1509. B) : pl. 39, 8 et pl. 58, 5 (profil), (VI. 1) : profil, pl. 58, 3, s'allonge progressivement (7318) : pl. 39, 7². Puis, au v^e et au iv^e siècles, l'embouchure prend, comme en Grèce³, une forme triangulaire (I. 1. 361) : profil, pl. 58, 2⁴. A cette évolution du col et de l'embouchure correspond une évolution parallèle du corps du vase : d'abord très pansu⁵, il tend progressivement à une forme ovoïde plus étroite⁶. Mais les anses (I. 766. E) : pl. 39, 6, (sans n°) : pl. 40, 1 et le fond (par exemple VI. 1) restent à peu près sans changement.
- Fragments de dix grandes jattes (I. 769-770. E ; I. 1515-1516. B ; etc.)⁷.
- Fragment d'embouchure d'une grande œnochoé trilobée (I. 253. J) : pl. 39, 3.
- Fragment de petite amphore (I. 96. K).
- Fragment de petite olpè (I. 1070. C).
- Deux fonds de plats (dont I. 1063. C) : pl. 39, 9.
- Fragments de cinq assiettes (I. 46. K ; I. 1062-1063. C ; etc.).
- Trois cratériskoi minuscules (dont I. 3. 34) : pl. 38, 7 (haut. : 0,043 ; diam. : 0,055), (Coll. Guy Robert) : pl. 38, 10 (haut. : 0,03 ; diam. : 0,041).
- Petit pot minuscule (Coll. Guy Robert) : pl. 38, 11 (haut. : 0,035 ; diam. : 0,03).
- Cinq fragments de tuyères à anse latérale, utilisées comme embouchure de soufflet (I. 852. D et I. 416. I) : pl. 40, 2 et 3, (I. 1524. B ; I. 1. 368-369)⁸.

(1) Cf. *supra*, p. 50. Comme exemplaire complet caractéristique, cf. par exemple Almagro, *Ampurias*, p. 113, fig. 36 ; I^o Congreso Arqueológico del Marruecos Español, Tetuan, 1953, p. 294, fig. 4, a.

(2) Cf. aussi Benoît 1, p. 36, fig. 11 et 15, 6 (XIV.1952).

(3) Cf. par exemple *Hesperia*, XXII, 1953, pl. 39, n° 147 (milieu du v^e siècle).

(4) Cf. notamment l'amphore de la rue de la République (Borély 6489) : Benoît 1, p. 34, fig. 7 ; mais c'est à tort que Benoît (p. 41-42) établit une distinction entre les amphores locales, à embouchure en boudin, et les amphores ioniennes importées, à rebord triangulaire, alors que les secondes sont en fait plus récentes que les premières, et de fabrication locale.

(5) Cf. les amphores citées par Benoît 1, p. 33.

(6) *Ibid.*, p. 34 ; l'amphore de Jannoray, pl. LII, 1, est de même type (elle provient d'Ensérune).

(7) Pour le type, cf. *supra*, p. 48-49 et 51 et pl. 51, 2 (profil).

(8) Ces fragments ont été identifiés comme des tuyères de soufflets par Benoît, *REA*, L, 1948, p. 305-307, pl. IV.

3° *Technique 3* (terre verdâtre).

- Fragments de 41 grandes amphores, de type ionien archaïque (par exemple I. 459. I) : pl. 39, 1¹.
- Fragments de dix grandes jattes (I. 461. I) : pl. 39, 2.
- Fragments de cinq rebords de cratères (I. 105. K; I. 775-776. E; etc.).
- Fragments de 25 petites amphores (I. 463. I; I. 659. H; I. 708. C; I. 1. 390; etc.).
- Fragment d'œnochoé à embouchure trilobée (I. 662.H) et quatre anses bifides (dont I. 1466. B) : pl. 38, 3.
- Fragments de trois lékanides (I. 861. D; I. 1688. A; I. 10. 630).
- Fragments de douze plats profonds (I. 862-865. D; I. 1. 1393-1396; etc.), dont un de plus grandes dimensions, à anses de panier (I. 1. 385) : pl. 38, 5.
- Fragments de 16 coupes, s'inspirant de la coupe ionienne du type B 2 (I. 664-665. H; I. 1547-1549. B; I. 1. 409; etc.).
- Fragments de douze assiettes (I. 1. 392; I. 4. 176 et 181; I. 10. 55; etc.).
- Fragments de deux lampes à rebord convexe (I. 658. H; I. 10. 232).

Cet inventaire rapide de la céramique locale sans décor n'appelle que deux remarques. En premier lieu, on retrouve ici exactement les mêmes types de vases que dans la céramique ionienne peinte, qu'elle soit importée ou d'imitation locale. Mais, comme dans la céramique ionienne sans décor, ce sont naturellement les grosses amphores à vin qui prédominent. En second lieu, nous devons constater que, parmi ces amphores à vin de type ionien, celles qui sont originaires de la Grèce de l'Est sont nettement plus abondantes que les amphores locales à grosses paillettes de mica, si fréquentes en revanche dans le domaine colonial de Marseille² : il semble donc que les vins importés étaient surtout consommés sur place, tandis que le vin local était à son tour largement exporté vers les marchés indigènes.

4° *Marmites*.

Contentons-nous de signaler les divers types de marmites utilisés : la terre est brun rougeâtre sombre, grossière, la surface est en grande partie noircie par le feu :

- Chaudron à rebord plat (sans n°) : pl. 40, 5.
- Marmite arrondie, sans rebord (I. 446. I) : profil, pl. 58, 7.
- Marmite cylindrique à embouchure évasée (I. 291. J) : pl. 40, 6, (I. 650. H) : pl. 40, 4 et pl. 58, 6 (profil).
- Marmite cylindrique basse avec encastrement pour le couvercle et anses légèrement détachées (I. 773. E) : profil, pl. 58, 4 : ce dernier type n'est pas antérieur à la période classique ; en revanche, les types précédents remontent certainement à l'époque archaïque.

(1) Cf. aussi Benoît 1, p. 41, fig. 15, 4 (I.53.K).

(2) Cf. Benoît 1, p. 35 et 2, p. 6.

D. — Le bucchero gris

1° *La céramique de type éolien.*

— Fragments de sept petits cratères, dont cinq provenant de l'embouchure, décorés d'ondes (par exemple I. 4. 191) : pl. 37, 2 et pl. 57, 6, (I. XIII. C et I. 10. A) : profils, pl. 57, 5 et 7, un pied (Major) : pl. 37, 11 et une anse (I. 667. H).

— Fragments de quinze petites amphores (I. 10. A) : profil, pl. 57, 3 (fragment du bas), dont trois décorés d'ondes (I. 10. A).

— Fragments de cinq oenochés, dont un col décoré d'ondes (Vasseur, XV, 11) : pl. 36, 3¹ et quatre anses bifides (I. 475. I) : pl. 37, 8.

— Trois fragments de petites olpès (I. 1090 et 1091. C : fragments du fond ; I. 10. A : fragment de col).

— Fragments de huit plats profonds (I. 675. H ; I. 1557. B ; I. 1. 241-242 ; I. 6. 199 ; etc.).

Le bol, comme dans la céramique éolienne importée, est la forme favorite. On peut distinguer :

— Des bols carénés : cinq fragments décorés d'ondes (par exemple I. 10. A) : profil, pl. 57, 4.

— Une variété de bol caréné, avec le sommet de la lèvre légèrement replié vers l'extérieur : sept fragments décorés d'ondes (Major, diam. : 0,21 : Jacobsthal et Neuffer, p. 23, fig. 20, a ; I. 10. B ; etc.).

— Des bols à vasque convexe, formant une courbe presque continue : 13 exemplaires, certains décorés simplement d'ondes (Major : Jacobsthal et Neuffer, fig. 19 et 20, b, 4 ; I. 486. I) : pl. 36, 1, d'ondes encadrées de stries en haut et en bas : pl. 36, 2, (Major 75 : Jacobsthal et Neuffer, fig. 20, b, 2) : pl. 36, 4, ou simplement en bas (I. 6. 31) : pl. 29, 7 et pl. 37, 1, la plupart, enfin, sans aucun décor (I. 287. J) : pl. 36, 5 et pl. 37, 4, (I. 1. 419) : pl. 37, 3.

2° *Les imitations des vases à vernis noir.*

— Fragment de coupe décorée d'yeux prophylactiques incisés (I. 6. 68) : pl. 37, 7.

— Fragments de 96 coupes à rebord concave (I. 1103. C et I. 1. 425) : pl. 37, 5 et 6, (I. 1110. C et I. 1109. C) : profils, pl. 57, 9 et 10, à pied légèrement évasé (I. 10. 406 : haut. : 0,077, diam. : 0,115) : pl. 37, 9. Ces coupes s'inspirent visiblement des coupes attiques à vernis noir de la fin du VI^e siècle, importées en grand nombre à Marseille².

— Fragments de 45 assiettes, percées de deux trous de suspension près du rebord (Saint-Jean) : pl. 37, 12 et 13, (Major 20 ; I. 55. K ; I. 299-302. J ; I. 477-480. I ; etc.).

— Fragment d'une assiette avec un bourrelet à l'extérieur, sur le rebord (I. 1557. B) : pl. 37, 10 et pl. 57, 11 (profil).

(1) Le fragment est figuré renversé sur la planche de Vasseur et dans Jacobsthal et Neuffer, fig. 19.

(2) Cf. *supra*, p. 27. Rolland, *Actes du I^{er} Congrès intern. d'Etudes Ligures*, 1950 (1952), p. 77, fig. 15, c et 16, a déjà signalé des fragments semblables trouvés à Saint-Rémy.

- Fragment de coupelle (I. 481. I).
- Fragment de lampe (I. 868. D).

E. — Conclusions sur la céramique locale

Les conclusions que l'on peut tirer d'une étude de la céramique locale ne sont pas de même nature, nous l'avons déjà dit, que celles qui sont fournies par l'examen des importations¹. En fait, il est possible de dresser une courbe précise des importations de Grèce propre, puisque, d'une part, on peut penser, par exemple, qu'à peu près tous les fragments corinthiens ou attiques ont été recueillis au cours des fouilles et que, d'autre part, leur datation est toujours facile à établir; au contraire, les fragments locaux sont souvent impossibles à dater et, par ailleurs, leur nombre est sujet à caution, dans la mesure où la sélection opérée pendant la fouille a eu surtout pour objet d'éliminer les fragments atypiques les plus grossiers; quant à la céramique ionienne, elle se situe, si l'on peut dire, à mi-chemin entre les deux séries précédentes, puisque les fragments n'en sont datables que dans la proportion de 40% environ et que rien n'implique *a priori* que les gros vases ioniens ou que la céramique sans décor aient toujours été conservés. Il serait donc vain de vouloir tirer une quelconque conclusion, absolue ou même relative, du rapport entre les 704 vases originaires de Grèce propre ou d'Italie, les 959 exemplaires importés de la Grèce de l'Est et les 1819 pièces fabriquées à Marseille, que nous avons examinés ou mentionnés dans notre inventaire.

Il serait intéressant de préciser en revanche, autrement que par des arguments de simple vraisemblance, dans quelle mesure la disparition des importations de la Grèce de l'Est, après 535 environ, ou la raréfaction de la céramique attique, après 500, ont pu, par voie de conséquence, provoquer un développement des fabriques locales de Marseille. Malheureusement, la permanence des types empêche tout essai de chronologie. Tout au plus peut-on dire que les quelques fragments à décor orientalisant d'origine massaliote prouvent l'existence d'ateliers locaux dès la première moitié du VI^e siècle; les imitations de coupes ioniennes autorisent peut-être une plus grande précision. En effet, alors que les fouilles ont permis de recueillir une dizaine de fragments des deux séries importées antérieures à 580², on ne connaît pas d'imitation locale de ces types anciens; en revanche, la coupe ionienne du type B 2, dont la diffusion fut grande dans tout le monde méditerranéen entre les années 580 et 540, et la coupe dite des petits maîtres, qui date des alentours du milieu du VI^e siècle, furent largement imitées à Marseille. On peut ainsi supposer que les fabriques locales n'ont guère commencé avant le début du second quart du VI^e siècle, mais il n'y a là qu'un *terminus post quem*, au demeurant assez imprécis³. De toute façon, cette constatation

(1) Cf. *supra*, p. 5.

(2) Cf. *supra*, p. 43.

(3) Les fabriques locales de céramique se développent assez tôt dans toutes les villes grecques d'Occident; elles ne débutent cependant pas nécessairement dès les premières années de la cité. Sur le développement qu'ont pris ces fabriques locales d'Occident, cf. par exemple, pour Cumès, Johansen, *Les Vases Sicyoniens*, 1923, p. 18-22 et 177, pour Pithécusses, Büchner, *Atti e Mem. Soc. Magna Grecia*, 1954, p. 7-8, pour Mégara Hyblaea, Villard, *MEFR*, LXIII, 1951, p. 36-38, Vallet et Villard, *MEFR*, LXV, 1953, p. 36-37, LXVIII, 1956, p. 12-16 et 20-27, pour Gêla, Adamesteanu, *ArchClass*, V, 1953, p. 244-247.

n'est pas un élément suffisant pour permettre de juger la modification dans l'activité des fabriques locales en fonction de la disparition des importations ioniennes après 535.

Il en va de même pour les imitations, en bucchero gris, de la coupe attique à vernis noir dont l'apparition se situe, au Céramique d'Athènes, vers 520 environ. Doit-on penser que le type fut surtout reproduit à Marseille pendant les vingt dernières années du VI^e siècle ou bien plutôt que c'est la raréfaction des importations qui entraîna cette imitation ? Il faut reconnaître qu'on en est, là encore, réduit à de pures hypothèses¹.

Une analyse interne de la céramique locale n'est donc guère susceptible de fournir des données utilisables. En revanche, une comparaison avec l'activité des fabriques locales dans les autres colonies grecques peut donner de précieuses indications ; en effet, il semble bien que, dans la seconde moitié ou vers la fin du VII^e siècle, la plupart des cités grecques de Sicile ou d'Italie s'arrêtent de produire cette céramique décorée qui, en Sicile par exemple, était restée sous la dépendance étroite des modèles d'origine protocorinthienne, pour se limiter à une céramique commune et sans décor² ; la disparition progressive de cette céramique locale décorée s'explique sans doute par la concurrence exercée par la céramique corinthienne, que la grande cité industrielle et commerçante vendait à bas prix dans son domaine colonial³. A Marseille, en revanche, la disparition, après 535, des importations ioniennes de caractère colonial a laissé aux produits locaux la possibilité de se maintenir ou même de se développer jusqu'au moment où, vers la fin de l'époque classique, Marseille recevra à nouveau d'abondantes importations, représentées par la céramique campanienne à vernis noir⁴. Cette abondante céramique massaliote, qui imite les types de la Grèce de l'Est, achève de donner à Marseille sa physionomie de cité ionienne : un site comme Histria, par exemple, présente, pour le matériel du VI^e siècle, un aspect comparable, avec cette seule différence qu'à Marseille la céramique de qualité ou de luxe vient à peu près uniquement de Grèce propre.

On sait le développement qu'a connu, dans la plupart des villes ioniennes, cette médiocre céramique d'usage courant, d'où est absent ce souci de raffinement qui caractérise les séries, même de vaisselle ordinaire, originaires de la Grèce continentale. Il faut évidemment se garder de fonder sur des comparaisons d'ordre stylistique des jugements d'ordre économique. De la même façon, la physionomie de cette production artisanale d'Occident qui, jusqu'au seuil de l'époque hellénistique, imite avec une complaisance routinière et sans changement notable⁵ des types remontant à l'époque archaïque et originaires de l'Orient méditerranéen ne doit pas être interprétée comme le signe d'une stagnation économique : les deux faits ne sont pas de même

(1) Il serait cependant plus vraisemblable que les coupes locales imitant la céramique attique aient, dans une certaine mesure, suppléé à la raréfaction des coupes importées ; il n'existe pas en effet ailleurs, à notre connaissance, d'imitations de ces coupes attiques à vernis noir.

(2) Il suffira de rappeler l'absence presque complète, dans l'Occident grec, de styles locaux à figures noires : la seule exception est constituée par la céramique chalcidienne de Rhégion — si l'on admet, comme il semble logique de le faire, son origine occidentale —.

(3) Cf. Vallet, p. 206.

(4) De la même façon la céramique locale d'Ensérune, de type ionien, persiste jusqu'au seuil de l'époque hellénistique ; elle est en effet associée dans les tombes aux vases attiques à figures rouges de la fin du V^e et du début du IV^e siècle : cf. Jannoray, p. 54-58 et 316-317.

(5) La seule évolution sensible est dans les types d'amphores à vin : cf. *supra*, p. 63.

nature. Tout au plus peut-on mettre en rapport le caractère retardataire de la céramique locale avec cette image de la civilisation massaliote que l'on est en droit de tirer des auteurs anciens : on retrouverait, dans les institutions comme dans la vie matérielle, les mêmes traces d'un esprit conservateur¹. Les vieilles lois phocéennes et milésiennes restèrent en vigueur jusqu'à l'époque romaine² et, au temps de Vitruve, les maisons de Marseille étaient encore couvertes de chaume³.

(1) Cf. Jullian, I, p. 433-437 ; Clerc, p. 464-465 ; Garcia y Bellido, p. 244-245.

(2) A Marseille, comme à Milet, par exemple, l'usage du vin était interdit aux femmes : cf. Theophr., fr.117, *apud* Aelian., *V. H.*, II, 38 et Ath., X, 429.

(3) Vitruv., *De Arch.*, II, 1, 5.

DEUXIÈME PARTIE

L'activité économique de Marseille aux époques archaïque et classique

Telle est donc, tracée dans ses grandes lignes, la physionomie des importations grecques à Marseille et celle de la céramique de fabrication locale. Il nous faut maintenant nous demander ce que l'on peut tirer de ces constatations pour l'histoire de Marseille.

Il est évident d'abord que ces données ne devront pas être également utilisées, suivant la nature même des problèmes envisagés ; par exemple, la seule céramique doit permettre de situer avec une certaine approximation la date vers laquelle fut fondée la cité : en effet, il faut admettre que les séries les plus anciennes qui, d'une manière cohérente, apparaissent sur un site, sont nécessairement contemporaines de l'installation des colons. Nous devons alors confronter cette datation fondée sur l'archéologie avec les données littéraires qui sont conservées sur la fondation de Marseille. Cependant il conviendra, au préalable, de voir si, comme on l'a souvent prétendu, des témoignages archéologiques dignes de foi prouvent que, dans la région de Marseille ou à Marseille même, l'installation des Phocéens fut précédée par une phase plus ou moins longue de « précolonisation ».

Ce problème est essentiellement d'ordre chronologique. En revanche, l'évaluation du rôle économique de Marseille pendant les époques archaïque et classique est beaucoup plus complexe ; sans préjuger pour le moment de la nature des données sur lesquelles on pourra se fonder, il faut dire tout de suite que la question doit être examinée dans une double perspective : d'abord, peut-on porter un jugement sur l'activité économique de la ville et par là même sur le niveau de vie de ses habitants ? ensuite, est-il possible de préciser la nature de cette activité ou, si l'on préfère, son orientation ?

Cependant, nous l'avons dit, ces deux problèmes n'ont de sens qu'à l'intérieur de cadres chronologiques strictement déterminés. Les historiens de Marseille n'ont pas toujours accordé une attention suffisante à cette remarque de bon sens, qui est l'évidence même. En effet, si l'expansion du commerce massaliote en Gaule au II^e et au I^{er} siècles avant notre ère, dans l'époque qui précède et qui suit immédiatement la conquête romaine de la Narbonnaise (entre 125 et 118), est suffisamment attestée par des textes qui montrent les marchands allant chercher l'étain jusqu'en Grande-Bretagne

pour l'apporter à Marseille ou à l'embouchure du Rhône¹ et par la diffusion de son monnayage dans une grande partie de la Gaule², il est évident qu'on ne peut *a priori* reporter un tel état de fait dans le passé sans examiner s'il existe des arguments valables, positifs ou négatifs. De la même façon, si des preuves d'ordre archéologique attestent la participation de Marseille à un trafic maritime international³ en Méditerranée pendant l'époque archaïque, il ne faudra pas pour autant en induire *a priori* que la cité phocéenne a dû maintenir sans interruption durant des siècles cette activité lucrative. L'histoire d'une cité est l'histoire de ses vicissitudes.

C'est pourquoi, après avoir repris l'examen de la date de fondation de la ville, nous nous attacherons à déterminer les phases de son activité économique. Pour ce faire, il faudra voir si les variations d'intensité du trafic — et par là même d'activité et de richesse de la ville —, que semble établir la courbe des importations grecques, sont confirmées — ou non — par des données d'un tout autre ordre. Si, par exemple, il ne convient pas de chercher dans la plupart des textes anciens des documents directement utilisables pour l'histoire économique, on devra en revanche se demander s'il est sans signification que, pour certaines époques, les historiens antiques mentionnent volontiers Marseille, tandis que, pour d'autres, ils la passent sous silence. Il est vrai que des oppositions de ce genre n'ont pas, à elles seules, de valeur démonstrative, mais, si les indications qu'elles fournissent concordent avec les conclusions que l'on peut tirer du matériel archéologique, un recouplement de cet ordre ne sera pas nécessairement fortuit. De même, une analyse chronologique des différentes séries monétaires de la ville devra être utilisée avec la prudence que commandent le hasard des trouvailles et le fait que, dans le domaine des monnaies, des pièces importantes peuvent toujours échapper à l'archéologue. Cependant si, là encore, l'étude numérique des types connus déterminait, dans le temps, une courbe comparable à celle des importations, conviendrait-il de passer la constatation sous silence ?

Bref, nous pensons que cet examen combiné des importations de céramique, des données littéraires et de la production monétaire peut permettre de déterminer les moments où la ville connut une plus ou moins grande activité économique. Cette image devra à son tour être confrontée avec les indications de même ordre que l'on peut tirer de l'étude des autres cités grecques ou des sites indigènes de l'extrême Occident, qui étaient en rapports commerciaux suivis avec les pays grecs : faute de quoi, il serait impossible d'établir dans quelle mesure ces fluctuations concernent seulement Marseille ou affectent également les zones géographiques avec lesquelles elle se trouve naturellement en contact. Il faudra aussi, cela va de soi, mettre en regard des phases ainsi déterminées les faits importants rapportés par les auteurs anciens et qui peuvent toucher, de près ou de loin, à la vie même de la cité. Par exemple, on peut penser *a priori* que des événements tels que la chute de Phocée, la bataille d'Alalia, les rencontres navales avec les Carthaginois n'ont pas été sans influence sur le sort de Mar-

(1) Cf. Diod., V, 22 et 38 et Strab., III, 2, 9, d'après Poséidonios. La thèse récente, selon laquelle la description de Diodore ne se rapporterait qu'à un état de fait contemporain de l'auteur, c'est-à-dire à une période postérieure à la conquête des Gaules par César, ne semble pas devoir être retenue : cf. Carcopino, p. 44-68 et *infra*, p. 155.

(2) Cf. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, 1905, p. 241, 245, 517-518 et *Appendice I*, p. 539 à 598 ; *Rev. Belge Num.*, 1913, p. 291 sq., et notamment, p. 308-323 ; Clerc, p. 321-323 et 340-356 ; Rolland 3, p. 140-147.

(3) Pour le sens de cette expression, cf. Vallet, p. 205, n. 2.

CHAPITRE PREMIER

LA FONDATION DE MARSEILLE : LE PROBLÈME CHRONOLOGIQUE

La vocation commerciale de Marseille, dès l'origine, n'est pas douteuse. Les Anciens déjà soulignaient l'esprit aventureux des Phocéens qui, sur leurs rapides pentécontères, se livraient à des expéditions lointaines¹ et Aristote indique avec précision que la fondation de Marseille par Phocée est due au désir de trouver de nouveaux débouchés commerciaux². Cependant, de l'aveu même de la tradition antique, ce ne sont pas les Phocéens qui, les premiers, découvrirent l'Espagne et l'extrême Occident, et l'archéologie montre, de son côté, que, dans la basse vallée du Rhône, d'autres Grecs étaient déjà installés avant la fondation même de Marseille.

A. — Les prédécesseurs des Phocéens

En effet, Hérodote rapporte l'aventure du Samien Colaios qui, alors qu'il se rendait en Egypte, fut déporté par les vents en Lybie et, de là, poursuivit vers l'ouest, franchit le Détroit de Gibraltar et arriva jusqu'à Tartessos³. L'expédition de Colaios ne semble pas devoir être mise en doute, même si le récit d'Hérodote ajoute des détails romanesques, et il convient vraisemblablement de la dater de la seconde moitié du VII^e siècle⁴.

De la même façon, d'autres navigateurs, d'autres commerçants venus de la Grèce de l'Est vinrent fréquenter avant les Phocéens l'embouchure du Rhône. Le fait est indéniable, encore qu'il soit difficile à préciser. En effet, les données littéraires sont peu claires et les données archéologiques assez limitées. On se fonde surtout sur quelques vers du Pseudo-Scymnos et sur une indication de Strabon. Malheureusement, l'interprétation du texte du Pseudo-Scymnos reste douteuse : parlant des Phocéens de Marseille, le poète rappelle qu'à son tour la colonie fonda deux autres colonies :

« ... d'abord Emporion, puis Rhodè, ville qui autrefois avait été fondée par les Rhodiens du temps de leur puissance maritime ; les Phocéens fondateurs de Marseille

(1) Her., I, 163. On sait, d'après Hérodote, que les Phocéens furent « les premiers des Grecs qui aient accompli des navigations lointaines ; ce sont eux qui découvrirent le golfe Adriatique, la Tyrhénie, l'Ibérie, Tartessos » (trad. Legrand, *B.L.*).

(2) Arstt., *apud Ath.*, XIII, 576 a : « Φωκαεῖς οἱ ἐν τῇ Ἰωνίᾳ ἐμπορία χρώμενοι ἐκτίσαν Μασσαλίαν » ; cf. aussi Plut., *Sol.*, 2.

(3) Her., IV, 152 et 159.

(4) Cf. en dernier lieu Heichelheim, *An Ancient Economic History*, I, 1958, p. 245-246 et 502, n. 37. A propos de Colaios, Heichelheim (*op. cit.*, p. 246-248) note qu'il représente l'exemple le plus caractéristique du *nauklèros*, armateur et en même temps pirate, qu'on peut dans une certaine mesure opposer à l'*emporos*, commerçant voyageant comme passager sur un bateau avec sa marchandise. Aux raids d'exploration des *nauklèroi* du type de celui de Colaios succéderaient ainsi, dans le lointain Occident méditerranéen, les expéditions commerciales des *emporoi* qui s'installent à Marseille.

étant venus dans le pays Ibère à la suite des Rhodiens prirent possession d'Agathè et de Rhodanousia, ville située sur les bords du vaste Rhône »¹. Bien que le texte ne l'indique pas formellement, il semble qu'il faille comprendre que les Rhodiens étaient aussi, avant les Phocéens, les fondateurs d'Agathè et de Rhodanousia². En tout cas, l'origine rhodienne de Rhodè, l'actuelle Rosas, en Catalogne, est également rapportée par Strabon³ qui, comme semble d'ailleurs aussi le faire le Pseudo-Scymnos⁴, associe la fondation de la ville à la colonisation rhodienne légendaire d'âge héroïque en Italie du Sud⁵. Une fois encore, le Pseudo-Scymnos et Strabon semblent dériver d'une source commune qui peut être Ephore⁶ et on doit se demander dans quelle mesure le nom de Rhodè, rapproché de celui du Rhône ('Ροδανός)⁷, a joué un rôle dans l'élaboration de cette tradition rhodienne.

Quoi qu'il en soit, l'archéologie prouve de façon certaine que, avant la fondation de Marseille, des Rhodiens étaient installés dans le sud de la Gaule, et plus précisément à proximité immédiate de l'embouchure du Rhône; en effet, la découverte effectuée par H. Rolland, sur l'oppidum de Saint-Blaise, d'une série de pièces d'origine rhodienne remontant à la seconde moitié du VII^e siècle⁸ est, à elle seule, significative: ce matériel de Saint-Blaise, très différent de celui de Marseille⁹, est de même type que celui importé en Sicile à la même époque, sur une assez large échelle, par le commerce rhodien¹⁰. Qui plus est, c'est aux Rhodiens que l'on doit attribuer la diffusion, dans tout le bassin occidental de la Méditerranée, d'un groupe de vases de bronze, et spécialement d'élégantes œnochoés à embouchure trilobée, qui datent de la seconde moitié du VII^e siècle¹¹. Or, une de ces œnochoés a été découverte dans un tumulus de la Basse-

(1) Ps.-Scymn., v. 204-209 : « ... Μασσαλιῶται Φωκαεῖς ἀπέκτισαν
πρώτη μὲν Ἐμπόριον, Ῥόδη δὲ δευτέρα
ταύτην δὲ πρὶν ναῶν κρατοῦντες ἔκτισαν
Ῥόδιοι. Μεθ' οὗτος ἐλθόντες εἰς Ἰβηρίαν
οἱ Μασσαλίαν κτίσαντες ἔσχον Φωκαεῖς
Ἀγάθην, Ῥοδανουσίαν τε, Ῥοδανός ἦν μέγας
ποταμὸς παραρρεῖ ».

(2) Cf. Constans, *Arles antique*, 1921, p. 41.

(3) Strab., III, 4, 8 et XIV, 2, 10.

(4) Le Pseudo-Scymnos (v. 206-207) semble en effet reporter la fondation de Rhodè au moment de la thalassocratie rhodienne (ναῶν κρατοῦντες... Ῥόδιοι), que la tradition situe, au plus tard, vers le début du VIII^e siècle (cf. Myres, *JHS*, XXVI, 1906, p. 125 : entre 800 et 767).

(5) Strab., XIV, 2, 10. Strabon place la fondation de Rhodè de nombreuses années avant le début des Olympiades, en même temps que la colonisation légendaire de l'Italie : sur cette dernière, cf. Bérard, p. 62-64.

(6) Il en est souvent ainsi, on le sait, pour les traditions relatives aux colonies grecques d'Occident : cf. notamment à ce sujet Bérard, p. 22-23, 27-28 et 30.

(7) Cf. Plin., *NH.*, III, 5, 1 : « atque ubi Rhoda Rhodiorum fuit : unde dictus multo Galliarum fertilissimus Rhodanus amnis ».

(8) Cf. Rolland 4, p. 83-90 et *Saint-Blaise* 1, p. 59-63, 73 et 207. Les dates proposées pour le matériel le plus ancien (première moitié du VII^e siècle) sont un peu trop hautes; en fait, rien ne semble remonter au delà de 650 environ. Les dernières fouilles (1958-1959) ont notablement enrichi le lot des pièces appartenant sans aucun doute au VII^e siècle. D'autres fragments, corinthiens et rhodiens, remontant également à la seconde moitié du VII^e siècle, ont été récemment découverts un peu plus au sud, au Cap Couronne : cf. Lagrand, *Gallia*, XVII, 1959, p. 185-187.

(9) Rappelons que, même pour le VI^e siècle, il y a très peu de céramique d'origine rhodienne à Marseille.

(10) On sait que Géla fut fondée en 688 par des colons en majorité originaires de Rhodes. Les Rhodiens de Saint-Blaise ont pu venir de Sicile : ce qui laisserait bien aux Phocéens le privilège d'avoir été les premiers à entreprendre des « navigations lointaines ».

(11) Cf. Villard 2, p. 42-50; sur le commerce rhodien dans la Méditerranée occidentale, cf. spécialement p. 50-53. La date que nous avons proposée pour ces œnochoés rhodiennes est confirmée par un nouvel exemplaire trouvé dans une tombe, près de Salerne, qui renfermait des pièces d'orfèvrerie de la seconde moitié du VII^e siècle : cf. Sestieri, *NSA*, 1952, p. 60, fig. 6.

Provence, à Pertuis, sur les bords de la Durance¹ : elle a toute chance de provenir d'un comptoir rhodien de l'embouchure du Rhône.

En dehors de ces objets rhodiens, existe-t-il, à Marseille même ou dans le midi de la France, des pièces isolées plus anciennes que le groupe homogène des importations les plus archaïques dans la colonie phocéenne ? Il convient d'examiner d'abord le problème de certains vases ou fragments d'origine étrusque. C'est ainsi qu'un autre tumulus de Pertuis a fourni une coupe dont le type imite la céramique protocorinthienne attardée, mais dont la technique est, sans aucun doute, étrusque². Bien qu'il soit toujours difficile de dater avec précision une imitation occidentale d'un modèle grec, il est cependant vraisemblable de placer la fabrication de cette coupe avant la fin du VII^e siècle³. D'autre part, les canthares de bucchero et les amphores à vin étrusques sont particulièrement bien représentés à Saint-Blaise et dans toute la région de l'Estaque, au sud de l'étang de Berre⁴ ; ils apparaissent également dans le Languedoc, au Cayla de Mailhac et à Bessan par exemple⁵. Enfin, parmi les céramiques importées à Ampurias, figurent non seulement des canthares de bucchero, mais aussi des aryballes de type protocorinthien et de fabrication étrusque, que l'on peut placer vers la fin du VII^e ou le début du VI^e siècle⁶.

Presque tous ces vases sont donc contemporains de la grande expansion com-

(1) Cotte, *l'Homme Préhistorique*, VII, 1909, p. 193-205 et 260 sq., fig. 63 et 82-84 ; Déchelette, III, p. 275, fig. 308, 2 ; Jacobsthal, *JDAI*, XLIV, 1929, p. 200-203, n° 3, fig. 5-6 ; Benoît 2, p. 8-9, fig. 2-3.

(2) Cotte, *l'Homme Préhistorique*, VIII, 1910, fig. 144-145 ; Jacobsthal et Neuffer, p. 17, fig. 15 ; Benoît 2, fig. 7. L'argile jaune pâle de cette coupe et son vernis un peu terne sont caractéristiques des imitations étrusques de la poterie protocorinthienne et corinthienne. Le vase était auparavant considéré comme ionien (cf. Jacobsthal et Neuffer, p. 17) ; Benoît 2, p. 11-13, a récemment adopté et utilisé notre identification et notre datation.

(3) La coupe s'inspire de modèles corinthiens, de tradition protocorinthienne, qui datent pour la plupart du corinthien ancien : cf. Payne, p. 23, fig. 9 B et Johansen, *Les vases sicyoniens*, 1923, p. 81.

(4) Rolland 4, p. 90-91 et pl. VI ; *Saint-Blaise* 1, p. 69-71, fig. 22 et 105 (cf. aussi l'amphore à vin étrusque, p. 73, fig. 24) ; *Saint-Blaise* 2, p. 49, fig. 32. Pour l'Estaque, les établissements du Cap Couronne et de Tamaris ont fourni une grande quantité de céramique étrusque : cf. Lagrand, *Gallia*, XVII, 1959, p. 187-188 et 201. Cependant, les trouvailles étrusques dans le midi de la France sont en fait plus réduites que ne le laisserait supposer la liste établie par Benoît 2, p. 6. Cf. aussi Szilágyi, p. 433, n. 44.

(5) Pour le Cayla de Mailhac, cf. O. et J. Taffanel, *Le Cayla de Mailhac*, 1938, p. 25 et *Etudes Roussillonnaises*, V, 1956, p. 25, fig. 17, n° 6 ; Martin-Grauel, *Gallia*, 1944, p. 13 ; Pallottino, *ArchClass*, I, 1949, p. 81 (il s'agit bien de canthares étrusques). M. Louis et O. et J. Taffanel, *Le premier âge du fer languedocien, 2^e partie : les nécropoles à incinération (Institut d'Etudes Ligures, Monographies, III)*, 1958, ont récemment signalé d'autres pièces étrusques provenant, soit du Cayla même, soit de la nécropole hallstattienne du Grand Bassin : p. 60-61, fig. 43 : fragments de canthares de bucchero ; p. 66 : plusieurs amphores à vin étrusques ; p. 62-64, fig. 48 : une coupe profonde, qui n'est pas ionienne, mais étrusque, imitant la céramique protocorinthienne de la première moitié du VII^e siècle (pour les originaux protocorinthiens de ce type, cf. Johansen, *Les vases sicyoniens*, pl. IX, 4 ; cf. aussi Albizzati, *Vasi del Vaticano*, pl. I, 15 et 16 ; pour les imitations, cf. surtout Dohan, *Italic Tomb-Groups*, p. 89 et 92, n° 9, pl. XLVII) ; à noter également, p. 62 et 68, fig. 45, n° 10, un fragment de bassin de bronze, au rebord décoré de bosselles, de fabrication probablement rhodienne. Pour Bessan : cf. *Gallia*, XIV, 1956, p. 207. On ne peut, en revanche, semble-t-il, tenir compte de la coupe d'impasto du premier quart du VII^e siècle, conservée au Musée de Nîmes et qui proviendrait de Narbonne (Jacobsthal et Neuffer, p. 43, fig. 45 ; Hélène, p. 356-357, fig. 235), car aucune indication d'archives ne vient confirmer cette découverte ; il en est de même pour les aryballes étrusques d'imitation corinthienne des Musées d'Hyères et de Saint-Rémy (Jacobsthal et Neuffer, fig. 40 et 46, a).

(6) Almagro, p. 92 et 101, fig. 29 et 39 ; *Ampurias*, p. 157, fig. 57 (canthares de bucchero) ; Garcia y Bellido, I, p. 149-150, III, pl. LXIV, 3 et LXXV, 1 et 2 ; CVA, *Barcelone*, I, pl. 1, 1 et 4 (aryballes) ; Almagro, *Necropolis*, II, p. 392-393, pl. XVI, 2 (œnochoé de bucchero), pl. XVI, 8-10 (canthares) ; cf. *infra*, p. 116.

merciale étrusque, qui fut d'assez courte durée, puisqu'il convient de la situer vers le dernier quart du VII^e et le premier quart du VI^e siècle¹. Les fragments de canthare recueillis à Marseille appartiennent certainement à la même phase, sans que l'on puisse préciser davantage ; il ne semble en effet pas douteux qu'avant même la fondation de la ville les Etrusques commerçaient déjà dans le midi de la France ou sur les côtes d'Espagne, suivant en cela la voie ouverte par les navigateurs rhodiens qu'ils ont même pu précéder en certains cas. Quoi qu'il en soit, l'épave d'un navire étrusque chargé d'amphores à vin et de canthares de bucchero, retrouvée au large du Cap d'Antibes², illustre singulièrement l'importance du mouvement commercial des Etrusques à cette époque.

La comparaison du matériel rhodien et étrusque avec la céramique grecque de Marseille, où rien n'est antérieur à la fin du VII^e siècle³, prouve donc que les premiers contacts des Rhodiens avec l'extrême Occident se situent environ un demi siècle avant l'installation des Phocéens à Marseille et que le commerce étrusque est en gros contemporain de la fondation de la ville, qu'il a pu, tout au plus, précéder d'une vingtaine d'années. En tout cas, rien n'indique que ces marchands aient, dès le début, porté un intérêt particulier au site de Marseille.

Pourtant, bien avant eux, des marins venus de Grèce auraient fréquenté les rives du Vieux-Port ; c'est du moins ce qu'ont admis certains historiens, en se fondant sur des indications de provenance attribuées à des vases cycladiques géométriques ou même préhelléniques⁴. Ces pièces, conservées au Musée Borély de Marseille et au Musée d'Hyères après avoir longtemps appartenu à des collections privées, auraient été découvertes dans des tombeaux, à Marseille, sur l'emplacement de l'actuel Bassin du Carénage, à Saint-Marcel, oppidum situé à quelques kilomètres de la ville, à Saint-Pierre d'Almanare enfin, sur le site de l'antique Olbia⁵.

Mais ces témoignages d'une prétendue précolonisation sont suspects : il est surprenant d'abord qu'il s'agisse uniquement de vases entiers, trouvés sur des sites où le matériel archéologique est, dans sa quasi totalité, fragmentaire ; il est surtout étrange que ces vases géométriques ne correspondent en rien au matériel recueilli sur les lieux d'où ils sont censés provenir : c'est ainsi que les tombes du Bassin du Carénage, telles qu'elles sont décrites dans les comptes rendus de 1831 et de 1836,

(1) Sur la date de cette expansion commerciale étrusque, cf. *supra*, p. 18. Le fait qu'il existe des pièces étrusques isolées plus anciennes (comme la coupe du Cayla de Mailhac, citée *supra*, p. 74, n. 5) n'infirmes pas cette constatation que l'expansion commerciale étrusque date essentiellement du dernier quart du VII^e et du premier quart du VI^e siècle.

(2) Cf. Benoît 2, p. 20.

(3) Cf. *infra*, p. 77 et n. 5.

(4) Notamment Clerc, p. 107-114 ; Jacobsthal et Neuffer, p. 36-40 ; Blakeway, p. 199-200 ; Cook, *JHS*, LXVI, 1946, p. 81 ; Demargne, *La Crète dédalique*, 1947, p. 322 ; Pareti, *La Tomba Regolini-Galassi*, 1947, p. 503 ; Bengtson, p. 83 ; Hawkes, *Ampurias*, XIV, 1952, p. 92-93 ; Heichelheim, *Ancient Economic History*, I, 1958, p. 225, 241-242 ; cf. aussi récemment Capovilla, *RF*, XXXIV, 1956, p. 11-17, qui fixe dans la première moitié du second millénaire l'arrivée assez régulière de marins et commerçants crétois, rhodiens, etc., à Marseille ; la ville aurait pris son extension définitive dès la fin du VIII^e siècle !

(5) Les vases du Carénage furent reproduits d'abord par Dumont, *BCH*, VIII, 1884, p. 188-190, pl. XIII, b, et leur provenance fut enregistrée par Froehner, nos 1928-1930 ; ils furent de nouveau publiés par Clerc, pl. IV, et par Jacobsthal, *AA*, 1930, col. 215-217, fig. 1-3. Ceux de Saint-Marcel furent signalés par Arnaud d'Agnel, *BCH*, 1904, p. 268, pl. XIII, 1. Jacobsthal et Neuffer ont reproduit l'ensemble de la documentation, en y ajoutant les vases d'Hyères (fig. 36 à 41) ; de même Blakeway, pl. 33. Cf. aussi, pour les vases du Carénage et de Saint-Marcel, Benoît, *Provence Historique*, VI, 1956, pl. II, 4 et IV, 10 et 11.

sont pour la plupart d'époque romaine et ne remontent en tout cas pas plus haut que le III^e-II^e siècle¹; que l'oppidum de Saint-Marcel n'a jamais livré que de la céramique grecque en tous points semblable à celle recueillie sur le Vieux-Port; que le site d'Olbia enfin, comme les fouilles récentes l'ont montré, n'a été habité qu'à partir de l'époque hellénistique². Qui plus est, les concrétions qui recouvrent certaines pièces ne correspondent pas à celles qui se forment naturellement dans le sol de Marseille³. Enfin, l'étude attentive des documents d'archives montre que la plupart des pièces proviennent de collections constituées, par voie d'achat, d'objets originaires des points les plus divers de la Méditerranée et que les provenances locales n'ont été ajoutées qu'après coup et de manière arbitraire⁴.

Il n'y a donc à Marseille aucune trace d'établissement, même d'importance limitée, antérieur à l'installation des Phocéens. Les Rhodiens, et peut-être aussi les Etrusques, n'ont sans doute pas ignoré l'existence du Lacydon, avec au fond son aiguade⁵. Mais s'il leur est arrivé d'y faire relâche, c'était plutôt pour s'abriter du mauvais temps que pour y commercer. Le site était, semble-t-il, en grande partie inhabité et la région montagneuse qui l'environne ne comportait peut-être qu'une population clairsemée et de mœurs assez primitives⁶.

B. — La date de fondation de Marseille

Tout semble confirmer que la colonie phocéenne a débuté brusquement : les importations de céramique le montrent bien puisqu'elles forment, dès le départ, des séries cohérentes et continues. Le fait n'a rien d'étonnant : on peut constater le même phénomène sur tous les sites coloniaux d'époque archaïque qui sont suffisamment connus, et notamment en Sicile⁷; la période de reconnaissances préalables est partout trop brève pour avoir laissé des traces archéologiques de son existence, et elle est

(1) On trouvera la documentation complète dans Benoît, *Provence Historique*, VI, 1956, p. 14-17; des vases originaires de Sardaigne furent aussi inclus dans les trouvailles du Bassin du Carénage et de la rue Impériale (*ibid.*, p. 18-21).

(2) Cf. en dernier lieu Coupry, *Gallia*, XII, 1954, p. 19-20 et 26-29 et XIV, 1956, p. 232.

(3) Cf. Vasseur, *CRAI*, 1910, p. 380 et *l'Origine de Marseille*, p. 117-118 : rappelons que Vasseur traitait de la question en tant que géologue.

(4) Cf. les remarques de Vasseur, p. 114-119 (Carénage) et 135-139 (Saint-Marcel) et surtout l'étude de Benoît déjà citée (*Provence Historique*, 1956, p. 3-37), intitulée « La constitution du Musée Borély et les fraudes archéologiques des fouilles de Marseille ». F. Benoît va jusqu'à établir qu'il s'agit, en certain cas, de véritables fraudes archéologiques, comme il s'en est produit parfois à Marseille, notamment dans le domaine préhistorique. Sans aller jusque là, rappelons qu'au Louvre même une œnochoé cycladique préhellénique (D 5) a été longtemps considérée, et par Pottier lui-même, comme provenant d'Etrurie. En fait, des recherches d'archives ont montré, qu'elle avait été recueillie à Milo, en 1831 (Merlin, *Mélanges F. Grat*, I, 1946, p. 142-143) : des confusions du même ordre ont pu encore plus facilement se produire au Musée Borély.

(5) *Massalia*, comme *Lakydon*, serait, d'après Rolland, *Provincia*, XV, 1935, p. 231-238, le nom d'un des ruisseaux qui se jetaient dans le Vieux-Port. Ce nom aurait pu lui être donné par des navigateurs antérieurs aux Phocéens (les Rhodiens ?) : on le retrouve en effet en Crète (Ptol., III, 15, 3); cf. aussi Capovilla, *RF*, XXXIV, 1956, p. 17 et n. 2.

(6) Les populations préhistoriques des environs immédiats de Marseille présentent, semble-t-il, au cours des âges, un *facies* nettement attardé par rapport aux régions avoisinantes : cf. Escalon de Fonton, *Préhistoire*, XII, 1956, p. 117-126. Le site même de Marseille et les oppida les plus voisins paraissent bien avoir été à peu près inhabités au moment de l'arrivée des Grecs : cf. Vasseur, p. 95-96, 262-269 et 276-277.

(7) Cf. Vallet et Villard, *MEFR*, LXVIII, 1956, p. 7-27; sur l'ensemble du problème, cf. Vallet, p. 29-46.

immédiatement suivie d'une installation organisée des colons. La tradition antique a d'ailleurs conservé, pour Marseille, un souvenir précis — bien que quelque peu romancé — de l'*ἀποικία* des Phocéens, ainsi que le nom de l'oeciste, Protis, et de la prêtresse d'Artémis, Aristarchè, chargée d'installer les nouveaux lieux de culte¹.

On a cru cependant parfois reconnaître les traces d'une installation préalable des Phocéens sur le site de Marseille, un demi-siècle environ avant la fondation proprement dite de la Cité². Le même Vasseur, qui récusait à bon droit les prétendus témoignages archéologiques sur la précolonisation de Marseille, admettait pourtant, avant la fondation officielle, une assez longue période durant laquelle les commerçants de Phocée auraient déjà fréquenté les rives du Vieux-Port : il se fondait sur le témoignage de la plus ancienne céramique ionienne trouvée à Marseille, datée par E. Pottier du milieu du VII^e siècle.

Mais cette hypothèse découlait d'une datation trop haute de la céramique originaire de la Grèce de l'Est ; car la primauté chronologique des séries ioniennes était alors généralement admise³. Depuis lors, la fouille des nécropoles de Rhodes et de Sicile a permis de démontrer, grâce aux associations de la céramique de la Grèce de l'Est et des vases de Corinthe, que les styles ioniens orientalisants, par exemple, recouvraient aussi toute la première moitié du VI^e siècle. En fait, nous l'avons vu, la plus ancienne céramique ionienne de Marseille n'est pas antérieure à l'extrême fin du VII^e siècle⁴ ; tout au plus, dans la masse des importations grecques de toute origine, peut on relever sept fragments un peu plus anciens⁵ : ces quelques tessons de la fin du VII^e siècle n'invitent pas à placer la fondation de Marseille, *en chronologie archéologique*, plus haut que 600 environ.

En face de ces données archéologiques, quels sont les renseignements d'ordre chronologique que peut fournir la tradition littéraire ? La question, en elle-même très complexe, a été étudiée dans tous ses détails par J. Brunel⁶. On peut dire, en simplifiant, que les textes donnent deux versions différentes des faits et, pour la fondation de la ville, deux dates ou, plus exactement, deux époques séparées par plus d'un demi-

(1) Arstt., *apud* Ath., XIII, 576 a ; Justin., XLIII, 3 ; Strab., IV, 1, 4 ; Plut., *Sol.*, 2.

(2) Vasseur, p. 268-277 et 284 ; Clerc, p. 129 ; Pareti, *La Tomba Regolini-Galassi*, 1947, p. 503 ; Busquet, p. 16-18.

(3) Rappelons que Poulsen (*Der Orient und die frühgriechische Kunst*, 1912, p. 92-93) par exemple faisait remonter la céramique rhodienne orientalisante au début du VII^e siècle ; ces dates hautes sont encore adoptées par Busquet, p. 16-18.

(4) Cf. *supra*, p. 56.

(5) Voici la liste de ces tessons : quatre fragments corinthien ancien (cf. *supra*, p. 13), qui ne sont que *probablement* antérieurs à 600 ; un fragment de calice étrusque (*supra*, p. 17 : le reste du matériel étrusque, on l'a vu, peut aussi bien être légèrement postérieur à 600) ; un fragment de calice de Chios (*supra*, p. 37-38) ; deux fragments d'un vase rhodien (*supra*, p. 39). La proportion de ces pièces par rapport aux fragments datables d'après 600 est infime : toutes, on le remarquera, se placent entre 620 et 600. On retrouve de la même façon, dans la plupart des autres colonies grecques, quelques pièces *isolées* légèrement antérieures à la masse du matériel marquant le début de la colonisation (cf. par exemple, à Syracuse et à Géla, les fragments de deux amphores géométriques cycladiques : *BCH*, 1952, p. 331, fig. 7 et Orlandini, *NSA*, 1956, p. 314, fig. 31) : il peut s'agir d'objets plus anciens apportés par les colons ou bien encore de vases importés dans les premières années de la colonie, mais dont la fabrication remontait déjà à une dizaine ou à une vingtaine d'années.

(6) Brunel 3 : *Marseille et les fugitifs de Phocée*. Nous avons largement utilisé ce travail, dont on ne saurait trop admirer la rigueur. Cf. aussi Clerc, *REG*, XVIII, 1905, p. 143-158, et le commentaire de J. Steup au passage de Thucydide I, 13, dans l'édition de Klassen, *Thukydides*, livre I, p. 400-402.

siècle. En effet, Timée et les chronographes tardifs placent cette fondation entre les années 600 et 596¹ et, si les récits détaillés d'Aristote, de Justin et de Strabon² ne comportent pas de date précise, ils se rapportent visiblement à la même période, celle des explorations phocéennes vers le lointain Occident, puisqu'Aristote, à en croire le lexicographe Harpocrate, plaçait la fondation de Marseille avant la chute de Phocée³, et que Justin datait ces faits du temps où Tarquin régnait à Rome⁴.

Au contraire une autre tradition qui, à vrai dire, ne fournit pas de date précise pour la fondation de Marseille met l'événement en rapport avec la prise de Phocée par les Perses et le situe, par là même, après le milieu du VI^e siècle⁵. C'est ce qu'indique clairement Pausanias, selon qui « les Marseillais représentent une colonie des Phocéens d'Asie, portion de ceux qui jadis quittèrent Phocée pour échapper à Harpage le Mède. Vainqueurs sur mer des Carthaginois, ils acquirent la terre qu'ils occupent et arrivèrent à un haut degré de prospérité »⁶. Cette même tradition se retrouve chez d'autres auteurs, qui rapportent soit que Marseille fut fondée par un groupe de réfugiés de Phocée⁷, soit, du moins, que des Phocéens vinrent se réfugier à Marseille⁸. Mais il y a plus important encore : on sait que Thucydide met en rapport la fondation de Marseille avec une victoire navale remportée par les Phocéens sur les Carthaginois⁹; le contexte prouve, sans aucun doute possible, que l'événement prend place au temps de Cyrus et de Cambyse et, plus précisément, alors que les Ioniens luttaient contre Cyrus, c'est-à-dire qu'il remonte au plus tôt vers les années 545¹⁰. Comme l'a établi J. Brunel,

(1) Tim., *apud* Ps.-Scymn., v. 211-214 = *F. gr. H.*, III B, p. 622, fr. 71 (120 ans avant Salamine, soit en 600-599); Solin., II, 52 (dans la 45^e olympiade soit entre 600 et 596). La version arménienne d'Eusèbe et Saint-Jérôme placent respectivement la fondation de Marseille en 598 et 599. On sait aussi que Tite-Live (V, 34) fait coïncider la fondation de Marseille avec le règne de Tarquin l'Ancien (« *Prisco Tarquinio Romae regnante* »), qui se situe, dans l'annalistique romaine, de 616 à 578.

(2) Références *supra*, p. 77, n. 1.

(3) Harp., *s.v.* *Μασσαλία* : cf. Brunel 3, p. 6-7.

(4) Justin., XLIII, 3 : « *Temporibus Tarquinii regis, ex Asia Phocæensium iuventus, ostio Tiberis inuecta, amicitiam cum Romanis iunxit; inde in ultimos Galliae sinus nauibus profecta, Massiliam inter Ligures et feras gentes Gallorum condidit* ». Il s'agit certainement de Tarquin l'Ancien, comme le montre le passage de Tite-Live, V, 34, cité *supra*. Strabon, par ailleurs (Strab., IV, 1, 4), fait aborder les Phocéens à Ephèse avant leur départ pour Marseille : il ne saurait donc être question des fugitifs du temps de la conquête perse, dont la seule étape fut Chios (cf. Her., I, 164-165).

(5) La date de la chute de Phocée n'est pas connue avec exactitude : elle se situe entre la prise de Sardes par Cyrus — que l'on s'accorde maintenant à placer en 546, avec une approximation d'un an en plus ou en moins — et la conquête de Babylone, dans l'automne 539 (cf. Her., I, 177-178), plus près peut-être de 546 que de 539. Mais il faut tenir compte du temps nécessaire aux tentatives de négociation avec Cyrus, à l'ambassade des Ioniens à Sparte, suivie d'une députation lacédémonienne auprès de Cyrus (Her., I, 141, et 151 à 153), à la révolte des Lydiens après le départ de Cyrus et à sa répression par Mazarès (Her., I, 154 à 161), enfin à l'arrivée d'Harpage, qui aussitôt met le siège devant Phocée (Her., I, 162 à 164). Peut-être faudrait-il donc placer la chute de Phocée seulement en 544 ou même en 543 ?

(6) Paus., X, 8, 6 (traduction Brunel 3, p. 16) : « *οἱ δὲ Μασσαλιῶται Φωκαέων εἰσὶν ἄποικοι τῶν ἐν Ἰωνίᾳ, μοῖρα καὶ αὕτη τῶν ποτε Ἀρπαγῶν τὸν Μῆδον φυγόντων ἐκ Φωκαίας· γενόμενοι δὲ ναυσὶν ἐπικρατέστεροι Καρχηδονίων τὴν τε γῆν ἣν ἔχουσιν ἐκτήσαντο καὶ ἐπὶ μέγα ἀφίκοντο εὐδαιμονίας* ».

(7) Timag., *apud* Amm. Marcell., XV, 9 = *F. gr. H.*, II A, p. 320, fr. 2; Hygin. *apud* Gell., N.A., X, 16, 4; d'autres textes plus tardifs n'ajoutent rien que des confusions et des erreurs (cf. Brunel 3, p. 18).

(8) Isocr., *Archid.*, 84, Aristox., fr. 23 = *F.H.G.*, II, p. 279.

(9) Thuc., I, 13. « *Φωκαῆς τε Μασσαλίαν οὐκίζοντες Καρχηδονίους ἐνὶ κων ναυμαχοῦντες* ».

(10) Cf. Brunel 3, p. 14-16; cf. aussi Jannoray, p. 469-471, mais qui identifie, à tort selon nous, la victoire des Phocéens avec la bataille d'Alalia (cf. *infra*, p. 87). On ne peut, comme le propose Gomme, *A Historical Commentary to Thucydides*, I, 1945, p. 124, songer à corriger le passage de

le rapprochement des textes de Thucydide et de Pausanias montre que les deux auteurs suivaient la même tradition, ce qui implique que, pour Thucydide, la fondation de Marseille était en rapport avec la destruction de Phocée et le départ vers l'ouest des Phocéens, postérieure par conséquent au milieu du VI^e siècle¹.

Entre ces deux traditions contradictoires, comment choisir ? Pour ce choix, le témoignage d'Hérodote, bien que négatif, n'est pas sans intérêt ; l'historien d'Halicarnasse raconte longuement les aventures des Phocéens depuis la chute de Phocée jusqu'à la fondation de Hyélè (Vélia) en Lucanie², et il n'est pas douteux que, dans l'esprit d'Hérodote, il y ait là un récit complet de la destinée des Phocéens durant cette période : on y voit comment certains Phocéens se refusèrent au dernier moment à émigrer vers des contrées lointaines et préférèrent retourner vivre dans leur patrie, alors que la plupart des autres gagnèrent la Corse et s'installèrent à Alalia pendant cinq ans ; après la bataille d'Alalia, ces derniers évacuèrent la Corse et gagnèrent Rhégion, et, de là, vinrent s'établir à Hyélè³. Un récit parallèle figurait sans doute chez Antiochos, si l'on accepte de lire 'Αλαλιαν au lieu de Μασσαλιαν dans le passage conservé par Strabon⁴ : correction qui semble, au demeurant, indispensable à l'intelligence du texte⁵.

En tout cas, dans le récit très complet d'Hérodote, il n'est nulle part question de Marseille et il est exclu qu'une partie des Phocéens, dont nous suivons pas à pas les aventures, aient pu alors s'y installer⁶. Pour Hérodote, la *fondation* de Marseille devait donc être indépendante de la chute de Phocée et du repli des Phocéens vers l'ouest, et il ne semble même pas que ces fugitifs aient cherché refuge à Marseille. Cette tradition, antérieure à celle de Thucydide, a sans doute une origine commune⁷

Thucydide en y substituant 'Αλαλιαν à Μασσαλιαν : ce serait repousser l'événement bien avant le début de la lutte contre Cyrus, puisqu'Alalia fut fondée vers 565-560 (vingt ans avant la prise de Phocée par Harpage, le lieutenant de Cyrus, et l'émigration des Phocéens vers l'Occident : cf. Her., I, 165).

(1) Thucydide et Pausanias dérivent sans doute, sur ce point, de la même source, que Thucydide résume à l'extrême, mais que Pausanias dilue, sans rien y ajouter d'essentiel. Chez tous deux se retrouve l'indication que Marseille fut fondée par les Phocéens à la suite d'une victoire navale sur les Carthaginois. Pausanias ajoute que ces Phocéens étaient de ceux qui quittèrent leur patrie pour échapper à la domination perse ; Thucydide, beaucoup plus brièvement, situe l'événement au temps des luttes entre les Ioniens et les Perses.

(2) Her., I, 164 à 167.

(3) Hérodote (I, 166) va, dans son souci du détail, jusqu'à narrer la lapidation des prisonniers phocéens par les Etrusques d'Agylla, les châtiments divins qui s'abattirent sur ces derniers et les réparations qu'ils durent offrir pour apaiser les ombres des Phocéens suppliciés.

(4) Antioch. *apud* Strab., VI, 1, 1 = *F. gr. H.*, III B, p. 547, fr. 8 : « Φησι δ' Ἀντίοχος Φωκαίας ἀλούσης ὑπ' Ἀρπάγου, τοῦ Κύρου στρατηγού, τοὺς δυναμένους ἐμβάντας εἰς τὰ σκάφη πανοικίους πλεῖσαι πρῶτον εἰς Κύρνον καὶ Ἀλαλίαν (*codd.* Μασσαλιαν) μετὰ Κρεοντιάδου, ἀποκρουσθέντας δὲ τὴν Ἑλέαν κτίσαι ». « Antiochos rapporte que, quand Phocée eut été prise par Harpage, général de Cyrus, ceux qui leurent s'embarquèrent sur leurs vaisseaux avec tout ce qu'il y avait chez eux et naviguèrent d'abord jusqu'en Corse, à Alalia, sous la conduite de Créontiadès ; mais, ayant été repoussés, ils fondèrent Elée ». La correction a été proposée par Casaubon, en 1587.

(5) Il faudrait en effet, si l'on conserve Μασσαλιαν dans le texte d'Antiochos, admettre que, pour lui, les Phocéens auraient été refoulés aussi bien de Marseille que de la Corse : ce qui irait à l'encontre de tout le reste de la tradition. On ne s'expliquerait pas non plus que l'erreur vienne de Strabon, car il contredirait implicitement le tableau qu'il a lui-même tracé auparavant de la puissance des Marseillais, qui, dans leurs rencontres navales, furent constamment vainqueurs (Strab., IV, 1, 5, texte cité *infra*, p. 109, n. 1). Sur ce problème, cf. Clerc, *REG*, 1905, p. 151-152, Brunel 3, p. 10-12 et Jacoby, commentaire à Antiochos, *F. gr. H.*, III b, 1955, p. 493, qui s'accordent à reconnaître que, de toute façon, le passage d'Antiochos ne visait qu'Alalia.

(6) Cf. Clerc, *REG*, 1905, p. 150 et 155-156.

(7) La source d'Hérodote pourrait avoir été Xénophane de Colophon qui vint s'installer à Elée et qui, selon Diogène Laërte (IX, 20), « ἐποίησε δὲ καὶ Κολοφῶνος κτίσιν καὶ τὸν εἰς Ἑλέαν τῆς Ἰταλίας ἀποικισμὸν, ἔτη διαχίλια ».

avec celle qui datait la fondation de Marseille des environs de 600 et qui ne permettait donc d'établir aucun rapport entre la naissance de la ville et la chute de Phocée. Cette version des faits, qui est la plus simple, a toute chance d'être primitive.

D'autre part, si l'on cherche — et il le faut bien — à expliquer l'erreur d'une de ces deux traditions contradictoires, on doit reconnaître qu'il est beaucoup plus facile de comprendre la version que suppose le texte de Thucydide¹; en effet, selon l'ingénieuse hypothèse de J. Brunel, l'origine de cette donnée erronée sur la fondation de Marseille pourrait reposer sur un *λόγος* delphique qui aurait mal interprété le texte des dédicaces massaliotes à Delphes² : celles-ci devaient rappeler que les Phocéens installés à Marseille avaient consacré à Apollon la dîme du butin de leur victoire navale sur les Carthaginois³. Or l'histoire des Phocéens quittant leur patrie pour échapper à la domination perse était bien connue⁴ et l'on n'était pas d'autre part sans savoir — comme semble bien l'indiquer la phrase de Thucydide — que la victoire des Phocéens de Marseille sur les Carthaginois se plaçait au temps de Cyrus et de Cambyse. Il n'y aurait rien d'étonnant alors à ce qu'on ait, au *v*^e siècle, établi une relation entre ces deux événements à peu près contemporains, l'émigration des Phocéens vers l'Occident et la victoire navale des Phocéens installés à Marseille, pour en tirer cette conclusion que les fugitifs de Phocée avaient vaincu les Carthaginois au moment où ils fondaient Marseille.

En revanche, si l'on admettait comme primitive et authentique la version de Thucydide et de Pausanias, nous ne voyons pas comment la tradition dont ils se font l'écho aurait pu être déformée et abrégée au point de supprimer en particulier toute référence à l'émigration des Phocéens fuyant la domination perse. Surtout, quelles raisons y avait-il de remonter jusque vers 600 le moment de la fondation de Marseille ? On comprend très bien au contraire que l'on ait rattaché par erreur cette fondation à l'épisode le plus saillant de l'histoire des Phocéens, qui fut précisément leur émigration en masse vers l'ouest.

Enfin, les données archéologiques ne permettent pas de retenir, pour la fondation de Marseille, une période aussi basse que le début de la seconde moitié du *vi*^e siècle, alors que la date de 600 que donne une partie de la tradition littéraire concorde parfaitement avec la date de la plus ancienne céramique recueillie sur le site, et dont la chronologie est fondée sur des données tout à fait indépendantes des sources relatives à la fondation de Marseille.

Nous avons rappelé ailleurs le danger qu'il y avait à confirmer par le matériel archéologique une date fournie par la tradition littéraire et à considérer ensuite cette date comme un repère précis, utilisable pour la chronologie du matériel archéologique⁵. Il y a des cas cependant où ce danger est plus apparent que réel ; en fait, le problème

(1) Si toutefois la phrase de Thucydide n'est pas une simple interpolation, comme le supposent — sans preuve véritable, il est vrai — Sonny, *De Massiliensium rebus quaestiones*, Dorpat, 1887, p. 5 sq. et Jacoby, dans son commentaire au fragment d'Antiochos (*F. gr. H.*, III b, 1955, p. 493).

(2) Brunel 3, p. 22-26.

(3) Cf. Paus., X, 18, 7, qui mentionne effectivement l'*ἀναρχή* du butin ; sur ce texte, cf. *infra*, p. 87, n. 2.

(4) C'est un des deux exemples qu'Isocrate (*Archidamos*, 84) choisit comme symbole de la résistance qu'il convient d'opposer aux menaces d'assujettissement des Perses,

(5) Cf. Vallet et Villard, *BCH*, LXXVI, 1952, p. 290 et 328, n. 1.

des rapports entre les données de l'archéologie et celles des textes anciens se pose de la même façon pour Marseille et pour Sélinonte : ici comme là, la tradition littéraire indique ou implique deux dates de fondation, ici comme là, le matériel archéologique, dont la chronologie repose sur des bases beaucoup plus larges, exclut la date basse¹. Est-ce donc un cercle vicieux de dire qu'il n'y a pas de raison de ne pas admettre *ipso facto* l'autre date, qui devient alors, parmi quelques autres, un repère précieux pour la chronologie absolue de la céramique grecque ?

Or cette date de 600 environ, que l'on peut considérer comme la seule authentique de la tradition historique relative à la fondation de Marseille, a de grandes chances d'être exacte, à quelques années près. Elle se place en effet à l'intérieur d'une période où les données chronologiques reposent sur une documentation historique de plus en plus précise ; ainsi, par exemple, des listes de magistrats annuels existent déjà ou existeront bientôt en diverses cités². Il est alors particulièrement important de pouvoir utiliser cette date pour affirmer, d'après la physionomie des importations corinthiennes à Marseille, que c'est bien dans les premières années du VI^e siècle qu'il convient de placer le passage du corinthien ancien au corinthien moyen³ ; cette certitude est d'autant plus importante que c'est l'époque même où la céramique corinthienne exerce une très forte influence sur la plupart des styles continentaux ou insulaires, et même sur la céramique étrusque. Cette date de 600, celle de la fondation de Marseille, est donc l'un des points de référence les plus précieux pour la chronologie de l'art grec archaïque.

(1) Vallet et Villard, *BCH*, LXXVI, 1952, p. 318-321 et 352-358 ; *BCH*, LXXXII, 1958, p. 16-26.

(2) Cf. Van Compernelle, *BIBR*, XXVII, 1952, p. 323 sq. On sait que l'archontat annuel débute à Athènes dès 683.

(3) Rappelons que Payne fixait vers 600 la fin du corinthien ancien et le début du corinthien moyen ; nous avons depuis proposé (*MEFR*, LX, 1948, p. 29-30 et 33) de rabaisser cette date de cinq ou dix ans.

CHAPITRE II

LES PHASES DE L'HISTOIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE MARSEILLE JUSQU'À L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE

A. — Le cadre historique

Les textes relatifs à la fondation de Marseille sont, nous l'avons vu, assez nombreux. Nous sommes malheureusement moins bien renseignés sur l'histoire de Marseille durant les deux ou trois premiers siècles de son existence. Il ne reste pratiquement rien de la *Constitution de Marseille* d'Aristote¹ et les quelques faits qui sont rapportés par les auteurs anciens manquent le plus souvent de références chronologiques précises. Il n'y a donc pas à chercher dans la tradition littéraire d'éléments permettant de reconstruire l'histoire de Marseille. Plus simplement, nous voudrions examiner dans quelle mesure les données concernant les époques archaïque et classique s'accordent avec les conclusions que l'on peut fonder sur l'inventaire chronologique du matériel archéologique.

1° *Les repères chronologiques certains pour l'époque archaïque.*

Si l'on fait abstraction du problème de la fondation même de la cité, on peut dire que la tradition littéraire ne fournit, pour le VI^e siècle, aucune donnée précise consacrée à Marseille. A lire Hérodote, les mésaventures des Phocéens en Occident ne concernent en aucune façon les Massaliotes² : Marseille n'intervient pas aux côtés des Phocéens lors de la bataille d'Alalia³ et les Phocéens ne cherchent pas refuge à Marseille, du moins en groupe constitué. Il n'est pas possible non plus d'affirmer avec certitude, malgré quelques vers, d'ailleurs mal conservés, du Pseudo-Scymnos, que les Massaliotes aient participé, peu de temps après, à la fondation de Hyèlè⁴.

Pourtant les historiens modernes admettent volontiers — et, *a priori*, l'hypothèse n'est pas sans vraisemblance — que ces événements ont dû, dans une certaine mesure, influencer le cours de l'histoire de Marseille. C'est ainsi que la bataille d'Alalia, qui fut

(1) Deux courts fragments seulement sont conservés, traitant de la fondation de la cité (cf. *supra*, p. 72, n. 2, p. 77 et n. 1). Les *Constitutions* d'Héraclide Lembos, qui s'inspirent de celles d'Aristote, ne comprennent pas celle de Marseille.

(2) Cf. *supra*, p. 79-80.

(3) La bataille d'Alalia se place cinq ans après la chute de Phocée (cf. Her., I, 166), c'est-à-dire vers 539-538 (cf. *supra*, p. 78, n. 5). Sur l'attitude de non intervention des Massaliotes, cf. récemment Carcopino, p. 100-102.

(4) Ps.-Scymn., v. 250-253 (= 247-250 du manuscrit). Sur ce passage, cf. Brunel 3, p. 12-14.

en réalité une défaite pour les Phocéens, aurait indirectement mais gravement affecté Marseille, coupée désormais du monde grec par les flottes étrusques et carthaginoises qui bloquaient toute la Méditerranée occidentale depuis le Déroit de Messine jusqu'aux côtes de Ligurie et d'Espagne¹. Pour d'autres, Marseille n'aurait pas été coupée du monde grec, mais les Grecs, « exclus des marchés orientaux par les Mèdes et des marchés occidentaux par les Etrusques » auraient cherché dans le monde celtique « des clients et des fournisseurs capables d'alimenter leur commerce menacé d'asphyxie »². Bref, d'un côté on imagine, à la suite de la défaite d'Alalia, Marseille « presque bloquée sur mer.. Jamais ville grecque ne s'était trouvée dans un isolement aussi périlleux »³, tandis que, de l'autre, la chute de Phocée et la victoire étrusco-carthaginoise d'Alalia auraient été, en fin de compte, plutôt bénéfiques pour l'activité commerciale de la cité massaliote.

Des arguments de cet ordre doivent donc être utilisés avec une extrême prudence. A vrai dire, ils supposent, les uns et les autres, que les rivalités « nationales » ou plutôt ethniques jouaient déjà un rôle important à l'époque archaïque. Or, il n'est pas douteux par exemple que l'idée même d'un conflit entre Grecs et Barbares n'apparaît pas en Grèce propre avant Salamine et Platées, en Méditerranée occidentale avant Himère et Cumès⁴, événements que Pindare, le premier, associait dans une même ferveur panhellénique⁵. Mais, à l'époque archaïque, les rivalités multiples entre cités et états ne semblent pas avoir sérieusement entravé les échanges.

Il est vrai que, comme les auteurs anciens ne s'intéressent guère qu'à l'histoire événementielle, on en est souvent réduit pour comprendre les causes et pour juger des conséquences d'un événement à des hypothèses pures et simples. Par exemple, pour l'histoire même de Marseille, il serait intéressant de pouvoir déterminer la raison de la fondation par les Phocéens, vers les années 565-560, de la colonie d'Alalia en Corse⁶ : preuve que les Phocéens se préoccupaient davantage du commerce dans la mer Tyrrhénienne que de la voie du sud en direction de l'Espagne⁷, poste situé en face même des côtes étrusques, relais sur la route de Marseille ? Toutes ces hypothèses sont possibles, et par là même assez vaines. En revanche, pour établir quelles furent les conséquences de la bataille d'Alalia pour la vie économique de Marseille, on peut se fonder sur des faits qui illustrent l'attitude respective des Etrusques et des Grecs après cette date.

Il ne faudrait pas croire d'abord, en s'appuyant sur le récit que fait Hérodote

(1) Cf. par exemple Pottier, *RA*, 1904, 1, p. 45-47 ; Jullian, I, p. 389-391 ; Milne, *NC*, XVIII, 1938, p. 47 et 51 ; Garcia y Bellido, I, p. 191-223 ; Jannoray, p. 284-296 et 314-316 ; et même Busquet, p. 42-46. On sait que les Etrusques s'installèrent en Corse après en avoir chassé les Phocéens (cf. Diod., V, 13, 4) et que les Carthaginois, au cours du VI^e siècle, affermirent leur puissance territoriale en Sardaigne et en Sicile (cf. Justin., XIX, 1).

(2) Hatt 1, p. 110.

(3) Jullian, I, p. 389.

(4) Cf. Vallet, p. 360 sq.

(5) Pind., *Pyth.*, I, 71 à 80.

(6) Sur la date de fondation d'Alalia, cf. *supra*, p. 78, n. 10.

(7) La voie du sud, suivie par les Phocéens en route vers l'Espagne, à la suite de Colaios, a été récemment étudiée selon des points de vue assez divers : cf. notamment Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente*, 1947, p. 272-273 et 276-277 ; Garcia y Bellido, I, p. 69-78 ; Breglia, p. 69-85 (cette dernière tend à en exagérer l'importance : les Phocéens n'auraient abordé la mer Tyrrhénienne qu'après la fondation de Marseille ; les étapes de leur exploration, effectuée du nord au sud, seraient marquées par la fondation d'Alalia, et enfin par celle de Hyélé).

de la lapidation des prisonniers phocéens par les Etrusques de Caéré¹, que la bataille d'Alalia allait entraîner en Etrurie une vague d'hostilité contre les Grecs. Bien vite, les gens de Caéré, se repentant du massacre des prisonniers phocéens auquel ils s'étaient livrés, consultèrent l'oracle de Delphes pour savoir comment réparer leur faute et, à la suite de la réponse de la Pythie, ils instituèrent des sacrifices et des jeux pour apaiser les mânes irrités des Phocéens²; Strabon se plaît à affirmer les tendances philhelléniques et foncièrement pacifiques des habitants d'Agylla et à rappeler qu'ils consacrent un trésor à Delphes³. Le fait est d'autant plus important qu'ils furent, semble-t-il, les seuls « barbares » à jouir d'un tel privilège⁴. Or, il est très probable que ce trésor fut consacré assez peu de temps après la bataille d'Alalia⁵. D'ailleurs, c'est vers la même époque que Caéré paraît avoir été pénétrée d'influences grecques et surtout ioniennes, plus profondément sans doute qu'aucune autre cité étrusque : dès les années 540 commence la production des hydries de Caéré, œuvres, selon toute vraisemblance, d'un de ces artistes ioniens qui étaient installés dans la ville étrusque⁶. On voit à quel point est fautive l'image facile d'une Etrurie fermée aux influences et au commerce grecs après la bataille navale d'Alalia.

Il n'y a donc pas de raison de penser que les Grecs n'étaient plus libres de circuler à leur aise dans la Méditerranée et que Marseille en était réduite à ce « périlleux isolement » qu'évoquait Camille Jullian⁷. Ou alors, devrait-on supposer que la défaite d'Alalia avait porté un tel coup aux Grecs qu'ils n'étaient plus à même de continuer ou de reprendre leurs lucratives activités ? L'hypothèse est invraisemblable et démentie par les faits. D'abord, cette défaite n'affecte que les Phocéens qui s'étaient réfugiés à Alalia et qui, pendant cinq ans, avaient exercé, à partir des côtes de la Corse, une piraterie systématique en Méditerranée occidentale⁸. Si, une fois que les deux tiers des effectifs de leur flotte eurent été détruits ou capturés, les Phocéens purent, après une halte à Rhégion, fonder Hyélé, c'est sans doute grâce à « l'amitié intéressée » des Rhébins qui tiraient, pour leur propre compte, des bénéfices certains du trafic phocéen

(1) Her., I, 167. Ce sont les Etrusques d'Agylla qui contribuèrent sans doute le plus à la défaite des Phocéens, puisqu'ils reçurent, semble-t-il, la majeure partie des prisonniers : l'interprétation du passage d'Hérodote, en dépit d'une lacune, ne semble en effet pas douteuse.

(2) Her., I, c.

(3) Strab., V, 2, 3 : « παρά δὲ τοῖς Ἑλλήσιν εὐδοκίμησεν ἡ πόλις αὕτη (scil. Ἀγυλλὰ) διὰ τε ἀνδρείαν καὶ δικαιοσύνην : πῶν τε γὰρ ληστηρίων ἀπέσχετο, καίπερ δυναμένη πλείστον, καὶ Πυθοῖ τὸν Ἀγυλλαίων καλούμενον ἀνέθηκε θησαυρόν ». « Cette cité (Agylla) jouissait d'une excellente réputation auprès des Grecs pour sa valeur et son esprit d'équité : elle ne pratiquait pas la piraterie, bien que sa puissance fût considérable, et elle consacra à Delphes le trésor dit des Agylléens ».

(4) Spina, qui édifie aussi un trésor à Delphes (Strab., V, 1, 7 et IX, 3, 8 ; Plin., N.H., III, 120) était qualifiée d'Ἑλληνικὴ πόλις (Ps.-Scyl., 17 ; Strab., V, 1, 7).

(5) On a proposé d'identifier le trésor « éolique anonyme » de Delphes (n° XII), daté d'environ 525-520, avec le trésor d'Agylla : cf. de La Coste Messelière, p. 476-479. L'édifice présente en effet de curieuses particularités, qui ne semblent pas grecques : la plus frappante est une cella plus large que profonde, à la manière des temples étrusques.

(6) Cf. notamment Sant'Angelo, *MMAI*, XLIV, 1950, p. 35-38, et récemment encore Hemerlijck, *De Caeretaanse Hydriae*, 1956, qui reconnaît dans les hydries de Caéré l'œuvre de deux peintres différents d'origine ionienne, mais conclut formellement à leur fabrication en Etrurie.

(7) Sur les rapports de Marseille avec les Carthaginois, cf. *infra*, p. 85-90.

(8) Her., I, 166. Clerc, *REG*, 1905, p. 154, n. 2, voit dans les « περιόικους ἄπαντας » que pillent les Phocéens les indigènes habitant l'île. Mais la suite de la phrase montre bien qu'il s'agit des Tyrrhéniens et des Carthaginois : Hérodote, dans le cas contraire, n'aurait pas manqué de désigner plus clairement les habitants de la Corse et d'indiquer qu'ils avaient fait appel aux deux grandes puissances navales. La bataille d'Alalia n'est en réalité qu'une sorte de vaste opération de police internationale menée contre des pirates turbulents.

dans la Méditerranée de l'ouest¹ : ainsi on voit s'ébaucher, sur de nouvelles bases, la reprise de ce commerce dans la mer Tyrrhénienne. Enfin, il ne faut pas confondre, du moins pendant le VI^e siècle, trafic maritime et piraterie. Si des nids de pirates subsistent, ici et là, en Méditerranée², il est clair que Marseille était, dès son origine, une cité commerçante et que Hyélè, à son tour, devint très vite une cité commerçante³ ; la preuve en est que, quelque cinquante ans après la bataille d'Alalia, quand Dionysios de Phocée, rescapé avec ses trois vaisseaux de la défaite de Ladè, vint se réfugier en Occident, c'est en Sicile que s'installa le capitaine phocéen, où il se livra à une guerre de course contre Carthaginois et Etrusques, et non dans une cité phocéenne, Hyélè ou Marseille⁴.

Ce bilan que l'on peut établir, pour le VI^e siècle, en utilisant objectivement les données de la tradition littéraire peut sembler assez négatif. Cependant, il est pour nous de la plus haute importance que les textes n'obligent en rien à admettre que, après le milieu du VI^e siècle, Marseille ait eu à souffrir, dans son commerce ou dans sa vie économique, des conséquences de la défaite navale que les Phocéens, devenus pour un temps pirates après l'abandon de leur ville, subirent au large des côtes de la Corse.

2^o Marseille et Carthage : leurs rapports au VI^e et au V^e siècles.

La question des rapports entre Carthage et Marseille à l'époque archaïque est très complexe, et pourtant l'interprétation exacte des faits est d'un intérêt capital pour qui veut déterminer quels ont pu être — et à quel moment — le rôle et l'importance de Marseille dans la Méditerranée. On peut dire, en résumant succinctement les données du problème, que, mise à part la bataille d'Alalia où Carthage est alliée aux Etrusques⁵ et où ses adversaires sont les Phocéens et non les Massaliotes, les

(1) Cf. Vallet, p. 187-189 et 197-198.

(2) Rappelons qu'une part importante de l'activité des Cnidiens, après leur installation à Lipara vers 580/576, fut consacrée à la piraterie aux dépens des Etrusques ; cf. Diod., V, 9, 4-5 ; Strab., VI, 2, 10 ; Paus., X, 11, 3. D'après Diodore et Strabon, c'est pour résister aux incursions des pirates étrusques que les colons de Lipara équipèrent à leur tour une flotte. Mais ils prirent rapidement goût à cette source d'enrichissement que représentait pour eux la piraterie et ils se mirent régulièrement à dépouiller les navires étrusques : que l'on compare, par exemple, les deux passages successifs de Diodore (V, 9, 4 et 5) : « Ὑστερον δὲ τῶν Τυρρηγῶν ληστευόντων τὰ κατὰ θάλατταν πολεμούμενοι, κατεσκευάσαντο ναυτικόν » ... « Μετὰ δὲ ταῦτα πολλαῖς ναυμαχίαις ἐνίκησαν τοὺς Τυρρηγούς, καὶ ἀπὸ τῶν λαφύρων πλεονάκις ἀξιολόγους δεκάτας ἀνέθεσαν εἰς Δελφούς ». Les profits qu'ils tiraient de cette piraterie permirent aux gens de Lipara de consacrer de riches offrandes à Delphes : cf. Diod., l. c. et Paus., X, 11, 3 et 16, 7. Sur les deux dédicaces de Delphes, qui datent du premier quart du V^e siècle, cf. Bourguet, *BCH*, XXXV, 1911, p. 149-152 et de La Coste Messelière, p. 29 et 475, n. 2.

(3) Les rapports commerciaux entre les deux villes elles-mêmes sont attestés par la numismatique, dès le dernier quart du VI^e siècle : cf. *infra*, p. 98.

(4) Her., VI, 17 : « Διονύσιος δὲ ὁ Φωκαεὺς..... ἐπλεε εἰς Σικελίην, ὀρμώμενος δὲ ἐνθεῦτεν ληιστῆς κατεστῆκε Ἑλλήνων μὲν οὐδενός, Καρχηδονίων δὲ καὶ Τυρσηγῶν ». La base de Dionysios était sans doute sur la côte nord de la Sicile, où de grands espaces restaient vides entre les territoires des colonies de Zancle et d'Himère ; mais peut-être s'agit-il tout simplement de Lipara ?

(5) Dans le cadre de l'histoire de la fin du VI^e siècle et du V^e siècle, cette alliance des Etrusques et des Carthaginois contre les Phocéens d'Alalia semble un fait isolé : les Etrusques n'interviennent pas à Himère, pas plus que les Carthaginois à Cumes (*contra* : Colozier, *MEFR*, LXXV, 1953, p. 96, qui force l'interprétation des vers 71-74 de la première *Pythique* et de Diod., XI, 51) ; et l'on ne peut s'empêcher de constater une coupure totale des relations commerciales étrusco-carthaginoises entre 550 et 400 environ (cf. Colozier, *op. cit.*, p. 66).

Pour le IV^e siècle, Aristote (*Pol.*, III, 5, 9 = 1280 a) cite les Etrusques et les Carthaginois comme exemple de peuples entre qui existent des conventions sur les importations, des traités de protection réciproque et des pactes d'alliance : « εἰσι γοῦν αὐτοῖς συνθήκαι περὶ τῶν εἰσαγωγῶν »

textes anciens ne relatent aucune victoire navale carthaginoise en Méditerranée, alors qu'ils citent à plusieurs reprises des échecs infligés par les Massaliotes aux Carthaginois. Pour nous, le fait essentiel sera d'examiner si ces victoires massaliotes peuvent être plus ou moins exactement datées : du moins — car il ne saurait s'agir, bien entendu, de date exacte — il faudra essayer de déterminer à l'intérieur de quelle période prennent place ces faits, pour voir dans quelle mesure se trouvent vérifiées les données tirées de l'évolution des importations grecques à Marseille.

Nous avons vu que Thucydide et Pausanias mentionnaient, vers le moment de la fondation de Marseille, une victoire navale remportée sur les Carthaginois, victoire que Thucydide attribuait aux Phocéens et Pausanias aux Massaliotes. Nous avons vu également comment ces deux textes dérivait d'une même tradition¹. L'erreur de cette tradition concernant la date de fondation de Marseille n'autorise pas à mettre en doute *ipso facto* la réalité d'une bataille navale entre Marseille et Carthage. Tout au plus peut-on dire qu'elle laisse, en principe, le choix entre deux systèmes d'interprétation : puisque sont rapprochés chronologiquement trois événements (abandon de Phocée par les Phocéens, fondation de Marseille, bataille navale avec les Carthaginois) dont les deux premiers ne sont dits contemporains que par suite d'une erreur, on peut supposer *a priori* que le troisième événement (la bataille navale) est susceptible d'être contemporain soit de la fondation de la ville soit du départ des Phocéens vers l'Occident².

Mais ce choix n'est que théorique : non seulement cette lutte avec Carthage au moment de la fondation de Marseille cadre mal avec le climat pacifique³ que suppose la tradition que nous croyons authentique, mais surtout c'est visiblement la date

καὶ σύμβολα περὶ τοῦ μὴ ἀδικεῖν καὶ γραφαὶ περὶ συμμαχίας ». Il s'agit sans doute de conventions diverses entre Carthage d'une part, et telle ou telle cité étrusque de l'autre. Les pluriels *συνθήκαι* et *σύμβολα*, qui peuvent s'employer l'un et l'autre pour une convention unique (comportant une pluralité de clauses) ne prouvent rien ; mais *γραφαί* semble bien impliquer l'existence de plusieurs documents distincts. Ces accords ont dû être comparables à ceux qui ont existé entre Carthage et Rome (cf. en dernier lieu Aymard, *REA*, LIX, 1957, p. 277-293, qui apporte de nouvelles raisons de placer les deux traités reproduits par Polybe au IV^e siècle).

Dans tous les cas il faut se garder d'exagérer la portée du texte d'Aristote, auquel on a fait dire (cf. notamment Clerc, p. 164, n. 3) que Carthaginois et Etrusques semblaient membres d'une même cité, tant leur alliance était étroite. La phrase très inexactement interprétée en ce sens doit être replacée dans son contexte. Le philosophe veut démontrer par l'absurde que n'importe quelle sorte de relations entre individus ou groupements existants ne suffit pas à définir une cité : par exemple, si une organisation qui assure la subsistance à tous les êtres qu'elle englobe était par cela même une cité, les esclaves et les animaux domestiques seraient concitoyens des hommes libres ! De même, si toute espèce de convention politique unissait les parties contractantes en une seule cité, ce serait le cas pour les Etrusques et les Carthaginois — entre autres : « καὶ γὰρ ἂν Τυρρηνοὶ καὶ Καρχηδόνιοι, καὶ πάντες οἷς ἐστὶ σύμβολα πρὸς ἀλλήλους, ὡς μᾶς ἂν πολῖται πόλεως ἦσαν ». Ici se placent les mots déjà cités : « εἰσὶ γοῦν αὐτοῖς συνθήκαι κτλ. ». Mais, remarque Aristote, il faudrait encore, pour qu'on puisse juger qu'il en est ainsi, qu'il existât des magistrats communs et une morale politique commune aux uns et aux autres : « Ἄλλ' οὐτ' ἀρχαὶ πᾶσιν ἐπὶ τούτοις κοινὰ καθεστᾶσιν, ἀλλ' ἕτεροι παρ' ἑκατέρους, οὔτε τοῦ πόλους τινὰς εἶναι δεῖ φροντίζουσιν ἄτεροι τοὺς ἑτέρους, οὐδ' ὅπως μηδεὶς ἀδικὸς ἔσται τῶν ὑπὸ τὰς συνθήκας, μηδὲ μοχθηρίαν ἔξει μηδεμίαν, ἀλλὰ μόνον ὅπως μηδὲν ἀδικήσουσιν ἀλλήλους ».

L'ensemble de cette note est due à l'ingéniosité de J. Brunel, qui m'a très gentiment autorisé à utiliser son interprétation toute nouvelle du texte d'Aristote.

(1) Cf. *supra*, p. 78 et 79 n. 1.

(2) Il serait en théorie possible que les trois événements aient été à l'origine entièrement indépendants les uns des autres : mais ce serait supposer gratuitement une erreur supplémentaire dans une partie de la tradition historique, erreur dont on chercherait d'ailleurs en vain l'explication.

(3) Cf. Brunel 3, p. 22. Rappelons par ailleurs que l'expansion carthaginoise (premières conquêtes territoriales dans l'ouest sicilien et en Sardaigne) ne débute qu'après 580 : cf. notamment à ce sujet Dunbabin, p. 332-343.

d'installation des Phocéens à Marseille qui, selon un processus que nous avons rappelé, s'est trouvée rattachée au contexte des années qui suivent la chute de Phocée. On peut donc affirmer que, sous le règne de Cyrus¹ et de façon plus précise, peu de temps après l'abandon de Phocée, les Massaliotes ont remporté sur Carthage une victoire, commémorée à Delphes par une offrande — ou deux offrandes — dont Pausanias fera état².

Il est évidemment impossible de préciser si cette bataille eut lieu avant ou après la rencontre des flottes étrusco-carthaginoises et phocéennes au large d'Alalia. Les arguments de vraisemblance n'apportent rien³, puisque les vaisseaux de Marseille ne participèrent pas à ce combat. En tout cas, il nous semble évident qu'il est impossible d'identifier, comme on a parfois voulu le faire⁴, cette victoire des Phocéens de Marseille sur les Carthaginois avec la « victoire cadméeenne » dont parle Hérodote et qui, en fin de compte, fut une grave défaite pour les Phocéens. Surtout, on voit mal d'où viendrait alors cette dîme, cette ἀπαρχή qui permit aux Massaliotes d'élever au moins une statue à Apollon dans le sanctuaire de Delphes⁵, alors que le combat au large d'Alalia se solda pour les Phocéens par la perte de 40 vaisseaux sur les 60 qu'ils avaient engagés⁶. L'existence des offrandes de Delphes⁷ prouve donc qu'il y a bien eu une victoire de Marseille sur Carthage, et cette victoire ne peut être transformée en une défaite déguisée⁸.

La tradition littéraire fournit-elle d'autres éléments susceptibles de préciser

(1) Même si l'on s'en tient au seul texte de Thucydide (I, 13), il semble bien que c'est sous le règne de Cyrus qu'il faut placer la victoire sur les Carthaginois. Après avoir situé la puissance navale des Ioniens « ἐπὶ Κύρου Περσῶν πρώτου βασιλεύοντος καὶ Καμβύσου τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ », et indiqué que les Ioniens eurent un moment, lorsqu'ils combattaient Cyrus, la maîtrise de leurs eaux (« τῆς τε καθ'ἑαυτοῦς θαλάσσης Κύρου πολεμοῦντες (scil. Ἴωνες) ἐκράτησάν τινα χρόνον »), Thucydide prend deux exemples précis : celui de Polycrate de Samos, au temps de Cambyse, et celui des Phocéens, au moment où ils fondaient Marseille ; il est logique de supposer que le second événement se rapporte au temps de Cyrus, le premier nommé.

(2) Paus., X, 8, 6-7 et X, 18, 7. Dans le premier passage Pausanias nous apprend que, dans le temple d'Athéna Pronaia à Delphes, « parmi les statues du pronaos, il y a une offrande des Massaliotes, de taille plus grande que la statue de culte placée à l'intérieur » : « τῶν δὲ ἀγαλμάτων τὸ ἐν τῷ προνάῳ Μασσαλιωτῶν ἀνάθημά ἐστι, μεγέθει τοῦ ἔνδον ἀγάλματος μεῖζον » ; puis, dans une parenthèse, il rapporte sa version de la fondation de Marseille (cf. *supra*, p. 78), en mentionnant la victoire des Massaliotes sur les Carthaginois (« γενόμενοι δὲ ναυσὶν ἐπικρατέστεροι Καρχηδονίων ») qui leur permit d'acquérir la terre qu'ils occupent. Il indique, pour terminer, que « l'offrande des Massaliotes est en bronze ». Dans le second passage, Pausanias note que « l'Apollon le plus rapproché du lion d'Elatée est une offrande des Massaliotes sur le butin de la bataille navale contre les Carthaginois » : « ὁ δὲ Ἀπόλλων ὁ ἐγγυτάτω τοῦ λέοντος Μασσαλιωτῶν ἐστὶν ἀπὸ τῆς πρὸς Καρχηδονίους ἀπαρχῆς ναυμαχίας ». Comme le souligne Brunel 3, p. 16, l'article (τῆς... ναυμαχίας) montre bien que la bataille est celle-là même que Pausanias a mentionnée auparavant.

(3) Tout au plus pourrait-on dire qu'il serait plus vraisemblable de placer la victoire des Massaliotes sur les Carthaginois au cours des cinq années qui précédèrent la bataille d'Alalia (c'est-à-dire entre 544/543 et 539/538 environ), au moment où les Phocéens possédaient la complète maîtrise des mers occidentales.

(4) Références dans Brunel 3, p. 24, n. 1, auxquelles il convient maintenant d'ajouter Garcia y Bellido, I, p. 148 et 216, Busquet, p. 42 et Jannoray, p. 469-471.

(5) Paus., X, 18, 7, cité *supra*, n. 2. Il n'est pas certain, mais assez vraisemblable, que la statue dédiée par les Massaliotes dans le sanctuaire d'Athéna Pronaia a été consacrée à l'occasion de la victoire sur les Carthaginois, que Pausanias (X, 8, 6-7 : cf. *supra*, n. 2) mentionne dans le même passage.

(6) Cf. les justes remarques de Brunel 3, p. 25.

(7) La présence à Delphes d'offrandes massaliotes indépendantes du trésor de Marseille — dont l'existence est attestée par la tradition littéraire (cf. *infra*, p. 90-91) — est peut-être un argument supplémentaire pour placer ces offrandes avant la construction du trésor, qui daterait lui-même, semble-t-il, des environs de 520 (cf. *infra*, p. 91) : en règle générale, les offrandes isolées des divers états grecs précèdent en effet à Delphes, à plus ou moins brève échéance, la construction du trésor de la cité.

(8) Comme tend à le faire Jannoray, p. 469-471, qui identifie la victoire sur les Carthaginois à la bataille d'Alalia.

quels furent, par la suite, les rapports entre Marseille et Carthage ? Peut-être, mais cette fois il faut dire que l'on se fonde sur une interprétation assez hypothétique d'un texte fragmentaire et peu clair. En effet, un passage de Sosylos de Lacédémone, l'historien d'Hannibal, rapporte que « les Massaliotes s'étant référés au combat que, dit-on, Hérakleidès, originaire de Mylassa, avait engagé à l'Artémision »¹ s'inspirèrent de la manœuvre qu'il avait alors imaginée, manœuvre « que celui-ci exécuta dans le passé, en profitant du moment favorable, et qui fut cause de la victoire. Alors donc, comme nous l'avons dit, les Massaliotes se laissant guider par le souvenir d'entreprises plus anciennes et qui avaient réussi... »² contribuèrent ainsi à la victoire remportée par les Romains, en 217, lors de la seconde guerre punique, à l'embouchure de l'Ebre, sur la flotte carthaginoise d'Himilcon³. Tout ce qu'on sait d'Hérakleidès de Mylassa, c'est qu'il dirigea dans son pays natal, lors de la révolte de l'Ionie, c'est-à-dire vers 495, une embuscade de Cariens qui anéantit un détachement perse⁴. Son existence cependant dut être aventureuse et riche en événements de toute sorte, puisqu'elle fit l'objet d'un ouvrage spécial de Scylax⁵.

Le problème qui se pose, et que se sont posés de nombreux historiens⁶, est de savoir où et quand doit se situer cette bataille de l'Artémision. On songe naturellement d'abord à l'Artémision d'Eubée et aux engagements qui y eurent lieu, peu avant Salamine, entre Grecs et Perses. Mais l'épisode que relate Sosylos ne cadre pas avec les renseignements que donne Hérodote : en effet, du côté des Grecs, la manœuvre est commandée par Eurybiadès et Thémistocle et, parmi les contingents des différentes cités grecques, il n'y a en aucun qui soit originaire de la Grèce de l'Est⁷ ; ce n'est qu'après la retraite de la flotte grecque que Thémistocle fit une tentative indirecte pour débaucher les Ioniens et les Cariens incorporés dans les escadres du Grand Roi⁸. Il n'est pas d'autre part plus raisonnable de supposer que le prince carien ait combattu aux côtés des Perses⁹ et, en fin de compte, il semble bien difficile d'admettre que c'est à l'Artémision d'Eubée que s'est illustré Hérakleidès de Mylassa¹⁰.

(1) Fragment conservé dans un papyrus de Würzburg : cf. *F. gr. H.*, II B, 1929, p. 903-905, n° 176 (III) : « οἱ Μασσαλιῶται προιστορηκότες τὴν συμβολήν, ἣν ἐπ' Ἀρτεμισίῳ φασὶν Ἡρακλείδην ποιήσασθαι τὸν Μυλασσέα μὲν τῷ γένει... ».

(2) *Ibid.* : « ... ὅπερ ἐποίησε κάκεινος ἐπὶ τῶν ἔμπροσθεν καιρῶν καὶ κατέστη τῆς νίκης αἰτίας. Τότε δ', ὥσπερ εἰρήκαμεν, οἱ Μασσαλιῶται μνήμη προγενεστέρων καὶ κατορθωμένων πράξεων ἐπακολουθοῦντες ».

(3) Sur la bataille de l'Ebre, cf. en particulier Jullian, I, p. 502-503.

(4) *Her.*, V, 121. L'identité des deux personnages ne fait pas de doute : cf. Wilcken, *Hermes*, XLI, 1906, p. 119.

(5) *Suid.*, s.v. Σκύλαξ, cite, parmi les œuvres de Scylax, un ouvrage intitulé « τὰ κατὰ τὸν Ἡρακλείδην τὸν Μυλασσῶν βασιλέα ». Ce titre de βασιλεύς que porte Hérakleidès — comme sa compatriote, la reine Artémise — montre qu'il s'agit d'un important personnage.

(6) Les principales références figurent dans Bengtson, p. 154 et 157, n. 2, auquel il faut ajouter Mazzarino, *Introduzione alle guerre puniche*, 1947, p. 8-24.

(7) Cf. *Her.*, VIII, 1-2. N'aurait-il pas d'ailleurs été difficile de prendre la bataille de l'Artémision, qui pouvait difficilement passer pour une victoire des Grecs, comme l'exemple d'une tactique navale réussie ?

(8) *Her.*, VIII, 19 et 22.

(9) L'hypothèse a été formulée par Glotz, *Histoire grecque*, II, p. 71. Mais les amiraux étaient perses, et Hérakleidès ne figure pas non plus dans la longue liste des capitaines non perses (*Her.*, VII, 97-99). Surtout, la manœuvre d'Hérakleidès correspond à une tactique défensive ; elle consiste à placer une seconde ligne de bateaux pour parer aux effets de l'attaque par διέκπλους : les navires ennemis qui se glissaient entre ceux de leurs adversaires pour les prendre à revers venaient buter contre les vaisseaux de la seconde rangée. Or ce sont les Perses qui prennent l'offensive lors du combat proprement dit de l'Artémision (*Her.*, VIII, 15-16) : l'ordre de bataille attribué à Hérakleidès ne pouvait leur convenir.

(10) C'est ce que fait Bengtson, p. 154 et 157, n. 2. Mais n'est-il pas arbitraire de supposer une

Devant ces difficultés, on a proposé de voir dans cette bataille de l'Artémision un épisode inconnu de la révolte de l'Ionie¹. Pourtant, le récit détaillé qu'y consacre Hérodote ne mentionne que deux rencontres navales : celle au large de Salamine de Chypre, et la défaite des Grecs à Ladè². L'argument, en soit, n'est pas décisif, mais voici qui semble plus important : l'expression τὸν Μυλασσέα... τῷ γένει paraît être inutilement pléonastique s'il s'agit de rapporter une bataille que ce βασιλεύς carien a livrée dans sa propre patrie ; au contraire, elle se comprend beaucoup mieux si l'épisode dans lequel s'est illustré Hérakleidès a eu lieu loin des terres où il était né ; enfin, si les Massaliotes tenaient à trouver un précédent à la tactique qu'ils suggéraient d'adopter, pourquoi aller la chercher dans un obscur engagement du temps de la révolte de l'Ionie plutôt que dans une rencontre célèbre où elle fut employée³ ? N'est-il pas plus vraisemblable de penser qu'ils se référaient à un événement qui faisait partie de leur patrimoine historique et qui avait été, grâce au génie militaire d'Hérakleidès, une des victoires importantes de leur cité⁴ ?

C'est ce qu'a supposé Munro : pour lui, le fragment de Sosylos évoquerait une bataille qui a dû se dérouler dans la Méditerranée de l'ouest, près de l'Artémision d'Espagne (Cap de la Nao)⁵. Les Massaliotes pouvaient, en 217, penser à reprendre, contre les mêmes adversaires, sur les mêmes côtes d'Espagne, la même tactique qui avait si bien réussi à leurs ancêtres. Il faut reconnaître qu'il n'y a là qu'une supposition, mais aussi que cette supposition est finalement plus économique que celle qui implique, en admettant une référence à l'Artémision d'Eubée, une tradition en contradiction avec Hérodote, ou que celle qui admet le souvenir, bien invraisemblable et très lointain, d'un épisode inconnu de la révolte de l'Ionie.

Quoi qu'il en soit, si l'on fait le départ entre les faits certains et les hypothèses, on peut dire que, vers le début de la seconde moitié du VI^e siècle, les Massaliotes ont sans aucun doute remporté une victoire navale sur les Carthaginois et qu'il est vraisemblable qu'ils ont infligé une autre défaite sur mer aux Carthaginois vers les années

tradition indépendante d'Hérodote, dont on ne sait rien par ailleurs, à seule fin d'expliquer pourquoi le passage de Sosylos ne cadre pas avec le récit de la bataille tel qu'on le trouve chez l'historien d'Halicarnasse ? Ailleurs (*Historia*, III, 1954, p. 301-307), Bengtson se fonde sur le fait que Scylax, qui a certainement séjourné à Athènes avant 479, a dû y écrire sa vie d'Hérakleidès et que ce dernier a donc dû, lui aussi, graviter dans l'orbite des Athéniens. Mais ces hypothèses ne résolvent pas les difficultés que soulèverait la présence d'Hérakleidès à la bataille de l'Artémision d'Eubée.

(1) Rühl, *Rhein. Mus.*, LXI, 1906, p. 357 ; Bilabel, *Die kleineren Historiker Fragmente auf Papyrus*, 1923, p. 29 sq., n° 10 ; Jacoby, *F. gr. H.*, II B, p. 903-905 ; Legrand, notice à *Hérodote*, VI, p. 58, n. 2.

(2) Her., V, 112 et 115 et VI, 8-17. Le silence d'Hérodote sur cette seconde action supposée d'Hérakleidès lors de la révolte de l'Ionie (la première étant celle qu'il rapporte en V, 121) s'expliquerait mal de la part de ce demi-Carien, si intéressé aux choses de sa patrie : cf. Mazzarino, *Introduzione alle guerre puniche*, p. 11.

(3) Les Massaliotes auraient pu, par exemple, évoquer le précédent de la bataille des Arginuses, en 406 : cf. Xen., *Hell.*, I, 6, 29-33.

(4) Les formules employées avec insistance par Sosylos semblent bien montrer que les Massaliotes se référaient à un événement qui faisait partie de leur propre tradition historique (« προιστορηκότες... μνήμη προγενεστέρων... πράξεων επακολουθοῦντες ») : ce rappel constant du passé (cf. aussi ἐμπροσθεν) n'aurait pas eu de sens s'il s'était agi d'un fait historique étranger au monde massaliote, dont il n'y aurait eu alors aucune raison de souligner l'antériorité, qui allait de soi.

(5) Munro, *Cambridge Ancient History*, IV, 1926, p. 289 ; cf. aussi Bosch-Gimpera, *CQ*, XXXVIII, 1944, p. 56 ; *RF*, XXVIII, 1950, p. 320-321, et surtout la démonstration très convaincante de Mazzarino, *Introduzione alle guerre puniche*, p. 8-24. *Contra* : García y Bellido, I, p. 216-217, mais pour de simples raisons de vraisemblance.

490¹. Est-ce à ces événements ou à des conflits de la même époque que fait allusion Justin quand il mentionne les victoires remportées par les Massaliotes sur Carthage à l'occasion de la prise de quelques bateaux de pêche² ? Il n'est pas possible de l'affirmer, puisque le récit de Justin ne comporte pas de date et que le contexte indique simplement que les faits rapportés se situent entre le second quart du VI^e et les premières années du IV^e siècle³. Notons seulement qu'il y a autant d'arbitraire à vouloir les situer dans le cours du V^e siècle⁴ qu'à les faire remonter au siècle précédent⁵.

3° Les consécration massaliotes à Delphes.

Si notre interprétation d'ensemble des données historiques est exacte, on peut donc dire — sans même utiliser la victoire hypothétique de 490 — que, dans la seconde moitié du VI^e siècle, Marseille semble avoir occupé une situation assez forte en Méditerranée occidentale. Cette puissance ou, si l'on préfère, la richesse qui en découlait, apparaît dans les offrandes ou les monuments qui furent, à cette époque, consacrés par les Massaliotes à Delphes.

Il ne subsiste malheureusement plus aucune trace des bases de la statue d'Apollon dédiée dans le grand sanctuaire de Delphes ni de celle qui était placée à l'entrée du temple d'Athéna dans le sanctuaire d'Athéna Pronaia⁶. On croit en revanche pouvoir identifier les restes du trésor de Marseille qui, d'après certains témoignages de la

(1) Il faudrait situer, semble-t-il, le combat auquel aurait pris part Hérakleidès aux côtés des Marseillais entre l'écrasement de la révolte de l'Ionie, en 494, et les préparatifs de la grande expédition carthaginoise en Sicile, qui débutent vers 483 (trois ans avant la bataille d'Himère : cf. Diod., XI, 1).

(2) Justin., XLIII, 5 : « *Carthaginensium quoque exercitus, cum bellum captis piscatorum nauibus ortum esset, saepe iuderunt (scil. Massilienses) pacemque uiclis dederunt; cum Hispanis amicitiam iunxerunt* » : « La guerre s'étant élevée à propos de la saisie de bateaux de pêche, (les Marseillais) repoussèrent souvent aussi les forces carthaginoises et accordèrent la paix aux vaincus ; ils firent alliance avec les Espagnols ». Notons que les liens de Marseille avec l'Espagne sont signalés juste après la victoire sur Carthage. Sur l'interprétation de ce passage, cf. aussi Clerc, p. 170 et Bosch-Gimpera, *RF*, XXVIII, 1950, p. 318.

(3) Les limites chronologiques que l'on peut déduire du récit de Justin sont, d'une part la légende de Comanus, fils de Nannus (sur le caractère légendaire de ce récit, cf. Brunel, *RPh*, 1936, p. 333-344), qui tenta de s'emparer par surprise de Marseille, une génération environ après la fondation de la ville (Justin., XLIII, 4) et, d'autre part, l'attaque de Catumandus (Justin., XLIII, 5), qui se place au début du IV^e siècle (cf. *infra*, p. 92).

(4) Cf. surtout Jullian, I, p. 391-395. Clerc dissocie la victoire mentionnée par Thucydide, qu'il place avant Alalia (Clerc, p. 163), des autres victoires rapportées par Pausanias, Justin et Strabon, qui dateraient du V^e siècle (Clerc, p. 169-171 et 175-177). Mais nous avons vu (cf. *supra*, p. 78-79 et 86-87) qu'il est de toute façon impossible de séparer les mentions de Thucydide et de Pausanias, qui ont certainement traité au même événement.

(5) Mazzarino, *Introduzione alle guerre puniche*, p. 20-23, suppose que la paix dont fait mention Justin, à la suite de la guerre entre Marseille et Carthage, fut établie vers 490, et de toute façon avant la bataille d'Himère, moment où Carthage a certainement les mains libres pour prendre l'offensive en Sicile. Il n'y a pas trace en effet par la suite, durant l'époque classique et jusqu'à la seconde guerre punique, du moindre conflit entre les deux puissances maritimes.

(6) Sur ces offrandes, cf. Paus., X, 8, 6-7 et X, 18, 7, cité *supra*, p. 87, n. 2. On a cru pouvoir reconnaître la grande statue dédiée par les Massaliotes dans le sanctuaire d'Athéna — et qui était probablement une image de la déesse — sur des monnaies de Delphes d'époque impériale, où figure au revers une Athéna combattante (références dans Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques* (*Bibl. Fac. Phil. et Lettres Univ. de Liège*, CXVI), 1949, p. 128, n. 1). Mais ce type d'Athéna, inspiré du *Palladium*, est banal dans tout le monnayage grec, surtout à l'époque impériale : c'est une figure conventionnelle archaïsante, qui semble rarement s'inspirer d'un original plastique (cf. Lacroix, *op. cit.*, p. 120-128). De toute façon, rien ne permet d'affirmer que c'est l'Athéna des Marseillais qui ait été spécialement choisie pour figurer sur les monnaies de Delphes.

tradition littéraire, avait été consacré à Delphes¹, et dont l'existence est attestée au début du iv^e siècle, puisque les Romains y déposèrent un cratère d'or offert à Apollon sur le produit du butin de Veii, vers 395² : ce serait une fondation ionique en marbre conservée dans le sanctuaire d'Athéna Pronaia à Marmaria³. La facture de cet édifice, qui était richement décoré, est excellente : elle permet de placer sa construction un peu après 530⁴ ; toutefois, on a proposé de faire descendre sa décoration sculptée jusque vers les années 520-515⁵.

Plusieurs raisons rendent cette identification assez convaincante. La première est d'ordre négatif : si l'on procède par élimination, on voit mal quel autre édifice ionique pourrait correspondre au trésor de Marseille ; ceux de Cnide et de Siphnos sont identifiés, le « trésor éolique anonyme » du grand sanctuaire, qui est immédiatement postérieur au « trésor de Marseille » et s'inspire directement de lui, a quelque chance d'être le trésor d'Agylia-Caeré⁶. Quoiqu'on pense par ailleurs de cette hypothèse, l'édifice date de toute façon de la seconde moitié du vi^e siècle et il n'y a pas trace à Delphes de trésor ionique attribuable au v^e siècle. En second lieu, un fragment d'architrave, qui peut aussi bien provenir du « trésor de Marseille » que du « trésor éolique anonyme »⁷, semble conserver une partie du nom de Massalia⁸. Enfin la présence, dans le trésor ionique du sanctuaire d'Athéna Pronaia (« trésor de Marseille »), de statues d'empereurs romains, qu'atteste formellement Pausanias, ne se justifie que s'il s'agit du trésor de Marseille⁹ : dans cet édifice où les Romains furent accueillis dès le début du iv^e siècle, ils durent se trouver de plus en plus chez eux à mesure que Marseille perdait de son importance¹⁰. A l'époque impériale, c'était encore le seul endroit de Delphes où la cité de Rome pût légitimement déposer les effigies de ses empereurs : on ne s'expliquerait pas autrement le choix de cet édifice écarté, sinon par le respect d'une tradition beaucoup plus ancienne¹¹.

(1) Diod., XIV, 93 et App., II (*Ital.*), 8.

(2) *Ibid.*, l. c. ; Tite-Live (V, 28) et Plutarque (*Cam.*, 8) mentionnent l'envoi par les Romains du cratère d'or à Delphes, mais sans préciser l'endroit où il fut déposé.

(3) Daux, *Fouilles de Delphes*, II, 3, 1, 1923 (*Le Sanctuaire d'Athéna Pronaia*), p. 43-49 et 50-78 ; de La Coste Messelière, p. 455-459 ; cf. aussi Clerc, I, p. 188-197 ; Weickert, *Typen der arch. Architektur*, 1929, p. 136-138 ; Robertson, *Handbook of Greek and Rom. Arch.*, 2^e éd., 1945, p. 100-102 et 331.

(4) Vers 535-530 selon Daux, *op. cit.*, p. 78 ; vers 530-525 d'après de La Coste Messelière, p. 259, n. 5 et p. 275.

(5) Cf. Picard et de La Coste Messelière, *Fouilles de Delphes*, IV, 2, 1928 (*Les trésors ioniques*), p. 54-55 ; Picard, *Manuel*, I, 1935, p. 383 et 584. Cf. en dernier lieu, Daux, *BCH*, LXXXII, 1958, p. 362, n. 1.

(6) Cf. *supra*, p. 84, n. 5. Sur la date de ce « trésor éolique anonyme » et sur le fait qu'il s'inspire du « trésor de Marseille », cf. de La Coste Messelière, p. 476-479 : il ne serait pas surprenant en réalité que les Etrusques d'Agylia-Caeré aient plus ou moins imité le trésor de leurs voisins grecs les plus proches.

(7) Et non pas, comme le dit par erreur Jannoray, p. 473, du trésor dorique anonyme de la Marmaria, voisin de celui de « Marseille », et qui date du v^e siècle : cf. Daux, *BCH*, LXXXII, 1958, p. 360.

(8) Cf. de La Coste Messelière, p. 458-459 et Daux, *BCH*, LXXXII, 1958, p. 360-361.

(9) Paus., X, 8, 6 : « ὁ δὲ αὐτῶν (scil. ναῶν) τρίτος καὶ ὁ τέταρτος, ὁ μὲν τῶν ἐν Ῥώμῃ βασιλευσάντων εἶχεν οὐ πολλῶν τιμῶν εἰκόνας, ὁ τέταρτος δὲ Ἀθηναῖς καλεῖται Προνοίας ». Le troisième temple, c'est le « trésor de Marseille », qui précède immédiatement, dans le chemin suivi par Pausanias depuis l'entrée du sanctuaire, le temple d'Athéna Pronaia.

(10) Cf. Daux, *Fouilles de Delphes*, II, 3, 1, 1923, p. 48. Il est significatif que, pour Appien (II, *Ital.*, 8, 1), le cratère d'or des Romains ait été déposé « ἐν τῷ Ῥωμαίων καὶ Μασσαλιητῶν θησαυρῷ ».

(11) Jannoray, p. 472-473, s'étonne que le trésor de Marseille soit situé dans le sanctuaire d'Athéna plutôt que dans celui d'Apollon. Mais rappelons que les dédicaces massaliotes étaient également réparties entre les deux sanctuaires. L'argument essentiel que l'auteur invoque pour

C'est donc bien, semble-t-il, au cours de la seconde moitié du VI^e siècle, et probablement un peu après Alalia, que les Massaliotes ont élevé un riche trésor à Delphes. Il est vraisemblable, d'autre part, d'admettre que les statues dédiées à Apollon et à Athéna à l'occasion de la victoire sur les Carthaginois n'ont pas été exécutées trop longtemps après la bataille; c'est donc encore dans la seconde moitié du VI^e siècle qu'il conviendrait de les placer. Notons enfin — mais ce n'est peut-être qu'un hasard — que la seule inscription massaliote antérieure au IV^e siècle qui ait subsisté provient de Delphes et date précisément de la seconde moitié du VI^e siècle : c'est l'épithaphe du marseillais Apellios, fils de Démon, qui vint mourir à Delphes¹. De plus, à Marseille même, un grand temple ionique fut achevé vers 500 : c'est, en effet, la date qu'il faut attribuer au beau chapiteau ionique, en pierre de la Couronne, découvert à Marseille il y a peu d'années². Tout cela atteste ou confirme la richesse et la prospérité de Marseille pendant la seconde moitié du VI^e siècle.

4° Les faits certains d'époque classique.

En est-il de même cent ans plus tard ? Pour tout le V^e siècle, mise à part la problématique victoire de 490, l'histoire de Marseille ne comporte pas le moindre fait qu'on puisse rapporter avec certitude à cette période. Mais, au début du IV^e siècle, la ville doit faire face à une situation assez grave. On connaît la légende massaliote de Catumandus, telle que la rapporte Justin³ : les peuples voisins de Marseille, coalisés dans le but de l'anéantir, l'assiègent ; mais Catumandus qui dirige l'armée barbare voit en songe la déesse Minerve, qui le frappe de terreur et d'effroi : si bien que le bon Catumandus fait la paix avec les Marseillais et entre dans la ville pour vénérer la déesse. L'histoire se passe immédiatement avant la prise Rome par les Gaulois (entre 390 et 384), dont les Massaliotes sont informés aussitôt après la conclusion de la paix avec Catumandus, par leurs théores revenus de Delphes : ils se dépouillent alors de leurs richesses pour aider les Romains à payer la rançon exigée par les Gaulois⁴.

J. Brunel a donné de ce beau récit une interprétation qui, depuis, n'a guère été contestée⁵ : il compare la légende massaliote du chef barbare que la divinité de la cité

rejeter l'identification du « trésor de Marseille » est que la construction d'un tel édifice se justifierait historiquement très mal pour Marseille au VI^e siècle : financièrement parlant, elle n'aurait pas été en mesure de dédier son trésor avant le milieu du V^e siècle. Mais quels événements de son histoire Marseille aurait-elle pu alors commémorer ?

(1) Perdrizet, *Revue des Universités du Midi*, III, 1897, p. 129-130 ; Clerc, p. 184-185, fig. 28 ; Dittenberger, *Sylloge*, I, 3^e éd., 1915, n° 12 ; Collitz et Bechtel, *Griech. Dialektinschrift.*, III, 2, p. 688, n° 5626 ; Wackernagel, *RE*, XIV, 2, 1930, col. 2130 (s.v. *Massalia*).

(2) Cf. Benoît, *RA*, XLIII, 1954, p. 17-43, qui date le chapiteau du début de la seconde moitié du VI^e siècle. En fait, il semble mieux à sa place aux environs de 500 (renseignements fournis par R. Martin, que je remercie vivement de son obligeance). On ne saurait de toute façon le considérer comme « plus archaïsant que véritablement archaïque » (Jannoray, p. 128), car rien ne justifie cette opinion.

(3) Justin., XLIII, 5.

(4) Justin., XLIII, 5 : « *Parta pace et securitate fundata, reuertentes a Delphis Massiliensium legati, quo missi munera Apollini tulerant, audiuerunt urbem Romam a Gallis captam, incensamque. Quam rem domi nuntiatam publico iunere Massilienses prosecuti sunt; aurumque et argentum publicum priuatumque contulerunt, ad explendum pondus Gallis, a quibus redemptam pacem conouerant* ».

(5) Brunel 1, p. 51-56. L'interprétation traditionnelle, celle de Jullian (I, p. 393-394) et de Clerc (p. 176-177) — victoire de Marseille sur la coalition de Catumandus, suivie d'une dédicace à Delphes, dans le sanctuaire d'Athéna Pronaia —, a cependant été récemment reprise par Carcopino, p. 18-19 ; s'appuyant sur le texte de Justin, il voit dans toute l'affaire une simple « tenta-

grecque oblige à faire la paix à une tradition milésienne beaucoup plus ancienne¹. Or, dans le cas de Milet, il s'agit bel et bien d'une série de défaites, à la suite desquelles les Milésiens durent en fait se soumettre à Alyatte et lui payer tribut ; la légende n'avait pour but que de sauvegarder l'amour-propre des Grecs. Il semble qu'il en ait été de même à Marseille, où l'on a cherché à dissimuler une crise assez grave pour la cité.

Cette interprétation des faits est rendue plus vraisemblable encore par le parallélisme que Trogue Pompée — ou sa source —, résumé par Justin, établissait entre le siège de Marseille par Catumandus — qui porte un nom gaulois² — et la prise de Rome par les Gaulois. Le récit lie même étroitement les deux événements : Marseille aurait vidé son trésor public et emprunté les richesses des particuliers pour libérer Rome ; mais il est beaucoup plus probable qu'elle eut elle-même à se libérer et qu'elle dut acheter à prix d'or la retraite des Barbares. Marseille, comme Rome, a donc subi les premiers effets du grand mouvement d'expansion qui allait mener les Celtes jusqu'à Delphes et jusqu'au centre de l'Anatolie. Marseille a-t-elle, comme Rome, vu le chef gaulois pénétrer dans la ville à la tête de son armée, comme le suppose J. Brunel³ ? Quoi qu'il en soit, il est certain que Marseille a été, au début du iv^e siècle, durement pressée et aux portes de la catastrophe⁴.

Comme les Romains, les Marseillais parvinrent assez vite à surmonter leurs difficultés. Nous ne possédons aucune indication sur les étapes de ce redressement ; mais, après le milieu du iv^e siècle, Marseille est visiblement florissante. La cité phocéenne se range désormais parmi les puissances économiques du monde méditerranéen. Dans la seconde moitié du iv^e siècle sa présence est attestée en Sicile⁵, son commerce rayonne jusqu'au Pirée⁶. Enfin la grande expédition de Pythéas — quelle que soit l'interprétation qu'il faille lui donner⁷ — est l'indice d'une cité en pleine expansion économique.

tive d'agression » de Catumandus. Rappelons pourtant ce que dit Justin (XLIII, 5) : « *Cum igitur Massilia fama rerum gestarum, et abundantia opum, et uirium gloria uirente floreret, repente finitimi populi ad nomen Massiliensium delendum, uelut ad commune extinguendum incendium concurrunt. Dux consensu omnium Catumandus regulus eligitur, qui, cum magno exercitu lectissimorum uirorum urbem [hostium] obsideret...* ».

(1) Her., I, 19-22.

(2) Jullian, I, p. 393 ; Hubert 1, p. 371. Le nom de *Catumandus* est à préférer à celui de *Catumarandus* que portent certains manuscrits de Justin.

(3) Brunel 1, p. 55-56. Cette opinion est aussi adoptée par Grenier, p. 145-146.

(4) Ainsi Busquet, dans son chapitre V (p. 55-60), intitulé *La crise du début du IV^e siècle* : c'est la seule période de crise que Busquet reconnaisse dans l'histoire de Marseille grecque. Selon Busquet (p. 56-58), il faudrait admettre, plutôt que l'hypothèse de la prise de la ville, celle de « l'achat du chef ennemi ». Sur les incidences monétaires de cette crise, cf. *infra*, p. 102-103.

(5) Une inscription de Palerme, dédicace à Aphrodite du Massaliote Cléagoras (*I. G.*, XIV, 295), est malheureusement de provenance incertaine : elle n'est sans doute pas antérieure à la fin du iv^e siècle, comme le montre le *phi* à très longue haste verticale et le *sigma* à branches extérieures obliques (la stèle du Massaliote Xénocritos, à Syracuse — Orsi, *NSA*, 1915, p. 185 —, est plus tardive et date sans doute du milieu du iii^e siècle). On sait de toute façon que le bateau massaliote qui fit l'objet du litige rapporté par le Pseudo-Démosthène (*Dem.*, *Zenoth.*, XXXII, 8) devait charger sa cargaison de blé à Syracuse : cf. Clerc, p. 301-306.

(6) *Dem.*, *Zenoth.*, XXXII, 8.

(7) Cf. *infra*, p. 155-157.

5° *Conclusions.*

Au terme de cette étude consacrée aux éléments du cadre dans lequel se trouve enfermée l'histoire de Marseille, il reste à se demander quels sont, en fin de compte, les renseignements précis que l'on peut, à cet égard, tirer de la tradition littéraire. Allons plus loin : était-il nécessaire, pour qui cherche à reconstruire, dans ses grandes lignes, la vie économique de Marseille aux époques archaïque et classique, d'examiner à part et en détail des textes souvent étudiés et dans l'ensemble assez décevants ?

La réponse, sans nul doute, sera affirmative. Car les historiens qui, jusqu'à présent, se sont occupés de l'histoire de la ville ou même de son activité commerciale, ne pouvaient valablement se fonder sur la céramique grecque et étrusque importée à Marseille, encore trop mal connue : ils étaient donc amenés à utiliser comme seuls documents archéologiques la répartition des objets grecs et étrusques dans les pays celtiques et à les associer, dans une synthèse unique, à des textes d'interprétation très discutée, consacrés à l'histoire proprement dite de la cité. Le système de comparaison entre les textes et l'archéologie, si judicieux qu'il fût dans son principe, devait aboutir, étant donné le caractère imprécis des éléments utilisés, à des conclusions hypothétiques, et par là même multiples et contradictoires. En effet, avant de pouvoir confronter d'une manière valable l'activité politique et économique de Marseille et le mouvement de son commerce extérieur, il faut s'assurer d'une documentation de base qui offre un minimum de certitude. Nous aborderons plus tard le problème du rayonnement commercial de Marseille et des données sur lesquelles il repose. Pour le moment, disons simplement qu'il était nécessaire de reprendre, dans son ensemble, l'étude des textes littéraires afin de comparer avec les données fournies par la courbe des importations de céramique les conclusions qu'ils autorisent sur la vie même de la cité.

Là encore nous ferons le départ entre les éléments certains et les déductions de l'ordre de la vraisemblance. Parmi les premiers on peut ranger, en se fondant sur la seule tradition littéraire, les faits datés suivants :

— C'est vers 600 que Marseille a été fondée et l'installation des colons phocéens sur les rives du Lacydon n'a rencontré aucune opposition des autres puissances maritimes, qui trafiquaient déjà dans la région.

— La colonie phocéenne n'a pas pris part à la bataille navale qui, vers les années 540, a opposé dans la Méditerranée occidentale les Phocéens fugitifs de Phocée et les Etrusques alliés aux Carthaginois. En revanche, Marseille a remporté au moins une victoire navale sur Carthage, après 545, date de l'exode des Phocéens en Occident ; mais rien n'indique qu'elle ait été, durant la même période, en conflit avec le monde étrusque.

— Au début du IV^e siècle, Marseille est étroitement pressée par les indigènes et plus ou moins réduite à leur merci.

Ces trois dates, évidemment approximatives, peuvent être utilisées comme des repères, voire comme des jalons certains. Mais elles ne permettent pas pour autant de déterminer *a priori* des phases comparables à celles que nous croyons pouvoir tirer de l'analyse des importations grecques. Cependant, en utilisant les textes et d'autres données, comme celles des offrandes ou monuments delphiques, on peut,

à côté de ces dates certaines, présenter comme vraisemblables les conclusions suivantes sur les grandes époques de la vie de la cité :

— La politique anti-carthaginoise de Marseille dans la seconde moitié du VI^e siècle, politique qui fut couronnée par une série de victoires, fut la cause ou l'expression d'une prospérité certaine de la cité. C'est ce que prouvent les offrandes et le trésor consacrés à Delphes ; c'est l'époque à laquelle se réfèrent volontiers les historiens anciens quand ils parlent de la ville¹.

— Pour le V^e siècle, on ne sait rien de l'histoire de Marseille² : silence étrange, qui donne à penser, mais sur lequel il serait déraisonnable de fonder des conclusions³. En tout cas, si ce silence ne doit pas *a priori* être considéré comme le signe d'un désintérêt des auteurs anciens pour une ville qui a perdu sa puissance d'autrefois, il peut encore moins s'interpréter, sous le prétexte spécieux que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, comme la preuve évidente d'une longue et tranquille prospérité. Quoi qu'il en soit, le récit de Justin montre que, dans les premières années du IV^e siècle, Marseille est obligée de compter avec les indigènes au point de leur acheter la paix en leur payant un tribut.

— En revanche, dans la seconde moitié du IV^e siècle, les expéditions de Pythéas et d'Euthymène dans l'Atlantique Nord et dans l'Atlantique Sud prouvent une volonté et une puissance d'expansion commerciale qui est significative ; elles prouvent aussi que les Carthaginois n'étaient pas à ce moment ou n'étaient plus en mesure de s'opposer à ces voyages de reconnaissance massaliotes dans un domaine maritime qui jusqu'alors était leur⁴. La ville occupe un rang important parmi les puissances navales du monde méditerranéen⁵ et elle sera la dernière grande cité grecque à préserver longtemps une réelle indépendance à l'égard de Rome⁶.

On voit que les phases ainsi esquissées sont plus lâches que celles qu'autorisait la courbe des importations. On ne saurait s'en étonner ; elles sont moins sûres aussi, car que peut-on fonder de certain sur le silence des textes ? Cependant, les importations de céramique et la tradition littéraire s'éclairent parfois mutuellement, et leur confrontation sur certains points précis confirme l'intérêt que présente la méthode : c'est ainsi qu'il faut certainement mettre en rapport l'arrêt, vers 540-535, des importations de la Grèce de l'Est⁷ avec l'abandon de Phocée par la majeure partie de ses habitants ;

(1) Aux textes déjà cités ajoutons le premier livre de la *Périégèse* d'Hécatée où, vers 520-510, Marseille était mentionnée : Hecat., fr. 22 Müller, 55 Jacoby (*F. gr. H.*, I), 63 Nenci, *apud Steph. Byz.*, s.v. *Μασσαλία*.

(2) Dans l'article *Massalia* de Wackernagel (*RE*, XIV, 2, col. 2132) le paragraphe sur l'histoire de Marseille au V^e siècle tient en une seule phrase : « aus dem 5 Jhdt. ist aus der politischen Geschichte M.s nichts überliefert ».

(3) Rappelons seulement que Diodore est conservé intégralement pour tout le V^e siècle, à partir de 480, et qu'il s'intéresse très largement à la Grèce d'Occident ; pourtant il ne fait pas la moindre allusion à Marseille pour toute cette période.

(4) C'est l'interprétation presque unanimement admise ; cf. encore récemment Carcopino, p. 51-52.

(5) Les arsenaux de Marseille n'étaient comparables, par leur importance, qu'à ceux de Rhodes, de Cyzique et de Carthage : cf. Strab., XII, 8, 11 et XIV, 2, 5. Strabon, il est vrai, n'indique aucune date et il serait dangereux de reporter dans le passé un état de fait qui n'est peut-être pas antérieur à une époque relativement tardive (mais qui se placerait de toute façon avant la chute de Carthage, en 146).

(6) Jusqu'au siège et à la prise de la ville par César, en 49, après que Marseille eut proclamé sa neutralité bienveillante envers le parti pompéien.

(7) Cf. *supra*, p. 56-57.

le lien économique qui unissait Marseille à sa mère-patrie se trouve désormais rompu. De même, nous avons cru pouvoir affirmer que la défaite des Phocéens devant Alalia n'avait pas affecté Marseille, demeurée étrangère au conflit qui opposait ses compatriotes aux Etrusques et aux Carthaginois : et de fait, loin de subir le contre-coup de la bataille, Marseille, durant les décades qui suivent, voit au contraire s'accroître dans des proportions considérables les importations venues de Grèce propre¹ : jusque vers la fin du VI^e siècle, le trafic massaliote dans la mer tyrrhénienne ne fera que se renforcer².

Enfin, si l'étude de la tradition littéraire prouve peu, elle ne dit pas en tout cas ce qu'on a trop souvent voulu lui faire dire. Aucun texte en effet ne permet de conclure que Marseille, dans le cours du VI^e siècle, ne fut qu'un poste isolé, végétant d'une vie médiocre, et qu'elle connut en revanche un développement brillant à partir du V^e siècle³. Il nous reste maintenant, afin de pouvoir disposer de toutes les données du problème, à retracer, dans la mesure du possible, les phases de la production monétaire de Marseille.

B. — La production monétaire de Marseille

Il ne saurait naturellement être question, pour nous, d'entreprendre une étude complète du monnayage de Marseille, qui reste encore à faire⁴. Plus simplement, nous aimerions voir si un inventaire rapide de la production monétaire de Marseille laisse apparaître une évolution susceptible de confirmer ou d'infirmer les constatations que nous avons déjà pu faire dans d'autres domaines.

Malheureusement, l'ordre que nous suivons nous amène à aborder progressivement des problèmes de plus en plus difficiles, ou plutôt, dont les données sont de plus en plus incertaines. En effet, lorsqu'on examine, dans une courbe chronologique, les variations des importations grecques, on peut dire, si des fouilles ont été effectuées sur le site de la ville et si la topographie de l'habitat antique ne s'est pas sensiblement modifiée, que le hasard des trouvailles est pratiquement négligeable et qu'on peut se fonder sur les « statistiques » établies. Les indications des auteurs anciens — ou leurs silences — sont déjà moins faciles à interpréter, surtout lorsqu'il s'agit de déterminer la situation économique et le niveau de vie d'une cité. Enfin, l'analyse de la production monétaire, qui serait si importante, repose souvent sur des bases si étroites et si fragiles que l'on ne peut guère l'utiliser que comme un argument complémentaire qui, sauf dans des cas privilégiés, ne saurait, à lui seul, avoir de valeur démonstrative.

En effet, le hasard des trouvailles joue dans le domaine monétaire un rôle considérable : non seulement parce que les monnaies trouvées fortuitement échappent le

(1) Cf. *supra*, p. 33.

(2) Cf. aussi *infra*, p. 116-117 et 123-124.

(3) Soit dès 480 (par exemple Jullian, I, p. 391), soit seulement à partir de 425 environ (Jannoray, p. 315-316).

(4) L'étude exhaustive du monnayage de Marseille est en cours, par les soins de H. Rolland. Il faut, en attendant, se référer à : Laugier, *Les monnaies massaliotes du Cabinet des Médailles de Marseille*, 1887 ; Muret et Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, 1889 ; Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, 1905, p. 227-231 ; Blanchet et Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, I, 1912, p. 19-21 et 26-28 ; Clerc, p. 198-203 et 359-369 ; Rolland 2, p. 232-237.

plus souvent aux savants, mais surtout parce que la découverte de trésors, comprenant parfois un très grand nombre de pièces, modifie d'un coup très sensiblement la physionomie de la circulation monétaire, telle que l'on croyait pouvoir l'établir pour une époque donnée. Enfin, ces trésors eux-mêmes ont généralement été dispersés et les renseignements qui ont pu être recueillis au moment de la découverte sont le plus souvent insuffisants. On voit par là avec quelle prudence il convient d'utiliser les données fournies par des indications de ce genre. Ajoutons que seule une étude sur la succession des coins monétaires de l'atelier massaliote permettrait d'estimer avec une précision suffisante la fréquence et la périodicité des émissions.

Il ne s'en suit évidemment pas qu'une détermination chronologique et une *évaluation* quantitative ou qualitative *des grandes séries* soient inutiles. Mais d'abord, il convient de rappeler, dans leurs étapes successives et complexes, les principaux types de monnaies massaliotes.

1° Les types monétaires.

— Les monnaies anépigraphes au carré creux.

L'important trésor découvert en 1867 à Auriol, près de Marseille, n'a malheureusement pas été étudié dans son ensemble et de manière systématique avant sa dispersion¹. On sait qu'il contenait environ 2130 pièces d'argent anépigraphes, présentant au revers, pour la plupart², un carré creux, et au droit des types très variés. Il ne s'agit que de petites espèces, oboles surtout, avec ses multiples et de nombreuses divisions, ce qui souvent rend malaisé la détermination du système pondéral auquel elles se rattachent³. Des monnaies identiques ou de type analogue figuraient également dans le trésor de Volterra et dans un certain nombre de trésors découverts en Espagne, plus précisément à Rosas, à Ampurias, à Pont de Molins et à Morella⁴. Ajoutons enfin qu'elles ont été recueillies en assez grande quantité sur le site de Saint-Rémy⁵.

La description la plus complète des principaux types figurant au droit de ces oboles a été faite par Babelon⁶. En gros, on peut distinguer essentiellement deux groupes de représentations : le premier comporte des têtes ou des protomes d'animaux variés, griffon, hippocampe, sanglier, lion, veau, lévrier, bélier (pl. 44, 6 et 7), oie, aigle ; dans le second on peut classer des représentations de têtes de face ou de profil (pl. 44, 3 : tête de nègre), d'hommes ou de femmes, de Satyres, de Gorgones, de héros (pl. 44, 5 : tête d'Héraclès) ou de divinités (pl. 44, 4 : tête d'Athéna)⁷.

(1) Bibliographie dans Babelon, p. 1577, n. 1 et dans Noe, n° 107.

(2) Blanchard, qui fut le premier à examiner l'ensemble du trésor, relevait la présence de 2017 monnaies à carré creux au revers contre 98 à double type : cf. Babelon, p. 1576-1577.

(3) Cf. Babelon, p. 1582-1583. Ces monnaies semblent bien, de toute façon, se rattacher à des systèmes pondéraux en usage dans les pays ioniens.

(4) Sur l'ensemble de ces trésors, cf. Babelon, p. 1579-1581 ; Amorós 2, p. 9-19 et 48-50 ; Noe, n° 387, 706, 826 et 1166. Il faut ajouter maintenant le petit trésor découvert à Ollioules : Rolland, *BŠFN*, 1959, p. 262-264.

(5) Cf. Babelon, p. 1578-1579 ; Rolland 2, p. 232-239 et *Glanum* (suppl. à *Gallia*, I), p. 21-22. D'autres ont été trouvées à Marseille même : cf. de Lagoy, *RN*, 1846, p. 85-89 et Babelon, p. 1574 et 1578.

(6) Babelon, p. 1583-1618, pl. 81-85.

(7) Ajoutons quelques représentations plus particulières, comme l'œil de face, le casque et la grosse amphore à vin ionienne (pl. 44, 1 et 2).

Ces monnaies posent un certain nombre de problèmes que l'on peut résumer de la manière suivante : d'abord, quelle est leur origine ? Ensuite, quand ont-elles commencé à être frappées, et jusqu'à quelle date a duré leur émission ? Enfin, peut-on expliquer qu'il n'y ait que des petites divisions et que les types représentés soient si nombreux et si variés ? Toutes ces questions sont évidemment connexes : en effet, le problème de la variété des types n'est guère séparable de celui de l'origine des monnaies ; de la même façon, il est difficile de les dater sans se référer à un certain nombre de points de comparaison et sans, par là même, aborder aussi la question de leur origine. Cependant, pour la clarté de l'exposé, il n'est pas inutile de considérer l'un après l'autre ces aspects divers d'un ensemble assez complexe.

Le problème de l'origine de ces monnaies a été posé dès la découverte du trésor d'Auriol¹. Pendant longtemps on a eu tendance à admettre qu'elles avaient été apportées en Occident par les colons ou les commerçants phocéens : originaires de diverses cités ioniennes, elles auraient témoigné, par leur nombre et leur diversité même, des relations commerciales étendues des Phocéens avec leurs voisins de la Grèce de l'Est en même temps que de l'expansion phocéenne en Méditerranée occidentale². Pourtant, par la suite, la gravure rudimentaire ou même « barbare » de certains exemplaires a conduit peu à peu les numismates à supposer que la plus grande partie de ce monnayage était l'œuvre des Phocéens installés en Occident et qu'il n'était formé que d'imitations plus ou moins grossières des types importés³.

C'est ce que l'on admet volontiers aujourd'hui : si, par exemple, on s'accorde à reconnaître la présence, dans le trésor d'Auriol, de quelques monnaies de Phocée même⁴ et d'un lot assez important de monnaies de Hyélè⁵, on pense en revanche de plus en plus, avec une marge d'imprécision inévitable, que, dans leur ensemble, ces oboles ont été frappées en Occident, et plus précisément à Marseille. Un certain nombre de types, en effet, n'ont pas leur équivalent dans le monnayage des diverses cités d'Asie Mineure⁶. D'autre part, des différences sensibles permettent même de distin-

(1) Auparavant même, dès 1834, à la suite de découvertes isolées de petites monnaies archaïques à Saint-Rémy, à Marseille et dans les environs, le marquis de Lagoy (*Description de quelques médailles inédites de Massilia, de Glanum...*, Aix, 1834 ; cf. aussi RN, 1846, p. 85-89) supposait que ces pièces représentaient le monnayage primitif de Marseille.

(2) C'était l'opinion de Blancard et Laugier, *Iconographie des monnaies du trésor d'Auriol*, 1872 ; cf. aussi Laugier, *Les monnaies massaliotes du Cabinet des Médailles de Marseille*, 1887, n° 1-66 ; Muret et Chabouillet, *Catal. des monnaies gauloises*, 1889, n° 1-475 ; cf. aussi Vasseur, p. 121-123.

(3) Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 228-229 et *Manuel de numismatique française*, I, p. 19-21, ne reconnaissait encore qu'un petit nombre d'imitations ; cf. aussi Clerc, p. 198-203 et, encore aujourd'hui, Busquet, p. 38-39 et 44-45. Mais Babelon, p. 1575, considérait déjà que « l'autre catégorie, de beaucoup la plus considérable, se compose de pièces d'argent qui ne sont que des imitations des premières », c'est-à-dire des monnaies importées d'Asie Mineure.

(4) Il s'agit d'une partie des monnaies au type du phoque ou de la tête de griffon : cf. Babelon, p. 1583-1586 ; mais ces monnaies semblent en très petit nombre dans le trésor d'Auriol.

(5) Monnaies à protome de lion dévorant sa proie : Babelon, p. 1593. Le trésor d'Auriol contenait 199 monnaies de ce type : certaines pièces analogues — qui ne figurent pas dans le trésor d'Auriol — pourraient être des imitations massaliotes de style barbare (cf. Babelon, n° 2419, pl. 82, 10 à 15).

(6) Près de la moitié des types qui figurent dans le trésor d'Auriol (12 sur 26, si l'on ne tient pas compte des pièces certainement importées, c'est-à-dire des monnaies de Phocée au phoque, des monnaies de Hyélè et de celle d'Egine : Babelon, p. 1603, n° 2451) ne se retrouvent pas dans la Grèce de l'Est : la tête de lévrier (Babelon, p. 1597), la tête de béliet, qui n'apparaît qu'après 480 à Cébren, en Troade (Babelon, p. 1598-1602), l'oie (Babelon, p. 1603), la seiche, l'amphore et le casque (Babelon, p. 1605), les deux types de tête d'Athéna casquée (Babelon, p. 1607 et 1611-1613), la tête de satyre, la tête nue de héros barbu et la tête féminine coiffée d'un bandeau (Babelon, p. 1611), la tête imberbe de face (Babelon, p. 1615).

guer des pièces qui, au premier abord, semblent identiques à des types monétaires de telle ou telle cité ionienne¹. Enfin, à l'intérieur des séries les mieux représentées, on note une majorité de pièces d'une gravure assez grossière, qui n'a pas son équivalent dans la Grèce de l'Est².

Or, à partir du moment où l'on admet l'origine occidentale de la plupart de ces monnaies, la localisation à Marseille de l'atelier n'est plus douteuse. En effet, il faut exclure Hyélè, qui possédait alors ses propres monnaies et, d'autre part, on ne saurait imaginer que les différents types qui figurent dans le trésor d'Auriol ou dans les trouvailles de même composition représentant les émissions d'une série de comptoirs phocéens de Gaule ou d'Espagne³. On peut donc poser comme à peu près certain que ces oboles anépigraphes ont été frappées à Marseille⁴.

Il est plus difficile de préciser à l'intérieur de quelles limites chronologiques il convient de placer cet abondant monnayage. On admet généralement qu'il débute après les années 540⁵. En fait, cette datation, en soi fort vraisemblable, est justifiée plus ou moins implicitement par référence aux événements d'Ionie et à l'abandon de Phocée : c'est le moment, rappelons-le, où s'arrêtent à Marseille les importations de céramique originaire de la Grèce de l'Est⁶ et il est tentant de mettre en parallèle, comme on l'a fait récemment, le développement des fabriques locales de céramique et l'apparition du monnayage à Marseille même⁷. Ce serait donc pour suppléer à la carence du monnayage de la métropole, qui faisait défaut juste au moment peut-être où l'économie monétaire commençait à se développer dans la colonie phocéenne, que la

(1) Ainsi les monnaies à la tête de nègre (pl. 44, 3) et à la tête de veau de profil ressemblent à certains types des monnaies archaïques de Lesbos. Mais « le flan des pièces d'Auriol est plat et mince, tandis que celui des oboles de Lesbos est épais et globuleux. Le carré creux présente aussi des différences significatives. Enfin les pièces du trésor d'Auriol ...sont ...plus légères que celles de Lesbos, mais elles sont d'un métal plus pur » (Babelon, p. 358 ; cf. aussi, p. 361).

(2) Il en est ainsi par exemple pour les monnaies à tête de bélier où, à côté d'exemplaires d'excellente qualité (pl. 44, 6 et 7) figurent des pièces d'un travail très grossier (Babelon, p. 1599-1602, n^{os} 2436-2438, 2440-2442, 2445-2447, 2449) ; par ailleurs, la tête imberbe de face (Babelon, p. 1615, pl. 85, 30 à 34) évoque déjà, par son caractère barbare, les têtes coupées celtiques.

(3) Ces comptoirs phocéens auraient été au nombre d'une vingtaine au moins, chiffre qui paraît nettement dépasser les hypothèses les plus optimistes sur la colonisation phocéenne d'époque archaïque. Selon Babelon, p. 1581-1582, il s'agirait plutôt d'un numéraire international alimentant « le commerce d'une hanse commerciale englobant les comptoirs installés par les Phocéens sur les côtes de l'Espagne, de la Gaule, de l'Etrurie et même de la Lucanie », qui « ne s'individualise pas dans tel atelier plutôt que dans tel autre dont il porterait le différent spécial ». Mais les seuls comptoirs phocéens dont l'existence est assurée pour l'époque archaïque, après 535, sont Hyélè, qui avait ses propres monnaies, Marseille et Emporion (cf. notamment pour la colonisation phocéenne le long des côtes de Gaule, *infra*, p. 112-114).

(4) Cf. Seltman, *Greek Coins*, 2^e éd., 1955, p. 79-80 et Rolland, *BSFN*, 1959, p. 263-264 (à propos de 24 monnaies du type d'Auriol, récemment trouvées à Ollioules). Ajoutons un autre argument présenté par Seltman en faveur d'une localisation occidentale de ce monnayage : c'est l'électrum qui fut, en Ionie, durant l'époque archaïque, le métal monétaire par excellence ; à Phocée même, « le monnayage de l'argent fut très restreint... durant la période comprise entre les origines... et 545, date de la fermeture de l'atelier monétaire » (Babelon, p. 321). Or il n'y a pas de monnaies ioniennes d'électrum en Occident, mais seulement de petites divisions d'argent.

(5) Cf. récemment Jannoray, p. 342 ; Seltman, *l. c.* ; Breglia, p. 68-69, qui supposent que ce monnayage local a débuté au moment où Marseille s'est trouvée, après la prise de Phocée, coupée de sa métropole ionienne. Il est en effet peu vraisemblable que Phocée ait joué un rôle important sous la domination perse ; lors de la révolte de l'Ionie elle ne peut armer que les trois vaisseaux placés sous le commandement de Dionysios de Phocée : c'est le contingent le plus faible de toute la flotte ionienne, et il est négligeable en regard des 353 trières qu'alignent au total les coalisés (cf. Her., VI, 8).

(6) Cf. *supra*, p. 56-57 et 95.

(7) Cf. Jannoray, p. 342, n. 3.

citée massaliote se serait mise à battre monnaie. L'hypothèse est séduisante, mais ce n'est qu'une hypothèse.

En fait, l'apparition du monnayage massaliote pourrait aussi bien être quelque peu postérieure à la chute de Phocée. En effet, si l'économie monétaire avait déjà pu s'imposer à Marseille dès avant cette date, on aurait dû trouver un certain nombre de monnaies de Phocée dans la région de Marseille : la colonie phocéenne a peut-être été simplement entraînée par l'exemple de Hyélè et des autres cités grecques d'Occident, parmi lesquelles la frappe de la monnaie tendait alors à se généraliser. En tout cas, des considérations stylistiques n'autorisent aucune conclusion chronologique précise, du moins sur la date d'apparition des premiers types monétaires. Les seules séries datables sans arbitraire sont en effet d'un style déjà évolué : ce sont principalement les monnaies à la tête d'Athéna et à la tête d'Héraclès (pl. 44, 4 et 5) ; avec leur œil encore de face, leur menton en galoche, elles sont comparables aux types plastiques de la fin du VI^e (tête d'Athéna) ou du début du V^e siècle (tête d'Héraclès)¹. Nous avons là un jalon précis, mais qui ne donne aucune indication sur la durée approximative de la série.

Pourtant, il semble que ces monnaies massaliotes anépigraphes ne doivent pas descendre bien au delà des années 480. Plusieurs arguments viennent étayer cette datation : en effet, c'est vers cette époque qu'apparaît à Marseille la monnaie à double relief, avec au droit une tête de femme coiffée d'un bandeau et, au revers, un crabe². Or, ce type monétaire n'est que l'aboutissement d'une évolution qui se manifeste dans les séries précédentes. En effet, dans le trésor d'Auriol, par exemple, un certain nombre de pièces laissent apparaître la transformation progressive du carré creux, soit que le carré creux d'ancien modèle, qui comportait quatre divisions profondes à peu près carrées, mais irrégulièrement creusées, dessinant grossièrement une svastika, laisse place à une croix faiblement creusée, à angles intérieurs arrondis, avec deux lignes pointillées qui s'entrecroisent au centre³, soit que, à l'intérieur du carré creux, élargi et sans division, apparaisse maintenant une figure. Cette évolution dans la technique même montre que ce sont là les types les plus récents, qui annoncent la série avec au droit la tête de femme et le crabe au revers⁴. L'examen de ces monnaies déjà évoluées permet de constater qu'elles ne forment pas un groupe unique, avec un type uniforme au droit. En effet, dans le seul trésor d'Auriol, quatre séries comportent un ou plusieurs exemplaires avec figure dans le carré creux au lieu du carré creux normal (séries au griffon, au sanglier, au lion, et une pièce isolée, au type de l'œnochoé)⁵ et, dans la série à la tête

(1) La première se classerait, stylistiquement, entre les deux bases palestiques du Céramique d'Athènes (références dans Picard, *Manuel*, I, p. 628-632 et II, 1, p. 20-21), la seconde pourrait être comparée à certaines métopes du trésor des Athéniens à Delphes. Les monnaies à la tête de nègre, d'un caractère très réaliste (pl. 44, 3), doivent sans doute dater de la même période.

(2) Cf. *infra*, p. 101-102.

(3) C'est ce que Babelon appelle « une croix perlée dans un carré creux cruciforme » : cf. p. 1599-1602, nos 2436-2438 et 2447-2448, pl. 83, 5 à 12 et 31 à 34.

(4) Cf. *infra*, p. 101-102. Quelques monnaies du trésor d'Auriol portent déjà au droit une tête de femme dont le type annonce celui des monnaies au crabe ; mais la tête est tournée à droite et le revers comporte encore un carré creux : cf. Babelon, nos 2478-2482, p. 1611, pl. 85, 1 à 8. Une variété avec la tête à gauche, proche des monnaies au crabe figure à Saint-Rémy et à Pont de Molins : Babelon, nos 2475-2476, p. 1609, pl. 84, 34 et 35.

(5) Cf. Babelon, p. 1586, n° 2391, pl. 81, 10 (D/ Tête de griffon à droite ; R/ Tête de lion à droite) ; p. 1589, n° 2407, pl. 81, 30 (D/ Protomé de sanglier ailé à gauche ; R/ Tête de lion à droite) ; p. 1591, n° 2412, pl. 81, 36 (D/ Tête de lion à gauche ; R/ Tête d'Héraclès imberbe à droite) ; p. 1607, n° 2464, pl. 84, 17 (D/ Œnochoé ; R/ Œil humain).

de bélier, il y a sept exemplaires (sur 79) qui ont, au lieu du carré creux, cette croix légèrement creusée que nous venons de définir. De la même façon figurent, dans les trésors d'Espagne, des pièces avec la tête de veau et, au revers, une tête d'homme dans le carré creux, ainsi qu'une pièce isolée portant au droit une tortue et, au revers, un osselet dans le carré creux¹. Tous ces types sont en gros contemporains des années 480² et, peu de temps après, la frappe des monnaies anépigraphes au carré creux semble cesser à Marseille : c'est sans doute vers 470 que fut enfoui le trésor d'Auriol³.

Resterait à expliquer pourquoi une cité a pu, dans un laps de temps assez court, émettre des monnaies de types si variés. Rappelons d'abord que cette variété dans les types n'est pas sans exemple, puisqu'on la retrouve dans le monnayage primitif d'Athènes⁴, puisque, nous le verrons, le même fait se produit plus tard dans le monnayage d'Emporion⁵, et que les monnaies anciennes d'une colonie ionienne comme Panticapée sont également de petites pièces anépigraphes où plusieurs types se trouvent représentés⁶. L'évolution parallèle de plusieurs séries semblerait à première vue exclure qu'il puisse s'agir, à Marseille, d'émissions successives. Mais les séries qui comportent une figure dans le carré creux sont peu nombreuses et leurs émissions sont relativement rares. Il paraît donc plus raisonnable de supposer que ces types monétaires variés représentent autant d'émissions, se succédant peut-être au rythme des années. Quoi qu'il en soit, on peut admettre, à titre de pure hypothèse, que Marseille a voulu imiter les divers types monétaires des cités ioniennes, en usage chez les Phocéens⁷. Mais cette imitation n'a porté que sur les petites espèces. Le fait est d'importance, et il faudra un jour tenter de l'expliquer en fonction de la structure du commerce de Marseille⁸.

— Les monnaies d'époque classique et hellénistique :

Les monnaies de la période suivante sont également de petites pièces, mais de forme plus plate, des oboles d'un poids d'environ 0,78 g. Le premier type comporte au droit la tête de femme coiffée d'un bandeau et, au revers, le crabe ; le plus souvent

(1) Babelon, p. 1595, n° 2426 et p. 1603, n° 2452, pl. 84, 2.

(2) Selon Babelon, p. 1578, quelques-unes de ces monnaies, qui comportent un sujet dans le carré creux du revers, seraient un peu postérieures à 480, car elles s'inspireraient de « certaines hectés d'électrum de Mytilène et de Phocée dont l'émission ne débute qu'après 480 ». Mais peut-on affirmer qu'il y ait encore eu des rapports suivis entre Marseille et Phocée après 480 ? Rappelons d'autre part qu'il n'y a aucune monnaie ionienne d'électrum en Occident.

(3) Le trésor d'Auriol ne renferme en effet, nous l'avons vu, aucune de ces monnaies massaliotes au crabe, que l'on place au second quart du ve siècle. Sur la date d'enfouissement du trésor, cf. notamment Babelon, p. 1578 et Noe, p. 39.

(4) Cf. Seltman, *Athens, its History and Coinage*, 1924, p. 6 à 15, 22 à 52, le tableau p. 53, et pl. I à IV.

(5) Cf. *infra*, p. 117-118.

(6) Cf. Babelon, p. 401. Les monnaies qui ont servi de modèle sont, comme à Marseille, d'origine ionienne.

(7) Babelon, p. 1576 et 1582.

(8) En fait, nous le verrons, Marseille n'a jamais frappé, même à l'époque hellénistique, que des divisions d'un poids très réduit, toujours inférieur, par exemple, à la drachme attique. Puisque le caractère de cité commerçante ne saurait être dénié à Marseille, on doit se borner à constater que la nature du commerce pratiqué par la cité phocéenne n'a exigé, en aucun moment de son histoire, de fortes concentrations de capitaux. A titre d'hypothèse provisoire — fautive, pour le moment, d'éléments précis de comparaison —, on pourrait songer à un commerce fondé principalement sur le troc, avec des régions d'économie monétaire encore rudimentaire, plutôt que sur des échanges avec des cités économiquement beaucoup plus développées.

ces monnaies présentent aussi, sous le crabe, la lettre M, initiale du nom de la ville¹. C'est alors seulement que Marseille commence à frapper une monnaie contresignée officiellement par l'Etat. Ces pièces, dont la tête féminine est encore de style préclassique, doivent se placer entre 480/470 et le milieu du v^e siècle. Vers cette date apparaît un nouveau type d'oboles portant au droit une tête d'Athéna casquée, tournée à droite, et au revers la roue à quatre rayons, qui deviendra le symbole presque immuable de l'obole massaliote². La seconde moitié du v^e siècle connaît un monnayage d'un travail presque barbare (pl. 44, 8) : ce sont des pièces avec, au droit, la tête d'Apollon casquée, et la roue au revers³.

Vers la fin du v^e siècle est créé le type de l'obole à la tête juvénile : c'est à l'origine celle du Lacydon, comme le montre l'inscription qui l'accompagne, complétée parfois par le nom, en toutes lettres, de la cité (pl. 44, 9)⁴. Mais, rapidement, cette désignation disparaît ; commence alors la longue série des oboles avec, au droit, la tête d'Apollon, et au revers la roue accompagnée des deux lettres M A, dont le type dure sans changement notable jusqu'à la fin du monnayage autonome de Marseille (pl. 44, 11). Les premiers exemplaires, vers le début du iv^e siècle, sont les plus soignés : ils portent parfois, dissimulée dans de courts favoris, la signature de graveurs venus de Grande-Grèce (pl. 44, 10)⁵.

C'est à ce moment que, pour la première fois, Marseille commence à frapper des monnaies d'un poids plus élevé que l'obole d'environ 0,78 g., jusqu'alors seule en usage. C'est en effet au début du iv^e siècle que Marseille inaugure l'émission des « drachmes lourdes » de 3,80 g., d'étalon phocéén⁶ (D/ Tête d'Artémis tournée à droite avec, derrière sa nuque, le croissant lunaire ; R/ Lion marchant vers la droite ; dessus ΜΑΣΣΑ : pl. 44, 12). Le droit s'inspire de la tête d'Aréthuse de Syracuse, le revers reproduit le lion des monnaies de Hyélè. D'ailleurs ces pièces, dont la qualité est excellente, sont en partie l'œuvre d'un graveur qui travaillait aussi à Hyélè⁷. Mais « leur fabrication fut de courte durée, elle s'arrête brusquement »⁸.

Cette brusque interruption a été ingénieusement rapprochée par H. Rolland de l'affaire de Catumandus⁹ : les Marseillais, obligés de vider leur trésor pour se libérer des

(1) Babelon, p. 1609, n° 2477, pl. 84, 36 ; Amorós 2, fig. 6 et 8 ; Rolland 2, p. 232-233, fig. 14 ; *Glanum* (suppl. à *Gallia*, I), p. 21, fig. 15.

(2) Rolland 2, p. 233-235, fig. 14.

(3) Rolland 2, p. 235-236 et *Glanum* (suppl. à *Gallia*, I), p. 22, fig. 18, 4 et 5.

(4) Cf. Rolland 1, p. 231-236 et 2, p. 236. Le poids se maintient toujours entre 0,65 et 0,85 g., avec un maximum de fréquence aux alentours de 0,78 g.

(5) On y lit ΠΑΡ... et plus rarement ΑΤΡ... ; cf. Blanchet, *Traité*, I, p. 229-231.

(6) Cette persistance d'un étalon remontant à l'époque archaïque n'est pas mise en doute même par ceux qui, comme L. Breglia (p. 29-34 et 91), considèrent que l'étalon phocéén n'est en réalité que le vieil étalon phénicien apporté par les Rhodiens avant la colonisation phocéenne.

Cependant, le terme de « drachme lourde » semble impropre, puisqu'il s'agit de monnaies qui ne correspondent qu'à un peu moins de cinq fois le poids de l'obole ($0,78 \times 5 = 3,90$). Si l'on doit supposer que cette « drachme » a été frappée selon un étalon phocéén, il ne semble pas en être de même pour l'obole. A titre d'hypothèse on pourrait peut-être admettre que l'obole à la roue — dont le type, on l'a souvent supposé, paraît emprunté à Syracuse — correspondrait en réalité à la *litra* sicilienne d'environ 0,80 g. Dans ce cas, l'adoption du poids de 3,80 g. pour la « drachme lourde » aurait pu être favorisée par le fait que la *litra* sicilienne représentait, en théorie, le cinquième de la drachme (cf. Cahn, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, 1944, p. 82).

(7) Cf. Rolland 1, p. 238-242.

(8) Rolland 1, p. 243, qui a également signalé ailleurs l'existence de très rares hémidrachmes (de 1,95 à 1,74 g.), contemporaines des « drachmes lourdes » (*RN*, X, 1947-1948, p. 119-121).

(9) Rolland 1, p. 243-246, qui se fonde sur l'interprétation que donne J. Brunel (cf. *supra*, p. 92-93) du récit de Justin, XLIII, 5.

Gaulois, ont dû cesser leurs émissions de « drachmes lourdes ». De fait, la frappe de pièces d'un poids plus élevé que l'obole ne reprend que dans les dernières années du iv^e ou peut-être même dans le courant du iii^e siècle (D/Tête d'Artémis tournée à droite avec, derrière sa nuque, l'arc et le carquois ; R/Lion rugissant, vers la droite ; inscription, partie au-dessus, partie en exergue, ΜΑΣΣΑ ΔΙΗΤΩΝ ; lettres d'émission variées dans le champ : pl. 44, 13 et 14) ; cette nouvelle pièce, dont le type rappelle l'ancienne « drachme lourde », subit d'ailleurs une forte réduction de poids, puisqu'elle passe de 3,80 g. à 2,70 g. environ. Parallèlement, les oboles à la tête d'Apollon, dont les émissions ne semblent pas avoir été interrompues au cours du iv^e siècle, mais seulement assez ralenties, sont maintenant frappées en abondance ; mais leur poids est également plus réduit, puisque, de 0,78 g., il tombe à 0,61 g. environ. De fait, ces oboles de 0,61 g., qui représentent la grosse masse des oboles à la tête d'Apollon et à la roue, sont bien contemporaines des pièces de 2,70 g., comme le montre en particulier l'adoption, dans les deux séries de monnaies, de lettres à terminaisons « bouletées »¹. D'ailleurs cette réduction de poids correspond peut-être à l'adoption d'un nouvel étalon, qui serait simplement l'étalon attique : il semble de toute façon impropre de parler de « drachmes légères » à propos de pièces qui ne sont guère que le quadruple de l'obole ; il s'agit évidemment de tétroboles². Oboles et tétroboles continuent à être frappés jusqu'à la capitulation de Marseille devant César, en 49.

En résumé, trois phases doivent, semble-t-il, être distinguées dans cette longue évolution du monnayage massaliote, de 530 (?) à 50 environ³ ; on trouve successivement :

- de 530 (?) jusque vers 480, les petites monnaies anépigraphes, comportant de très nombreuses émissions ;
- de 480/470 environ jusque vers 300, des types assez divers et successifs d'oboles-litrae et, s'intercalant au milieu de cette période, la brève série des « drachmes lourdes » ;
- de 300 environ jusqu'en 50, l'émission parallèle et continue des tétroboles et des oboles à la roue d'étalon attique, caractérisés par leurs lettres à terminaisons « bouletées », constituant un système monétaire cohérent.

2^o L'importance des séries et le problème de la quantité relative du numéraire.

Dans la perspective qui est la nôtre, l'essentiel est moins de déterminer la succession chronologique des types que de mesurer quelle put être l'importance relative de la production durant les trois grandes phases du monnayage massaliote. Malheureusement cette estimation, si approximative soit-elle, est quasi impossible à faire. Prétend-on se fonder sur des collections de monnaies comme celle du Cabinet des Médailles

(1) C'est-à-dire de lettres dont les extrémités se renflent en forme de boules : cf. Rolland 2, p. 236. Ces oboles forment l'essentiel des trésors découverts dans le sud de la France : ce sont ceux d'Ansouis et d'Apt (Vaucluse), de Chambalud (Isère), de Saint-Gervais (Drôme), de Tourdan (Isère), de Tourves (Var) et de Valence (cf. Blanchet, *Traité*, I, p. 553-598, n^{os} 59, 62, 123, 124, 247 et 251 ; Noe, n^{os} 52, 58, 886, 1124, 1125 et 1155), du Castellas de Vitrolles (trouvaille de 1905 : cf. Vasseur, p. 141, n. 1) et d'Entremont (cf. Benoît, *Gallia*, V, 1947, p. 83-84), ces deux derniers dans les Bouches-du-Rhône. Le trésor le plus septentrional est celui trouvé en 1811 à Bourg-en-Bresse (Blanchet, *Traité*, I, p. 539, n^o 1).

(2) Nous devons cette observation à l'amitié de G. Le Rider. H. Rolland penserait plutôt à des drachmes de poids corinthien.

(3) Nous avons laissé volontairement de côté le monnayage de bronze, abondant mais tardif.

de Paris ou de Marseille même ? Mais on ne peut dire que le rapport des trois grandes phases soit significatif puisque, à Paris par exemple, on a 475 monnaies appartenant à la première période, 106 pour la seconde et 812 pour la dernière, alors qu'une proportion fondée sur la comparaison du nombre des monnaies provenant des trésors de la période archaïque et de la période hellénistique serait tout autre, puisqu'au rapport 475 sur 812 on devrait substituer le rapport 2800 environ sur au moins 18000. D'autre part, si l'on récuse — et l'on doit récuser —, pour établir des statistiques, l'échantillonnage arbitraire d'une collection, sur quoi se fonder ? Sur les trésors ? Sur les découvertes fortuites ? Mais le hasard des trouvailles joue un rôle considérable et il sera aussi arbitraire d'opposer les 2800 monnaies archaïques ou les 18000 pièces hellénistiques à l'absence totale de trésors pour la période classique que de rejeter les données des trésors pour ne comparer entre elles que les seules trouvailles fortuites des trois époques différentes. En effet, il est certain qu'on achète davantage pour les médailliers les pièces en soi les plus rares ou qui se trouvent y être le moins représentées. On risquerait alors d'être induit, par excès de scrupule, à une proportion inverse de la précédente, et qui ne serait pas, pour autant, plus valable.

Nous renoncerons donc *a priori* à toute « statistique » précise comme celles que nous avons tenté d'établir pour les importations de céramique grecque ; nous nous contenterons de souligner les faits les plus apparents et de voir quel genre de conclusion ils autorisent.

Un fait par exemple est certain : pour la seconde moitié du VI^e siècle, le monnayage de Marseille est singulièrement abondant. Cette affirmation ne repose pas seulement sur le nombre des monnaies qui figuraient dans les différents trésors, mais surtout sur la variété des types et sur l'abondance des émissions qu'ils représentent. D'autre part, il est non moins certain que, pendant la période hellénistique, la ville émet un monnayage régulier qui se poursuit dans deux séries continues et qui semble, lui aussi, avoir été très abondant. En effet, cette abondance n'est pas seulement attestée par le nombre des oboles renfermées dans les trésors, mais également par le fait que, un peu partout en Gaule, on a trouvé, plus ou moins sporadiquement, des « drachmes légères » ou tétroboles de cette époque¹. Ces deux monnayages présentent chacun des aspects particuliers, mais pour nous, il suffit de noter, ici comme là, l'importance de la production monétaire à Marseille pendant la période archaïque et pendant l'époque hellénistique.

Entre ces deux périodes, comment se pose le problème du monnayage massaliote et surtout sur quelles données peut-on se fonder ? Il est préférable, selon nous, de pécher par excès de prudence et de ne tirer par exemple aucune conclusion de l'absence de trésors de monnaies du V^e/IV^e siècle. On peut toujours arguer du hasard des trouvailles² et, en fin de compte, mieux vaut laisser l'argument de côté. Doit-on d'autre

(1) Sur cette expansion des tétroboles (dites « drachmes légères ») au III^e-I^{er} siècle, cf. Rolland 3, p. 147 et Jannoray, p. 345. La collection générale du Cabinet des Médailles de Paris ne comporte pas moins de 653 tétroboles pour un total d'environ 1400 monnaies d'argent de Marseille de toute époque.

(2) Rappelons cependant que l'on connaît une demi-douzaine de trésors de monnaies massaliotes d'époque archaïque (cf. *supra*, p. 97, n. 4) et 13 pour la période hellénistique (dix trésors d'oboles : cf. *supra*, p. 103, n. 1, et trois de tétroboles : l'un du Cadenet, l'autre trouvé à Tourves en 1863 : Blanchet, *Traité*, I, p. 597, n^{os} 247 bis et 250 ; Noe, n^o 176, le troisième provenant de Marsillargues (Hérault) ; Rolland, *RN*, VI, 1942, p. 103-109). Ces trouvailles sont peut-être trop nombreuses pour que l'on puisse attribuer l'absence de trésors d'époque classique à un simple fait de hasard.

part faire état du fait que, dans les trésors trouvés en Espagne, il y ait, contrairement à ce qu'on pouvait attendre, beaucoup plus de monnaies anépigraphes de Marseille semblables à celles du trésor d'Auriol que de monnaies du v^e siècle¹ : proportion qui semble d'autant plus significative que l'enfouissement de ces trésors doit remonter à la fin du v^e ou au début du iv^e siècle. On pourrait, il est vrai, répondre que cette diminution des monnaies massaliotes en Espagne est — ou peut être — un signe de l'affaiblissement des relations commerciales entre Marseille et l'Espagne et non une preuve de la réduction des émissions monétaires à Marseille même.

Mais, là encore, il convient de rappeler que, si un fait isolé ne peut constituer un témoignage valable, il n'est pas bon de mettre en doute un faisceau d'indications concordantes. Or, plusieurs faits indépendants les uns des autres et dont peut-être aucun, à lui seul, n'aurait une valeur démonstrative, donnent à penser, par leur concordance même, que le monnayage de Marseille de la période classique présente un contraste assez net avec celui des époques précédente et suivante. Il est très significatif par exemple que la *qualité* des monnaies du v^e siècle soit très médiocre : en particulier, la série des oboles à la tête casquée d'Apollon est, dans son ensemble, d'un style plus grossier et d'un travail plus rude que les exemplaires les plus barbares du trésor d'Auriol eux-mêmes (cf. pl. 44, 8). Cette évolution va évidemment en sens inverse de celle qui, dans le monde grec, provoque un rapide progrès de la technique et du style monétaire et conduit souvent — particulièrement au v^e siècle, et en Occident — à la perfection même. Il n'est pas moins caractéristique, d'autre part, que l'émission des belles « drachmes lourdes », vers la fin du v^e ou le début du iv^e siècle, soit restée un fait sans lendemain. Enfin, les trouvailles effectuées sur le site de Saint-Rémy confirment, et de façon indiscutable, que les monnaies massaliotes d'époque classique sont beaucoup plus rares que celles des périodes archaïque ou hellénistique².

Ainsi, cette analyse de la production monétaire massaliote atteste que la cité connue d'abord, vers la seconde moitié du vi^e siècle et jusque dans les premières années du v^e siècle, une phase de large expansion économique et d'abondantes transactions commerciales ; elle montre aussi que la ville fut prospère et eut un vaste rayonnement pendant toute l'époque hellénistique ; par contraste, elle permet d'affirmer que, de 480 jusque vers la fin du iv^e siècle, son économie subit une récession assez marquée. On pourrait préciser davantage : vers la fin du v^e siècle, une reprise s'amorçait, mais elle fut assez brusquement stoppée et la vie économique de Marseille demeura médiocre pendant plus d'un demi siècle.

3° Conclusions.

On voit comment ces indications confirment les conclusions fondées sur les importations grecques à Marseille et sur l'analyse des données littéraires consacrées à la cité phocéenne. Malgré les incertitudes inévitables en la matière, on peut affirmer que, dans la seconde moitié du vi^e siècle, les Marseillais mirent en circulation un abondant monnayage : ce fait, rapproché de la richesse des importations de céramique, des victoires navales rapportées par les historiens anciens et des monuments consacrés à

(1) C'est ce qui ressort de toute l'étude d'Amorós 2.

(2) Cf. Rolland 2, p. 232-239 et *Glanum* (suppl. à *Gallia*, 1), p. 21-22.

Delphes, ne permet pas de supposer que Marseille ne fut alors qu'un port sans grande importance. Cependant nous devons souligner que, si l'examen de la production monétaire aussi bien que l'analyse des importations laisse apparaître une coupure nette entre la prospérité du VI^e siècle et la récession économique du V^e siècle, il semble, pour autant qu'une précision de cet ordre soit possible, que la crise se soit manifestée plus tôt ou plus brutalement dans le domaine des importations que dans celui de la production monétaire. Mais cette différence est peut-être plus apparente que réelle : en effet, si le type, en soi si abondant, des monnaies anépigraphes se poursuit jusque vers les années 480, il ne s'en suit pas nécessairement que la frappe ait continué au même rythme jusqu'à la fin de l'émission ; de fait, dans le trésor d'Auriol par exemple, les types les plus récents avec le carré creux cruciforme ou une représentation à l'intérieur du carré creux forment une très faible minorité par rapport à l'ensemble des pièces qui constituent le trésor. De plus, même si l'on récusait cet argument sous prétexte que la rareté de ces types récents peut s'expliquer par le fait que le trésor fut enfoui peu de temps après leur émission, il n'y aurait rien d'étrange à ce que la récession économique, — surtout si, comme nous le pensons, elle est due à des causes commerciales —, eût affecté d'abord le domaine des échanges avant de se traduire sur le plan de l'émission de monnaies divisionnaires. Ce hiatus, ou plus exactement cette zone de frange, ne doit pas en tout cas faire perdre de vue la concordance d'ensemble de nos conclusions et la constatation de la différence sensible qui apparaît entre l'activité de la ville au VI^e siècle et les années difficiles du V^e siècle.

Nous devons souligner également que la reprise économique éphémère du début du IV^e siècle que semble indiquer l'étude du monnayage, avec l'apparition des « drachmes lourdes » et des oboles à tête d'Apollon signées d'artistes de Grande-Grèce, ne se retrouve pas dans la courbe des importations de céramique attique. Le fait est à noter, mais il faut aussi préciser qu'il n'est pas de nature à jeter un doute sur la physionomie d'ensemble du niveau de vie des Massaliotes pendant l'époque classique. Nous verrons, au demeurant, qu'il n'est peut-être pas sans explication¹.

En effet, il conviendrait maintenant d'expliquer ces phases, avec leurs variations assez surprenantes dans leur ampleur ou leur brutalité : ce déclin de la cité pendant l'époque classique, qui contraste si fortement avec l'expansion générale du monde grec pendant la majeure partie du V^e siècle, doit-on en rendre compte par des causes politiques ou par des causes économiques ? Contentons-nous pour le moment de rappeler que ce repli massaliote intervient, semble-t-il, immédiatement après des campagnes victorieuses contre Carthage, la puissance rivale de Marseille dans les mers de l'ouest. Mais, avant d'expliquer cette décadence de Marseille, il faudrait pouvoir analyser les raisons de sa prospérité au siècle précédent. Pour ce faire, nous devons examiner successivement :

- le domaine territorial et colonial de Marseille ;
- la place occupée par le commerce massaliote dans la Méditerranée occidentale ;
- les traces d'un éventuel trafic avec les pays du nord. Peut-être sera-t-il possible alors de déterminer lequel — ou lesquels — de ces trois éléments a joué un rôle déterminant dans l'histoire de Marseille.

(1) Cf. *infra*, p. 122.

CHAPITRE III

L'EXPANSION MASSALIOTE : SES LIMITES ET SES PHASES

A. — Marseille : son territoire et ses colonies

Les réflexions précédentes déterminent à elles seules l'orientation qu'il convient de donner à nos recherches : nous n'avons pas à reprendre ici, pour elle-même, l'étude détaillée du territoire de Marseille et de son domaine colonial, mais il nous suffira de voir si une analyse chronologique des données littéraires ou archéologiques permet de retrouver, ici et là, des phases d'expansion ou de repli comparables aux phases de prospérité ou de récession de la cité, et dans quelle mesure une relation entre ces faits autorise à lier, comme cause ou comme conséquence, l'activité économique de la ville avec l'importance de son territoire ou de son expansion coloniale. En effet, le domaine de Marseille comprenait, d'une part, la région qui s'étendait dans un rayon plus ou moins large autour de la ville et, d'autre part, des postes maritimes isolés sur les côtes de Provence et du Languedoc.

1° *Le territoire de Marseille.*

L'importance du territoire de Marseille a été assez diversement appréciée ; en effet, pour certains historiens, les Marseillais réussirent à imposer leur loi aux indigènes voisins dès le moment même de leur installation sur le site¹, tandis que pour d'autres, la colonie ne réussit pas, avant une époque assez tardive, à rompre l'encercllement plus ou moins étouffant des Ligures et des Gaulois fortement installés sur les hauteurs voisines². Examinons rapidement sur quelles données se fondent ces jugements divergents en passant successivement en revue les indications des auteurs anciens et les renseignements fournis par l'archéologie.

On sait que, condensant l'histoire universelle du provençal Trogue-Pompée, Justin consacrait un assez long passage à l'histoire de Marseille. Immédiatement

(1) Selon Carcopino, par exemple (p. 18) « les Marseillais, à peine installés au Lacydon, avaient fait sentir le poids de leur supériorité guerrière tant aux Ligures qu'aux Celtes avec lesquels ils n'avaient pas craint d'en découdre ».

(2) Jullian, en effet (I, p. 389), réduit le territoire de la cité, avant 480, à sa plus simple expression : « presque bloquée sur mer, Marseille était presque assiégée par terre. Jamais ville grecque ne s'était trouvée dans un isolement aussi périlleux. Au delà de la butte qui portait ses remparts, commençait la terre ligure ». Un peu plus tard encore, « un archéologue marseillais, M. de Gérin-Ricard... note que... du IV^e au II^e siècles avant notre ère, la colonie se trouva encerclée, dans un rayon de sept à dix kilomètres, par des forteresses gauloises commandant ses principales voies d'accès » (Grenier, p. 146, d'après de Gérin-Ricard, *Provincia*, XIV, 1934, p. 81-83 et *BCTH*, 1934-1935, p. 126).

après son récit de la fondation de la ville¹ Justin rapporte que « les Ligures, jaloux de l'accroissement de la cité, accablaient les Grecs de guerres continuelles ; ceux-ci, pour conjurer ces dangers, firent si bien que, après avoir vaincu leurs ennemis, ils fondèrent en pays conquis une quantité de colonies »². Puis il trace un brillant tableau de l'hellénisation de la Gaule par Marseille³. Après cette rapide synthèse, vient le résumé proprement dit de l'histoire de Marseille. C'est d'abord, une génération après la fondation de la cité, l'épisode du Ligure Comanus, qui tente de surprendre la ville⁴, et Justin poursuit : « ensuite les Marseillais livrèrent de grands combats aux Ligures aussi bien qu'aux Gaulois : ce qui contribua à la gloire de la cité et, par toutes les victoires qu'elle remportait, rendit célèbre la vaillance des Grecs chez les peuples voisins »⁵. Immédiatement après, il évoque la victoire navale de Marseille sur Carthage, dans un passage que nous avons déjà eu l'occasion de commenter⁶.

Que peut-on tirer de l'ensemble de ce texte pour la question qui nous occupe ? Si l'on admet, ce qui semble indiscutable, que le début du récit de Justin résume, dans une vision synthétique, la gloire et la puissance de Marseille, alors que, par la suite, Justin relate dans l'ordre chronologique les grands faits de l'histoire de la cité, on est amené à dater les guerres contre les Ligures et les Gaulois de la période qui s'étend entre l'épisode de Comanus, dont elles sont la conséquence logique, et les rencontres navales avec Carthage. Ce serait donc, de toute façon, dans le cours du VI^e siècle et, plus précisément, vers le milieu du siècle, qu'il conviendrait de placer les combats que Marseille soutint contre les indigènes. En revanche, d'un point de vue strictement chronologique, il n'y a rien à tirer de l'allusion que fait Justin à la fondation « en pays ligure, d'une quantité de colonies », puisqu'elle prend place dans le tableau initial qu'il consacre à la gloire des Marseillais.

Strabon, par ailleurs, rapporte que les Marseillais, « plus confiants dans la mer que dans la terre, se consacrèrent de préférence à la navigation, pour laquelle ils étaient heureusement doués ; plus tard, néanmoins, grâce à leurs exploits et par l'effet de leur propre puissance, ils réussirent à conquérir aussi une partie des campagnes environnantes »⁷. Dans ce passage, Strabon qui, ne l'oublions pas, résume ainsi, dans ses très grandes lignes, toute l'histoire de Marseille avant l'installation des Romains en Provence, oppose nettement deux orientations différentes de la vie de la cité : une activité maritime qui répondait davantage aux tendances naturelles ou aux goûts des Massaliotes et une expansion terrestre que la ville put mener à bien

(1) Cf. *supra*, p. 77 et 78, n. 4.

(2) Justin., XLIII, 3 : « *Ligures incrementis urbis invidentes, Graecos adsiduis bellis fatigabant. Qui pericula propulsando in tantum enituerunt ut, uictis hostibus, in captiuis agris multas colonias constituerint* ».

(3) Justin., XLIII, 4 : c'est dans ce passage que se trouve la phrase célèbre de Justin : « *adeoque magnus et hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Graeci in Galliam emigrasse, sed Gallia in Graeciam translata uideretur* ».

(4) Justin., XLIII, 4. Comanus est le fils de Nannus, qui donna aux fondateurs de Marseille le lieu où ils bâtirent leur ville ; l'affaire de Comanus se place donc une génération environ après la fondation de la cité.

(5) Justin., XLIII, 5 : « *Post haec magna illis cum Liguribus, magna cum Gallia, fuere bella : quae res, et urbis gloriam auxit, et uirtutem Graecorum, multiplicata uictoria, celebrem inter finitimos reddidit* ».

(6) Cf. *supra*, p. 90, n. 2.

(7) Strab., IV, 1, 5 : « *πεποιθότες τῇ θαλάττῃ μᾶλλον ἢ τῇ γῇ τὸ πρὸς ναυτιλίας εὐφυές εἶλοντο μᾶλλον ὕστερον μὲντοι ταῖς ἀνδραγαθίαις ἰσχυσαν προσλαβεῖν τινα τῶν περὶ τῶν πεδίων ἀπὸ τῆς αὐτῆς δυνάμεως* ».

grâce à sa puissance et au courage de ses citoyens. Or, il est certain que Strabon n'entend pas seulement relever ici, comme un trait de psychologie nationale, les tendances naturelles du peuple marseillais ; il oppose deux phases chronologiques successives en marquant clairement que la conquête du territoire fut, dans le temps (ὕστερον), postérieure au trafic maritime.

On peut se demander dans quelle mesure les indications de Strabon recourent ou contredisent les données que Justin a empruntées à Trogue-Pompée. En effet, cette expansion territoriale signalée par Strabon correspond-elle aux combats que rapporte Justin ? A ne considérer que les deux textes, il semble difficile de répondre à cette question avec certitude : car, après tout, on peut penser que cet accroissement de la ville dont parle Justin (*incrementa urbis*), et qui fut la cause de la guerre avec les indigènes, n'avait d'autre raison que l'activité maritime des Massaliotes qu'admire Strabon et que, par conséquent, les guerres contre les Gaulois et les Ligures mentionnées par Justin correspondent à la conquête des campagnes environnantes évoquée par Strabon. Mais on peut penser aussi bien — et sans doute avec plus de vraisemblance — que Strabon, qui résume en une phrase les traits essentiels de l'histoire de Marseille, oppose en fait deux grandes périodes : l'une serait marquée par les victoires maritimes de Marseille, que Strabon connaît puisqu'il les rapporte par ailleurs, lorsqu'il décrit les monuments de la cité¹, et l'autre verrait l'établissement de la puissance massaliote sur le territoire environnant ; alors que les guerres dont parle Justin se situent avant les victoires sur Carthage, l'expansion territoriale indiquée par Strabon serait, dans cette hypothèse, postérieure à l'épanouissement de la puissance navale massaliote, épanouissement qui aurait été consacré par les victoires sur la flotte de la grande cité africaine.

On sait que l'existence d'un territoire massaliote assez étendu, qui englobait le bas Rhône et les bords de la Durance au voisinage de son confluent avec le Rhône, est bien démontrée pour le II^e siècle² : il renfermait des cités complètement hellénisées, comme Glanum, Avignon et Cavaillon, qui frappaient monnaie. En revanche, la plaine d'Aix restait aux mains des farouches Salyens³. Il faut donc, pour cette époque, se représenter le domaine massaliote sous la forme de deux bandes discontinues, l'une partant de Marseille et englobant, vers l'ouest, le sud de l'étang de Berre et le delta du Rhône, l'autre, plus au nord, constituée par la basse plaine de la Durance. Ces territoires, Marseille, comme l'a démontré J. Brunel⁴, devait les occuper lors de l'attaque salyenne qui aboutit à l'intervention romaine de 125-124 et aux victoires de Sextus Calvinus. Mais depuis quand en était-elle maîtresse ? Le seul examen de la tradition littéraire ne permet pas de répondre⁵.

(1) Strab., IV, 1, 5 : « ἀνάκειται δ' ἐν πόλει συχνὰ τῶν ἀκροθινίων, ἃ ἔλαβον καταναυμαχοῦντες (scil. οἱ Μασσαλιῶται) ἀπὸ τοῦ ἀμφοισθητοῦντος τῆς θαλάττης ἀδίκως » : « une quantité de dépouilles guerrières ont été consacrées dans la ville : (les Massaliotes) s'en emparèrent lors de rencontres navales, où ils furent constamment vainqueurs, contre ceux qui leur disputaient injustement la mer ».

(2) Cf. Brunel 2, p. 122-133 ; Rolland 4, p. 91-99.

(3) « *Salyes atroces* » : Avien., *Or.*, v. 701.

(4) Brunel 2, *l. c.* : la source d'Etienne de Byzance est Artémidore, dont les γεωγραφούμενοι doivent remonter aux dernières années du II^e siècle, tout en se référant, pour le territoire de Marseille, à la situation immédiatement antérieure à ces événements.

(5) Le fait qu'aucun auteur antérieur au II^e siècle ne mentionne les possessions terrestres des Marseillais, sauf peut-être la source utilisée par le Pseudo-Aristote (*de mirab. ausc.*, 89), où est cité un étang (probablement l'étang de Vaccarès : cf. Benoît, *Lettres d'Humanité*, VIII, 1949, p. 129),

En face de ces indications fournies par les textes anciens, quelles sont les données de l'archéologie ? Il est certain d'abord que, vers l'ouest, Saint-Blaise, que les Marseillais entourèrent d'une forte muraille dans la seconde moitié du IV^e siècle¹, fut un poste massaliote dès la première moitié du VI^e siècle après avoir été, au siècle précédent, un comptoir rhodien ; les fragments du VI^e siècle y sont en effet abondants et semblables à ceux de Marseille : on retrouve notamment à Saint-Blaise le bucchero gris éolien et les imitations massaliotes de la céramique de la Grèce de l'Est. Comme à Marseille même, les importations grecques sont très mal représentées pour le V^e et la première moitié du IV^e siècle². Les habitats grecs dispersés qui s'étendent en arc de cercle au sud de l'Étang de Berre, entre Saint-Blaise et Marseille, présentent la même physionomie³.

Vers l'ouest, Marseille ne semble donc jamais avoir été trop rudement pressée. On a affirmé que sa situation avait été beaucoup plus précaire sur son front nord et nord-est. Malheureusement, l'exemple le plus frappant choisi par le comte de Gérin-Ricard pour illustrer cet encerclement de Marseille ne semble pas pertinent⁴. L'oppidum de Saint-Marcel, situé à 8 kilomètres à vol d'oiseau du Vieux-Port, dans la basse vallée de l'Huveaune, aurait barré aux Marseillais leur seule voie d'accès vers la petite mais fertile plaine d'Aubagne, dans la moyenne vallée de l'Huveaune. Mais l'archéologue marseillais a vu un oppidum gaulois, de la Tène II, dans ce qui fut surtout un village néolithique⁵, auquel vint se superposer un poste massaliote — où cohabitaient sans doute Grecs et indigènes —, qui fut principalement habité au VI^e siècle, et dont le matériel est de physionomie essentiellement grecque⁶.

Un examen attentif montrerait qu'il en est de même pour l'ensemble des oppida situés en deçà d'un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de Marseille, certains, comme Saint-Marcel, ayant surtout été occupés à l'époque archaïque, d'autres, comme celui des Pennes, n'ayant guère été habités qu'à partir de la période hellénistique⁷. Ces oppida, où les traces d'un peuplement indigène contemporain des Grecs sont assez réduites, semblent donc plutôt des postes de surveillance massaliotes destinés à couvrir les abords de la cité. Il n'y a pas de raison en tout cas de refuser

qui prend place « dans le territoire des Marseillais » (« ἐν τῇ τῶν Μασσαλιωτῶν χώρα περὶ τὴν Λιγυστικὴν φασιν εἶναι τινα λίμνην... »), ne prouve évidemment rien. En effet, peut-on s'étonner que d'obscures bourgades de l'intérieur des terres soient, à date ancienne, passées sous silence ?

(1) Cf. Rolland, *Saint-Blaise*, I, p. 78-130, II, p. 10-12.

(2) Rolland, *Saint-Blaise*, I, p. 71 et 73.

(3) Sur les découvertes de la région du Cap Couronne cf. *supra*, p. 74, n. 4 ; cf. aussi celles effectuées à Istres (*Gallia*, XII, 1954, p. 430), un peu au nord de Saint-Blaise.

(4) Sur les fouilles assez réduites effectuées par de Gérin-Ricard, cf. surtout *Provincia*, XIV, 1934, p. 58-88. Nous avons eu personnellement l'occasion d'examiner à diverses reprises le site, ainsi que d'abondantes séries de tessons qui en provenaient.

(5) Cf. Escalon de Fonton, *Préhistoire*, XII, 1956, p. 144 (village de type *Couronnien*) ; le site comporte aussi des abris qui ont été habités au paléolithique supérieur (*Romanello-azilien*) et au néolithique (*Chasséen*) : cf. Escalon de Fonton, *op. cit.*, p. 17-22 et 113-114. La céramique indigène de l'âge du fer est relativement rare sur l'oppidum par rapport aux fragments de vases grecs, importés ou massaliotes.

(6) De Gérin-Ricard, *Provincia*, XIV, 1934, p. 58-88, signale une série de trouvailles — bucchero éolien, céramique ionienne à bandes peintes et sans décor — mais il en méconnaît complètement la date ; sur le bucchero gris de Saint-Marcel, cf. déjà Jacobsthal et Neuffer, p. 22-24, fig. 20 c, 21 et 22.

(7) Le matériel de ces oppida est analysé par Jacobsthal et Neuffer, p. 22-26 ; cf. depuis, notamment, les découvertes de Fontvieille et d'Istres, qui comportent un riche matériel du VI^e siècle : *Gallia*, XII, 1954, p. 430, fig. 8-10 et 433, fig. 14.

d'inclure la petite vallée de l'Huveaune dans le territoire de Marseille¹ : territoire d'ailleurs très réduit en étendue et limité, à peu de distance de la côte, par des chaînes montagneuses assez accidentées (massifs de Vitrolles, de l'Etoile et de Saint-Cyr).

En conclusion, il ne faut ni réduire à l'excès le domaine terrestre de Marseille ni non plus en exagérer l'importance. A l'époque archaïque, il comporte, vers l'est et le nord-est, la vallée de l'Huveaune, vers l'ouest, une bande de terrain plus étendue : la chaîne de l'Estaque, entre l'Etang de Berre et la mer, jusqu'à Saint-Blaise, et peut-être le delta du Rhône². Il est difficile de préciser dans quelle mesure ce territoire subit des vicissitudes durant l'époque classique, car l'attaque menée par Catumandus peut être un fait isolé et soudain, qui n'implique pas nécessairement que les possessions massaliotes aient été progressivement grignotées par les peuplades indigènes. En tout cas, c'est à l'époque hellénistique que Marseille se taille un nouveau domaine dans l'angle formé par le Rhône et la basse Durance : en effet les fouilles de Rolland à Saint-Rémy de Provence semblent, pour le moment du moins, attester que, en tant que cité grecque, Glanum ne remonte pas plus haut que le début du III^e siècle.

Ce territoire n'était pas riche : Strabon rapporte que ses principales ressources étaient la vigne et l'olivier — introduits sans doute par les Grecs —, mais que, pour le blé, la terre était trop aride³; selon Strabon, c'est cette médiocrité du territoire qui amena les Massaliotes à se tourner davantage vers les activités maritimes⁴. Il faut bien entendu se demander si ce n'est pas plutôt parce que le site se prêtait à devenir le point d'aboutissement ou le point de départ d'un vaste mouvement commercial que les Phocéens s'y sont installés, sans se laisser rebuter par la nudité des chaînes calcaires qui entourent et dominent le port. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas des ressources naturelles de son territoire ni des produits de son sous-sol que Marseille a pu tirer sa richesse ; ce ne sont pas les variations de son extension territoriale qui purent être la cause, plus ou moins directe, des mouvements d'expansion ou de récession dans la vie économique de la cité. Tout au plus peut on dire que, à l'époque hellénistique, la prospérité de Marseille se traduisit par une emprise plus marquée sur l'arrière-pays. Cette prospérité, durant la période hellénistique aussi bien qu'à l'époque archaïque, l'existence de comptoirs maritimes, de colonies de Marseille, permettra-t-elle davantage de l'expliquer ?

(1) Auriol, d'où provient le fameux trésor de monnaies archaïques, est situé dans la haute vallée de l'Huveaune.

(2) Il faut peut-être ajouter, aux possessions massaliotes du VI^e siècle, le poste de *Theline*, nom que portait Arles lorsque les Grecs l'habitaient : cf. Avien., *Or.*, v. 689-691 :

« *Arelatus illic ciuitas attollitur,
Theline uocata sub priore saeculo,
Graio incolente* ».

L'emplacement aurait été occupé par les Gaulois (le nom en effet paraît celtique : cf. Constant, *Arles antique*, 1921, p. 48 et, avec quelques réserves, Benoît, *Lettres d'Humanité*, VIII, 1949, p. 128) au siècle suivant, c'est-à-dire au V^e siècle. Mais il faut bien reconnaître qu'il n'y a guère de vestiges à Arles remontant à une époque aussi reculée.

(3) Au Moyen Age encore Marseille exporte du vin de son terroir mais importe de grandes quantités de blé, pourtant souvent insuffisantes, puisqu'elle en interdit constamment la réexportation : cf. Régine Pernoud, *Histoire du commerce de Marseille*, I, 1949, p. 243-253 et Lesage, *Marseille angevine*, 1950, p. 45-47 et 145-149.

(4) Strab., IV, 1, 5 : « Χώραν δ' ἔχουσιν (scil. οἱ Μασσαλιῶται) ἐλαιόφυτον μὲν καὶ κατὰ μπελον, σίτω δὲ λυπρότεραν διὰ τὴν τραχύτητα » ; suit le passage cité *supra*, p. 108, n. 7, introduit par ὥστε, ce qui implique que l'activité maritime des Massaliotes est une conséquence directe de la pauvreté de leur territoire.

2° *Les colonies de Marseille.*

« Aucun rivage du monde n'offrit une plus longue file de cités filles et sujettes d'une seule métropole (de 480 à 350 ?) »¹. Et la plupart des historiens, à la suite de Camille Jullian, d'égrener ce chapelet de colonies, qui remonteraient au moment où Marseille, coupée de sa métropole, dut assurer ses propres bases, c'est-à-dire à la seconde moitié du VI^e ou au cours du V^e siècle² : « Monoicos redevient la limite orientale des établissements grecs. Massalia fonde *Nikaia*, la cité de la « Victoire » (Nice, *Antipolis*, la « Ville d'en face » (Antibes), *Olbia*, la « Bienheureuse » (Hyères), *Tauroeis*, la ville du « Taureau » (Sanary ?), *Kitharista*, la ville de la « Cithare » (la Ciotat). Ses colons occupent les *Stoichades* (îles d'Hyères). Au couchant, *Arelate* (Arles) recueille la succession de Thèliné ; à l'embouchure du Rhône naît *Rhodanousia* et, plus loin, *Agathè*, la « Bonne ville » (Agde). Au sud des Pyrénées, les Massaliotes supplantent les fondateurs de la nouvelle *Rhodes* (Rosas) ; avec les Phocéens, ils se fixent vers 550 à *Emporia*, les « Marchés » (Ampurias) ; peut-être fréquentent-ils *Zacanthè* (Sagonte) et *Alonai* »³.

On a parfois ajouté à cette liste. Les navigateurs grecs, nous dit F. Benoît, « avaient fondé les établissements-types de leur colonisation méditerranéenne, en des sites abrités au fond des terres contre les attaques des pirates et protégés des rapines des indigènes par une ceinture de marais, à la jonction d'une mer intérieure et d'un fleuve, qui permettaient les relations commerciales avec l'arrière-pays — définition à laquelle répondent les ports d'Arles et de Narbonne, Ensérune, Montlaurés, Saint-Blaise »⁴. Ainsi il y aurait eu, à côté des colonies officielles, dont les auteurs anciens conservent le souvenir, d'autres établissements grecs en Provence, à une certaine distance de la côte et jusque dans la riche plaine narbonnaise.

Réagissant contre cette tendance à exagérer l'importance du domaine colonial de Marseille, J. Jannoray a récemment montré qu'il y avait de bonnes raisons pour placer à une date relativement tardive la plupart des fondations coloniales de la cité phocéenne⁵. D'abord, il faut remarquer que toutes les colonies massaliotes sur les côtes de Provence et du Languedoc figurent chez des auteurs de date relativement récente : le Pseudo-Scymnos⁶, Polybe⁷, Apollodore et César⁸, Tite-Live⁹, Strabon¹⁰, Plin l'Ancien¹¹ et Etienne de Byzance¹².

(1) Jullian, I, p. 396.

(2) Selon que les historiens attachent plus ou moins d'importance aux conséquences de la bataille d'Alalia : cf. par exemple Clerc, p. 241-278 ; Jardé, *La formation du peuple grec*, 1923, p. 273 ; Garcia y Bellido, I, p. 160-173 ; Rolland 4, p. 92-94 ; Busquet, p. 47-50.

(3) Glotz, *Histoire grecque*, I, p. 200-201.

(4) Benoît, *Lettres d'Humanité*, VIII, 1949, p. 108.

(5) Jannoray, p. 289-290, 296-297, 300-301 et 340.

(6) Le Pseudo-Scymnos mentionne Agde (v. 208), Tauroeis (v. 215), Antibes et Olbia (v. 216).

(7) Antibes et Nice figurent dans Polybe, XXXIII, 4.

(8) Tauroeis-Tauroentum apparaît dans un récit légendaire d'Apollodore d'Athènes (*apud*, Steph. Byz., s.v. Ταυρόεις), qui rapporte l'origine du nom de la ville à la figure de taureau placée sur la proue d'un navire de réfugiés phocéens ; le poste est mentionné également par César, *B. C.*, II, 4.

(9) Liv., *Per.*, XLVII (pour l'année 154) : y figurent Antibes et Nice.

(10) La liste de Strabon (IV, 1, 5) comporte Agde, Tauroentum (Ταυροέντιον), Olbia, Antibes et Nice.

(11) Plin (*N. H.*, III, 5 et 7) cite successivement Agde, Athénopolis, l'« oppidum Latinum Antipolis » et Nice. L'« Athenopolis Massiliensium » de Plin ne se retrouve ailleurs mentionnée que dans Pomponius Mela, II, 77.

(12) Steph., Byz., s.v., Νίκαια et Ταυρόεις.

On ne peut certes tirer un argument décisif de l'absence de sources anciennes. Pourtant, il semble bien qu'Hécatée de Milet, qui mentionnait Monoicos (Monaco) et Narbonne comme des cités indigènes, ainsi que certains peuples du sud de la Gaule¹, ne connaissait, dans la même région, qu'une seule ville grecque, Marseille². Il suffit en effet de parcourir l'œuvre d'Etienne de Byzance pour se rendre compte à quel point le lexicographe a utilisé Hécatée, aussi souvent certainement qu'il a pu le faire³. Or, pour ce qui est de Nice ou de Tauroentum du moins, qui figurent chez Etienne de Byzance sans référence à Hécatée, nous pouvons pratiquement affirmer, non seulement que le logographe de Milet ne les mentionnait pas, mais aussi, étant donné le caractère très complet du « catalogue » d'Hécatée⁴, que ces deux villes n'existaient pas encore au moment où il écrivait, c'est-à-dire vers la fin du VI^e siècle.

D'autre part, l'une de ces deux villes, Tauroentum, est parmi les premières à être mentionnées, puisqu'elle figure, aux côtés d'Antibes et d'Olbia, dans le poème du Pseudo-Scymnos, qui remonte au plus tôt à la seconde moitié du III^e siècle⁵ : c'est donc entre le commencement du V^e et le milieu du III^e siècle qu'il faut vraisemblablement situer le début de la colonisation massaliote sur les côtes de Provence. Aucun argument de vraisemblance ne permet de déterminer, à l'intérieur de ces limites chronologiques, une période plus précise : on soutiendrait aussi bien que l'expansion coloniale de Marseille se place au V^e siècle, à un moment où la ville, en face d'une situation économique qui décline, cherche ailleurs de nouvelles ressources ; mais on pourrait prétendre, avec au moins d'aussi bonnes raisons, que la colonisation massaliote constitue l'un des signes de la reprise économique de la cité, à partir de la seconde moitié du IV^e siècle.

Les découvertes archéologiques paraissent favoriser plutôt la seconde hypothèse. Il peut sembler en effet assez surprenant que le littoral de Provence, où se concentre presque toute la colonisation marseillaise, soit si pauvre en trouvailles d'époque archaïque ou classique⁶, alors que tous les sites indigènes du Languedoc sont inondés, dès le VI^e siècle, de produits grecs et massaliotes⁷, bien que la région n'ait jamais comporté qu'une seule fondation de Marseille : Agde⁸. Ajoutons qu'Olbia, site caracté-

(1) Hecat., fr. 23 M = 57 J = 65 N ; fr. 19 M = 54 J = 62 N ; fr. 20 M = 53 J = 61 N ; peut-être aussi 21 M = 56 J = 64 N, *apud* Steph. Byz., s.v. Μόνοικος, Νάρβων, Ἐλισυκοί et Νύραξ.

(2) Hecat., fr. 22 M = 55 J = 63 N, *apud* Steph. Byz., s.v. Μασσαλία.

(3) Sur un maximum de 388 fragments conservés d'Hécatée, 304 proviennent d'Etienne de Byzance, qui a certainement utilisé directement l'œuvre du logographe : cf. Nenci, *Hecataei Milesii Fragmenta*, 1954, p. XIV, n. 1.

(4) Cf. par exemple la longue liste de villes des Cénottes que donne Hécatée (Hecat., fr. 72 à 80 Nenci ; cf. aussi Schultze, *De Hecataei Milesii fragmentis quae ad Italiam meridionalem spectant*, 1912).

(5) Cf. Bérard, p. 28, n. 1.

(6) Les seules trouvailles jusqu'à présent connues sont celles du Mont Garon, près de Sanary : cf. *Gallia*, VIII, 1950, p. 128. Jacobsthal et Neuffer signalent la présence de céramique ionienne et de bucchero gris au Musée Grimaldi d'Antibes (p. 51) ; mais nous n'avons pu retrouver ces tessons, qui ne figurent pas non plus dans les listes de Benoît 2, p. 6.

(7) Cf. *infra*, p. 120.

(8) La fondation d'Agde, selon Jannoray, p. 289, 296 et 333, ne remonterait pas plus haut que le début du IV^e siècle. Bien que la ville ne soit pas mentionnée dans le poème d'Aviénus il est possible qu'elle ait existé dès le VI^e siècle : en effet, le Pseudo-Scymnos semble en faire une fondation des Rhodiens, avant que les Phocéens n'en aient pris possession (Ps.-Scymn., v. 205-208 : cf. *supra*, p. 73, n. 1). Nous avons pu voir d'autre part, au Musée Agathais d'Agde, quelques fragments ioniens et de bucchero gris éolien remontant certainement à la première moitié du VI^e siècle ; la grosse masse des trouvailles est formée de fragments de grandes amphores massaliotes en terre très micacée.

ristique des côtes de Provence, poste fortifié purement grec, au nom typiquement ionien¹, est maintenant assez bien connu pour qu'on puisse affirmer qu'il n'a pas été habité avant l'époque hellénistique².

Nous sommes donc obligé de constater que la colonisation massaliote sur les côtes de Provence et du Languedoc n'a pas joué, dans l'histoire économique de la cité, un rôle plus important que son expansion territoriale : cette colonisation est, en effet, en grande partie postérieure à la période archaïque et classique ; mieux encore, elle n'a pu, même dans une époque plus récente, contribuer notablement au mouvement des échanges de la cité, puisqu'elle s'est surtout développée sur le littoral de la Provence, région assez pauvre et où l'activité commerciale de Marseille est très peu sensible. En fait, il faut voir plutôt dans ces colonies de Marseille des postes militaires, des *castella*³, des *oppida*⁴, destinés à lutter contre la piraterie sans cesse renaissante des peuplades ligures⁵, qui provoquera même, au II^e siècle, de nombreuses interventions romaines⁶.

C'est donc en dehors du *domaine politique* de Marseille qu'il faut chercher les causes de sa prospérité au VI^e siècle et des fluctuations de son histoire économique. Nous étudierons maintenant le *domaine commercial* de Marseille en Méditerranée occidentale, en commençant par les colonies phocéennes d'Espagne que nous avons, jusqu'à présent, volontairement laissées de côté : nous tenterons de retracer brièvement, comme nous l'avons fait pour Marseille, l'évolution économique de chacune des régions méditerranéennes qui furent touchées par le commerce massaliote et nous verrons quelles conclusions autorise cette étude comparative.

B. — Le commerce de Marseille en Méditerranée occidentale

1^o L'Espagne.

Pour la plupart des auteurs anciens, Emporion, l'actuelle Ampurias, était une fondation des Marseillais : c'est ce qu'indique déjà le périple du Pseudo-Scylax⁷,

(1) Olbia, on le sait, est le nom que porte l'une des plus importantes colonies de Milet dans la Mer Noire.

(2) Sur les fouilles récentes d'Olbia, cf. Coupry et Descroix, *RA*, XXVIII, 1947, p. 12-22, XXXIV, 1949, p. 42-52 et les références indiquées *supra*, p. 76, n. 2. Dans une récente note sur « la fondation d'Olbia en Provence et l'empire marseillais » (*Rhodania*, XXXII^e Congrès, 1958, p. 29-30), Coupry place la fondation d'Olbia et de l'ensemble des colonies provençales vers la fin du IV^e siècle et plutôt dans le courant du III^e siècle. A Nice, les fouilles sur la colline du Château n'ont pas livré de céramique antérieure au II^e siècle av. J.-C. : cf. *Gallia*, XII, 1954, p. 441.

(3) Cf. Caes., *B. C.*, II, 4 : « *Tauroenta, quod est castellum Massiliensium* ». Rappelons qu'Olbia n'est qu'une forteresse de 150 sur 130 mètres de côté.

(4) Cf. Plin., *N. H.*, III, 7 : « *Nicaea oppidum a Massiliensibus conditum* ».

(5) Jannoray, p. 300-301, souligne bien le contraste entre le Languedoc, largement ouvert au commerce grec, et le pays ligure, où Marseille était dans la nécessité de maintenir une série de places de sûreté. Sur la piraterie incessante des Ligures, cf. Strab., IV, 6, 3 (« *καὶ γὰρ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν ἐληίζοντο* ») et Plut., *Aem.*, 6.

(6) Strabon (IV, 6, 3) rapporte que les Ligures soutinrent 80 ans de guerres contre les Romains : on les trouve, de 205 à 202, sur l'instigation de Magon, en lutte aux côtés des Carthaginois (Liv., XXVIII, 46 ; XXIX, 4-5, XXXI, 11), de nouveau en guerre en 181-180 (Liv., XL, 18, 26-28, 41), en 177-176 (Liv., XLI, 12 et 17), en 154, où ils menacent Antibes et Nice (Pol. XXXIII, 4, 7-8 ; Liv., *Per.*, XLVII).

(7) Ps.-Scyl., 2. Sur les sources écrites relatives à Emporion, cf. Almagro, *Las fuentes escritas referentes a Ampurias*, 1951.

qui remonte sans doute à la première moitié du IV^e siècle, et, par la suite, le poème du Pseudo-Scymnos¹, Strabon² et Etienne de Byzance³. Cependant, Strabon distingue deux temps dans l'histoire de la cité : la ville était d'abord dans une île — qui, précise Strabon, s'appelle maintenant Palaeopolis —, mais elle a été par la suite transférée sur la terre ferme. Il n'est pas invraisemblable d'admettre, comme on l'a récemment supposé, que cette première ville ait porté le nom de *Cypsela*⁴, puisqu'Aviénus, qui ne mentionne pas Emporion, situe dans la même région une *Cypsela*, dont on ne sait rien par ailleurs, mais qui porte un nom d'allure grecque⁵; comme pour Arles, Aviénus, toujours soucieux d'archaïsme, aurait conservé le nom de la ville primitive.

Cette Palaeopolis-Cypsela (?) est-elle, au même titre que la Néapolis d'Emporion, une fondation de Marseille ? N. Lamboglia ne le pense pas et croit plutôt qu'il s'agit, comme pour Rhodé, d'une colonie rhodienne que Marseille aurait, dès 580-560, renforcée et annexée à son domaine⁶. Mais deux passages parallèles de Tite-Live permettent peut-être de proposer une autre solution au problème des deux fondations successives de la cité et de l'origine de chacune d'elles⁷ : l'historien romain rapporte que les Grecs qui habitent Emporion sont originaires de Phocée⁸, et il précise ailleurs, « de Phocée, d'où viennent aussi les Marseillais »⁹, ce qui semble exclure que, pour Tite-Live, les Grecs d'Emporion soient d'origine massaliote. On ne saurait concilier ces deux traditions en fait divergentes — celle de l'origine massaliote et celle de l'origine phocéenne des Emporitains — en déclarant tout simplement qu'Emporion est une colonie des Phocéens de Marseille¹⁰. En revanche, rien n'empêche d'admettre que les indications de Tite-Live se rapportent à la première fondation et que cette Palaeopolis fut, au même titre que Marseille, une colonie des Phocéens d'Asie Mineure ; mais, après Alalia, Marseille hérita vraisemblablement de ce qui subsistait du domaine phocéen : ce seraient donc les Marseillais — si l'on interprète de cette manière la tradition qui fait d'Emporion une fondation de Marseille — qui auraient à ce moment transféré le poste phocéen sur le continent, à l'endroit même où s'opéraient les échanges avec les populations indigènes¹¹, au point de passer plus tard pour les réels fondateurs d'une colonie dont les habitants demeureraient cependant, comme le rappelle Tite-Live, « originaires de Phocée ».

(1) Ps.-Scymn., v. 202-204.

(2) Strab., III, 4, 8.

(3) Steph. Byz., s.v. Ἐμπορίον.

(4) Lamboglia, *RSL*, XV, 1949, p. 149-158.

(5) Avien., *Or.*, v. 527-529 :

« *Hic adstittisse ciuitatem Cypselam
Iam fama tantum est : nulla nam uestigia
Prioris urbis asperum seruat solum* ».

(6) Lamboglia, *op. cit.*, p. 157-158.

(7) Liv., XXVI, 19 et XXXIV, 9.

(8) Liv., XXVI, 19 (les Grecs d'Emporion) : « *oriundi et ipsi a Phocaea sunt* » ; cf. aussi Plin., *N. H.*, III, 4 : « *Emporiae : geminum hoc, ueterum incolarum, et Graecorum, qui Phocaeensium iuere suboles* » et Sil. Ital., III : « *Phocaiæ dant Emporiae* ».

(9) Liv., XXXIV, 9 (les Grecs d'Emporion) : « *a Phocaea, unde et Massilienses, oriundi* ».

(10) C'est la solution qu'adoptait déjà le Pseudo-Scymnos, aux vers 203-204 :

« ... Μασσαλιῶται Φωκαεῖς ἀπόκισαν,
πρώτη μὲν Ἐμπορίον... ».

Mais la précision dans les termes n'est pas son fort.

(11) D'où ce nom d'Ἐμπορίον. On sait que Grecs et indigènes vivaient côte à côte dans la Néapolis, dans deux villes distinctes, mais contiguës.

En tout cas, l'archéologie confirme que la fondation de la ville — ou du moins la première installation sur le site — est à peu près aussi ancienne que la fondation de Marseille¹ : les objets les plus archaïques sont des vases corinthiens, étrusco-corinthiens et chypriotes, qui remontent à la fin du VII^e siècle et aux environs de 600² ; ils proviennent de tombes qui sont peut-être celles de la Palaeopolis, dont le site n'a pas encore été fouillé³. On trouve ensuite quelques vases corinthiens et ioniens de la première moitié du VI^e siècle⁴, et un plus grand nombre de tessons : de rares fragments étrusques⁵, corinthiens⁶, et des fragments un peu plus nombreux de céramique ionienne peinte et surtout de bucchero gris éolien⁷. La physionomie des trouvailles est en somme tout à fait celle de Marseille à la même époque, mais les quantités sont bien plus réduites. La seconde moitié du VI^e siècle est marquée par une abondante céramique massaliote, notamment du bucchero gris d'imitation et de grandes amphores à vin⁸.

Les importations attiques débutent au second quart du VI^e siècle, mais elles sont à peu près négligeables jusque vers 525⁹. Elles deviennent plus abondantes au dernier quart du VI^e siècle, mais elles ne forment une série vraiment importante qu'au premier

(1) Sur les fouilles d'Ampurias, cf. la bibliographie récente de Jannoray, p. 27-28. Pour la céramique, il y a lieu de se référer surtout à Garcia y Bellido, où figurent presque tous les vases entiers et, pour les tessons, à Almagro, *AEA*, XVIII, 1945, p. 59-75 ; *RSL*, XV, 1949, p. 62-122 ; *Ampurias*. Le fascicule du *CVA*, *Barcelone*, I, en cours de parution, est entièrement consacré au matériel d'Ampurias : nous avons pu en utiliser les planches.

(2) Garcia y Bellido, p. 150, pl. LXIV, 5 et 6 (corinthien), p. 149-150, pl. LXIV, 3 et LXV, 1 et 2 (étrusco-corinthien : cf. aussi *CVA*, *Barcelone*, I, pl. 1, 1 et 4), pl. LXV, 13 (chypriote : *CVA*, *Barcelone*, I, pl. 1, 6). Certaines de ces pièces figurent déjà dans Frickenhaus, « *Griechische Vasen aus Emporion* », *Institut d'Estudis Catalens, Anuari*, II, 1908, p. 195-240 : mais il ne les remontait pas au delà de 550 environ (*op. cit.*, p. 239-240).

(3) Le fait que le matériel le plus ancien ne comporte pas de céramique ionienne n'est pas aussi étonnant qu'il pourrait paraître : les vases proviennent en effet uniquement de tombes ; or celles-ci renferment plutôt de la céramique relativement précieuse — des petits aryballes corinthiens ou étrusques par exemple — que des vases ioniens plus communs.

(4) Garcia y Bellido, p. 150, pl. LXV, 4 (corinthien : cf. aussi *CVA*, *Barcelone*, I, pl. 1, 2), p. 151, pl. LXVI, 14 et 15 (aryballes en faïence), pl. LXVII, 16 et LXVIII, 17 (lydiens ioniens à vernis noir : *CVA*, *Barcelone*, I, pl. 1, 10), p. 152, pl. LXXI, 22 (coupe ionienne du type B 2) ; Frickenhaus, *op. cit.*, n° 9, fig. 11 (vase plastique ionien), nos 4 à 6, fig. 7 à 9 (céramique ionienne à bandes).

(5) Cf. *supra*, p. 74, n. 6.

(6) Almagro, p. 101, fig. 39 et 108, fig. 47 (skyphoi de style corinthien moyen).

(7) Par exemple : *AEA*, 1945, fig. 6 (céramique à bandes), fig. 9 (amphores à la brosse), fig. 10 (coupes ioniennes, dites attiques) ; Almagro, fig. 21, 38, 47 et 58 (coupes ioniennes, dites attiques), fig. 39 (amphores à la brosse), p. 113-115, fig. 44 et 58 (bucchero gris) ; *Ampurias*, fig. 42 et 45 (céramique à bandes), fig. 50 (coupes ioniennes), fig. 50, 53 et 54 (bucchero gris).

(8) Par exemple : *AEA*, 1945, fig. 15 (quatre fragments peints) ; Almagro, fig. 13 (bucchero gris), fig. 21 (coupes peintes), fig. 22 (amphore sans décor) ; *Ampurias*, fig. 33, 35 et 47 (céramique peinte), fig. 36 (amphore sans décor), fig. 55 (bucchero gris). Il existe aussi une céramique locale d'Ampurias, mais qui s'éloigne déjà davantage, notamment pour la poterie grise, des modèles ioniens.

(9) Notre statistique repose sur le dépouillement de Beazley, *ABV*, p. 717, *s.v.* *Ampurias* (61 pièces) et *ARV*, p. 969, *s.v.* *Ampurias* (15 vases), complété par ceux des vases attiques publiés par Garcia y Bellido (pl. LXXXIII à CX) qui ne figurent pas chez Beazley et par deux vases de Kertch signalés par Schefold, *Untersuchungen Kertsch. Vas.*, 1934, p. 156 : il ne s'agit là que des vases trouvés dans la nécropole (cf. aussi Almagro, *Necropolis*, I, pl. III-IV et VII-XI) ; l'addition des fragments provenant des habitations, encore en grande partie inédits, accroîtrait notablement le nombre des importations attiques, sans modifier sensiblement, croyons-nous, les proportions relatives : cf. déjà les nombreux fragments attiques à figures rouges publiés dans le *CVA*, *Barcelone*, I ; la plupart appartiennent au second et au troisième quart du V^e siècle (pl. 16 — fragments de gobelets de la classe de Saint-Valentin et de coupes à décor réticulé ; pl. 17, 1-3, 6-8 ; pl. 20, 2, 3, 5-7, 9-13 ; pl. 24, 1-5 ; pl. 25, 1-8 ; pl. 26, 1-3 et 5-9 ; pl. 28, 1-5, 10, 13 ; pl. 37, 1, 4, 5, 7, 11 ; pl. 38, 1, 3 et 4 ; pl. 39, 1-4).

quart du v^e siècle ; elles décroissent ensuite lentement au cours du v^e siècle, mais leur quantité reste appréciable pendant la majeure partie de cette période. A partir de 425 les importations attiques se raréfient et elles demeurent rares au iv^e siècle. Le tableau suivant donnera une idée de leur importance relative selon les époques :

575-550.....	2
550-525.....	5
525-500.....	15
500-480.....	58
480-450.....	23
450-425.....	17
425-400.....	8
iv ^e siècle	17
Total.	145

Les différences avec la courbe des importations attiques de Marseille¹ apparaissent immédiatement. Ce n'est pas, comme à Marseille, dans la seconde moitié du vi^e siècle que se place la majorité des importations (à Marseille, 75% du total), mais dans les trois premiers quarts du v^e siècle (à Ampurias, 67,5% du total), les deux maxima absolus étant séparés par environ un quart de siècle (dernier quart du vi^e siècle à Marseille, premier quart du v^e siècle à Ampurias). Surtout, il n'y a rien qui corresponde, à Ampurias, à cette chute brutale des importations après 500, que l'on relève si nettement à Marseille : c'est à partir de ce moment, au contraire, que les importations à Emporion se développent le plus². Enfin, le ralentissement inévitable s'opère assez lentement, sans chute spectaculaire. On peut dire en somme, en opposant schématiquement les deux cités, que les importations attiques sont du vi^e siècle à Marseille, et du v^e siècle à Ampurias.

L'étude du monnayage d'Emporion confirme ces constatations : dans la seconde moitié du vi^e siècle on trouve, à Ampurias et dans toute la région, des monnaies archaïques des mêmes types que celles du trésor d'Auriol ; c'est la marque du rayonnement commercial de Marseille³. Mais, au v^e siècle commence la frappe des monnaies propres à Emporion : ce sont de petites divisions, contresignées EM ou MΞ, qui imitent les monnaies attiques contemporaines ; elles portent en effet au droit la tête d'Athéna casquée, et au revers la chouette d'Athènes entourée du rameau d'olivier⁴. Ce monnayage, très abondant (un trésor trouvé à Ampurias en 1926 contenait 702 pièces de ce type)⁵, montre l'importance du commerce attique à Ampurias au v^e siècle⁶ ; il s'agit sans doute d'un commerce direct, qui ne passe plus par l'intermédiaire des Marseillais : il n'y a pas trace, en effet, de monnaies de ce genre dans le sud de la France. De plus, les monnaies massaliotes contemporaines (monnaies au crabe, à la tête casquée

(1) Cf. *supra*, p. 33.

(2) Sur la date tardive des importations attiques à figures noires d'Ampurias, cf. aussi Szilágyi, p. 450-451, n. 137.

(3) Amorós 2, p. 9 sq., 48-50 et 57-58 : Amorós les appelle les monnaies de la « hanse ».

(4) Amorós 1, p. 5-16 ; cf. aussi Amorós 2, p. 22-23.

(5) Amorós 1, p. 5-16.

(6) Amorós 2, p. 60-61.

et à la roue) sont très rares en Espagne¹. A partir du IV^e siècle, les monnaies d'Emporion s'inspirent surtout de celles de Sicile, et particulièrement de celles de Syracuse : il en est ainsi pour une série de petites divisions, frappées dans le courant du IV^e siècle², et pour les drachmes, dont l'émission débute vers 317-310, selon un autre étalon que celui de Marseille³.

Les conclusions s'imposent d'elles-mêmes : Emporion commence à se développer dans la seconde moitié du VI^e siècle ; c'est alors une place de commerce massaliote. Mais, au V^e siècle, Marseille est pratiquement absente de la région : devant la carence de la cité mère, Emporion développe d'importantes relations commerciales directes avec Athènes ; elle mènera désormais une politique économique indépendante. Il serait évidemment peu vraisemblable d'attribuer cette sorte de rupture du début du V^e siècle à une volonté délibérée d'Emporion de se séparer de sa métropole. C'est plutôt le déclin de Marseille qui force les Emporitains, livrés à eux-mêmes, à tirer parti de leurs propres ressources : ce en quoi ils réussirent, semble-t-il, avec beaucoup de bonheur.

On voit à quel point les constatations matérielles contredisent l'opinion qui attribue la décadence de Marseille au V^e siècle à la pression que les Carthaginois auraient exercée sur ses possessions espagnoles. Les riches terres de Catalogne ont sans doute contribué à enrichir Marseille dans la seconde moitié du VI^e siècle⁴, mais c'est Marseille qui, assez brusquement, se retire du jeu vers le début du V^e siècle. Il faut donc chercher ailleurs que dans le domaine commercial de Marseille en Espagne les raisons de la crise économique qu'elle subit durant l'époque classique.

Il n'y a pas lieu d'insister sur les importations grecques en d'autres sites d'Espagne, plus éloignés de Marseille qu'Ampurias. Les plus anciennes d'entre elles ont été trouvées en Andalousie, dans la zone méditerranéenne du royaume de Tartessos⁵ : elles datent du temps où les Phocéens entretenaient de cordiales relations avec le bon roi Arganthonios⁶. On admet en général que Marseille a, dans une certaine mesure, hérité après la défaite d'Alalia des positions phocéennes du sud de l'Espagne⁷. La seule trace certaine de sa présence est, dans la région de Denia, la petite ville d'Hémé-

(1) Amorós 2, p. 54 : les trésors de Pont de Molins, de Tarragone et de Morella contenaient en tout une quinzaine de ces monnaies massaliotes.

(2) Amorós 2, p. 28-45 et 65.

(3) Amorós, *Les drachmes empuritanes (Cabinet numismatique de Catalunya, A, 2)*, 1933, p. 5-45. Les premières drachmes d'Emporion portent au droit la tête d'Aréthuse, qui s'inspire de celle des monnaies syracusaines du temps d'Agathocle, et au revers le Pégase corinthien. Elles sont frappées selon un étalon micro-asiatique, de 5,70/5,40 gr. environ, réduit à 5,10/4,80 gr., bien différent de l'étalon utilisé pour les deux séries de drachmes massaliotes (cf. Breglia, p. 91-93).

(4) Le domaine colonial phocéen, en Espagne du nord, comportait d'intéressantes ressources naturelles : le sparte, dont on faisait des cordages, abondait à Emporion (cf. Strab., III, 4, 9) et surtout, les Pyrénées « ruisselaient d'argent » (Ps.-Arstt., *de mirab. ausc.*, 87 : cf. Jannoray, p. 336, n. 2).

(5) Pour nous limiter, par exemple, aux objets bien datés, nous mentionnerons : un col et une anse d'œnochoé rhodienne en bronze, de la fin du VII^e siècle et une protomé de griffon qui décorait un lébès de bronze du début du VI^e siècle (García y Bellido, p. 83-84, pl. XXI et XX, 2) ; un aryballe corinthien moyen et un fragment de lékanide attique à figures noires du « groupe des comastes », provenant de Villaricos et datant d'environ 580 (García y Bellido, p. 179, pl. CXXIX, 1-2 ; Beazley, *ABV*, p. 24, n° 4).

(6) Her., I, 163.

(7) Bosch-Gimpera, *RF*, XXVIII, 1950, p. 313-315, va jusqu'à postuler le maintien intégral et même le renforcement des positions grecques en Espagne, y compris l'Andalousie, après Alalia. Mais les tombes de Galera, sur lesquelles il s'appuie, ne remontent pas plus haut que le troisième quart du V^e siècle.

roscopeion, dont Strabon dit qu'elle est la plus connue des « trois petites villes des Marseillais » (τρία πολίχνια Μασσαλιωτῶν), mais sans indiquer le nom des deux autres¹. Aviénus la mentionne également comme une cité jadis peuplée, maintenant déserte². Mais, le site n'ayant pas encore été exploré, rien ne permet d'établir si — comme on pourrait le supposer — Héméroscopeion, fondation des Marseillais, eut un destin parallèle à celui d'Emporion.

Quoi qu'il en soit, on trouve d'assez nombreuses importations de vases attiques dans les sites indigènes des côtes orientale et méridionale de l'Espagne ; mais toutes³ sont de date assez tardive. Les plus anciennes ne remontent qu'au second quart du v^e siècle, et elles n'apparaissent en quantité vraiment notable qu'entre 425 et 330 environ, comme le montre le tableau suivant⁴ :

480-450.....	4
450-425.....	10
425-400.....	14
400-375.....	21
375-330.....	18
Total.	67

Le maximum des importations se situe donc au dernier quart du v^e et au premier quart du iv^e siècle, puisque cette seule période groupe plus de 52% du total. Ajoutons que les découvertes, encore en grande partie inédites, de La Albufereta, dans la province d'Alicante, où auraient été trouvés une centaine de vases et de fragments attiques — principalement des coupes — de la fin du v^e et du début du iv^e siècle, confirment et complètent ces constatations⁵. Cette allure assez particulière des importations attiques n'est cependant pas propre à l'Espagne au sud d'Ampurias : elle se retrouve sur d'autres sites indigènes de la Méditerranée occidentale, dans le Languedoc et en Ligurie⁶.

2^o Le Languedoc.

L'exemple d'Ensérune est, à lui seul, caractéristique⁷ : les importations attiques y forment deux séries parfaitement distinctes, l'une d'époque archaïque, l'autre qui correspond essentiellement au dernier quart du v^e et au premier quart du iv^e siècle ; elles sont séparées par un demi-siècle environ, durant lequel les importations font totalement défaut⁸. Cette situation apparaît clairement dans le tableau suivant :

(1) Strab., III, 4,6.
 (2) Avien., *Or.*, v. 476-478.
 (3) Exception faite du fragment attique du « groupe des comastes » provenant de Villaricos : cf. *supra*, p. 118, n. 5.
 (4) Statistique établie d'après Garcia y Bellido, pl. CXV à CXL.
 (5) Garcia y Bellido, p. 175, pl. CCXI.
 (6) Cf. Jannoray, p. 319. Il s'agit en fait, nous le verrons (cf. *infra*, p. 121), d'un phénomène de portée beaucoup plus générale.
 (7) Notre recension du matériel se fonde sur Beazley, *ARV*, complété par le fascicule du *CVA*, *Collection Mouret*, par l'Ensérune de Jannoray, auquel il convient d'ajouter, pour les dernières fouilles, *Gallia*, XIV, 1956, p. 212-214, fig. 12.
 (8) Jannoray, p. 314-315.

525-500.....	env. .	30
500-450.....		0
450-425.....		3
425-400.....		35
400-375.....		36
375-330.....		12
Total.		116

Ces conclusions sont valables pour l'ensemble des nombreux oppida qui s'échelonnent de Nîmes à Perpignan, comme Substantion, Bessan, Pech-Maho, le Cayla de Mailhac, Béziers, Montlaurés, Ruscino¹. Souvent pourtant, les importations attiques y débutent plus tôt qu'à Ensérune, vers le milieu du VI^e siècle, et comportent parfois des pièces d'excellente qualité : il nous suffira de rappeler les beaux fragments de l'amphore d'Exékias trouvés à Montlaurés². Mais partout on relève la même interruption, à peu près totale, des importations attiques après 500, qui rappelle exactement la coupure que nous avons constatée à Marseille vers le début du V^e siècle.

La liaison de ces importations attiques d'époque archaïque avec le commerce de Marseille est d'ailleurs incontestable : partout on trouve, associés aux fragments attiques du VI^e siècle, une quantité de céramique semblable à celle de Marseille, soit d'origine ionienne (coupes à vernis noir, céramique à bandes peintes, bucchero gris éolien)³, soit surtout de fabrication massaliote (notamment du bucchero gris d'imitation et de grandes amphores à vin)⁴. La plaine languedocienne apparaît donc, plus encore que la région de l'embouchure du Rhône et des alentours de l'Etang de Berre, comme une zone par excellence du commerce massaliote à l'époque archaïque : Marseille fournit aux populations indigènes leur vaisselle de table et leur vin⁵.

Au V^e siècle, Marseille continue à vendre à la population des oppida le vin assez médiocre que produisait son terroir⁶ : les fragments de grandes amphores massaliotes à vin d'époque classique ne sont pas rares à Ensérune⁷. Mais il n'est plus question qu'elle exporte dans le Languedoc une belle céramique dont elle est elle-même assez dépourvue ; ainsi s'explique, croyons-nous, le développement considérable de la céramique in-

(1) Nous nous contenterons de renvoyer, pour tous ces sites, à la bibliographie détaillée de Jannoray, p. 332.

(2) AA, 1930, col. 226, fig. 11-12, Hélène, p. 369-371, fig. 243 ; Beazley, ABV, p. 144, n° 2. Ajoutons, par exemple, des fragments de coupes des petits maîtres à Pech-Maho (Hélène, p. 367, fig. 242, 1-2) ou au Cayla de Mailhac (Martin-Granel, *Gallia*, III, 1944, p. 13, fig. 18).

(3) Cf. Jannoray, p. 54-58.

(4) Cf. Jannoray, p. 312-314 et, pour les amphores, p. 61 ; cf. aussi, pour la diffusion des amphores massaliotes, Benoît 1, p. 35, 2, p. 6. Rappelons que les amphores à vin originaires de la Grèce de l'Est sont, en proportion, plus nombreuses à Marseille que les amphores massaliotes (cf. *supra*, p. 64), alors que ces dernières sont largement exportées vers les marchés indigènes, que l'on fournissait en vin local, de moins bonne qualité (cf. *infra*, n. 6).

(5) Quels produits les Marseillais recevaient-ils en échange ? Nous en sommes réduits aux hypothèses : cf. notamment Jannoray, p. 340, qui songe à l'étain acheminé par des caravanes jusqu'à Narbonne, au minerai d'argent de Pyréné, au cuivre de l'Orb et à divers produits agricoles.

(6) Signalons à ce propos un autre signe de ralentissement du commerce de Marseille : les importations de vin d'Espagne, venues probablement d'Emporion, concurrencent celles de Marseille ; cf. à ce propos Jannoray, p. 331, qui relève l'abondance des amphores catalanes à Ensérune.

Sur la médiocrité du vin de Marseille, cf. Clerc, p. 279-282. Les textes, il est vrai, sont d'époque romaine, mais la qualité d'un vin varie peu au cours des siècles.

(7) Cf. Jannoray, p. 61 et 326.

digène de type grec, que l'on a longtemps qualifiée d'« ibérique », et qui n'est en fait qu'une imitation — souvent très attardée — de la céramique à bandes ionienne et massaliote¹. Son aire de diffusion est très vaste, plus vaste que celle de la céramique proprement grecque : elle s'étend des Pyrénées jusqu'à la moyenne vallée du Rhône, sur la rive orientale du fleuve².

On ne saurait donc dire que le marché languedocien se ferme aux produits massaliotes, ce qui aurait pu contribuer au déclin économique de la cité phocéenne : c'est Marseille, ici encore, qui, au début du v^e siècle, n'est plus à même de subvenir à tous les besoins de sa clientèle indigène. Rien n'indique qu'elle l'ait reconquise vers la fin du v^e siècle³ : avant d'attribuer à l'activité commerciale de Marseille les importations attiques qui redeviennent abondantes sur tous les sites à la fin du v^e siècle, il faut être bien sûr qu'elles ne peuvent provenir, comme en Espagne, de relations commerciales directes avec Athènes. Or cette vague des importations attiques, aux alentours de 400, est un phénomène très général.

Elle se manifeste en effet en Apulie (Ruvo), dans plusieurs sites de la Cyrénaïque, en Syrie (Al Mina), et jusqu'en Crimée (Kertch)⁴, de même que, nous l'avons vu, dans le sud de l'Espagne (Galera, La Albufereta). Rappelons d'un mot, pour situer le problème sur le plan méditerranéen, les trois phases qui peuvent être distinguées dans le commerce des vases attiques : jusque vers 480, les importations sont surtout concentrées en Etrurie⁵ ; puis, au second et au troisième quart du v^e siècle, le commerce attique est principalement orienté vers la plaine du Pô (Spina, Bologne)⁶ : la Méditerranée occidentale — à l'exception d'Emporion, qui pose un problème particulier — paraît alors assez négligée⁷ ; la troisième période enfin — à partir de 425 environ — est marquée par une très forte dispersion des exportations attiques vers une série de nouveaux marchés barbares, sur tout le pourtour de la Méditerranée. C'est un renouveau complet de la clientèle des marchands athéniens, puisque l'Etrurie, par exemple, n'importe pratiquement plus de vases attiques.

(1) Jannoray, *Mélanges Picard (RA, 1948)*, I, p. 448-462 et *Enserune*, p. 316-317.

(2) Les trouvailles récentes du Pègue (cf. la brochure préliminaire de Perraud, *Le Pègue, préface de Marseille*, 1955) semblent se composer surtout de céramique locale, dégénérescence de modèles ioniens : j'adopte ici les conclusions de Ch. Lagrand, qui prépare une étude d'ensemble sur cette céramique.

(3) Comme le pense Jannoray (cf. p. 318, 334 et 340).

(4) Pour l'Apulie, cf. Vallet, *MEFR*, LXII, 1950, p. 44-45 ; pour Al Mina, cf. Beazley, *JHS*, LIX, 1939, p. 11-34, nos 31 à 84 (on peut compter 54 vases ou fragments attiques du dernier quart du v^e et du premier quart du iv^e siècle, sur un total de 86, qui s'échelonnent de 525 à 330, soit une proportion de près de 63 % de l'ensemble) et Rostovtzeff, *The Social and Economic History of the Hellenistic World*, I, 1953, p. 85-88 ; pour la Crimée, cf. Rostovtzeff, *op. cit.*, p. 108-109.

(5) Cf. *infra*, p. 123-124.

(6) Cf. Vallet, *MEFR*, 1950, p. 43-47. Ajoutons la Sicile, qui occupe alors la seconde place pour les importations de céramique attique : cf. Vallet, p. 381.

(7) Pour quelles raisons ? C'est une question que nous n'avons pas ici à aborder ; rappelons simplement que le problème vient d'être évoqué par Vallet (p. 380-382), qui souligne le contraste entre les importations attiques en Méditerranée occidentale, à l'époque archaïque — correspondant à un commerce lointain d'objets de luxe —, et celles de l'Adriatique, au v^e siècle, qui avaient pour raison d'être essentielle le ravitaillement en blé d'Athènes. Mais il faudrait maintenant nuancer ce tableau à la lumière des constatations que nous avons cru pouvoir tirer des vases attiques et des monnaies de type attique d'Emporion.

3^o *La Ligurie.*

La nécropole pré-romaine de Gênes est un autre exemple de ces marchés secondaires qui s'ouvrent alors un peu partout en terre barbare : elle a en effet livré une assez belle série de vases attiques du dernier quart du v^e et de la première moitié du iv^e siècle¹. Mais Gênes constitue une exception par rapport au reste de la Ligurie : c'est un *emporion* dont l'arrière pays n'est pas en réalité ces rudes montagnes qui bordent directement la côte, mais la haute plaine de Lombardie, dont Gênes est, encore aujourd'hui, le débouché naturel vers la mer.

Or, il est curieux de remarquer que, au moment où précisément le port de Gênes était fréquenté par les marchands grecs, c'est-à-dire vers le début du iv^e siècle, les drachmes lourdes de Marseille se répandaient en Cisalpine². Ce mouvement, sans doute, demeure limité dans le temps comme dans l'espace : l'émission des drachmes lourdes fut en effet de courte durée³, et l'Italie du nord reste la seule région où ces premières drachmes de Marseille furent exportées ; il suffit cependant à déclancher une série d'imitations locales qui se perpétuèrent durant deux siècles chez les Gaulois de la Cisalpine.

H. Rolland voit avec raison dans ce fait une preuve supplémentaire que la diffusion du monnayage de Marseille en Italie du nord ne dura pas très longtemps : « les tribus nord-italiques continuaient encore, au ii^e siècle avant notre ère, à imiter un numéraire désuet dont l'introduction et le succès sur leurs marchés remontaient au début du iv^e siècle. Quand Marseille, après un arrêt qui semble marquer une éclipse momentanée de son activité commerciale, reprit l'émission de ses drachmes dont elle réduisit alors le poids, il n'était plus question de transactions avec les populations nord-italiques »⁴.

Dans le cas particulier de la Ligurie, l'activité commerciale de Marseille, attestée par la diffusion des « drachmes lourdes », est associée aux importations attiques d'époque classique de la nécropole de Gênes. Mais il est évident, d'après tout ce que nous avons déjà vu, que ce n'est pas la renaissance momentanée du commerce massaliote qui provoqua ce renouveau des importations attiques, puisque ces dernières sont la manifestation d'un phénomène beaucoup plus général ; ce sont bien plutôt les marchands marseillais qui paraissent avoir profité d'une voie commerciale déjà ouverte. Nous verrons quelles hypothèses suggère cette brève tentative de pénétration du commerce massaliote vers les pays barbares de l'intérieur. Contentons-nous pour le moment d'en souligner le caractère épisodique : cette diffusion limitée des « drachmes lourdes » en Cisalpine est la seule trace authentique que nous puissions relever d'une activité commerciale massaliote de quelque importance entre le début du v^e et le milieu du iv^e siècle.

Le tableau que nous avons pu esquisser des échanges en Méditerranée occidentale, depuis le sud de l'Espagne jusqu'en Ligurie, suffirait déjà à montrer que la crise économique de Marseille n'est pas la conséquence des fluctuations du commerce grec

(1) Cf. surtout Paribeni, *Ausonia*, V, 1910, p. 13-55, fig. 1-9 et Bernabò Brea et Chiappella, *RSL*, XVII, 1951, p. 163-200.

(2) Cf. Rolland 3, p. 139-146.

(3) Cf. *supra*, p. 102-103.

(4) Rolland 3, p. 145-146.

en Méditerranée occidentale, puisqu'une partie du domaine commercial de Marseille échappe aux effets de cette crise et se développe d'une manière autonome pendant le courant du v^e siècle : l'étude du marché étrusque confirmera, croyons-nous, ces conclusions.

4^o L'Etrurie.

L'Etrurie offre un double intérêt pour notre recherche : en tant que principal marché des vases attiques, elle présente une série continue et homogène d'importations, qui peut être utilement comparée à celles de Marseille ; certains indices permettent d'autre part de supposer que le commerce massaliote y eut aussi sa place.

Rappelons tout d'abord que la courbe des importations attiques présente, pour le vi^e siècle, le même aspect en Etrurie qu'à Marseille : physionomie qui n'a nulle part son équivalent exact¹. Les traits essentiels de cette analogie entre Marseille et l'Etrurie sont les suivants : les importations attiques débutent très tôt, plus tôt qu'ailleurs, semble-t-il, dès 600 ; elles sont relativement abondantes dès la première moitié du vi^e siècle ; enfin, elles se composent surtout de pièces de qualité, d'objets d'un certain prix, et non d'articles les plus courants. Il en est de même d'ailleurs pour les importations corinthiennes puisque, nous l'avons vu, en Etrurie comme à Marseille, la céramique de Corinthe est surtout représentée par de grands vases — cratères, hydries, amphores — alors que, dans le reste de l'Occident, prédominent les coupes et les skyphoi, les aryballes et les alabastres².

Il n'est pas difficile, au demeurant, de rendre compte de cette similitude : la colonie phocéenne et l'Etrurie faisaient partie du même circuit commercial qui, soit directement, soit par l'entremise de certains intermédiaires, introduisait jusque dans le lointain Occident les marchandises de Corinthe et d'Athènes. Il est vrai qu'à Marseille on retrouve également les manifestations d'un commerce colonial qui n'apparaissent pas en Etrurie³ ; mais il est naturel que Phocée ait alimenté sa colonie en céramique d'usage courant. La coexistence à Marseille de ce commerce colonial et d'un commerce lointain portant sur des produits de luxe s'explique par le fait que c'étaient les mêmes Phocéens qui convoiaient dans la mer Tyrrhénienne leur médiocre céramique en même temps que les vases de Corinthe et d'Athènes. Nous n'avons pas à envisager ici les modalités du trafic phocéen ou ionien avec l'Etrurie, qui ont été récemment analysées⁴ ; soulignons seulement que, avant le désastre d'Alalia, les Massaliotes ont pu, dans une certaine mesure, contribuer à l'activité commerciale des Phocéens en Méditerranée occidentale et, qu'en tout cas, après la chute de Phocée, l'abandon d'Alalia et la fondation de Hyélè, ce sont les colonies phocéennes d'Occident — c'est-à-dire essentiellement Hyélè et Marseille — qui, en association avec les Chalcidiens du Détroit, ont

(1) Cf. *supra*, p. 33-34.

(2) Cf. *supra*, p. 15.

(3) On notera en particulier l'absence presque totale, en Etrurie, de poterie courante ionienne de même type que celle de Marseille (cf. notamment Pallottino, *ArchClass*, I, 1949, p. 79-80, et Vallet et Villard, p. 32-33) ; de plus, la céramique massaliote y fait complètement défaut : en direction de l'Etrurie, on ne pourrait signaler qu'une amphore à vin marseillaise, trouvée dans la mer à Diano Marina, en Ligurie occidentale (cf. Lamboglia, *RSL*, 1952, p. 232, fig. 88 ; Benoit 1, p. 33, 2, p. 6).

(4) Cf. Vallet, p. 188-198.

pris le relais de la métropole. Ainsi s'explique la présence de monnaies archaïques de Marseille dans le trésor de Volterra¹.

Il est donc logique de penser que la prospérité de Marseille au VI^e siècle doit, dans une certaine mesure, s'expliquer par ce trafic maritime phocéén dans lequel la cité semble avoir joué un rôle assez actif. Mieux encore, puisqu'au VI^e siècle les importations attiques en Etrurie ne sont pas séparables de celles de Marseille, n'est-il pas raisonnable de supposer que leur brusque raréfaction à Marseille, au début du V^e siècle, ait eu son correspondant en Etrurie ?

Cette hypothèse pourtant n'est pas vérifiée par les faits ; le tableau suivant permettra d'évaluer l'importance relative des importations attiques en Etrurie aux différentes époques² :

TABLEAU DES IMPORTATIONS ATTIQUES EN ETRURIE

600-550.....	118
550-530.....	341
530-500.....	1163
500-480.....	644
480-450.....	394
450-425.....	139
425-400.....	28
400-375.....	4

Total. 2831

Comme on le voit, c'est dans la phase 530-480 que se place la plus grande partie des importations en Etrurie (64% du total), avec cependant une prédominance très marquée de la période 530-500³ sur la période 500-480⁴. La courbe décroît de façon assez marquée dans le second quart du V^e siècle, mais c'est surtout après 450 que le déclin s'accroît et, à partir de 425 environ, les importations attiques deviennent pratiquement insignifiantes. En tout cas, la lente décroissance des importations attiques en Etrurie dans la première moitié du V^e siècle n'est en rien comparable à la chute brutale qui apparaît à Marseille vers 500⁵ ; d'où l'on peut conclure que la récession économique de Marseille n'a pas pour cause une fermeture du marché étrusque au commerce grec. Le repli de l'Etrurie sur elle-même, qui a souvent frappé les historiens,

(1) Noe, n° 1166 : le trésor de Volterra renfermait des petites monnaies anépigraphes semblables à celles du trésor d'Auriol ; or ces dernières sont, nous l'avons vu, en grande partie d'origine massaliote.

(2) Cette statistique, très incomplète, nous semble cependant à peu près exacte quant aux proportions relatives : elle est fondée sur le relevé, dans Beazley, *ABV* et *ARV*, des vases de provenance sûre, trouvés dans les six principaux centres étrusques de cette époque, c'est-à-dire Cerveteri, Chiusi, Faléries, Orvieto, Tarquinia et Vulci. Or, pour toutes ces villes, les différents tableaux que nous avons dressés présentent entre eux un parallélisme remarquable : une seule exception à signaler, celle de Faléries, où les importations débutent plus tard mais demeurent, au second quart du V^e siècle, sensiblement au même niveau que durant la période précédente.

(3) Qui représente à elle seule 41% du total.

(4) Qui groupe cependant encore près du quart (23%) de l'ensemble des importations attiques.

(5) Il est de fait qu'en Etrurie, même durant la période 480-450, les importations attiques demeurent nettement supérieures à ce qu'elles étaient au troisième quart du VI^e siècle (394 contre 341). C'est une constatation inverse que l'on peut faire à Marseille, où les importations du second quart du V^e siècle représentent à peine le dixième de celles du troisième quart du VI^e siècle (18 contre 175).

est postérieur de près d'un demi-siècle au déclin de Marseille. C'est ailleurs qu'il faudra chercher les raisons de cet arrêt brutal dans l'activité du commerce massalote ou dans la prospérité de la cité.

Il apparaît donc clairement que la chute des importations attiques à Marseille après 500 reste jusqu'à présent un fait entièrement isolé, sans aucun lien avec les fluctuations du commerce grec en Méditerranée occidentale. Dès lors, il faut dire que la prospérité économique de Marseille au VI^e siècle — si elle repose sans doute en partie sur l'activité que déploie la ville dans les régions méditerranéennes avoisinantes, et surtout sur une réelle participation au grand trafic international des objets grecs vers l'Etrurie — doit être essentiellement conditionnée par d'autres facteurs que le commerce maritime : en effet, s'il en était ainsi, le déclin isolé de la cité massalote, au moment où fournisseurs attiques et marchés occidentaux ne dépendant pas de Marseille¹ continuent leur commerce régulier, ne pourrait s'expliquer que par un désastre militaire mettant en cause l'existence même de la puissance navale massalote. Or c'est précisément l'époque des victoires remportées par Marseille sur Carthage !

Les phases de prospérité et les périodes de crise à Marseille ne s'expliquent donc ni dans le cadre du domaine territorial ou colonial de la ville ni dans le cadre du grand trafic méditerranéen. Or, vers le début du IV^e siècle, après un siècle d'activité économique réduite, on assiste à une brève reprise de l'économie massalote, qui se manifeste surtout par une tentative de pénétration du commerce en Cisalpine, c'est-à-dire vers les pays barbares de l'intérieur des terres, pénétration qui est brusquement arrêtée par la descente vers le sud des populations celtiques. On doit dès lors se demander — au moins pour épuiser les hypothèses — si, par analogie, la crise du début du V^e siècle n'est pas elle aussi le contre coup des mouvements qui auraient agité le vaste monde barbare de l'Europe occidentale. Pour contrôler cette thèse, il nous faudra déterminer dans quelle mesure Marseille fut, au VI^e siècle, intéressée dans un trafic avec les pays du nord, et vérifier si, pour des raisons extérieures à l'économie de Marseille, ce commerce put, ou non, subir, vers le début du V^e siècle, un brusque arrêt susceptible d'expliquer le marasme de Marseille à l'époque classique.

C. — La pénétration de Marseille vers l'intérieur de la Gaule

Le problème de la pénétration massalote vers l'intérieur de la Gaule est l'un des plus discutés : d'autant que l'on confond souvent, à propos du rayonnement de Marseille en Gaule, l'expansion territoriale de la cité, son influence civilisatrice et son aire de prédominance économique. Or ces trois éléments ne coïncident pas nécessairement et peuvent même se combiner de manière assez différente selon les cités et selon les époques². Dans le cas de Marseille, nous avons vu que l'expansion territoriale de la cité est, dans l'ensemble, de peu d'importance. L'influence civilisatrice sort du cadre

(1) C'est-à-dire exception faite du Languedoc et de la Provence, puisqu'Emporion elle-même, bien que colonie de Marseille, se sépare économiquement de sa métropole.

(2) Ainsi, pour ne citer que des exemples d'époque archaïque, le rayonnement de Corinthe est d'ordre essentiellement commercial. A Sparte, c'est l'expansion territoriale qui assure la grandeur de la cité. Tarente, Cumes ou les colonies grecques de Sicile exercent, de leur côté, une influence qui est avant tout due au prestige de leur civilisation.

chronologique de notre étude, car elle ne se manifeste pas avant la fin de l'époque classique ou le début de la période hellénistique, au moment où les Gaulois commencent à frapper monnaie, à utiliser l'alphabet grec et, dans le sud du pays, à adopter un genre de vie qui tend à se rapprocher de celui des Grecs. Nous n'aurons donc à envisager ici que la pénétration du commerce massaliote en Gaule, qui a été elle-même très diversement appréciée ; après avoir résumé les thèses en présence, nous examinerons quelles traces matérielles a pu laisser ce commerce massaliote en Gaule et nous en tirerons les conclusions qui s'imposent.

1° *Les thèses en présence.*

Que Marseille ait servi d'intermédiaire entre la Grèce et les peuples de la Gaule, c'est là un fait qui n'a pas été sérieusement mis en doute avant que ne se fussent multipliés les témoignages archéologiques sur les relations entre le monde méditerranéen et les pays celtiques. Il semblait en effet tout naturel que Marseille, fondée près de l'embouchure du Rhône, eût très vite songé à utiliser le couloir naturel qui, par l'axe du Rhône et de la Saône, pouvait conduire ses marchands jusqu'en plein cœur des pays celtiques. Des textes de date assez récente attestent d'ailleurs l'existence de cette route au moment de l'arrivée des Romains¹. Aussi Camille Jullian pouvait-il tracer, en 1908, le tableau du commerce des Marseillais d'époque classique avec les Gaulois de l'intérieur : « les chefs ont acheté ou reçu en présent des amphores de vin, les précieux morceaux de corail venu du sud, de beaux vases peints aux vives images, les brillantes œnochoés de bronze »².

Mais, en 1914, Déchelette, se fondant sur un examen approfondi des découvertes archéologiques, constatait que la plupart des trouvailles de vases de bronze grecs ou italo-grecs et de céramiques de type grec se trouvaient concentrées dans les hautes vallées du Rhin et du Danube et faisaient à peu près défaut le long du Rhône. Il en tirait cette conclusion que « à l'époque de la Tène le commerce massaliote mit la Gaule centrale en relation régulière avec la Méditerranée ; mais auparavant ce n'est pas, comme on l'a dit, par la vallée du Rhône que les influences helléniques se sont exercées sur les Celtes, c'est par la voie des Argonautes, c'est-à-dire par la vallée du Pô et du Tessin et par les lacs de la Suisse »³. En fait, « la phase active du trafic des Marseillais avec la Celtique ne doit pas être antérieure au III^e siècle, c'est-à-dire à l'occupation de la Gaule du sud-est par les Celtes »⁴. Pour Déchelette, en somme, tous les objets d'origine méditerranéenne importés dans les pays celtiques à l'époque de Hallstatt, c'est à-dire essentiellement au VI^e siècle, sont venus par les routes des Alpes et non par la voie du Rhône. Le commerce massaliote n'aurait fait son apparition dans ces régions qu'à l'époque de la Tène — durant la période classique — mais n'aurait pris réellement d'importance qu'à partir du III^e siècle.

Déchelette considérait que la plupart des vases de bronze méditerranéens, si nombreux dans les tombes de l'Est de la France, de l'Allemagne du Sud, de la Suisse,

(1) Cf. Diod., V, 22, 4 et 38, 5 ; Strab., IV, 1, 14, sans doute d'après Poséidonios : ces textes sont cités et étudiés *infra*, p. 143-144, 147 et 155-157.

(2) Jullian, I, p. 412 ; cf. aussi Blanchet, *Rev. Belge, Num.*, 1913, p. 303-305 et 308-323.

(3) Déchelette, III, p. 57 ; il avait auparavant adhéré à la thèse traditionnelle : cf. Piroutet et Déchelette, p. 209.

(4) Déchelette, IV, p. 1083.

de l'Autriche ou de la Tchécoslovaquie, étaient originaires de Grèce ou de Grande-Grèce. Mais Jacobsthal et Langsdorff démontrèrent par la suite que les vases de bronze du type le plus courant — les œnochoés à bec en biseau (Schnabelkannen) — étaient en réalité des produits étrusques¹ : les partisans de la route des Alpes y trouvèrent un argument supplémentaire en faveur de leur thèse² ; il aurait été peu vraisemblable que des objets étrusques aient dû transiter par Marseille pour gagner l'Allemagne du sud ou la Bohême au moment où la puissance étrusque s'étendait jusqu'au voisinage des Alpes.

Pourtant, certains historiens et archéologues se refusaient et se refusent encore à admettre la thèse adoptée par l'ensemble des celtisants. Pour les uns, la plupart des vases de bronze trouvés dans les tombes celtiques seraient en fait des œuvres grecques passées par Marseille³ ; pour d'autres, la présence d'importations étrusques dans le Midi de la France et à Marseille même suffirait à prouver que les œnochoés et les stamnoi de bronze étrusques de l'Allemagne du sud et de l'Est de la France y ont été importés par l'intermédiaire de Marseille⁴.

Mais des opinions plus mesurées se sont peu à peu manifestées. C'est ainsi que Clerc proposait déjà de distinguer deux voies qui auraient fonctionné parallèlement : celle de Marseille et de la vallée du Rhône, vers le centre, le nord et l'ouest de la Gaule, et celle des Alpes, vers la vallée du Rhin⁵. À côté de cette répartition géographique on a récemment avancé l'hypothèse d'une spécialisation des deux voies : par Marseille seraient passés les amphores à vin et les vases peints, les bronzes, au contraire, seraient venus d'Etrurie à travers les Alpes⁶.

La découverte de Vix a ravivé l'intérêt pour ce problème débattu depuis près d'un demi siècle. Le Mont-Lassois semble en effet placé au point de rencontre des deux routes, puisque la tombe princière contenait à la fois des objets grecs et des objets étrusques⁷ ; le fameux cratère, en particulier, est une œuvre grecque, mais fabriquée, semble-t-il, en Italie⁸. A-t-il suivi le même chemin que les autres vases de bronze de la tombe qui, eux, sont étrusques ? Faut-il imaginer cette pièce lourde et encombrante transportée par des sentiers de montagne ou plutôt convoyée le long des fleuves de la Gaule ? Les opinions sont tranchées : partisans de la route des Alpes ou du Danube⁹ ou du passage par Marseille et la vallée du Rhône¹⁰ continuent de s'affronter.

En fait, si le problème est demeuré aussi complexe, c'est faute d'un classement chronologique rigoureux du matériel importé. Ici encore, il fallait constater avant

(1) Jacobsthal et Langsdorff, *Die Bronzeschnabelkannen*, 1929. Sur ces œnochoés étrusques et leur exportation vers les pays du nord, cf. en dernier lieu Szilágyi, p. 419-430 et n. 26.

(2) Cf. Lantier, *Gallia*, II, 1943, p. 245-246 ; Jacobsthal, p. 142 ; Grenier, p. 144-145 et 248-250 ; Jannonay, p. 285-289.

(3) Cf. Hubert 1, p. 315-316 ; Busquet, p. 26-27 et 52-53 et *RH*, CCXI, 1954, p. 1-10.

(4) Cf. par exemple de Navarro, *Antiquity*, II, 1928, p. 440-441. De là vient peut-être cette datation invraisemblablement basse que d'aucuns attribuent au bucchero étrusque du Midi de la France (cf. *supra*, p. 18, n. 3), afin de le mettre chronologiquement en rapport avec les bronzes étrusques, qui sont en fait plus récents d'au moins un siècle.

(5) Clerc, p. 352-358.

(6) Benoît 1, p. 43, 2, p. 29, et déjà *RSL*, 1952, p. 263 et 282 ; cf. aussi Benoît, *Actes du Colloque sur les influences helléniques en Gaule (Publications de l'Université de Dijon, fasc. XVI)*, 1958, p. 15-20 et Blanc, *RAE*, IX, 1958, p. 113-121.

(7) Joffroy, *passim* ; Carcopino, p. 13-14 et 22.

(8) Cf. *infra*, p. 141-142.

(9) Cf. par exemple Joffroy, p. 52-53 ; Picard, *JS*, 1956, p. 60-61.

(10) Carcopino, *passim* ; cf. déjà *Revue des Deux Mondes*, 1955, p. 208-224, 412-432, 627-640.

d'être en droit de conclure ; c'est ce que vient de faire J. J. Hatt qui, pour la première fois, s'est efforcé de déterminer les différentes phases du commerce des régions méditerranéennes avec les pays celtiques¹ : les conclusions de son étude l'amènent à distinguer trois grandes périodes ; les deux premières correspondent à l'époque archaïque grecque et à la fin de la civilisation hallstattienne des Celtes : elles se caractérisent par l'apport d'objets essentiellement d'origine grecque ; la troisième phase est avant tout celle des importations étrusques pendant la première période de la Tène. Mais surtout, comme nous le verrons, la répartition géographique des importations est différente selon les époques. Toutefois, ces grandes divisions chronologiques doivent être précisées et, en certains cas, nuancées, voire modifiées, en fonction d'une datation plus précise du matériel archéologique : c'est ce que nous tenterons maintenant de faire, dans une analyse rapide des importations d'objets grecs et étrusques vers les pays celtiques.

2° *Analyse sommaire du matériel archéologique.*

— Première moitié du VII^e siècle :

Cette période n'est représentée que par une pièce isolée d'origine étrusque : la ciste à cordons du tumulus de Monceau-Laurent à Magny-Lambert (Côte d'Or)². Le vase, d'ailleurs, n'a peut-être été importé qu'au début de la période suivante, où apparaissent également quelques importations de bronzes étrusques.

— Seconde moitié du VII^e siècle :

Trois vases de bronze étrusques (une pyxis ajourée et à grand bouton floral et deux coupes) datant de cette période ont été récemment trouvés dans le tumulus I d'Appenwihr, dans la forêt de Kastenwald, près de Colmar³. A la même époque furent importés, dans le sud de l'Allemagne et en Suisse, des œnochoés rhodiennes (à Vilsingen et à Kappel)⁴ et des bassins de bronze décorés de bossettes sur le rebord, qui sont probablement, eux aussi, d'origine grecque orientale⁵.

— Première moitié du VI^e siècle :

A côté de bronzes originaires, semble-t-il, de la Grèce d'Occident, apparaissent, en quantité déjà appréciable, des céramiques provenant de la Grèce de l'Est.

Parmi les bronzes, il faut citer le trépied de la Garenne Sainte-Colombe, dont la

(1) Hatt 1, p. 109-110, 2, p. 150-152 et 3, p. 823-828, auxquels il faut maintenant ajouter *Rhodania*, XXXIII^e Congrès, 1958, p. 13-22 ; cf. aussi P.-M. Duval, *Historia*, V, 1956, p. 239. Cependant Jacobsthal, *JDAI*, XLIV, 1929, p. 220, admettait déjà que l'importation des œnochoés rhodiennes par la voie de Marseille et du Rhône à l'époque de Hallstatt précédait celle des bronzes étrusques par les Alpes à l'époque de la Tène.

(2) Déchelette, III, p. 110 et 260, fig. 246, 6, p. 130 et pl. VI, fig. 14.

(3) Jehl et Bonnet, *CAHA*, 1957, p. 22-28, fig. 6 à 13 : la pyxis à bouton floral y est justement comparée à un exemplaire de Populonia (*op. cit.*, p. 29, fig. 14) ; mais ce dernier provient de la « Tomba dei Flabelli » (cf. Minto, *MAAL*, XXXIV, 1931, pl. VI, 1-3), que l'ensemble de son matériel permet de placer dans la seconde moitié du VII^e siècle (cf. Villard 2, p. 49-50).

(4) Jacobsthal, *JDAI*, XLIV, 1929, p. 198-201, fig. 1-4. Le fragment de Kappel a été de nouveau publié par Kimmig et Rest, *JRGZ Mainz*, I, 1954, p. 179-208, fig. 1, 1 et pl. 12, 1, qui se fondent sur l'étude de Jacobsthal pour dater ces œnochoés du VI^e siècle ; mais nous avons vu (cf. *supra*, p. 73, n. 11) qu'elles remontent en fait à la seconde moitié du VII^e siècle. Powell, p. 96, adopte encore la datation basse.

(5) Cf. Déchelette, III, p. 270, IV, p. 1101-1103, nos 1, 6, 8 et 10. Sur l'origine et la date de ces bassins à bossettes, cf. Villard 2, p. 47 et 49.

cuve est ornée de protomes de griffons, et une tête de griffon isolée, provenant d'un autre trépied de même type, mais de plus grandes dimensions, trouvée dans la Loire, près d'Angers : ces deux pièces sont classées par Jantzen dans le groupe de Cumes, sans doute originaire de Grande-Grèce¹; c'est également dans une colonie chalcidienne d'Italie qu'a dû être, semble-t-il, fabriquée l'hydrie trouvée à Grächwyl, en Suisse².

Des fragments de coupes ioniennes à vernis noir (type B 2) ont été recueillis en quantité assez notable sur l'oppidum du Mont Lassois (Vix)³; ils sont plus rares au Camp du Château, près de Salins (Jura)⁴. Les amphores ioniennes à vin sont également assez bien représentées sur ces deux sites⁵; on les rencontre aussi à Mantoche (quatre grandes amphores) et à Mercey (une amphore de dimensions plus réduites), dans la Haute-Saône⁶. Signalons en outre la présence de deux fragments de vases ioniens à la Heuneburg, près de Sigmaringen, sur le haut Danube⁷.

Enfin, certains sites ont fourni des fragments caractéristiques de bucchero gris éolien décoré d'ondes incisées : c'est ainsi qu'on en trouve à Château de Salins⁸ et à Montmorot, près de Lons le Saunier (Jura), à Pierre-Châtel (Ain) et en plusieurs points de la vallée du Rhône, dont Malpas et le Pègue⁹.

— Seconde moitié du VI^e siècle.

Les trouvailles, maintenant concentrées, pour la plupart, en Bourgogne et en Franche Comté, sont presque uniquement constituées par des importations de céramique attique et de vaisselle de fabrication massaliote. Le seul bronze de cette époque est, lui aussi, d'origine grecque : c'est le cratère de Vix.

Le principal groupe de fragments attiques provient du Mont Lassois : ils appartiennent à de grands vases à figures noires — amphores et cratères — et à des vases à boire, surtout des coupes, correspondant au total à 25 ou 30 pièces différentes¹⁰.

On notera en particulier, parmi les grands vases, les fragments de quatre amphores à tableaux, dont une certainement antérieure à 530, un bas de grande amphore

(1) Jantzen, *Griechische Greifenkessel*, 1955, p. 27-28, nos 184, 186-189, p. 82 et 94, pl. 57, 3-4 et 58. Pour le fragment d'Angers, cf. déjà Gruet, *RA*, 1945, 2, p. 124-127, fig. 1 ; le trépied de Sainte-Colombe, récemment restauré, a fait l'objet d'une étude de R. Joffroy, qui sera prochainement publiée.

(2) Les plus récentes publications sont celles de Bloesch, *Antike Kunst in der Schweiz*, 1943, p. 22-37, pl. 3-7 et de Cahn, *Actes du Colloque sur les influences helléniques en Gaule* (Publications de l'Un. de Dijon, fasc. XVI), 1958, p. 21-29, pl. I-II ; pour l'origine occidentale, cf. aussi Vallet et Villard, *BCH*, LXXIX, 1955, p. 59, n. 1.

(3) Ces fragments sont encore inédits (ils sont cependant mentionnés par Gourvest, *Ogam*, VII, 1955, p. 91) ; nous avons pu les examiner, ainsi que l'ensemble des trouvailles de Vix, grâce à l'obligeance de R. Joffroy.

(4) Cf. Piroutet et Déchelette, pl. II, 12.

(5) Piroutet et Déchelette, p. 201 et 203 et Piroutet, p. 47-86, pl. XIII ; Lagorgette, p. 467, c.

(6) Déchelette, IV, p. 553-554, fig. 431, 1-2 et p. 1111, nos 47 et 48. Ces amphores ne datent pas du VI^e siècle, comme le pensait Déchelette ; elles ne sont pas massaliotes, comme le suppose Benoît 2, p. 6 : l'examen des originaux, au Musée de Saint-Germain, montre qu'elles sont en terre légèrement micacée, d'une technique que nous avons déjà définie (cf. *supra*, p. 50). Le fait qu'elles soient originaires de la Grèce de l'Est autorise à les dater, comme l'ensemble de la céramique ionienne importée dans l'occident massaliote, d'avant 540/535.

(7) Dehn, Sangmeister et Kimmig, *Germania*, XXXII, 1954, p. 55-56, fig. 6, 1-2 et pl. 14, 1.

(8) Piroutet, pl. X ; Jacobsthal et Neuffer, p. 28, fig. 28.

(9) Benoît 2, p. 6.

(10) La plupart de ces fragments sont encore inédits. Cf. cependant déjà Lagorgette, p. 463-466, pl. V et Joffroy, *Germania*, XXXII, 1954, p. 62, pl. 15, b, 5-6.

avec des arêtes à la base et les fragments d'un couvercle décoré, sur la bordure, de feuilles de lierre ; des fragments de quatre cratères à colonnettes, dont un datant du milieu du VI^e siècle, orné sur le rebord d'une frise de boutons de lotus flanqués de points, et avec de grandes arêtes à la base ; plusieurs fragments d'un grand stamnos, des environs de 520, décoré d'un quadriges et, sur le revers, d'une scène de thiasse, avec Dionysos tenant un canthare et une ménade accompagnée d'une panthère (rameaux de feuilles dans le champ) ; une anse de cratère à volutes, avec une double rangée de feuilles de lierre sur la tranche extérieure de l'anse.

Parmi les coupes, il faut signaler, en plus de la coupe de Droop et de la coupe à vernis noir trouvées dans la tombe de Vix¹, un fragment de coupe à bandes et un pied de coupe des petits maîtres ; des fragments de huit coupes du dernier quart du VI^e siècle, dont une coupe à yeux de la période 520-510 (œil à fond noir, éphèbe près de l'anse), et deux coupes de la fin du siècle, à sujets dionysiaques (silènes). Mentionnons aussi les fragments de deux skyphoi, dont un à rebord (cavalier : vers 510) et un fragment d'embouchure d'olpè.

Quatre fragments enfin appartiennent à un cratère à colonnettes, qui semble de technique chalcidienne (du groupe de Polyphème ?)² : il subsiste, de la zone figurée, une queue de fauve et un cimier de casque, à rehauts blancs.

En dehors de Vix, plusieurs fragments de coupes attiques à figures noires ont été recueillis au Camp du Château près de Salins³. Quelques fragments attiques ont aussi été trouvés dans les fouilles de la Heuneburg⁴.

Les amphores massaliotes à vin, en terre très micacée, se rencontrent sur les mêmes sites de Bourgogne et de Franche Comté que les fragments attiques à figures noires ; mais on les trouve également en certains points de la vallée du Rhône : les fragments d'amphores massaliotes sont particulièrement abondants au Mont Lassois⁵, mais ils sont bien représentés aussi au Camp du Château, près de Salins⁶ et au Camp du Mont Guérin, près de Montmirey la Ville (Jura)⁷, à Malpas⁸ et au Pègue⁹, dans la vallée du Rhône.

Signalons enfin, au Mont Lassois, une série de fragments d'assiettes massaliotes à bandes peintes, en argile jaune pâle friable caractéristique¹⁰.

(1) Cf. Joffroy, pl. XXV, 2 et XXVI. La coupe de Droop figure dans Beazley, *ABV*, p. 201, n° 14 (il l'attribue au « Wraith painter »). Sur les coupes attiques à vernis noir du même type que celle de Vix trouvées à Marseille, cf. *supra*, p. 27 ; les coupes de Droop sont également abondantes à Marseille (cf. *supra*, p. 25).

(2) L'épaule est ornée de languettes noires et rouges, mais le rouge, comme dans le groupe de Polyphème, est directement posé sur l'argile (cf. Vallet, *REA*, LVIII, 1956, p. 47, n. 3).

(3) Piroutet et Déchelette, p. 202, pl. II ; Piroutet, pl. XI.

(4) Cf. *Germania*, XXXII, 1954, p. 55, pl. 14, 2-6.

(5) Lagorgette, p. 466-467. Nous avons pu, grâce à l'obligeance de R. Joffroy, comparer des fragments d'amphores trouvés à Vix avec d'autres provenant du Vieux Port de Marseille : ils étaient parfaitement identiques. Quelques-uns de ces fragments sont reproduits par Joffroy, *L'oppidum de Vix* (à paraître), pl. 70.

(6) Piroutet et Déchelette, p. 212.

(7) Piroutet, *BCTH*, 1909, p. 38.

(8) Benoît 2, p. 6 et 26.

(9) Perraud, *Le Pègue*, 1955, p. 11 et 30.

(10) Ces fragments sont inédits : pour le type, cf. *supra*, p. 61.

— Les alentours de 500 :

Les vases de bronze recommencent à être importés, mais ils sont maintenant d'origine étrusque. On peut citer, pour cette période, l'œnochoé à bec en biseau et les bassins à anses verticales de la tombe de Vix¹, l'amphore de Conliège², l'anse de Clermont-Ferrand³, la gourde de Rodenbach, fabriquée dans la région d'Este⁴. Les pendants d'oreille en or de Jegenstorf et d'Ins, en Suisse⁵, sont de fabrication étrusque et semblent dater de la même époque.

— Le v^e siècle :

Au v^e siècle, les vases de bronze étrusques — œnochoés, stamnoi, amphores, trépieds, cistes et situles — sont importés en abondance le long des vallées du Rhin et du Danube (Dürkheim, Rodenbach, Weissenkirchen, Klein Aspergle, etc.), en Champagne (La Motte Saint-Valentin, Somme Bionne, La Gorge Meillet, Pouan, etc.) et jusqu'en Belgique (Eygenbilsen), en Scandinavie et en Bohême (Pisek)⁶; mais ces importations intéressent principalement l'Allemagne de l'ouest et du sud et, dans une moindre mesure, la Champagne⁷.

Les vases attiques font figure, pour cette époque, de pièces isolées; cinq vases seulement, et deux fragments, datant du v^e siècle, ont été recueillis dans les pays celtiques: ce sont les deux coupes de Klein Aspergle, l'une à figures rouges, à médaillon intérieur, attribuée au « peintre d'Amymone »⁸, l'autre à vernis noir⁹, toutes deux revêtues par les Celtes d'un réseau d'ornements en or; la coupe à figures rouges de Somme Bionne, des environs de 420¹⁰; les deux skyphoi à anses verticales (pseudocanthares) de la Motte Saint-Valentin et de Rodenbach¹¹; enfin deux fragments de Camp du Château, l'un d'une coupe des environs de 460-450 (femme et éphèbe drapés en conversation), l'autre d'un petit vase (bande d'oves)¹².

— iv^e siècle :

Les trouvailles de bronzes étrusques dans les pays du nord se raréfient et dispa-

(1) Joffroy, p. 32-35, pl. XXVII-XXVIII.

(2) Déchelette, IV, p. 555, fig. 432; cf. maintenant Lerat, *Actes du Colloque sur les influences helléniques en Gaule (Publications de l'Université de Dijon, XVI)*, 1958, p. 89-98.

(3) Charvilhat, *Revue d'Auvergne*, 1911; Déchelette, IV, p. 1104, n° 16. L'anse, qui appartient à une amphore, porte deux sphinx à la base: elle n'est pas grecque et ne date pas du vi^e siècle, comme le pensaient Déchelette, l. c., et Busquet, p. 26 et 32.

(4) Jacobsthal, p. 140-141, pl. 254-255.

(5) Déchelette, III, p. 381, fig. 379, 1 et 2, IV, p. 1102, n° 3 et 4.

(6) Analyse des trouvailles dans Déchelette, *La collection Millon*, 1913, p. 101-151, *Manuel*, III, p. 244-264, IV, p. 422-437, 530-586, 934-948 et 1104-1114; Jacobsthal et Langsdorff, *Die Bronzeschnabelkannen*, 1929, p. 17-37, 66 et carte des provenances, p. 104; Jacobsthal, p. 135-143; Beazley, *Etruscan Vase-painting*, 1947, p. 248-249; Szilágyi, p. 419-430.

(7) D'après le tableau de Déchelette, IV, p. 1114, sur un total de 47 œnochoés à bec en biseau, 28 (soit 60%) ont été trouvées en Allemagne, et 14 en France; la proportion des stamnoi est sensiblement du même ordre: trois contre un.

(8) Beazley, *ARV*, p. 551, n° 18; Jacobsthal et Langsdorff, *op. cit.*, pl. 33; Jacobsthal, p. 135-136, pl. 26; Powell, pl. 17.

(9) Jacobsthal et Langsdorff, *op. cit.*, pl. 34, c; Jacobsthal, pl. 27.

(10) La coupe se trouve au British Museum; Morel, *La Champagne souterraine*, pl. 9, 1; Déchelette, IV, p. 1111, n° 52; Jacobsthal et Langsdorff, *op. cit.*, pl. 34, a-b.

(11) Déchelette, *Collection Millon*, p. 126-135, pl. 31 et fig. 19; Jacobsthal, p. 136; Beazley, *Etruscan Vase-painting*, p. 219, n. 1.

(12) Ces deux fragments sont conservés au Musée de Saint-Germain.

raissent presque complètement¹. Il n'existe plus, d'autre part, dans ces régions, aucun objet grec qui soit datable du IV^e siècle².

3^o Les phases du commerce de Marseille en Gaule.

L'analyse sommaire du matériel archéologique permet de distinguer clairement, dans les importations d'objets d'origine méditerranéenne vers les pays celtiques, trois phases chronologiques assez différentes, correspondant à peu près exactement au VII^e, au VI^e et au V^e siècles.

Au VII^e siècle, les importations sont de caractère sporadique. Il est peu vraisemblable que les quelques vases de bronze étrusques et rhodiens que nous avons signalés aient été apportés directement jusqu'au centre de l'Europe par des trafiquants grecs ou étrusques. En effet, l'expansion étrusque n'a pas encore atteint alors la plaine du Pô, et rien n'indique par ailleurs que les commerçants rhodiens aient pénétré, même d'une manière assez limitée, vers l'intérieur des terres ; il faut bien plutôt supposer que ces objets de luxe, que n'accompagne aucune pièce de caractère plus modeste, sont passés par une série d'intermédiaires, pour aboutir finalement entre les mains des plus riches d'entre les chefs indigènes. Ainsi, on ne peut dire que ces quelques vases de bronze jalonnent une route commerciale bien définie. En revanche, le centre de distribution des œnochoés et des bassins rhodiens doit vraisemblablement être placé vers l'embouchure du Rhône, où des Rhodiens s'installèrent dans la seconde moitié du VII^e siècle³. On peut considérer cette première phase de rapports commerciaux entre les régions méditerranéennes et les pays celtiques comme une phase préliminaire d'exploration⁴. Les premiers négociants grecs, avant déjà la fondation de Marseille, apprennent à connaître la voie de pénétration vers l'intérieur, par la vallée du Rhône.

Cette route est utilisée, dès la première moitié du VI^e siècle, par des produits grecs qui, sans aucun doute, transitaient par Marseille. Les importations ioniennes de Vix et de Camp du Château comportent surtout des fragments appartenant à deux des séries de vases les mieux représentées à Marseille, les coupes à vernis noir et les amphores à vin sans décor ; le bucchero gris éolien est, d'autre part, nous l'avons vu, un des éléments caractéristiques du commerce colonial phocéén. Rappelons enfin que ces types de vases ne se trouvent pratiquement pas en Etrurie⁵ ; ils n'ont donc pas été

(1) Jacobsthal, p. 135-143.

(2) On ne saurait faire état des trouvailles de monnaies grecques pour affirmer la présence d'importations grecques au V^e et au IV^e siècles en Gaule ; plusieurs découvertes isolées ont été signalées, il y a déjà longtemps, spécialement dans le centre de la France, dans le pays des Carnutes (cf. Blanchet, *Traité*, I, 1905, p. 179-180 et récemment, Braemer, *Actes du Congrès intern. Numis.*, 1953, II, 1957, p. 564 et 571-572) ; mais ces pièces, d'origine variée, furent très insuffisamment décrites (ne mentionnait-on pas, à Orléans, la découverte d'une monnaie de Hiéron I^{er} ?), et n'ont nulle part été conservées : on ne saurait donc déterminer, même approximativement, leurs dates. Quant à la diffusion du monnayage de Marseille en Gaule, nous avons vu que « la grande masse des pièces dénombrées appartient à la période comprise entre la fin du III^e siècle et le début du I^{er} » (Jannoray, p. 345).

(3) Cf. *supra*, p. 73-74 ; cf. aussi Villard 2, p. 52.

(4) Cf. Hatt 2, p. 150-152 et *Rhodania*, XXXII^e Congrès, 1958, p. 13-22 : mais sa première phase commence et se termine plus tard que la nôtre, en fonction sans doute de la date plus tardive qu'on attribuait, jusqu'à présent, aux œnochoés rhodiennes ; il inclut aussi dans cette période préliminaire les importations de céramique ionienne. Or, nous verrons qu'il n'y a pas lieu de les séparer des importations attiques de la seconde moitié du VI^e siècle.

(5) Cf. Vallet et Villard, p. 32-34.

importés en Gaule par les Etrusques : seuls les Phocéens de Marseille ont pu servir d'intermédiaires.

Il en est de même, croyons-nous, pour les chaudrons à protomes de griffons et pour l'hydrie de Grächwyl, qui sont probablement l'œuvre d'ateliers chalcidiens d'Italie du sud : on sait en effet les bonnes relations qui unissaient les Chalcidiens et les Phocéens d'Occident¹ ; des vases chalcidiens furent d'ailleurs, un peu plus tard, importés de Rhégion à Marseille et à Ampurias². Ces bronzes sont donc, eux aussi, à peu près sûrement passés par Marseille.

Dans la seconde moitié du VI^e siècle, les importations grecques deviennent très abondantes. Elles sont, en grande partie, d'origine certainement massaliote ; il serait en effet absurde de supposer que les amphores à vin et les assiettes peintes fabriquées à Marseille aient suivi une autre voie que la vallée du Rhône pour parvenir jusqu'en Bourgogne ou jusqu'en Franche Comté. La céramique attique qui leur est associée a dû logiquement suivre la même route : rappelons que la seconde moitié du VI^e siècle est précisément l'époque où se place la majeure partie des importations attiques de Marseille. Il est vrai qu'elles sont alors plus abondantes encore en Etrurie³. Mais il n'y a pas trace, à ce moment, d'exportation d'objets étrusques vers les pays du nord. Jusqu'à la haute vallée du Danube, ce sont uniquement des influences grecques qui s'exercent : la Heuneburg, où sont importés quelques vases attiques, s'entoure d'une fortification de type grec. Mais c'est dans la région qui s'étend de la Haute Bourgogne jusqu'au Jura que se situe l'essentiel des apports de caractère méditerranéen⁴, qui durant tout le VI^e siècle, transitent sûrement par Marseille.

La situation est bien différente au V^e siècle : à partir de 500, en effet, tous les vases de bronze qui sont maintenant importés, soit à Vix d'abord, soit, par la suite, vers des régions situées plus à l'est et au nord-est, sont d'origine étrusque, et il serait peu raisonnable de supposer qu'ils y aient été apportés par l'intermédiaire des marchands marseillais : d'autant plus que les importations de céramique grecque cessent alors à peu près complètement et que la poterie massaliote, en particulier, disparaît totalement. Les quelques vases attiques font figure d'objets rares et de grand prix : au VI^e siècle, les vases attiques à figures noires formaient une partie du mobilier normal des habitations du Mont Lassois ; mais les coupes à figures rouges de Klein-Aspergle étaient devenues si précieuses pour les Celtes du V^e siècle qu'ils les recouvraient d'or : c'est donc qu'ils ne les recevaient pas directement des régions méditerranéennes, mais par le moyen d'une série d'intermédiaires, qui contribuaient à transformer des objets de valeur assez modeste en pièces d'un grand prix.

(1) Vallet, p. 198.

(2) Cf. *supra*, p. 16-17. Il est possible, rappelons-le, qu'un fragment de Vix soit chalcidien.

(3) Notons cependant que ni la coupe de Droop ni la coupe à vernis noir de la tombe de Vix n'appartiennent à des séries bien représentées en Etrurie : en ce qui concerne les coupes de Droop, par exemple, 16 d'entre elles seulement proviennent sûrement d'Etrurie, sur un total de 122 (d'après P. N. Ure, *JHS*, LII, 1932, p. 56-68 ; mêmes proportions dans Beazley, *ABV* : 4 sur 32). Or, coupes à vernis noir et coupes de Droop sont très fréquentes à Marseille (cf. *supra*, p. 27 et 25).

(4) Nous ne ferons pas état de la diffusion des pointes de flèche de type grec ni du corail méditerranéen, utilisé dans la bijouterie celtique (cf. de Navarro, p. 430 et 436 ; Kleeman, *RAE*, 1955, p. 146-147 ; Benoit 2, p. 6, 14-19 et 26-27). L'origine de ces deux éléments ne peut, en effet, être déterminée avec une précision suffisante ; ils paraissent, d'autre part, n'occuper qu'une place assez réduite dans le volume total des échanges.

Du vin continue, au v^e siècle, à être importé chez les Celtes — le stamnos étrusque de Weisskirchen en présentait encore des traces¹ —, mais il n'est plus d'origine marseillaise. Les amphores grecques à vin cessent maintenant d'être utilisées² : le vin était alors sans doute transporté dans des outres³; ainsi pouvait-il plus facilement franchir les cols des Alpes. Les importations de bronzes étrusques du v^e siècle se situent en effet dans une tout autre zone que les importations grecques du siècle passé : ce n'est plus vers les vallées de la Saône et de la haute Seine et la région du Jura que sont dirigés les objets venus du sud, mais autour d'un axe qui, le long du Rhin, va des Alpes jusqu'à la vallée de la Moselle⁴, zone qui englobe également la Champagne, mais seulement peut-être un peu plus tard.

Nous pouvons donc considérer comme acquis les faits suivants :

— au vi^e siècle, le commerce massaliote est bien attesté vers l'intérieur des pays celtiques, mais il est uniquement concentré sur l'axe Rhône-Saône : ses points d'aboutissement sont la Bourgogne (haute vallée de la Seine) et le Jura ;

— ce commerce s'arrête vers 500, c'est-à-dire au moment même où commence le déclin économique de Marseille : les deux faits sont donc certainement liés ; en effet, l'activité commerciale massaliote en Gaule s'interrompt pendant toute l'époque classique, qui est celle du déclin économique de la cité. Elle ne reprend — comme l'attestent les monnaies — qu'à la fin du iv^e et au iii^e siècle : c'est alors que recommence une grande époque d'expansion économique pour la cité ;

— pour l'époque archaïque, les seuls objets du trafic massaliote dont nous puissions constater avec certitude l'existence sont la céramique et le vin.

Quelles sont les causes de cet arrêt, vers 500, du commerce de Marseille en Gaule, arrêt qui a sans doute provoqué la récession brutale de l'économie massaliote, car, nous l'avons vu, le déclin économique de Marseille n'est pas et ne peut pas être la conséquence d'événements ou de faits politiques ou économiques d'origine méditerranéenne ? L'explication doit en être recherchée dans deux directions différentes : il nous faudra essayer de déterminer quels furent, en pays celtiques, les facteurs extérieurs à l'organisation du commerce massaliote qui en provoquèrent la chute ; nous aurons surtout à nous demander sur quoi portait ce trafic : il faut en effet qu'il ait porté sur des marchandises d'une grande importance économique pour que l'interruption des échanges ait presque ruiné la cité. Doit-on supposer que l'économie massaliote était entièrement dépendante du commerce du vin, dont on a, récemment encore, souligné l'importance⁵ ? Ou bien plutôt, ne faut-il pas supposer que le vin ne représentait qu'un des moyens d'échange ; mais quelles marchandises de valeur les Marseillais allaient-ils alors chercher ou recevaient-ils en contre-partie ?

Cette question n'est pas restée sans réponse : on a depuis longtemps songé aux métaux, et particulièrement à l'étain, indispensable à la fabrication du bronze, et nous croyons effectivement que ce sont les vicissitudes du commerce de l'étain qui sont la cause essentielle des vicissitudes de l'économie massaliote.

(1) Cf. Déchelette, *La collection Millon*, p. 123-124 et 137-138 ; Jacobsthal, p. 142. C'était du vin résiné, comme le montrent les dépôts de résine qui subsistent à l'intérieur du vase.

(2) La grande amphore est d'ailleurs un type de vase assez rare au v^e siècle en Etrurie.

(3) Cf. Jacobsthal, p. 142.

(4) Cette répartition géographique selon les époques est bien soulignée par Hatt 1, p. 109-110 et 2, p. 150-152 et cartes, fig. 55-56.

(5) Cf. Benoit 1 et 2, *passim*.

Nous quittons ici le domaine de la simple constatation des faits pour celui des hypothèses explicatives. Pourtant ces deux questions — l'influence du monde celtique sur l'évolution du commerce massaliote en Gaule et le rôle joué par les Marseillais dans le trafic de l'étain — méritent d'être reprises dans leur ensemble. Il est en effet facile d'avancer des hypothèses pour tenter d'expliquer des données d'ordre économique : mais il faut d'abord s'assurer que ces hypothèses ne sont pas en contradiction formelle avec les faits.

C'est donc par l'examen de ces deux problèmes :

— Marseille et les Celtes,

— Le commerce et l'étain,

que nous concluons notre étude.

CONCLUSION

MARSEILLE ET LA GAULE. LE COMMERCE DE L'ÉTAIN

A. — Marseille et les Celtes

Il nous suffira de rappeler brièvement qu'au VI^e siècle, à l'époque de la civilisation dite de Hallstatt, les centres principaux de la puissance celtique sont situés dans la haute Bourgogne et dans le Jura : c'est dans ces régions que l'on a découvert de vastes ensembles de tumulus, qui attestent l'existence d'une population groupée en de grosses agglomérations dont la richesse n'est pas douteuse : « la forêt de Moidons, entre Salins et Arbois, est un immense cimetière de tumulus ; on en a estimé le nombre à une quarantaine de mille ; le groupe des tombes d'Alaise, au Nord de Salins, est également extrêmement important. De beaucoup le plus grand nombre des tumulus datables sont hallstattiens. Un autre groupe considérable s'étendait au nord de Dijon, entre la haute Seine et la haute vallée de l'Aube¹ ». Le groupe le plus récent de ces tumulus, qui se place au VI^e siècle et est caractérisé par la présence, dans les plus riches d'entre eux, d'un char de parade à quatre roues, s'étend également sur une partie de l'Allemagne occidentale et de l'Est de la France. Mais les tumulus à char du centre Est de la France sont les seuls à renfermer des objets d'origine méditerranéenne, et plus précisément grecque : ceux de la vallée du Rhin et de l'Allemagne du sud n'en contiennent pas². Cette civilisation des constructeurs de tumulus de la fin du premier âge du fer (Hallstatt II b ou Hallstatt D) pousse ses ramifications, par la vallée du Rhône, jusqu'au seuil de la Provence³.

Vers 500, de profonds bouleversements interviennent à l'intérieur du monde barbare d'Occident : une nouvelle civilisation apparaît, celle de la Tène, qui, dans sa phase la plus ancienne (Tène A), prolonge dans une certaine mesure la période précédente⁴. Cependant, des modifications très sensibles se font jour : ainsi, le poignard à antennes hallstattiennes fait place à la longue épée de la Tène ; au lieu des fibules à long ressort transversal en forme d'arbalète du hallstattienn final on trouve des fibules à pied rabattu sur un arc très accentué, dérivant de celles de la Certosa ; le char de

(1) Hubert 1, p. 313-314. Le plus grand nombre de ces tumulus date de la seconde période de Hallstatt : cf. Hubert 1, p. 317.

(2) Cf. Joffroy, *RAE*, VIII, 1957, p. 262 = *Les sépultures à char du premier âge du fer en France*, 1958, p. 156. Sur les groupes de tumulus d'Alsace, cf. Schaeffer, *Les tertres funéraires pré-historiques dans la forêt de Haguenau*, II, 1930 : ils ne contiennent non plus aucun objet importé du VI^e siècle.

(3) Comme en témoigne le groupe de tumulus de Pertuis : cf. Hubert 1, p. 316.

(4) Cf. Hubert 2, p. 2 ; cf. aussi Powell, p. 46-48, qui insiste sur la continuité entre les deux civilisations.

transport à quatre roues du premier âge du fer est remplacé dans les tombes par le char de guerre plus léger, à deux roues. Mais les différences essentielles portent sur les rites d'ensevelissement : la tombe à incinération sous tumulus disparaît et, très vite, l'inhumation l'emporte¹. Cette transformation est particulièrement nette dans des régions, comme la Champagne, où, à un peuplement extensif d'époque hallstattienne succède une population nouvelle, beaucoup plus dense : dans l'importante nécropole des Jogasses, par exemple, les deux groupes se juxtaposent durant un certain temps, sans se mêler².

Car cette transformation s'accompagne d'un transfert très net des centres habités : c'est moins un changement d'ensemble de la zone de peuplement qui caractérise le passage de l'époque de Hallstatt à celle de la Tène (du moins au début, car l'expansion celtique de l'époque de la Tène amènera par la suite des modifications fondamentales dans l'extension des territoires occupés), qu'un déplacement à l'intérieur même des régions hallstattiennes de l'Europe occidentale : c'est ainsi que les sites de Bourgogne et de Franche-Comté sont désertés³. L'oppidum du Mont-Lassois, lui-même, ne contient rien qui soit plus récent que le tout début du v^e siècle⁴ : la vie s'y arrête au moment même où la civilisation de Hallstatt brille de son dernier et plus brillant éclat⁵.

En revanche, l'Allemagne de l'ouest se couvre à son tour de riches tumulus. Le centre principal de la puissance celtique se situe désormais autour d'un axe formé par la moyenne vallée du Rhin. C'est maintenant dans ces régions, et presque uniquement dans ces régions, que se trouvent les objets venus du sud. La carte des importations étrusques et grecques, à l'époque de la Tène, montre une extrême concentration en Rhénanie — et plus précisément dans la région située entre la moyenne vallée du Rhin et la basse vallée de la Moselle —, avec un prolongement jusqu'en Champagne⁶ : et ces objets, rappelons-le, sont presque tous d'origine étrusque⁷.

Ces deux séries de faits — mouvements à l'intérieur du monde celtique et transformations dans l'origine de la destination des objets importés des régions méditerranéennes — sont donc certainement concomitants, comme l'avait déjà justement noté J. J. Hatt⁸. Mais s'agit-il d'une simple coïncidence ? On serait tenté de dissocier ces phénomènes de caractère différent et de leur chercher des explications de nature diverse : les importations grecques et étrusques sont un fait d'ordre commercial et dépendent peut-être des fournisseurs, c'est-à-dire des pays méditerranéens, étrangers au monde celtique ; les mouvements à l'intérieur du monde celtique ne sont naturel-

(1) Hubert 2, p. 3 ; Grenier, p. 77.

(2) Cf. Favret, *Préhistoire*, V, 1936, p. 24-119, et notamment, p. 108-110.

(3) Hubert 2, p. 6-10 et 157-158.

(4) Joffroy, p. 50.

(5) Cf. la thèse à paraître de Joffroy, *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France*.

(6) Cf. Déchelette III, carte V et Hubert 1, p. 199, carte 6 ; cf. aussi la carte des lieux de découverte des cenochoés à bec en biseau dans Jacobsthal et Langsdorff, *Die Bronzeschnabelkannen*, p. 104.

(7) En revanche, la seconde période de la Tène (à partir du début du III^e siècle) voit un reflux vers l'ouest de la puissance celtique dans les pays du nord, sous la poussée des populations germaniques. Les plus récentes des riches tombes celtiques de Rhénanie datent du milieu ou du troisième quart du IV^e siècle (tombe de Reinheim, découverte en 1954 dans la Sarre, et tombe de Waldalgesheim, entre Coblenze et Mayence). C'est après cette date que commencent à se développer les grands centres urbains de la Gaule celtique, tel l'oppidum de Bibracte : alors se trouvent rétablies les conditions favorables à un renouveau du commerce massaliote à travers la Gaule.

(8) Hatt 2, p. 150-152.

lement pas la conséquence de cette évolution dans le commerce des objets d'origine méditerranéenne. En sont-ils totalement indépendants ou bien en sont-ils la cause ?

Pour Hatt, les deux phénomènes sont en grande partie indépendants : le commerce grec avec les pays celtiques est, en fait, lié à des événements méditerranéens ; il répond à un besoin momentané des Grecs — coupés, entre 535 et 480, de leurs marchés perse et étrusque — de s'ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux. Après leur victoire de 480, cette nécessité ne se fait plus sentir et les Grecs abandonnent aux Etrusques le marché celtique, redevenu pour eux secondaire¹.

Cette thèse, à vrai dire, soulève deux graves objections : en effet, Hatt reconnaît justement que le commerce grec transitait par Marseille. Mais les phases qu'il détermine, en fonction d'événements méditerranéens, ne cadrent pas avec les dates des objets grecs importés par Marseille dans les pays celtiques ; ces importations débutent, nous l'avons vu, bien avant 535 (dès le second quart du VI^e siècle), et s'arrêtent certainement avant 480. Mais surtout, la situation générale du commerce grec en Méditerranée est bien différente du tableau schématique que trace Hatt. La période 535-480, loin d'être une phase de repli, est au contraire celle de la grande expansion commerciale grecque, notamment vers l'Etrurie : la richesse en vases attiques des nécropoles étrusques témoigne suffisamment que le marché étrusque est loin d'être fermé aux Grecs !

En fait, après avoir éliminé tout autre possibilité d'explication, on est amené à admettre que le déclin très marqué de l'économie massaliote au début du V^e siècle est lié au bouleversement intervenu, au même moment, à l'intérieur du monde celtique ; en effet, aucun autre système ne permet de rendre compte de cette brusque rupture d'un courant commercial organisé, dont il nous restera à déterminer les modalités et la nature même².

Cependant, il convient d'abord de préciser comment s'est produite cette rupture à l'intérieur du monde celtique. *A priori*, deux explications sont possibles pour justifier cette transformation sur laquelle la tradition antique est naturellement à peu près muette. On pourrait d'abord, comme le faisait Schumacher, en se fondant sur le transfert vers l'Est des centres principaux de la puissance celtique, faire remonter au VI^e siècle le début de la grande expansion celtique vers l'Est³. Tite Live d'ailleurs en conserverait le souvenir : au temps de Tarquin l'Ancien, vers le moment de la fondation de Marseille, Ambigat, roi des Bituriges et de toute la Celtique, envoie le surplus de sa population sous le commandement de deux de ses neveux, l'un, Sigovèse, en direction de la forêt hercynienne, l'autre, Bellovèse, à la conquête de l'Italie⁴. Mais ces faits sont, de toute façon, placés à une date beaucoup trop haute pour qu'ils puissent être mis en rapport avec les transformations intervenues dans le monde celtique entre Hallstatt et la Tène. En fait, il ne peut guère s'agir que d'un report dans le passé d'une série de faits dont l'existence est par ailleurs très réelle : l'expansion celtique vers le Sud-Est

(1) Hatt 1, p. 109-110, 2, p. 150-153, 3, p. 826-827.

(2) Cette thèse vient finalement d'être adoptée par J. J. Hatt lui-même (*Rhodania*, XXXII^e Congrès, 1958, p. 13-22), dans une étude dont nous n'avons eu connaissance qu'après l'impression de ces lignes ; cf. p. 21 : « après une éclipse [du commerce marseillais], dont nous attribuerons toute la responsabilité aux invasions celtiques, qui, ... amenèrent ces barbares à bouleverser la paix et à compromettre la sécurité du trafic, le commerce reprit au cours de la Tène I Final vers 350 environ avant notre ère ».

(3) Schumacher, *Siedlungs- und Kulturgeschichte der Rheinlande*, I. *Die Vorrömische Zeit*, 1922, p. 214 sq. ; cf. Hubert 1, p. 173-175 ; Grenier, p. 83-84.

(4) Liv., V, 34.

(Italie) et vers l'Est (pays danubiens) qui débute dans la seconde moitié du v^e siècle par l'occupation progressive de l'Italie du Nord, amène les Celtes jusqu'à Rome en 386, un siècle plus tard jusqu'à Delphes (279) et jusqu'en Asie Mineure (276). A cette expansion on doit probablement attribuer la pression exercée sur Marseille au début du iv^e siècle, comme l'atteste l'épisode de Catumandus ; c'est elle aussi sans doute qui, dans la plaine du Pô, prive Marseille des marchés qu'elle commençait à prospecter. Mais ce mouvement s'inscrit tout entier à l'intérieur de la période de la Tène¹.

En revanche — et cette seconde explication est la seule valable —, les constatations archéologiques montrent que l'expansion initiale de la civilisation de la Tène se fait de l'Est vers l'Ouest² : le cœur en est l'angle Sud-Ouest de l'Allemagne, dans la région de l'actuelle Rhénanie. La population de l'époque de Hallstatt, assez clairsemée, groupée en quelques gros centres fortifiés, est submergée et laisse place à une occupation beaucoup plus dense, non plus pastorale, mais essentiellement agraire³. Mais plutôt qu'un déplacement en masse, au demeurant peu vraisemblable, de populations agraires venues de l'extérieur, on doit supposer que l'arrivée de nouveaux groupes celtiques a favorisé un réveil des anciens occupants du sol. Comme l'écrit A. Piganiol, « il est difficile de ne pas penser qu'il s'est produit à la fin du vi^e siècle une réaction des peuples conquis contre les conquérants de la période hallstattienne. L'aristocratie celtique aura été submergée par la plèbe indigène, mais celle-ci, d'autre part, s'est celtisée. Ainsi s'expliquerait ce fait que ni par leur mobilier ni par leurs rites les Celtes du v^e siècle ne ressemblent à ceux du vi^e. En Suisse, on croit lire dans la succession des tombes le conflit entre les deux grands peuples, pasteurs incinérants (Hallstattiens) et cultivateurs inhumants »⁴. Ajoutons que ces mouvements n'intéressent pas seulement la Gaule mais aussi les Iles Britanniques : c'est vers la fin de la période de Hallstatt et le début de la Tène que les Bretons s'installent en Grande-Bretagne⁵.

Tous ces mouvements qui ont profondément bouleversé le monde celtique suffisent à expliquer la rupture de la route commerciale établie par les Marseillais jusqu'à Vix. Aux Etats fortement organisés du Hallstattien final⁶ semble succéder — en Gaule du moins — une certaine anarchie ou, en tout cas, un éparpillement des forces vives du monde celtique. Les courants d'Est en Ouest qui le parcourent ne sont pas favorables au maintien d'une longue voie d'échanges nord-sud. Quoiqu'il en soit, les liens directs entre Marseille et la haute Bourgogne, que laissent supposer la présence de tant d'objets grecs importés sur le site de Vix et utilisés dans les habitations elles-mêmes⁷, sont définitivement rompus : le site de Vix est, à ce moment, totalement déserté ; « au tournant du vi^e et du v^e siècle, le Mont Lassois, pourtant centre industriel et commercial florissant jusque là, est abandonné sans doute sous la poussée des porteurs de la civilisation de la Tène I »⁸.

(1) Sur cette expansion, cf. Powell, p. 99, carte fig. 15.

(2) Hubert 1, p. 198-202, 2, p. 8-9 ; Grenier, p. 84-89.

(3) Hubert 2, p. 9-10 et 158.

(4) Piganiol, *La conquête romaine (Peuples et Civilisations, III)*, 4^e éd., 1944, p. 104.

(5) Hubert 1, p. 262-264 ; Powell, p. 55-57.

(6) Powell, p. 47-48, considère que les Celtes du vi^e siècle forment une véritable « nation », gouvernée par la tribu des princes qui se faisaient enterrer avec leurs chars.

(7) Rappelons que les fragments de vases grecs du Mont Lassois ont été trouvés épars en divers points du site, mélangés au matériel d'usage courant.

(8) Gourvest, *Ogam*, VII, 1955, p. 91.

Mais Vix, auparavant, a dû fonctionner comme un entrepôt de marchandises, lieu d'échanges entre Grecs et indigènes. Nulle part ailleurs en effet, ni à cette époque ni même plus tard, on ne relève pareille accumulation d'objets importés. La prospérité exceptionnelle de l'oppidum du Mont Lassois est incontestable¹ : elle est attestée, non seulement par la richesse des tombes princières, mais aussi par l'abondance des bijoux et des fibules à l'intérieur même des habitations², par une céramique peinte locale d'excellente qualité, sans équivalent dans le reste de la Gaule, enfin par la richesse des importations : corail et même ambre, venu peut-être lui aussi de la Méditerranée³, vin et vaisselle de belle qualité, bronzes, dont le plus bel exemple est sans aucun doute le cratère de Vix⁴. La concentration de ces objets, la présence de céramique massaliote d'usage courant parlent en faveur de relations directes avec Marseille et, en même temps, expliquent l'absence de jalons intermédiaires entre la vallée du Rhône et la haute Seine ; il est vraisemblable qu'amphores à vin et vases peints ont été apportés directement jusqu'à Vix par les marchands massaliotes : on ne comprendrait pas autrement l'importation, à côté de la belle céramique attique, de vaisselle massaliote plus ordinaire (notamment des assiettes à bandes peintes), car son emploi dans la vie quotidienne des habitants du Mont Lassois témoigne d'habitudes prises au contact des Grecs de Marseille. L'accumulation sur le site des objets venus de Marseille contraste avec leur absence totale plus loin vers le Nord. Vix apparaît ainsi comme le point d'aboutissement du trafic massaliote, ce qui ne signifie pas nécessairement que l'oppidum celtique ait été le terme de la route commerciale fréquentée jusqu'à la haute vallée de la Seine par les négociants de Marseille⁵.

Le cratère de Vix reste la pièce la plus significative de ces relations directes entre les Grecs et les indigènes du Mont Lassois. Statistiquement, il ne représente qu'un numéro dans une liste assez longue d'importations ; peu importe donc pour nous qu'il soit venu ou non par Marseille, car il y a par ailleurs suffisamment de témoignages incontestables d'apports massaliotes à Vix. Mais, quelles que soient les opinions que l'on avance sur la route suivie par le cratère jusqu'à Vix, on s'accorde à voir dans cette pièce exceptionnelle un cadeau princier, qui visait à obtenir les bonnes grâces de la « princesse gauloise »⁶. Mais alors c'est reconnaître plus ou moins implicitement qu'il est le signe de relations directes entre la cité méditerranéenne qui l'a expédié jusqu'à Vix et la « princesse » du Mont Lassois. Or, cette cité ne peut être que Marseille ; car, s'il n'y a rien d'in vraisemblable à admettre que Vix a été en contact direct avec Marseille — il n'y avait en fait aucun obstacle de nature géographique ou politique —, il est en

(1) Cf. la thèse déjà citée de Joffroy, *L'oppidum de Vix* (à paraître), à qui nous empruntons toutes les indications qui suivent.

(2) Près de 300 fibules ont été trouvées dans les dépotoirs, pour une surface fouillée assez restreinte.

(3) Comme les ambres des tumulus de Suisse, de Rhénanie et d'Alsace : cf. Schaeffer, *Les tertres funéraires... de Haguenau*, I, 1926, p. 261. L'hypothèse est de Joffroy.

(4) L'influence grecque se marque aussi par la présence sur l'oppidum d'une série de balles de fronde en argile, de type grec, inconnues en dehors des régions méditerranéennes.

(5) Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que les jalons intermédiaires soient relativement rares : c'est pourtant un des arguments essentiels de ceux qui refusent toute existence à la voie du Rhône avant une époque assez récente.

(6) Joffroy parle d'un « cadeau diplomatique », Hatt 3, p. 825, compare le cratère à un « vase de Sèvres » offert par le président de la République, Carcopino, p. 87, en fait un « gage d'alliance économique ».

revanche difficile de penser que Vix ait pu entrer directement en contact avec Vulci¹, avec Spina², avec Sparte³, avec Rhégion⁴, ou avec tel autre Etat grec ou étrusque. Combien de peuplades en effet, dans la plaine padane, dans les diverses vallées alpines, séparaient la Toscane ou l'embouchure du Pô du Chatillonnais ?

Ajoutons enfin que si, comme nous le pensons, le cratère est l'œuvre d'un atelier chalcidien d'Occident⁵ on s'expliquerait sans peine que les Marseillais lui aient passé commande de ce cadeau princier : nous avons en effet déjà eu l'occasion de mentionner les bonnes relations qui unissaient les Phocéens et les Chalcidiens de Rhégion⁶ ; or, pour autant qu'on puisse en juger, c'est à peu près vers ce même moment, c'est-à-dire vers 525-520, que fut sans doute fabriqué le cratère de Vix. Notons aussi que de la céramique chalcidienne dont les ateliers doivent être, selon nous, localisés dans la ville qui produisit le vase de Vix fut importée, vers la même époque, non seulement jusqu'à Marseille⁷, mais, semble-t-il, jusqu'à Vix⁸ : il ne peut s'agir d'une simple coïncidence.

Ce n'est donc pas faire preuve d'imagination excessive que de supposer que le cratère fut apporté à Vix, au moment où le commerce massaliote était en pleine expansion vers l'intérieur de la Gaule, par des marchands de Marseille désireux de se concilier les bonnes grâces des princes locaux. Il faut évidemment admettre que ce commerce était, pour la cité, d'une importance exceptionnelle pour qu'on ne reculât pas devant un sacrifice pécuniaire de cet ordre afin d'en assurer la bonne marche.

Or, les archéologues qui ont eu récemment à traiter du problème de Vix, qu'ils soient partisans de la route des Alpes ou de celle du Rhône par Marseille, s'accordent à voir dans le Mont Lassois un important entrepôt pour le commerce de l'étain⁹. Vix serait situé au carrefour de deux routes, l'une amenant depuis la Manche et la basse Seine l'étain originaire de Cornouailles, l'autre partant de l'embouchure de la Loire, où se trouvaient d'importants gisements d'étain très anciennement exploités. Disons tout de suite que cette hypothèse ne repose que sur des arguments de vraisemblance. Afin de pouvoir juger la valeur de ces arguments, il faut examiner brièvement, mais dans son ensemble, la question de l'approvisionnement des Grecs en étain occidental, en étudiant successivement les sources historiques et archéologiques et les théories nombreuses et souvent contradictoires qu'a suscitées le problème complexe des routes de l'étain.

(1) Si le cratère vient d'Etrurie : cf. Bloch et Joffroy, *RPh*, XXVII, 1953, p. 17.

(2) C'est l'hypothèse de Delepierre, *Le sujet de la frise du cratère de Vix*, 1954, p. 28-30.

(3) Le cratère serait laconien selon Rumpf, *BVAB*, XXIX, 1954, p. 11 et *Charites*, 1957, p. 127-135, Mais *contra* Rolley, *BCH*, LXXXII, 1958, p. 168-171.

(4) Oü Vallet, p. 228-234, localise l'atelier qui a fabriqué le cratère.

(5) Cf. en plus de la démonstration déjà citée de Vallet, p. 228-234, Vallet et Villard, *BCH*, LXXIX, 1955, p. 50-74.

(6) Cf. *supra*, p. 84-85.

(7) Cf. *supra*, p. 16-17.

(8) Cf. *supra*, p. 130.

(9) Joffroy, p. 54-55, est partisan de la route des Alpes, mais il a depuis nuancé sa position : cf. sa communication au XVIII^e Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés Savantes, Châtillon-sur-Seine, 1958, p. 55-58, intitulée « Le problème des voies d'acheminement des produits italo-grecs en Gaule au VI^e siècle avant J.-C. », dont les conclusions sont reprises dans sa thèse : *L'oppidum de Vix*, à paraître ; tout en maintenant que l'étain était exporté de Vix vers l'Etrurie par la voie des Alpes, il reconnaît en même temps une route secondaire par la vallée du Rhône, par laquelle les Celtes se ravitaillaient en vin venu de Marseille. Hatt 3, p. 826-827 et *RAE*, IX, 1958, p. 152-155, n'admet en revanche, pour le VI^e siècle, qu'un seul débouché de l'étain, celui de Marseille. C'est aussi la thèse de Carcopino, *passim*, qui étend ce commerce massaliote bien au delà du VI^e siècle.

B. — Le commerce de l'étain

1° Les sources antiques :

Que le problème de l'approvisionnement en étain ait été de grande importance pour l'antiquité grecque, c'est ce dont témoignent de nombreuses mentions d'auteurs classiques. Quand on sait le peu d'intérêt que les Anciens portaient aux problèmes économiques en général et aux objets du commerce en particulier, on reste surpris par l'abondance des sources qui font mention du commerce l'étain. Aussi croyons-nous utile de grouper ici les textes qui, de près ou de loin, traitent du commerce l'étain à l'époque grecque, et qui, tous, se rapportent à l'Occident. Pour la clarté de l'exposé nous avons cru bon de les ordonner sous les diverses rubriques auxquelles chacun d'entre eux se rapporte plus particulièrement, en les présentant, à l'intérieur de chaque division, dans l'ordre chronologique.

Les textes relatifs au commerce proprement dit de l'étain :

— a) Hérodote, III, 115 : « οὐτε νήσους οἶδα Κασσιτερίδας εὐόσας, ἐκ τῶν ὁ κασσίτερος ἡμῖν φοιτᾷ... Ἐξ ἐσχάτης δ' ὧν δ τε κασσίτερος ἡμῖν φοιτᾷ καὶ τὸ ἤλεκτρον ».

« Et j'ignore l'existence d'îles Cassitérides, d'où nous viendrait l'étain... Mais c'est un fait que l'étain et l'ambre nous viennent du bout du monde » (traduction Legrand).

— b) Timée *apud* Pline, *N. H.*, IV, 30, par. 104 : « *Timaeus historicus a Britannia introrsum sex dierum navigatione abesse insulam Ictim in qua candidum plumbum proueniat* ».

« L'historien Timée (dit) que l'île d'Ictis, d'où provient l'étain, se trouve à six jours de navigation de la Grande-Bretagne, vers l'intérieur ».

— c) Poséidonios *apud* Strabon, III, 2, 9 : « Ποσειδώνιος... τὸν δὲ καττίτερον οὐκ ἐπιπολῆς εὐρίσκεισθαι φησιν, ὡς τοὺς ἱστορικοὺς θρυλεῖν, ἀλλ' ὀρύττεσθαι ἔγενᾶσθαι δ' ἐν τε τοῖς ὑπὲρ τοὺς Λυσιτανοὺς βαρβάρους καὶ ἐν ταῖς Καττιτερίαι νήσοις, καὶ ἐκ τῶν Βρεττανικῶν δὲ εἰς τὴν Μασσαλίαν κομίζεσθαι »,

« Poséidonios... dit que l'étain ne se trouve pas en surface, comme le répètent les historiens, mais sous terre. Il est produit chez les Barbares qui se trouvent au-dessus des Lusitaniens et dans les îles Cassitérides, et, de Grande-Bretagne, il est transporté à Marseille ».

— d) Diodore, V, 22 : « Τῆς γὰρ Βρεττανικῆς κατὰ τὸ ἀκρωτήριον τὸ καλούμενον Βελέριον οἱ κατοικοῦντες φιλόξενοί τε διαφερόντως εἰσι καὶ διὰ τὴν τῶν ξένων ἐμπόρων ἐπιμιξίαν ἐξημερωμένοι τὰς ἀγωγὰς· οὗτοι τὸν καττίτερον κατασκευάζουσι ἀποτυποῦντες δ' εἰς ἀστραγάλων ῥυθμοὺς κομίζουσι εἰς τινὰ νῆσον προκειμένην μὲν τῆς Βρεττανικῆς, ὀνομαζομένην δὲ Ἰκτιν... ἐντεῦθεν δὲ οἱ ἔμποροι παρὰ τῶν ἐγχωρίων ὠνοῦνται καὶ διακομίζουσι εἰς τὴν Γαλατίαν· τὸ δὲ τελευταῖον περὶ διὰ τῆς Γαλατίας πορευθέντες ἡμέρας ὡς τριάκοντα κατάγουσι ἐπὶ τῶν ἵππων τὰ φορτία πρὸς τὴν ἐκβολὴν τοῦ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ ».

« En Grande-Bretagne, les habitants du Cap que l'on appelle Bélérion sont particulièrement amis des étrangers et ont civilisé leurs esprits au contact des marchands venus du dehors. Ce sont eux qui traitent l'étain... Après l'avoir façonné en forme d'osselets, ils l'amènent sur une île située en face de la Grande-Bretagne, nommée

Ictis... C'est là que les marchands l'achètent aux indigènes et ils le transportent jusque'en Gaule. Enfin, ils convoient leur marchandise par voie de terre à travers la Gaule, en trente jours environ, jusqu'à l'embouchure du Rhône».

Diodore, V, 38 : « Γίνεται δὲ καὶ καττίτερος ἐν πολλοῖς τόποις τῆς Ἰβηρίας, οὐκ ἐξ ἐπιπολῆς εὕρισκόμενος, ὡς ἐν ταῖς ἱστορίαις τινὲς τεθρυλήκασιν, ἀλλ' ἰδρυτόμενος καὶ χωνευόμενος ὁμοίως ἀργύρῳ τε καὶ χρυσῷ· ὑπεράνω γὰρ τῆς τῶν Λυσιτανῶν χώρας ἔστι μέταλλα πολλὰ καττίτερου, κατὰ τὰς προκειμένας τῆς Ἰβηρίας ἐν τῷ Ὀκεανῷ νησίδασ τὰς ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος Καττίτεριδας ὀνομασμένας· πολλὸς δὲ καὶ ἐκ τῆς Βρεττανικῆς νήσου διακομίζεται πρὸς τὴν κατ' ἀντικρὺ κειμένην Γαλατίαν, καὶ διὰ τῆς μεσογείου Κελτικῆς ἐφ' ἵππων ὑπὸ τῶν ἐμπόρων ἄγεται παρά τε τοὺς Μασσαλιώτας καὶ εἰς τὴν ὀνομαζομένην πόλιν Ναρθῶνα ».

« On trouve aussi de l'étain en divers points de l'Ibérie, non pas en surface, comme on le répète dans les ouvrages historiques, mais en creusant le sol et en procédant à une fusion, comme pour l'argent et pour l'or. Car, tout à fait au-dessus des régions lusitaniennes, il y a de riches mines d'étain, dans les îles de l'Océan situées en face de l'Ibérie, qui sont, pour cela, appelées Cassitérides. Une quantité d'étain est aussi transportée de l'île Britannique jusque'en Gaule, qui est placée juste en face, puis, à travers les terres de la Celtique, est amenée à dos de cheval par les marchands chez les Marseillais et dans la ville qu'on appelle Narbonne ».

— e) Strabon, III, 5, 11 : « Αἱ δὲ Καττίτεριδες δέκα μὲν εἰσι, κεῖνται δ' ἐγγὺς ἀλλήλων... μίᾳ δ' αὐτῶν ἔρημός ἐστι, τὰς δ' ἄλλας οἰκοῦσιν ἄνθρωποι μελάγγλαινοι... Μέταλλα δὲ ἔχοντες καττίτερου καὶ μολύβδου κέραμον ἀντι τούτων καὶ τῶν δερμάτων διαλλάττονται καὶ ἄλας καὶ χαλκώματα πρὸς τοὺς ἐμπόρους· πρότερον μὲν οὖν Φοίνικες μόνον τὴν ἐμπορίαν ἔστελλον· ταύτην ἐκ τῆν Γαδείρων, κρύπτοντες ἅπασιν τὸν πλοῦν ».

« Les Cassitérides sont au nombre de dix et sont placées au voisinage les unes des autres... ; l'une d'elle est déserte, les autres sont habitées par des hommes vêtus de manteaux noirs... Ils possèdent des mines d'étain et de plomb et échangent ces minerais ainsi que des peaux, contre de la céramique, du sel et des vases de bronze que leur apportent les marchands. D'abord les Phéniciens de Gadès furent les seuls à pratiquer ce commerce maritime : ils cachaient à tous leur voie de navigation ».

— f) Strabon, II, 5, 15 : « Αἱ Καττίτεριδες καλούμεναι νῆσοι..., κατὰ τὸ Βρεττανικόν πῶς κλίμα ἰδρυμένα ».

« Les îles nommées Cassitérides... sont placées à peu près à la hauteur de la Grande-Bretagne ».

— g) Pline, N. H., VII, 56, paragraphe 197 : « *Plumbum ex Cassiteride insula primus adportavit Midacritus* ».

« Midacritus apporta le premier de l'étain de l'île Cassitéride ».

— h) Pline, N. H., XXXIV, 47, paragraphe 156 : « *Pretiosissimum hoc (scil. candidum plumbum), Graecis appellatum cassiterum fabuloseque narratum in insulas Atlantici maris peti utilibusque nauigiis et circumcutis corio aduehi. Nunc certum est in Lusitania gigni et in Gallaecia...* »

(Il y a deux espèces de plomb, le noir et le blanc) : « ce dernier est très précieux, c'est celui que les Grecs appellent *cassitéros* et dont leurs fables racontent qu'on va le chercher dans les îles de l'Océan Atlantique et qu'on le rapporte dans des barques d'osier couvertes de peaux cousues. En réalité, il est bien établi que c'est un produit du sol de la Lusitanie et de la Galice... ».

-- i) Aviénius, *Or. Mar.*, v. 94-116 :

« *Sub huius autem prominentis uertice*

- 95 *Sinus dehiscit incolis Oestrymnicus,
In quo insulae sese exserunt Oestrymnides,
Laxe iacentes, et metallo diuites
Stanni atque plumbi. Multa uis hic gentis est,
Superbus animus, efficax solertia,*
- 100 *Negotiandi cura iugis omnibus :
Notisque cymbis turbidum late fretum,
Et beluosi gurgitem Oceani secant.
Non hi carinas quippe pinu texere,
Facere norunt; non abiete, ut usus est,*
- 105 *Curuant faselos; sed rei ad miraculum,
Nauigia iunctis semper aptant pellibus,
Corioque uastum saepe percurrunt salum.
Ast hinc duobus in Sacram (sic insulam
Dixere prisci) solibus cursus rati est.*
- 110 *Haec inter undas multam caepistem iacet,
Eamque late gens Hiernorum colit.
Propinqua rursus insula Albionum patet.
Tartessiisque in terminos Oestrymnidum
Negotiandi mos erat : Carthaginis*
- 115 *Etiam coloni, et uulgus, inter Herculis
Agitans columnas, haec adhibant aequora».*

« Or, sous l'extrémité de ce promontoire s'ouvre, pour ceux qui habitent là, le golfe Oestrymnique, au milieu duquel apparaissent les îles Oestrymnides, spacieuses et riches en mines d'étain et de plomb. Ici la vertu des indigènes est grande, leur âme fière, leur ingéniosité efficace; sans répit, ils songent au commerce sous toutes ses formes : leurs embarcations fendent les vastes flots agités et les lames de l'Océan, peuplé de monstres. Ils ne savent pas faire les carènes en entrecroisant le bois de pin; ils n'entourent pas leurs barques, comme on le fait d'habitude, de sapin recourbé; mais, chose étonnante, ils construisent normalement leurs vaisseaux au moyen de peaux cousues ensemble, et c'est souvent sur du cuir qu'ils parcourent l'immense Océan. De là, d'autre part, le trajet, pour un navire, est de deux journées jusqu'à l'île Sacrée (c'est ainsi que les Anciens l'appelaient). Elle étend au milieu des flots ses larges prairies qu'habite le peuple d'Hibernie. En revenant en arrière s'offre, toute proche, l'île des Albions. Et les Tartessiens avaient accoutumé de commercer aux limites des Oestrymnides : de même les colons de Carthage, et les gens qui vivaient autour des colonnes d'Hercule, s'adonnaient dans ce but à la mer ».

Les textes relatifs aux gisements d'étain :

En plus des textes précédents, il faut mentionner,
Pour la Grande-Bretagne et les îles Cassitérides :

— j) César, *B. G.*, V, 12, 5 : « *Nascitur ibi (scil. in Britannia) plumbum album in mediterraneis regionibus* ».

« Il y a là (en Grande-Bretagne) des mines d'étain dans les régions de l'intérieur des terres ».

— k) Pline, *N. H.*, IV, paragraphe 119 : les îles Cassitérides sont situées « *ex aduerso Celtiberiae* » ; il y a plusieurs îles, « *Cassiterides dictae Graecis a fertilitate plumbi* ».

Pour la Celtique :

— l) Pseudo-Scymnos, v. 164-166 :

« ... Ταρτησός, επιφανής πόλις,
ποταμόρυττον κασσίτερον ἐκ τῆς Κελτικῆς
χρυσόν τε καὶ χαλκὸν φέρουσα πλείονα ».

« ... Tartessos, ville célèbre, riche en étain alluvionnaire¹ de la Celtique et en or, ainsi qu'en cuivre ».

— m) Pseudo-Aristote, *de mirab. ausc.*, 50 : « Τὸν κασσίτερον τὸν Κελτικὸν τήκεσθαι φασὶ πολὺ τάχιον μολύβδου ».

« On dit que l'étain de la Celtique se liquéfie beaucoup plus vite que le plomb... ».

Pour l'Espagne :

— n) Aviénus, *Or. Mar.*, v. 259-261 :

« ... *Cassius inde mons tumet :
Et Graia ab ipso lingua cassiterum prius
Stannum uocauit...* ».

« A partir de là s'élève le Mont Cassius : c'est de lui que jadis la langue grecque a appelé l'étain *cassitéros* ».

— o) Aviénus, *Or. Mar.*, v. 291-293 :

« *At mons paludem incumbit Argentarius,
Sic a uetustis dictus ex specie sui :
Stagno [= stanno] iste nanque latera plurimo nitet.* ».

« Dominant le marais s'élève le Mont Argentarius, appelé ainsi par les Anciens à cause de son aspect : car ses flancs brillent d'une très grande quantité d'étain » (ces deux montagne — le Mont Cassius et le Mont Argentarius — se situent, dans la description d'Aviénus, au voisinage de Tartessos).

Pour l'Adriatique :

— p) Pseudo-Scymnos, v. 399-400 :

« δύο δὲ κατ' αὐτούς (scil. τοὺς Ἐνετούς) εἰσι νῆσοι κείμεναι,
κασσίτερον αἱ δοκοῦσι κάλλιστον φέρειν ».

« Il y a chez les Vénètes deux îles qui passent pour renfermer de l'étain d'excellente qualité ».

Les voies commerciales à travers la Gaule :

(1) Nous adoptons l'interprétation de Siret, *l'Anthropologie*, 1908, p. 146,

En plus des textes de Poséidonios (c) et de Diodore (d), qui mentionnent la route terrestre de l'étain, d'autres indications sur les voies commerciales à travers la Gaule figurent dans deux passages de Strabon, où le géographe se réfère à des auteurs plus anciens :

— q) Strabon, IV, 2, 1, rapporte, à propos de la Loire, que : « πρότερον δὲ Κορβιλῶν ὑπῆρχεν ἐμπόριον ἐπὶ τούτῳ τῷ ποταμῷ, περὶ ἧς εἴρηκε Πολύβιος » : « il y avait autrefois sur ce fleuve Corbilo, cité commerçante dont parle Polybe ». En effet, Scipion Emilien, relatait Polybe, ne put obtenir aucun renseignement sur la Grande-Bretagne des envoyés de Corbilo (Nantes), de Narbonne et de Marseille. Et Strabon conclut en indiquant que ces trois villes étaient les principales cités de la Gaule.

— r) Strabon, IV, 1, 14, sans doute d'après Poséidonios, nommé en tête du même paragraphe, décrit une voie commerciale qui traverse la Gaule, depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à la Manche et se prolonge par une liaison maritime avec la Grande-Bretagne. Cette voie remonte le Rhône, puis la Saône, dans laquelle se jette le Doubs ; elle coupe ensuite la Seine, qu'elle suit jusqu'à son débouché dans l'Océan, chez les Lexobiens et les Calètes. « ἐκ δὲ τούτων εἰς τὴν Βρεττανικὴν ἐλάττων ἢ ἡμερήσιος δρόμος ἐστίν » : « de chez eux jusqu'en Grande-Bretagne il y a moins d'un jour de route ».

Les Phéniciens et les Grecs dans l'extrême Occident, en quête de métaux :

— s) Ezéchiel, XXVII, 12 : « O Tyr, Tharsis trafiquait avec toi par ses richesses de toute sorte : argent, fer et étain dont elle payait tes marchandises »¹.

— t) Pseudo-Aristote, 85, : les premiers des Phéniciens à naviguer jusqu'à Tartessos (« τοὺς πρώτους τῶν Φοινίκων ἐπὶ Ταρτησσὸν πλεύσαντας ») trouvèrent de telles quantités d'argent, et dont les indigènes faisaient si peu de cas, qu'ils en chargèrent complètement leur navire, au point même de s'en confectionner des ancres.

— u) Hérodote, IV, 152 : l'épisode du samien Colaios, qui aborde à Tartessos et en rapporte une riche cargaison d'argent².

— v) Hérodote, I, 163 : l'amitié du roi des Tartessiens, Arganthonios, pour les Phocéens ; il leur offre de l'argent afin qu'ils puissent fortifier leur ville.

— w) Pausanias, IV, 19, 2-4 : dans le trésor de Sicyone à Olympie se trouve une offrande formée de deux chasses de bronze, d'un poids de cinquante talents³, dédiée par le tyran Myron, vainqueur à Olympie en 648. Pausanias ajoute : « εἰ δὲ καὶ Ταρτησσιος χαλκὸς λόγῳ τῷ Ἠλείων ἐστίν, οὐκ οἶδα » : « je ne sais s'il s'agit de bronze tartessien, comme le racontent les Eléens ».

Le périple d'Himilcon :

Aviénus, à la suite du passage que nous avons déjà cité (i), poursuit en ces termes sa description de l'Océan qui s'étend entre les colonnes d'Hercule et les îles Oestrymnides.

(1) Mais il n'est pas prouvé qu'il faille identifier Tharsis avec Tartessos : cf. encore récemment Lorimer, *Homer and the Monuments*, 1950, p. 66 et Barnett, *JHS*, LXX, 1950, p. 105. Ce passage d'Ezéchiel nous reporte, de toute façon, au VI^e siècle.

(2) Cf. *supra*, p. 72.

(3) C'est-à-dire environ de 1.900 à 1.300 kg.

— x) Aviénus, *Or., Mar.*, v. 116-119 » :

«*aequora* :
Quae Himilco Poenus mensibus uix quattuor
Ut ipse semel rem probasse retulit
Enauigantem, posse transmitti adserit ».

« Le Carthaginois Himilcon assure que l'on peut à peine traverser cette mer en quatre mois, comme il rapporte en avoir lui-même fait l'expérience, lorsqu'il y naviguait ». Et Aviénus (v. 120-129) décrit ensuite les calmes plats et la multitude d'algues qui, selon Himilcon, arrêtent les navires, la faible profondeur de la mer, les animaux marins et les monstres qui la peuplent. Plus loin, Aviénus (v. 382-389) évoque, toujours d'après Himilcon, l'abîme sans fin de l'Océan et les brouillards perpétuels qui le couvrent. Enfin (v. 406-411), il reprend une nouvelle fois la description des périls effrayants (v. 412-415)

« que, sur l'Océan, le Carthaginois Himilcon rapporte avoir lui-même vus et éprouvés : nous te transmettons ces récits puisés au fond des annales puniques du temps jadis ».

« *Haec olim Himilco Poenus Oceano super*
Spectasse semel et probasse retulit :
Haec nos, ab imis Punicorum annalibus
Prolata longo tempore, editimus tibi ».

— y) Pseudo-Aristote, *de mirab. ausc.*, 86 : ce texte offre un tableau de l'Océan au delà des colonnes d'Hercule, peuplé de grandes algues et de monstres marins, analogue à celui d'Aviénus ; mais ici, ce sont simplement les Phéniciens de Gadès qui sont cités comme source.

Le détroit de Gibraltar fermé aux Grecs :

— z) Dans trois passages parallèles, Pindare présente, comme symbole de l'inaccessible, la mer située au delà des colonnes d'Hercule, qui ne peuvent être franchies :

Ol., III, v. 43-44 : « Τὸ πέραν δ' ἐστὶ σοφοῦς ἄβυστον κάσφοις ».

« Au delà, c'est inaccessible aux sages aussi bien qu'aux insensés ».

Nem., III, v. 21 : « Il n'est pas aisé de pousser plus avant, vers la mer inaccessible, par delà les colonnes d'Héraclès » (trad. Puech).

Nem., IV, v. 69 : « Mais on ne peut franchir Gadès ; au delà sont les ténèbres » (trad. Puech).

2^o Remarques préliminaires.

De cette longue liste de textes, d'époques très variées, se dégagent trois constatations qu'il est bon, tout d'abord, de souligner, avant d'aborder l'étude proprement dite du problème des routes commerciales grecques de l'étain :

— L'étain est pour les Grecs un métal d'une importance capitale, car il est un élément essentiel dans la fabrication du bronze. Or, même à l'âge du fer, et spécialement en Grèce, le bronze reste le métal par excellence ; on imagine difficilement

les quantités de bronze qui étaient alors utilisées, sans possibilité, souvent, de le récupérer : ainsi toute l'armure des hoplites (cuirasse, casque, cnémides et bouclier), les pièces métalliques des navires et des chariots, une partie de la vaisselle et toutes les offrandes qui peuplent les sanctuaires, notamment de très nombreuses grandes statues ou groupes en bronze, représentant des tonnes de métal, et constituées pour un dixième environ d'étain¹.

— Pour les Grecs, la source d'approvisionnement de l'étain est uniquement occidentale : d'Hérodote à Pline, on se plaît à souligner que l'étain vient des pays situés sur les côtes de l'Atlantique ; et nul n'imagine un instant qu'il puisse avoir une autre origine. De fait, les seuls gisements importants d'Europe exploités à la fin de l'âge du bronze et à l'âge du fer sont ceux de Cornouailles, d'Armorique et d'Espagne².

— La nature même des gisements d'étain rend très concevable un déplacement des lieux de production selon les époques. L'étain se présente en effet sous deux formes : l'étain alluvial, le plus facile à exploiter et le plus riche en métal et, d'autre part, les filons granitiques, qu'il faut creuser sous forme de mines et qui donnent un minerai dont la teneur en étain est beaucoup plus faible. Ce sont naturellement les gisements alluviaux qui furent les premiers exploités, et c'est leur appauvrissement qui conduisit à entamer l'extraction souterraine : ce dernier procédé, seul, restait employé à partir du 11^e siècle avant Jésus-Christ. On s'explique ainsi que Poséidonios, et à sa suite Diodore et Strabon (*c* et *d*)³, aient cru bon de réfuter les affirmations des auteurs grecs plus anciens (qu'ils ne nomment malheureusement pas) : à leur époque, ce n'est plus en effet à la surface du sol, mais sous terre, que l'on trouve l'étain. Auparavant, le Pseudo-Scymnos (*l*) — ou sa source — ne semble encore connaître que l'étain alluvionnaire, qui vient de la Celtique⁴. L'étain extrait des mines, c'est en effet essentiellement celui d'Espagne, et Pline (*h*), qui n'en connaît plus d'autre, range l'étain des Cassitérides dans le domaine des fables que racontent les Grecs.

Mais, à date ancienne, ce n'est pas d'Espagne que vient l'étain ; c'est la région voisine de l'embouchure de la Loire, en Gaule, ou, plus au nord encore, la presqu'île de Cornouailles, en Grande-Bretagne, qui fournit aux Grecs d'époque archaïque et classique l'étain indispensable. Mais quelles voies suivait l'étain depuis ces mystérieuses Cassitérides que mentionne déjà Hérodote (*a*) et entre les mains de qui passait-il ? C'est là pour nous le problème essentiel si nous voulons déterminer le rôle que Marseille a pu jouer dans ce commerce aux différents moments de son histoire. Mais le degré de certitude ou d'hypothèse varie selon les époques : nous verrons que, pour les périodes les plus anciennes et les plus récentes, la documentation archéologique ou littéraire est assez explicite pour que des conclusions sûres puissent être avancées ;

(1) Tout ce que l'on peut dire sur la valeur de l'étain dans l'Antiquité grecque, c'est qu'elle était à Athènes, entre 421 et 415, six fois et demi plus élevée que celle du cuivre (230 drachmes pour le talent d'étain — c'est-à-dire 8 drachmes et 5 oboles le kg. — contre 35 drachmes pour le talent de cuivre — ce qui fait une drachme et deux oboles le kg.) : cf. *IG*², I, 1924, n° 371 (= *IG*, I, 1, n° 319), l. 3 à 8. Actuellement, l'étain ne vaut même pas trois fois et demi plus cher que le cuivre. Ajoutons que les métaux étaient, en valeur absolue, d'un prix certainement plus élevé que de nos jours.

(2) Cf. après beaucoup d'autres, Forbes, *op. cit.*, p. 241-243 et 252.

(3) Cf. *infra*, p. 155.

(4) Cette évolution est bien retracée par Siret, *L'Anthropologie*, 1908, p. 146-147.

pour l'époque intermédiaire, en revanche, qui correspond à peu près à tout l'épanouissement de la civilisation grecque, les opinions des historiens modernes sont multiples et souvent même contradictoires. C'est pourquoi nous étudierons successivement les faits qui peuvent être considérés comme sûrement établis, avant d'envisager les diverses hypothèses qui ont été avancées sur les routes de l'étain à l'époque grecque.

C. — Les voies de l'étain

1^o Les certitudes : période protohistorique et période romaine.

Les exploitations de Cornouailles et de Bretagne ont débuté certainement bien avant le temps des Grecs. Dès l'âge du bronze récent, on suit en effet le cheminement de l'étain le long de la voie maritime de l'Océan Atlantique. On a depuis longtemps remarqué qu'à cette époque et dans la période suivante (âge du bronze final de la péninsule ibérique, qui correspond à la période de Hallstatt), la voie maritime, partant de Grande-Bretagne et longeant la côte atlantique de la France et de la péninsule ibérique, est jalonnée par une série considérable de dépôts de bronzes, qui sont de véritables « trésors » de négociants¹. Les rapports sont d'ailleurs étroits, à cette époque, entre les civilisations des Iles Britanniques et de la Péninsule Ibérique². Le trafic se fait certainement par voie maritime, comme le montre la cargaison d'un bateau du bronze final I, récupérée dans le port espagnol d'Huelva³, et se prolonge jusqu'en Sicile, où apparaissent les mêmes dépôts de bronzes, qui présentent de nombreuses affinités avec ceux d'Espagne⁴. La route qu'ils jalonnent mène aux abords de la Méditerranée orientale : leur présence semble bien indiquer que, dès une époque assez ancienne, le monde égéen et phénicien allait se fournir en étain jusque dans le lointain Occident⁵.

Si nous considérons la phase la plus récente de ce commerce de l'étain, c'est-à-dire l'époque romaine, en négligeant pour le moment les étapes intermédiaires, nous constatons, qu'au premier siècle de notre ère, c'est l'étain des mines d'Espagne qui est seul exploité, comme l'indique nettement Pline (*h*) : pour lui, c'est une fable que racontent les Grecs quand ils disent que l'étain venait des îles de l'Atlantique, car il est en réalité originaire de Lusitanie et de Galice. Les constatations archéologiques, qui montrent l'abandon des mines de Cornouailles à cette époque, confirment l'évidence relevée par Pline : ces mines de Grande-Bretagne ne seront remises en exploitation qu'au Bas-Empire⁶. Pour la période qui précède immédiatement, les descriptions

(1) Cf. Déchelette, II, p. 94-98 et 167-175.

(2) Cf. l'étude bien documentée de Hawkes, *Ampurias*, XIV, 1952, p. 81-116 : « *Las relaciones en el bronce final entre la Península Iberica y las Islas Británicas* » Une bibliographie complète de la question figure dans Bosch-Gimpera, *EC*, VI, 1953-1954, p. 98, n. 1.

(3) Hubert I, p. 298 ; sur la présence de bronzes anglais dans cette trouvaille, cf. Almagro, *Ampurias*, II, 1940, p. 131-135 ; sur sa date (première moitié du VII^e siècle ?), cf. en dernier lieu Hencken, *Zephyrus*, VII, 1956, p. 134.

(4) Sur ces dépôts de bronzes siciliens et leurs liens avec l'Espagne, cf. en particulier Bernabò Brea, *Sicily before the Greeks*, 1957, p. 155-156 et 183-199.

(5) Cf. Hawkes, *Ampurias*, XIV, 1952, p. 97-98 ; Heichelheim, *Ancient Economic History*, I, 1958, p. 118, 123 et 237.

(6) Cf. Haverfield, *Mélanges Boissier*, 1903, p. 249-253 ; Cary, p. 168 ; Charlesworth, *Les routes et le trafic commercial dans l'Empire romain*, 1938, p. 216-217 ; Carcopino, p. 66-67.

détaillées de Diodore (*d*) témoignent sans équivoque de l'importance que revêtait le trafic de l'étain venu de Grande-Bretagne et transporté par voie de terre. Mais depuis quand durait un tel trafic ? A quel moment se situe le passage de la route maritime, — bien documentée, nous l'avons vu, aux temps protohistoriques —, à la route terrestre à travers la Gaule, qui est en pleine activité au premier siècle de notre ère ? C'est un des points les plus discutés du problème des voies de l'étain.

2° Les hypothèses des auteurs modernes.

Les historiens modernes sont naturellement d'accord pour admettre l'antériorité de la route maritime par rapport à la route terrestre¹. D'autre part, on peut dire qu'ils considèrent à peu près tous que la route maritime était essentiellement entre les mains des trafiquants phéniciens². En revanche, quand il s'agit de déterminer les modalités du trafic de l'étain par voie de terre et ses variations chronologiques, les opinions divergent et les hypothèses se multiplient.

En effet, on a admis l'existence d'au moins trois routes distinctes : l'une, partant du Rhin, aurait traversé les Alpes pour aboutir au fond de l'Adriatique³ ; une autre aurait conduit, sans que son tracé soit toujours clairement déterminé, de l'embouchure de la Loire, où se trouvaient des gisements d'étain exploités depuis les temps préhistoriques, jusqu'au Rhône⁴, ou bien encore jusque dans le Languedoc, en remontant une partie du cours de la Garonne⁵. Cependant, la voie la plus généralement reconnue est celle qui, depuis la Cornouailles, traversait la Manche, remontait la vallée de la Seine et, par la haute Bourgogne, rejoignait l'axe fluvial de la Saône et du Rhône⁶.

Mais si les historiens modernes admettent de préférence que c'est cette voie marseillaise qui s'est substituée à la route phénicienne ou qui l'a victorieusement concurrencée, en revanche, la date à laquelle ils placent l'inauguration de cette route terrestre est susceptible de variations chronologiques s'échelonnant sur non moins de cinq siècles : en effet, certains supposent que la voie marseillaise a servi dès les premiers temps de la colonie de Phocée⁷, d'autres, se fondant sur la prétendue prospérité de

(1) Seul Reinach, *L'Anthropologie*, 1899, p. 401 a tenté de démontrer que la route terrestre précédait, à très haute époque, la route maritime. Mais les découvertes archéologiques ultérieures n'ont pas confirmé son hypothèse.

(2) Cf. Siret, *L'Anthropologie*, 1908, p. 129-165 : « *Les Cassitérides et l'empire colonial des Phéniciens* » ; la route maritime phénicienne serait, pour lui, antérieure à l'an 1000. Puis une route terrestre grecque, entre Corbilo et Marseille, inaugurée par Midacritus, aurait été ouverte parallèlement à celle-ci. Besnier, *D.A.*, IV, col. 1457-1466, *s.v. Stannum*, admet, sans donner de date, la succession suivante : une phase maritime phénicienne, par Gadès, puis carthaginoise ; une phase terrestre, par Marseille, une phase romaine, par Narbonne. Cf. aussi Déchelette, III, p. 50-51, etc.

(3) Cf. Déchelette, III, p. 50-51 et Beaumont, *JHS*, LVI, 1936, p. 190 : cette route terrestre aboutissant au fond de l'Adriatique serait antérieure à la voie du Rhône par Marseille, que Déchelette fait débiter à l'époque de la Tène, et Beaumont, — comme Cary (cf. *infra*, p. 152, n. 2) —, deux siècles plus tard : les Grecs, selon Beaumont, ne l'aurait utilisée qu'à partir du v^e siècle.

(4) Rappelons que Siret (cf. *supra*, n. 2) admettait déjà que la route terrestre de l'étain allait de Corbilo jusqu'à Marseille. Pour Cary, p. 166-179, la route terrestre à travers la Gaule aurait duré de 300 jusqu'en 50 environ : la plus fréquentée aurait été pour lui celle qui, partant de la Loire, rejoignait Marseille par le Rhône ; en effet, les trente jours qui, selon Diodore (*d*), étaient nécessaires pour que les chevaux chargés d'étain traversent la Gaule, correspondraient mieux, d'après Cary, à une route assez courte.

(5) C'est la route qu'adopte de préférence Jannoray, p. 292-293.

(6) Cf. Déchelette, III, p. 57 et 71-72 ; Joffroy, p. 55 et surtout Carcopino, p. 23-87.

(7) Notamment Carcopino, *passim*.

Marseille au v^e siècle, la font débiter un peu après 500¹ ; d'autres encore, constatant l'absence de toute trace d'activité économique en Gaule aux v^e et iv^e siècles, nient l'existence de cette route — à laquelle ils n'attribuent d'ailleurs qu'une importance secondaire — avant le iii^e siècle². D'autres enfin descendent plus bas encore, puisque ce n'est pas avant l'installation des Romains en Narbonnaise³ ou même avant la conquête de la Gaule par César⁴ qu'on aurait utilisé la voie du Rhône.

3° Les deux voies de l'étain.

Devant la complexité du problème et la pluralité des hypothèses, il ne nous est pas possible d'étudier les voies de l'étain en fonction seulement de Marseille, et par là même de nous limiter à l'examen des routes terrestres qui pouvaient y aboutir. En effet, la plupart des historiens modernes ont abordé la question dans une perspective déterminée, en cherchant à démontrer une thèse fondée, au départ, sur des critères extérieurs au problème ou sur des vues partielles de la question⁵. Il est de bonne méthode, croyons-nous, de s'écarter le moins possible des sources antiques et de voir dans quelle mesure elles permettent, à elles seules, de tracer un tableau, au moins partiel, de l'évolution du commerce de l'étain.

La voie maritime :

Le périple d'Aviénus, qui s'inspire de sources très anciennes, conserve l'écho des navigations protohistoriques : les îles Oestrymnides, qui sont en Armorique⁶, ne sont encore fréquentées que par les Tartessiens. Les colons de Carthage, c'est-à-dire probablement les marchands de Gadès, ne viennent qu'en second lieu : ceci confirme la tradition historique qui indique que, à un certain moment, Gadès a succédé à Tar-

(1) En particulier Jullian, I, p. 407-411 et Déchelette, p. 57 et 71-72.

(2) Notamment Cary (p. 166-179). Il n'est pas inutile, croyons-nous, de résumer brièvement cet article, la seule étude d'ensemble qui ait été, jusqu'à présent, consacrée au problème des sources et des routes grecques de l'étain. Selon Cary, l'Espagne n'est attestée, comme source de l'étain, qu'à l'âge du Bronze et à l'époque romaine ; les gisements du sud de la Bretagne furent exploités depuis l'âge du Bronze jusque vers 500 environ ; enfin les mines de Cornouailles prirent surtout de l'importance après cette date et leur exploitation cessa vers le début de l'Empire. La route maritime de l'étain est la voie par excellence. Elle est ignorée des Grecs avant Colaios, qui va jusqu'à Tartessos ; après lui, Midacritus découvre les Cassitérides. Mais cette route est coupée, à partir de 500 environ, par les Carthaginois ; le voyage de Pythéas représente la seule exception à ce blocus, qui est maintenu par Carthage jusqu'à la prise de Gadès par les Romains en 206. La route terrestre par Marseille n'est pas inaugurée avant 300 environ : jusque-là, en effet, la diffusion des produits méditerranéens vers les pays celtiques se fait par la voie des Alpes, comme en témoigne aussi l'absence en Gaule de monnaies massaliotes antérieures au iii^e siècle.

(3) Jannoray, p. 292-293.

(4) Dion, *Latomus*, XI, 1952, p. 306-314 : « *Le problème des Cassitérides* » et *Hommes et Mondes*, VII, avril 1952, p. 547-557 : « *Les routes de l'étain. L'isthme gaulois et le carrefour de Paris* » : selon lui, l'état politique de la Gaule avant la conquête de César créait un tel régime d'insécurité pour les marchands qu'une route terrestre organisée de l'étain, telle que la décrit Dio-dore (d) ne devint possible qu'après la pacification du pays par les armées romaines.

(5) Rappelons que le seul argument de Cary est, en dernière analyse, la diffusion relativement tardive du monnayage massaliote en Gaule. Lantier et Grenier se fondent sur l'absence d'importations grecques dans la vallée du Rhône avant une époque assez récente, Dion, sur l'insécurité qui régnait dans la Gaule indépendante, Carcopino, sur la permanence nécessaire d'une route (qui pourtant, un jour, après la conquête romaine, cessa de fonctionner). Jullian, Jannoray et Hatt font dépendre le développement du commerce massaliote vers l'intérieur de la Gaule des vicissitudes politiques des Grecs d'Occident — ou de la Grèce en général.

(6) Cf. Siret, *L'Anthropologie*, 1908, p. 130 ; Cary, p. 167, n. 8 ; Hawkes, *Ampurias*, XIV, 1952, p. 81-85 ; Dion, *Latomus*, 1952, p. 308-310 ; Carcopino, p. 29-32.

tessos¹. La grande époque de Tartessos, c'est le moment où les Grecs vont trafiquer avec elle : les voyages de Colaïos le Samien et des Phocéens (Hérodote, *u* et *v*) se placent dans la seconde moitié du VII^e et les soixante premières années du VI^e siècle. Le bronze que produit Tartessos est alors largement importé en Grèce, si l'on en croit la tradition orale rapportée par Pausanias (*w*). C'est à Tartessos que les Grecs viennent chercher l'étain originaire de la Celtique²; mais ils ont naturellement tendance à imaginer qu'on le recueille sur place, aux environs mêmes de Tartessos (comme le rapporte Aviénus, *n* et *o*), dans une région où il n'y a jamais eu trace de gisements d'étain.

Ce libre trafic des Grecs avec Tartessos ne signifie pas que Gadès n'existe pas alors en tant que poste phénicien : c'est vraisemblablement le comptoir où les Phéniciens vont chercher l'étain³. Mais rien n'indique qu'ils allaient plus avant dans l'Atlantique. Leur position, vis-à-vis des Tartessiens, est analogue à celle des Grecs, comme le montre le parallélisme entre l'histoire de Colaïos, qui rapporta des masses d'argent à bas prix et celle des premiers Phéniciens qui furent les héros et les bénéficiaires d'aussi fructueuses aventures (d'après le Pseudo-Aristote, *l*)⁴.

Mais quelle est la source d'Aviénus pour sa description du commerce des Tartessiens dans l'Atlantique ? On a supposé⁵ que c'était un périple massaliote du VI^e siècle qu'Aviénus aurait utilisé dans sa description des côtes méditerranéennes d'Espagne et de Narbonnaise. Mais ici Aviénus indique nettement sa source : tout de suite après avoir retracé les navigations des Tartessiens et des colons de Carthage jusqu'aux Oestrymnides, il dit⁶ :

« *Quae Himilco Poenus mensibus uix quattuor,
Ut ipse semet rem probasse relulit
Enauigantem, posse transmitti adserit* ».

On date souvent le périple d'Himilcon des environs de 500⁷. En effet, comme l'indique Pline, le voyage d'Himilcon est contemporain du périple d'Hannon⁸; c'est sans doute aussi une entreprise officielle partie de Gadès, comme ce dernier de nature essentiellement économique⁹, qui prend l'allure d'une reconnaissance destinée à ouvrir de nouvelles voies au commerce. Or, elle se place « au temps où florissait la puissance de Carthage » : c'est probablement le moment de la grande expansion cartha-

(1) Avien., v. 85 : « *Hic Gadir urbs est, dicta Tartessus prius* ».

(2) Cf. les passages déjà cités du Pseudo-Scymnos et du Pseudo-Aristote (*l* et *m*).

(3) Cf. peut-être Ezéchiél (*s*) ; en effet, si Tharsis, dans les textes plus anciens, désigne presque certainement Tarse, il peut dans ce cas précis se rapporter à Tartessos, car c'est la seule fois où l'étain est mentionné à son sujet.

(4) La même histoire se retrouve dans Diod., V, 35, avec les mêmes détails, notamment celui de l'argent substitué au plomb pour les ancrés ; mais Diodore place l'épisode aux abords des Pyrénées.

(5) Schulten, *Tartessos*, 2^e éd., 1950, p. 64-68.

(6) Avien., v. 117-119 : cf. *supra* (*x*).

(7) Jullian, I, p. 385, n. 6 ; Cary, p. 170, n. 29 ; Hawkes, *Ampurias*, XIV, 1952, p. 87, n. 18 ; Carcopino, p. 34, etc.

(8) Plin., *N.H.*, II, par. 169 : « *Et Hanno, Carthaginis potentia florente, circumuectus a Gadibus ad finem Arabiae nauigationem eam prodidit scripto, sicut ad extera Europae noscenda missus eodem tempore Himilco* » : « Au temps où florissait la puissance de Carthage, Hannon parti de Gadès contourna l'Afrique jusqu'à l'extrémité de l'Arabie et il en fit une relation écrite ; comme aussi Himilcon, envoyé à la même époque pour explorer les parties extérieures à l'Europe ».

(9) L'inauthenticité probable du *Périple* d'Hannon, tel qu'il nous a été retransmis dans sa version grecque (cf. Germain, *Hesperis*, XLIV, 1957, p. 205-248) n'interdit cependant pas d'admettre qu'il repose sur un fond de réalité historique.

ginoise au cours de la seconde moitié du VI^e et du début du V^e siècle, l'époque de la conquête de la Sardaigne et de la Sicile occidentale, avant la bataille d'Himère qui marquera un sérieux temps d'arrêt dans le développement de Carthage.

C'est aussi le moment où, après Alalia, les Carthaginois chassent les Phocéens¹ des positions qu'ils occupaient vers les colonnes d'Héraclès et le royaume de Tartessos². De cette époque sans doute date la chute du royaume de Tartessos, qui ensuite disparaît de l'histoire, après une guerre dont les épisodes sont évoqués par Justin³ et qui vit le triomphe des Gaditains, aidés par Carthage. De fait, dès la première moitié du V^e siècle, le Déroit de Gibraltar semble bien fermé aux Grecs, comme l'attestent les vers de Pindare que nous avons mentionnés (z).

Nous admettrons donc que, vers la fin du VI^e siècle, Himilcon a ouvert la voie du commerce direct par mer aux Phéniciens venus de Gadès jusqu'aux gîtes océaniques de l'étain : c'est ce que confirme Strabon (e) qui, sans citer malheureusement sa source, montre les Phéniciens venant seuls chercher l'étain aux Cassitérides et s'efforçant de cacher la route à d'éventuels concurrents. Ces Cassitérides sont-elles les Oestrymnides d'Aviénus, situées en Armorique, ou bien les actuelles Sorlingues ou Scilly, placées à l'extrémité de la Cornouailles ? S'il est vrai que dans un passage emprunté à Poséidonios le même Strabon (c) distingue les Cassitérides de la Grande-Bretagne⁴, il donne sa conception personnelle dans un autre passage (f) : les Cassitérides sont situées sous la latitude de la Grande-Bretagne, à la hauteur donc de cette dernière ; dans son esprit précis de géographe, c'est bien là que vont les Phéniciens de Gadès⁵ : ainsi, ce serait aux alentours de 500 que les gisements d'étain d'Armorique auraient été à peu près épuisés⁶ ; ce qui ne signifie pas nécessairement que ceux de Grande-Bretagne n'aient pas encore été alors exploités, car ils remontent sans doute, comme nous l'avons vu, à une date beaucoup plus ancienne. Cela prouve simplement que la Cornouailles n'est prospectée par le commerce maritime direct qu'à partir du début du V^e siècle.

Il est naturellement déraisonnable de prétendre dire ce que sont les Cassitérides pour Hérodote, puisqu'il avoue lui-même son ignorance à ce sujet (a), ignorance qu'il partage sans doute avec ses contemporains. Notons seulement, mais le fait est d'importance, qu'au V^e siècle les Grecs savent bien que l'étain vient d'une région lointaine de l'Océan, des îles Cassitérides, mais qu'ils ont les informations les plus vagues dans ce domaine : c'est donc qu'ils n'y ont pas directement accès. Seule la voie maritime punique semble alors avoir été utilisée : « Φοίνικες μόνοι τὴν ἐμπορίαν ἔστειλλον ταύτην »⁷.

Les voies terrestres.

Par opposition avec les renseignements concernant la voie maritime, les sources

(1) Nous disons bien les Phocéens et non les Marseillais, car Marseille ne semble avoir eu aucune part dans ce trafic maritime de l'étain.

(2) Peu importe que ce soit juste après Alalia ou seulement vers 500, comme le suppose Bosch-Gimpera : cf. encore récemment *ClQ*, XXXVIII, 1944, p. 53-59 ; *RF*, XXVIII, 1950, p. 313-325 ; *NClio*, III, 1951, p. 284-291.

(3) Justin., XLIV, 5.

(4) Mais c'est peut-être simplement qu'il sépare les flots — les Cassitérides — de la grande île, la Grande-Bretagne.

(5) Cf. Dion, *Latomus*, 1952, p. 310-312.

(6) Cf. Cary, p. 167.

(7) Strab., e.

qui se rapportent au trafic par terre se réfèrent essentiellement à une période assez récente. On ne saurait cependant, comme le voudrait R. Dion¹, faire seulement débiter le trafic de l'étain à travers la Gaule au moment même où écrit Diodore, c'est-à-dire vers le milieu du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ ; cette thèse a été récemment réfutée². Contentons-nous de souligner que le second passage de Diodore (*d*) trouve son parallèle exact chez Strabon (*c*) : tous deux en effet relèvent, presque dans les mêmes termes, que l'étain ne se trouve pas en surface, comme le répètent les historiens, mais sous terre³ ; qu'il vient d'Espagne, des îles Cassitérides et aussi de Grande-Bretagne, d'où il est transporté à Marseille. Le récit de Diodore est certes plus détaillé, mais Strabon indique sans équivoque possible l'auteur que l'un et l'autre résument : « Ποσειδώνιος... φησιν ».

Avec Poséidonios, nous remontons déjà au début du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ. Mais ce passage de Poséidonios, résumé par Diodore et par Strabon, n'est certainement pas dans sa totalité le fruit d'observations personnelles. On peut vraisemblablement attribuer à Poséidonios la critique des historiens ses prédécesseurs, car il se fonde sur un état de fait contemporain, l'exploitation souterraine des mines d'Espagne. Mais, quand il décrit le passage par voie de terre de l'étain à travers la Gaule, il s'inspire de ces historiens qu'il réfute par ailleurs. Une constatation le montre bien : Diodore, dans son premier passage (*d*), où il retrace d'une manière plus détaillée les modalités du trafic de l'étain depuis le Cap Bélérian en Grande-Bretagne jusqu'à l'embouchure du Rhône, indique que les marchands vont chercher l'étain dans l'île d'Ictis, qui est située en face de la Grande-Bretagne.

Or, un fragment de Timée, conservé par Pline (*b*), contient des indications de même ordre : l'étain vient de l'île d'Ictis, qui se trouve à six jours de navigation de la Grande-Bretagne, vers l'intérieur⁴. C'est donc, semble-t-il bien, Timée qui a servi de source à Poséidonios et surtout à Diodore.

Peut-on remonter au delà de la première moitié du 111^e siècle ? On considère en général que la source de Timée ne peut être que la relation du voyage effectué par Pythéas, vers la fin du 4^e siècle, voyage au cours duquel il eut l'occasion de faire le tour complet des Iles Britanniques. Mais si le trafic de l'étain par voie de terre à travers la Gaule existe *peut-être* déjà vers la fin du 4^e siècle, rien, dans la tradition antique, n'autorise à le faire remonter plus haut encore. Ce serait méconnaître à la fois l'ignorance des Grecs du 5^e siècle quant aux routes précises de l'étain⁵ et l'affirmation très nette de Strabon (*e*) selon laquelle les Phéniciens fréquentaient *seuls* les Cassitérides⁶.

Avant d'examiner quelle interprétation il convient de donner au voyage de Pythéas — dont on connaît bien, et la date approximative, et les étapes principales⁷ —, il nous faut préciser quel itinéraire suivait la route terrestre de l'étain à l'époque

(1) *Latomus*, 1952, p. 313 ; *Hommes et Mondes*, VII, 1952, p. 547, 552.

(2) Carcopino, p. 44-67.

(3) Diod. : « οὐκ ἐξ ἐπιπολῆς εὕρισκόμενος, ὡς ἐν ταῖς ἱστορίαις τινὲς τεθρυλήκασιν » ; Strab. : « οὐκ ἐπιπολῆς εὕρισκασθαι... ὡς τοὺς ἱστορικοὺς θρυλεῖν ».

(4) Sur l'explication de ces six jours de navigation, cf. *infra*, p. 156.

(5) Cf. Hérodote, *a*.

(6) L'ingénieuse argumentation de Carcopino, qui reconstitue un trafic *ininterrompu* de l'étain à travers la Gaule, par Marseille et la voie du Rhône, du 6^e au 1^{er} siècle, passe ces obstacles sous silence.

(7) Cf. Broche, *Pythéas le Massaliote*, 1935.

hellénistique. Contrairement à l'opinion longtemps admise qui identifiait Ictis avec l'île de Wight et supposait une traversée nord-sud de la Gaule entre l'embouchure de la Seine et celle du Rhône, on a parfois, depuis Cary¹, imaginé un trajet qui, partant de l'extrémité de la Cornouailles, aurait rejoint par mer l'embouchure de la Loire, et de là, par voie de terre, aurait atteint Narbonne et Marseille².

On se fonde d'abord sur le fait que l'île de Saint-Michel de Penzance, située à l'extrémité de la Cornouailles, correspond à la description que fait Diodore³ d'un passage découvert à marée basse et reliant l'île à la terre ferme, sur l'importance ensuite de Corbilo, qu'atteste le récit de Polybe, reproduit par Strabon (*g*), sur le fait enfin que la traversée par terre en trente jours jusqu'à l'embouchure du Rhône, dont parle Diodore (*d*), s'accorde mieux avec une voie plus courte que celle de la Seine au Rhône.

Mais la traversée nord-sud de la Gaule ne représente qu'un millier de kilomètres au maximum, par des chemins faciles, ce qui correspond, pour un voyage de trente jours, à des étapes d'un peu plus de trente kilomètres, ce qui n'a rien d'excessif dans le cas d'un transport à dos de cheval⁴. Rien n'indique d'ailleurs que Corbilo ait été un port de l'étain : tout ce que l'on peut objectivement tirer du texte de Polybe rapporté par Strabon (*g*)⁵, c'est que les marchands de Corbilo ignoraient tout de la Grande-Bretagne. Peut-on en conclure si catégoriquement qu'ils étaient en relation suivie avec elle ? Ajoutons que le trajet Cornouailles-Basse Loire n'était pas la voie la plus facile : elle se trouvait, sur un parcours assez long, exposée aux périls de l'Océan ; il fallait doubler le Finistère et la Pointe du Raz, fertile en naufrages ; la traversée de la Manche était évidemment moins périlleuse. Enfin, il ne faut pas demander à Diodore trop de précisions sur des lieux qu'il ne décrit qu'au travers d'un ou de plusieurs intermédiaires. En revanche, l'identification d'Ictis avec l'île de Wight est assez tentante⁶.

D'autre part, le passage de Timée (*b*) indique que cette île était située à une certaine distance des gisements d'étain, c'est-à-dire de l'extrémité de la Cornouailles, ce qui n'est pas du tout le cas pour Saint-Michel de Penzance qui en est toute proche. On a d'ailleurs ingénieusement expliqué⁷ les six jours de traversée jusqu'à Wight par le transport de l'étain tel que les indigènes le pratiquaient dans leurs barques de peaux cousues, dont la navigation devait sans doute être assez lente⁸. Enfin Strabon (*r*),

(1) Cary, p. 178.

(2) Cf., depuis Cary : Beaumont, *JHS*, 1936, p. 190 ; Jannoray, p. 292-293 ; Hawkes, *Ampurias*, 1952, p. 96-98 ; Powell, p. 27, fig. 1.

(3) Diod., V, 22.

(4) A ce propos, notons que la forme d'osselet donnée aux lingots d'étain, dont il existe des exemples d'époque romaine, était spécialement adaptée au chargement des chevaux : cf. Forbes, *Metallurgy in Antiquity*, p. 247-248 et fig. 55.

(5) Sans l'interpréter d'une manière purement hypothétique, en admettant une ignorance feinte des marchands pour dissimuler à Scipion Emilien les données véritables du commerce à travers la Gaule.

(6) Ajoutons que les monnaies grecques d'époque hellénistique trouvées en Grande-Bretagne ont été presque toutes recueillies dans l'Est du Dorset, c'est-à-dire entre l'île de Wight et l'extrémité orientale de la Cornouailles, aux alentours du Pool Harbour (cf. Milne, *Finds of Greek Coins in the British Isles*, 1948, p. 18-45 et cartes I et II) : c'est la preuve que les marchands grecs fréquentaient les parages de l'île de Wight, et non la pointe occidentale de la Cornouailles.

(7) Cf. Broche, *Pythéas le Massaliote*, p. 92-95.

(8) Cf. Avien., v. 105-107 (*i*) et Pline lui-même (*h*), où il est précisément question d'étain « que l'on rapporte dans des barques d'osier couvertes de peaux cousues ».

qui s'inspire probablement de Poséidonios, décrit avec précision la voie commerciale qui, remontant le Rhône, la Saône et le Doubs, rejoint la Seine, la suit jusqu'à son embouchure, d'où l'on passe en moins d'un jour en Grande-Bretagne.

La voie Cornouailles, île de Wight, Seine, Rhône, Marseille¹ a le mérite d'être attestée ; elle n'a rien d'in vraisemblable. Les autres routes terrestres ne sont que des hypothèses. Il est possible que Pythéas ait déjà observé ce trafic de l'étain à travers la Manche ; son voyage sans doute n'était pas exempt du désir d'informations scientifiques : Pythéas était, comme le reconnaissent même ses adversaires, un savant astronome et un mathématicien distingué². Mais il est difficile de croire qu'une expédition comme la sienne ait pu être organisée sans le secours financier de la cité. Or, c'est sans doute l'étain qui était susceptible d'intéresser les Marseillais et de les engager à explorer les lieux de production. Si ces régions avaient été connues des Marseillais et fréquentées par leurs marchands, on ne s'expliquerait pas les raisons de cette exploration. S'agissait-il d'ouvrir une nouvelle route maritime, tentant de concurrencer celle des Phéniciens ? L'entreprise aurait été hasardeuse et peu rentable, étant donné la longueur du trajet maritime de l'Angleterre jusqu'à Marseille en contournant toutes les côtes d'Espagne³. C'est donc qu'il n'y avait sans doute aucune communication directe entre la Grande-Bretagne et Marseille à cette époque, ce qui confirmerait les constatations que nous avons pu faire précédemment. Le voyage de Pythéas et les observations qui en sont résultées⁴ ont peut-être facilité les contacts entre Marseille et les indigènes fournisseurs de l'étain et aidé à établir une route qui, de toute façon, semble être utilisée normalement dès le III^e siècle.

Etablir ou rétablir ? Nous avons postulé — après d'autres — que seul le commerce de l'étain par la voie terrestre nord-sud à travers la Gaule pouvait justifier l'importance de Vix au VI^e siècle et expliquer la présence de Marseillais sur le site. Mais nous avons constaté aussi le danger de tout report arbitraire dans le passé, puisque cette voie n'a pas été utilisée au V^e-IV^e siècles⁵. Simplement, nous pouvons affirmer maintenant que ce postulat n'est pas contraire aux réalités géographiques ni à la vraisemblance historique.

On a en effet parfois supposé⁶ que la route terrestre de l'étain avait été ouverte par les Marseillais au V^e siècle pour compenser la fermeture du Détroit de Gibraltar par les Carthaginois. Mais on pourrait aussi bien admettre qu'elle a été ouverte, dès le VI^e siècle, pour concurrencer la voie maritime qui n'était pas aux mains des Grecs,

(1) Marseille est la version primitive, celle de Poséidonios : cf. Diod., V, 22, qui parle de l'embouchure du Rhône et Strabon, d'après Poséidonios (c), qui nomme Marseille ; Diod., V, 38, rajoute Narbonne à Marseille, mais c'est une addition récente, car il précise bien qu'il s'agit de la colonie romaine récemment fondée : cf. Carcopino, p. 36, n. 1.

(2) Cf. Strab., IV, 5, 5 et VII, 3, I.

(3) Cf. les justes remarques de Broche, *Pythéas le Massaliote*, p. 95.

(4) Pythéas semble notamment s'être efforcé de déterminer la latitude de Marseille aussi bien que celle de la Grande-Bretagne (cf. Strab., II, 5, 8), dans le but sans doute d'établir la distance qui les séparait et la longueur du trajet que parcourait ou devrait parcourir un trafic par voie de terre.

(5) On pourrait supposer une dérivation limitée de l'étain, par voie de terre, jusqu'au fond de l'Adriatique : cf. le passage du Pseudo-Scymnos (p) et Beaumont, *JHS*, 1936, p. 190 ; il ne s'agit sans doute pas, comme le dit Beaumont, de l'étain de Bohême qui, à cette date, ne semble pas avoir été exploité. En effet, dans toutes ces régions de l'Europe centrale, on emploie surtout alors, faute de mieux, un bronze à l'antimoine, sans étain : cf. Forbes, *Metallurgy in Antiquity*, p. 263.

(6) Jullian, I, p. 407-411.

mais des Tartessiens. Les Grecs auraient découvert une voie d'accès plus directe vers la source plus la riche, l'étain de Cornouailles, puis, après une période de pleine activité, cette route aurait été brusquement coupée et le trafic interrompu, à la suite des bouleversements intervenus à l'intérieur du monde celtique ; les Carthaginois, qui venaient de se rendre maîtres de la région du Détroit et de recueillir l'héritage de Tartessos en auraient alors profité pour se lancer à la conquête du principal centre d'approvisionnement de l'étain.

Tout cela n'est que pure supposition. Cependant un texte énigmatique, d'interprétation très discutée, pourrait peut-être s'adapter à notre hypothèse. Pline, dans sa liste d'inventeurs des métaux et des techniques métallurgiques, rapporte que Midacritus, le premier, apporta de l'étain de l'île Cassitéride¹. Si l'on néglige la théorie de Salomon Reinach, qui proposait de voir dans ce Midacritus *Midas Phryx*, le roi Midas², il n'en reste pas moins que le nom semble grec. Le voyage de ce Grec qui, le premier, prit contact avec les Cassitérides, donc avant Pythéas, donc avant les Phéniciens et Himilcon, doit être placé avant 500. On admet en général qu'il s'agit d'un explorateur ou d'un marchand phocéén, venu par Tartessos, sur les traces du samien Colaios³. Mais rien n'indique qu'il ait suivi la voie maritime ; aucun texte non plus ne permet de supposer qu'il y ait eu, à côté des Tartessiens, ou entre les Tartessiens et les Carthaginois, des Grecs qui soient venus chercher l'étain par mer ; rien enfin ne permet de supposer que Pythéas ait eu des prédécesseurs.

Ne serait-il pas plus logique alors d'admettre, en reprenant une vieille hypothèse de Siret, que Midacritus ait exploré la voie terrestre et qu'il ait été le premier des Grecs à reconnaître l'existence de ces îles fabuleuses et à en rapporter le précieux métal⁴ ? Le souvenir assez nébuleux de son exploit se serait cependant conservé, comme s'est conservé le souvenir du voyage de Colaios, bien que les deux routes qu'ils auraient inauguré, l'un par mer jusqu'à Tartessos, l'autre par terre jusqu'aux Cassitérides, aient été toutes les deux un jour interrompues.

Nous ne croyons donc pas exclu que l'étain ait été le but essentiel de ce commerce massaliote jusqu'à Vix, dont l'existence est formellement attesté au VI^e siècle et qui disparut par la suite. Que pourrait-on d'ailleurs proposer à la place⁵ ? Vix et la France de l'Est ont sans doute constitué un débouché, à cette époque, pour le vin massaliote ; mais, encore une fois, que recevaient les Marseillais en contre-partie ? Peut-on croire que le désir de vendre à bon prix leurs récoltes⁶ les aient poussés si loin de chez eux à ouvrir cette « route du vin », selon l'expression de F. Benoît ? Le vin n'était pour les Marseillais qu'un objet d'échange contre un produit, à leurs yeux, beaucoup plus précieux.

(1) Pline, *g.* Le texte porte seulement *plumbum*, mais le rapprochement avec les autres passages où Pline traite des Cassitérides (*h* et *k*) montre qu'il ne peut s'agir que du *plumbum album*, c'est-à-dire de l'étain.

(2) Reinach, *L'Anthropologie*, 1899, p. 397-409 et *Cultes, mythes et religions*, III, 1908, p. 322-337 : « *Midas et Midacritus, un nouveau texte sur l'origine du commerce de l'étain* » ; cf. les justes remarques de Cary, p. 169-170.

(3) Cf. Cary, p. 170 ; Bosch-Gimpera, *CIQ*, 1944, p. 53-54 ; Garcia y Bellido, p. 124-125 ; Schulten, *Tartessos*, 2^e éd., 1950, p. 46.

(4) Siret, *L'Anthropologie*, 1908, p. 152-160.

(5) Powell, p. 94, songe au fer plutôt qu'à l'étain ; mais le fer ne manquait pas dans les régions méditerranéennes : cf. Joffroy, p. 54-55.

(6) Au Moyen Age encore, ce sera le seul produit d'exportation marseillais : cf. R. Pernoud, *Hist. du commerce de Marseille*, I, p. 249-253 et Lesage, *Marseille angevine*, 1950, p. 45-46.

De ce long inventaire et de toutes ces analyses se sont progressivement dégagées un certain nombre de conclusions qu'il n'est sans doute pas inutile de reprendre dans une rapide synthèse.

On peut dire d'abord que l'histoire de Marseille permet de comprendre les raisons qui amenèrent les Phocéens à fonder une lointaine colonie dans l'extrême Occident. Il est vrai qu'il est souvent dangereux de reporter dans le passé un état de fait récent et de juger les causes de la fondation d'une ville d'après les conjonctures économiques qui firent sa prospérité¹. Cependant, dans ce cas particulier, s'il n'est pas exclu que Marseille fut aussi dans l'esprit des Phocéens une escale sur la route de l'Espagne, il n'est pas douteux que les marchands d'Ionie connaissaient le trafic que faisaient des pionniers de Rhodes, installés plus avant dans l'intérieur des terres, avec les contrées barbares de la Gaule. Il n'y a pas à s'étonner que la ville ait été fondée assez loin de l'embouchure du Rhône; en effet le Lacydon est le point de relâche sûr le plus proche du Delta du fleuve et si les collines rocheuses qui l'encadrent et le surplombent évoquent, dans leur blancheur aride, plutôt une marine insulaire qu'une de ces riches terres à blé que d'autres Grecs colonisaient en Italie méridionale, il y avait là un port magnifique et, à proximité, une large voie fluviale et une longue vallée donnant un accès facile vers les pays du Nord.

En tout cas, les causes de la prospérité de la cité et les grandes phases de son histoire ne nous semblent pas discutables : l'analyse de la céramique recueillie à Marseille nous a permis de constater que les importations venues de Grèce propre subissent, après une période de grande abondance, une chute très nette vers le début du v^e siècle. Nous nous sommes efforcé de montrer que ce phénomène était particulier à Marseille et qu'il ne pouvait s'expliquer par aucun fait d'histoire méditerranéenne. D'autre part, le déclin de l'économie massaliote nous paraît confirmé par des critères d'un autre ordre, notamment par la courbe de la production monétaire.

Nous avons cru pouvoir établir un parallèle entre ces phases de la vie politique et économique de Marseille et les vicissitudes du commerce méditerranéen avec les pays celtiques : ce commerce, qui connaît un développement important au vi^e siècle, époque où les importations grecques et massaliotes abondent au Mont Lassois, s'interrompt au moment où l'économie de Marseille entre en récession. Nous pensons que les deux faits sont liés et que ce sont les modifications intervenues dans la structure du monde celtique qui, interrompant des voies commerciales bien établies, provoqua, pour près de deux siècles, un déclin très marqué de la colonie phocéenne.

Marseille n'aurait été longtemps qu'une petite cité si elle n'avait su tirer profit de l'établissement, dans le Nord-Est de la Gaule, le long de voies naturelles, d'Etats stables : la civilisation terminale de Hallstatt semble correspondre à l'existence de principautés organisées avec des centres importants où vivent les maîtres de la puissance politique. Dès le second quart du vi^e siècle, Marseille ne s'est plus contentée de trafiquer sur les côtes, mais de hardis explorateurs sont partis à la découverte. La tradition nous conserve-t-elle le nom de l'un d'entre eux dans celui de Midacritus ? Peu

(1) Vallet, p. 87.

importe. Accueillis à Vix, les Marseillais y découvrent un centre politique de premier ordre, qui est en même temps un carrefour des routes de l'étain. Est-il invraisemblable de supposer l'existence d'un comptoir grec, la présence de négociants installés temporairement à Vix pour recueillir l'étain amené par des caravanes le long de la vallée de la Seine¹ ? Douze ou treize siècles auparavant, nous voyons s'organiser, à travers l'Asie Mineure, un trafic en tous points comparable : les marchands assyriens, établis à Kültépé, l'ancienne Kanesh, à plus de huit cent kilomètres de leur pays, contrôlaient, en plein cœur des régions anatoliennes, la marche des caravanes qui, en échange d'étoffes assyriennes, apportaient vers le sud les métaux (plomb et cuivre) d'Asie Mineure. Il ne s'agit pas là d'hypothèses, car les archives comptables de ces négociants ont été retrouvées dans les ruines de leur comptoir. Ajoutons que, comme à Vix, le trafic s'interrompt brusquement sous la poussée de nouvelles populations².

Il est normal dans ces conditions que cette prospérité n'ait eu qu'un temps : elle était exposée aux moindres à-coups. On comparerait volontiers l'activité de Marseille à celle de telle cité commerçante du Moyen Age avec l'Orient. Le commerce des épices portait aussi sur des denrées d'un assez faible volume, mais d'une valeur considérable, et nécessaires au type de vie alors pratiqué. Le jour où les conditions du trafic étaient amenées à se modifier, par la découverte par exemple de nouvelles voies commerciales, la construction édiflée au hasard de circonstances favorables s'écroulait et Pise, Gênes ou Venise perdait une source importante de prospérité.

On conçoit dès lors qu'une cité dont la vie économique était essentiellement fondée sur un commerce soumis à d'aussi flagrantes vicissitudes représente pour l'historien qui, avec bien des réticences et des hésitations, cherche à aborder le domaine incertain de l'économie antique un hasard heureux et un cas étrangement privilégié. D'ailleurs, la situation de Marseille est, à elle seule, assez particulière à l'intérieur du monde grec, où les cités commerçantes, fort nombreuses, sont pour la plupart des places de transit maritime. Marseille est un lieu d'échange entre le continent et les pays méditerranéens ; seuls seraient comparables Naucratis en Egypte, Al Mina à l'embouchure de l'Oronte et surtout les comptoirs grecs de la Mer Noire qui, au débouché de vastes voies fluviales, drainaient les produits du monde barbare.

Cette histoire économique est, il est vrai, fondée sur des bases bien modestes : c'est l'inventaire de la céramique ou plus exactement de tessons de poterie qui permet de reconstituer une part importante de l'histoire d'une cité. Que, comme le note justement Ed. Will³, ces débris de la vie quotidienne posent plus de problèmes qu'ils ne permettent d'en résoudre, le fait n'est pas douteux. Il n'en reste pas moins vrai qu'ils donnent, à eux seuls, une fois identifiés, classés et datés, la possibilité d'évaluer, dans leur importance relative, les moments essentiels de la vie d'une cité. Mieux encore, dans le cas particulier de Marseille, la diffusion des importations passant par la cité phocéenne et le contexte historique sont suffisamment clairs pour qu'il soit

(1) Joffroy, *l'Oppidum de Vix*, signale la présence de céramique locale peinte de Vix dans l'Aube, à l'Isle Aumont, dans l'Yonne, à Villeneuve la Guyard et dans l'Oise, à Thiverny, près de Creil : ces découvertes encore inédites semblent jaloner la route qui mène de Vix jusqu'aux côtes de la Manche.

(2) Sur Kültépé, cf. les synthèses de Delaporte, *Les Hittites*, 1936, p. 44-51 et S. Lloyd, *Early Anatolia*, 1956, p. 112-126, avec la bibliographie la plus récente.

(3) Ed. Will, *Annales de l'Est*, Mémoire 19 : *Etudes d'archéologie classique*, I, 1955-1956 (1958), p. 158-166.

possible d'apporter une réponse, hypothétique sans doute, mais vraisemblable, à ce qui, souvent, reste pour l'historien une énigme, à savoir la nature même des objets que les Grecs échangeaient contre leurs vases : la poterie n'était qu'un moyen d'échange contre l'étain nécessaire à la fabrication du bronze, cet étain mystérieux qui venait du bout du monde.

Nous n'avons nullement la prétention d'avoir inauguré dans ce travail une méthode ni même une perspective de recherche nouvelle. Plus simplement, nous avons voulu vérifier dans quelle mesure on pouvait, pour un cas particulier et, répétons-le, privilégié, prétendre reconstituer la vie économique d'une cité grecque et ses relations commerciales à l'époque archaïque. Nous ne croyons pas que cette enquête soit vaine ni les conclusions qu'elle suggère arbitraires. Certes, nous ne nous dissimulons pas plus les lacunes de la documentation que la part faite, ici ou là, aux hypothèses. Mais si, pour les cités grecques du monde antique comme pour les sites indigènes en rapport commercial suivi avec la Grèce, il était possible d'avoir un jour un inventaire critique complet du matériel céramique, le réseau des conclusions se resserrerait de lui-même et l'on verrait se dessiner peu à peu la trame même de l'économie antique. Si notre travail ne faisait que constituer une partie de cet immense projet, nous ne pensons pas qu'il aurait été inutile.

INDEX ANALYTIQUE

1^o AUTEURS ANTIQUES

- ANTIOCHOS : fr. 8 Jacoby (*apud* Strab., VI, 1, 1) : 79.
- APPIEN : *Ital.* (II), 8 : 91, n. 1 et 10.
- APOLLODORE D'ATHÈNES : *apud* Steph. Byz., s.v. Ταυρόεις : 112, n. 8.
- ARISTOTE : *Mass. Resp.*, *apud* Ath., XIII, 576 a : 72, 82 ; — *Pol.*, III, 5, 9 = 1280 a : 85, n. 5 (86).
- ARISTOTE (PSEUDO-) : *de mirab. ausc.*, 50 : 146, 153 ; — 85 : 147, 153 ; — 86 : 148 ; — 89 : 109, n. 5 (110).
- AVIENUS : *Ora Mar.*, 85 : 153 ; — 105 à 107 : 156, n. 8 ; — 94 à 116 : 145 ; — 116 à 119 : 148, 153 ; — 120 à 129 : 148 ; — 259 à 261 et 291 à 293 : 146, 153 ; — 382 à 389 et 406 à 415 : 148 ; — 527 à 529 : 115 ; — 689 à 691 : 111, n. 2 ; — 701 : 109, n. 3.
- CÉSAR : *B.C.*, II, 4 : 112, n. 8, 114, n. 3 ; — *B.G.*, V, 12, 5 : 146.
- DÉMOSTHÈNE (PSEUDO-) : *Zenoth.*, XXXII, 8 : 93, n. 5 et 6.
- DIODORE : V, 9, 4-5 : 85, n. 2 ; — V, 13, 4 : 83, n. 1 ; — V, 22 et 38 : 126, n. 1, 143 et 144, 149 et 151, 152, n. 4, 155 et 156, 157, n. 1 ; — XI, 1 : 90, n. 1 ; — XI, 51 : 85, n. 5 ; — XIV, 93 : 91.
- ETIENNE DE BYZANCE : s.v. Ἐμπόριον : 115, n. 3 ; — Νίκατα et Ταυρόεις : 112, n. 12 ; — voir aussi APOLLODORE D'ATHÈNES et HÉCATÉE.
- EZÉCHIEL : XXVII, 12 : 147, 153, n. 3.
- HÉCATÉE : fr. 53, 54, 56, 57 Jacoby : 113 ; — fr. 55 Jacoby, *apud* Steph. Byz., s.v. Μασσαλία : 95, n. 1, 113, n. 2.
- HÉRODOTE : I, 19 à 22 : 93, n. 1 ; — I, 141 à 164 : 78, n. 5 ; — I, 163 : 72, 147, 153 ; — I, 164 à 167 : 78 et 79 ; — I, 166 : 82, n. 3 ; — I, 166 et 167 : 84 ; — I, 177 et 178 : 78, n. 5 ; — III, 115 : 143, 149, 154, 155 ; — IV, 152 : 147, 153 ; — V, 121 : 88, n. 4 ; — VI, 17 : 85 ; — VII, 97 à 99 : 88, n. 9 ; — VIII, 1 et 2 : 88, n. 7 ; — VIII, 15 et 16 : 88, n. 9 ; — VIII, 19 et 22 : 88, n. 8.
- ISOCRATE : *Archidamos*, 84 : 80, n. 4.
- JUSTIN : XIX, 1 : 83, n. 1 ; — XLIII, 3 : 78, n. 4 ; — 3 à 5 : 108 et 109 ; — 4 et 5 : 90 ; — 5 : 92 et 93 ; — XLIV, 5 : 154.
- PAUSANIAS : IV, 19, 2 à 4 : 147, 153 ; — X, 8, 6 et 7 : 78 à 80, 86 et 87, 90 et 91 ; — X, 11, 3 : 85, n. 2 ; — X, 18, 7 : 80, n. 3, 87 et n. 2, 90, n. 6.
- PINDARE : *Ol.*, III, 43 et 44 : 148, 154 ; — *Pyth.*, I, 71 à 80 : 83, 85, n. 5 ; — *Nem.*, III, 21 : 148, 154 ; — IV, 69 : 148, 154.
- PLINE L'ANCIEN : *N.H.*, II, par. 169 : 153, n. 8 ; — III, 4 : 115, n. 8 ; — III, 5, 1 : 73 ; — III, 5 et 7 : 112, n. 11, 114, n. 4 ; — IV, par. 119 : 146, 158 ; — VII, 56, par. 197 : 144, 158 ; — XXXIV, 47, par. 156 : 144, 149 et 150, 156, n. 8, 158 ; — voir aussi TIMÉE.
- PLUTARQUE : *Cam.*, 8 : 91, n. 2 ; — *Sol.*, 2 : 77, n. 1.
- POLYBE : XXXIII, 4 : 112, n. 7, 114, n. 6.
- POMPONIUS MELA : II, 77 : 112, n. 11.
- POSÉIDONIOS : *apud* Strab., III, 2, 9 : 143, 149, 154, 155, 157, n. 1 ; — IV, 1, 14 : 147, 156 et 157.
- SCYLAX (PSEUDO-) : 2 : 114, n. 7 ; — 17 : 84, n. 4.
- SCYMNOS (PSEUDO-) : 164 à 166 : 146, 149, 153 ; — 202 à 204 : 115 ; — 204 à 209 : 73 ; — 205 à 208 : 113, n. 8 ; — 208 : 112, n. 6 ; — 211 à 214 : 78, n. 1 ; — 215 et 216 : 112, n. 6 ; — 250 à 253 : 82, n. 4 ; — 399 et 400 : 146, 157 ; — voir aussi TIMÉE.
- SOSYLOS DE LACÉDÉMONE : Jacoby, *F. gr. H.*, II B, p. 903 à 905 : 88 et 89.
- STRABON : II, 5, 8 : 157, n. 4 ; — II, 5, 15 : 144, 154 ; — III, 4, 8 : 115, n. 2 ; — III, 5, 11 : 144, 154, 155 ; — IV, 1, 4 : 78, n. 4 ; — IV, 1, 5 : 108 et 109, 111 et 112 ; — IV, 1, 14 : 126, n. 1, 147, 156 et 157 ; — IV, 2, 1 : 147, 156 ; — IV, 5, 5 : 157, n. 2 ; — IV, 6, 3 : 114, n. 5 et 6 ; — V, 1, 7 : 84, n. 4 ; — V, 2, 3 : 84, n. 3 ; — VI, 2, 10 : 85, n. 2 ; — VII, 3, 1 : 157, n. 2 ; — IX, 3, 8 : 84, n. 4 ; — XII, 8, 11 : 95, n. 5 ; — XIV, 2, 5 : 95, n. 5 ; — voir aussi ANTIOCHOS et POSÉIDONIOS.
- SUIDAS : s.v. Σκύλαξ : 88, n. 5.

THUCYDIDE : I, 13 : 78 à 80, 86 et 87.

TIMÉE : fr. 71 Jacoby, *apud* Ps.-Scymn., 211 à 214 : 78 ; — *apud* Pline, *N.H.*, IV, 30, par. 104 : 143, 155, 156.

TITE LIVE : V, 28 : 91, n. 2 ; — V, 34 : 78, n. 1, 139 ; — XXVI, 19 et XXXIV, 9 : 115 ; — XXVIII, 46, XXIX, 4 et 5, XXXI, 11, XL, 18, 26 à 28, 41, XLI, 12 et 17 : 114, n. 6 ; — *Per.* XLVII : 112, n. 9, 114, n. 6.

2^o INDEX NOMINUM

Agathè (Agde) : fondation rhodienne (?) : 73 ; — colonie phocéenne : 73 ; — colonie de Marseille : 113.

Agylla : voir *Caere*.

Alalia (Corse) : colonie phocéenne : 79, 83 et 84 ; — bataille d'A. : 79, 82 à 85, 87.

Albufereta (La) (Espagne) : vases attiques : 119.

Ampurias (Emporion) : origine et fondation : 72, 114 à 116 ; — céramique locale : 116, n. 8 ; — émissions monétaires : 101, 117 et 118 ; — trésors d'A. : 97, 117 ; — relations avec Athènes : 117 et 118, avec Marseille : 116 à 118, avec Syracuse et la Sicile : 118 ; — importations de céramique attique : 116 et 117, chalcidienne : 17 et n. 3, chypriote et corinthienne : 116, étrusque : 74 et n. 6, 116, ionienne et massaliote : 116.

Antibes : colonie de Marseille, époque de sa fondation : 113 ; — navire marchand étrusque : 18, 75.

Arles (Thélinè) : possession massaliote au VI^e s. (?) : 111, n. 2.

Artémision : batailles de l'— d'Eubée : 88 ; — d'Espagne : 89.

Athènes : phases de ses exportations : 121 et 122 ; — relations commerciales avec *Ampurias* et l'Espagne : 116 à 119, avec l'Etrurie et la Sicile : 34 et 35, 123 à 125, avec Gênes : 122, avec le Languedoc : 119 à 121, avec Marseille : 32 à 35.

Auriol (trésor d'A., Bouches-du-Rhône) : 97 à 101, 117.

Avignon : possession de Marseille : 109.

Bessan (Hérault) : importations étrusques : 74 et n. 5.

Caere (*Cerveteri*) : 84.

Camp du Château (Jura) : amphores massaliotes : 130 ; — bucchero éolien : 129 ; — céramique attique à figures noires : 130, à figures rouges : 131 ; — céramique ionienne : 129, 132.

Cap Couronne (Bouches-du-Rhône) : importations corinthiennes et rhodiennes : 73, n. 8, étrusques : 74, n. 4.

Carthage : en Sicile et en Sardaigne au VI^e s. : 83, 86, n. 3, 90, n. 1 et 5, 154 ; — maître du détroit de Gibraltar : 152, n. 2, 154 ; — entente avec les Etrusques : 85, n. 5 ; — rapports avec Marseille : 78 à 80, 84, 85 à 90 ; — traités avec Rome : 85, n. 5.

Cassitérides (îles) : 143 et 144, 146, 149, 152, n. 2, 154 et 155, 158.

Catumandus : 90, n. 3, 92 et 93, 102 et 103, 111, 140.

Cavaillon (Vaucluse) : possession de Marseille : 109.

Cayla de Mailhac (Aude) : importations attiques : 120, n. 2, étrusques : 74 et n. 5.

Celles : civilisation : 133 et 134, 137 et 138, 140 à 142 ; — mouvements à l'intérieur du monde celtique : 137 à 140 ; — voir aussi *Gaulois*.

Colaïos de Samos : 72 et n. 4, 147, 152, n. 2, 153, 158.

Comanus : 90, n. 3, 108.

Corbilo (Nantes) : 147, 151, n. 2 et 4, 156.

Corinthe : rôle commercial en Méditerranée occidentale : 35 ; — voir aussi *Céramique*.

Cypsela : nom primitif d'Emporion (?) : 115.

Delphes : trésor d'Agylla : 84, 91 ; — dédicaces et trésor de Marseille : 80, 87 et n. 2, 90 à 92 ; — épitaphe d'Apellios : 92 ; — offrandes de Lipara : 85, n. 2 ; trésor de Rome : 91, de Spina : 84, n. 4.

Dionysios de Phocée : 85 et n. 4, 99, n. 5.

Emporion : voir *Ampurias*.

Enserune (Hérault) : 67, n. 4, 119 et 120.

Espagne : relations avec la Grande-Bretagne et la Sicile à l'âge du bronze : 150 ; — commerce attique : 117 à 119 ; — commerce phocéen : 83 et n. 7, 118 ; — liens avec Marseille : 90, n. 2, et relations commerciales : 117 et 118.

Etrusques : en Corse : 83 ; — alliés des Carthaginois : 85, n. 5 ; — leurs relations avec les Grecs : 84 ; — leur expansion commerciale au VII^e-VI^e s. : 18, 74 et 75 ; — leurs exportations dans le sud de la Gaule (VII^e s.) : 74 et 75, en pays celtique (VII^e s.) : 128, (V^e et IV^e s.) : 127, 131, 134, 138 et 139.

Euthymène : 95.

Gadès : voir *Phéniciens*.

Gaulois : rapports avec Marseille : 107 à 109, 111, 137 à 142 ; — à l'époque de *Catumandus* : 90, n. 3, 92 et 93 ; — voir aussi *Celles*.

Gênes : *emporion* grec du V^e-IV^e s. : 122.

Gibraltar (détroit de) : 72 ; — fermé aux Grecs : 148, 154, 157.

- Glanum* : voir *Saint-Rémy*.
Grächwyl (Suisse) : hydrie de bronze : 129, 133.
- Hannon* : périple d'— : 153.
Héméroscopeion : colonie de Marseille en Espagne : 118 et 119.
Herakleidès de Mylassa : 88 à 90.
Heuneburg (La) (Allemagne) : 129, 130, 133.
Himilcon : périple d'H. : 148, 153.
Histria : parallèle avec Marseille : 67.
Huelva (Espagne) : bronzes protohistoriques : 150.
Hyélè (Véllia) : colonie phocéenne : 79, 82 à 85, 123 ; — rapports avec Marseille : 85, n. 3, 98, n. 5, 102 ; — voir aussi *Monnaies*.
- Ictis* (île de Wight ?) : 155 à 157.
- Klein Aspergle* (Allemagne) : coupes attiques du v^e s. : 131, 133.
Külltépe (Kanesh) : 160.
- Ladè* : bataille de L. : 85, 89.
Ligures : rapports avec Marseille : 107 à 109, 114.
Lipari (îles) : 50, n. 5, 85 et n. 2.
- Malpas* (Ardèche) : bucchero éolien : 129 ; — amphores massaliotes : 130.
Midaeritus : 144, 151, n. 2, 152, n. 2, 158, 159.
Mont Lassois : voir *Vix*.
Montlaurès (Aude) : importations attiques : 120.
Morella (Espagne) : voir *Trésors monétaires*.
- Nice* : colonie de Marseille, époque de sa fondation : 113, 114, n. 2.
- Oestrymnides* (îles) : 145, 152 à 154.
Olbia (Saint-Pierre d'Almanare, Var) : prétendue précolonisation : 75 ; — colonie de Marseille, époque de sa fondation : 113 et 114.
- Palaeopolis* (Ampurias) : 115.
Pech-Maho (Hérault) : importations attiques : 120, n. 2.
Pègue (Le) (Drôme) : céramique locale : 121, n. 2 ; — bucchero éolien : 129 ; — amphores massaliotes : 130.
Pennes (Les) (Bouches-du-Rhône) : oppidum marseillais : 110.
Pertuis (Vaucluse) : 74, 137, n. 3.
Phéniciens (de Gadès) : commerce de l'étain dans l'Atlantique : 144 et 145, 148, 150, 152 à 155 ; — victoire sur Tartessos : 154.
- Phocée* : au VII^e s. : 52, n. 5 ; — rôle commercial dans la Méditerranée occidentale : 35, 44, 55, 83, 123 et 124, dans le sud de l'Espagne : 118, 147, 153 ; — monnayage : 98 ; — chute de Phocée : 80, 83, sa date : 78, n. 5, son incidence sur le commerce marseillais : 95 et 96, 123 ; — Phocée sous la domination perse : 99, n. 5.
- Pont de Molins* (Espagne) : voir *Trésors monétaires*.
Pythéas : 93, 95, 152, n. 2, 155, 157.
- Rhégion* (Reggio de Calabre) : 79, 84 et 85, 142.
Rhodanousia : fondation rhodienne (?) : 73 ; — colonie phocéenne : 73.
Rhodè (Rosas, Espagne) : origine : 72, 115 ; — trésor : 97.
Rhodiens : colonisation en Occident : 72 et 73, 75 ; — commerce en Occident au VII^e s. : 73 et 74, 128, 132.
Rome : rapports avec Marseille au moment de la prise de Rome : 92 et 93 ; — voir aussi *Carthage*, *Delphes*.
- Saint-Blaise* (Bouches-du-Rhône) : fondation rhodienne (?) : 73 ; — possession de Marseille : 110 ; — comparaison des importations avec celles de Marseille : 73, 110 ; — importations étrusques : 74.
Saint-Marcel (Bouches-du-Rhône) : prétendue précolonisation : 75 et 76 ; — possession de Marseille : 110.
Saint-Rémy (Glanum, Bouches-du-Rhône) : possession de Marseille : 109, 111 ; — trouvailles monétaires : 97, 98, n. 1, 100, n. 4, 105.
Salyens : 109.
Samos : commerce en Occident : 56.
Sicile : commerce marseillais en Sicile : 93 ; — influence sur le monnayage d'Ampurias : 118.
- Tamaris* (Bouches-du-Rhône) : importations étrusques : 74, n. 4.
Tartessos : 72, 118, 147 ; — son rôle dans le commerce de l'étain : 145 et 146, 152 à 154, 157 et 158 ; — sa chute : 154, 158.
Tauroentum : colonie de Marseille, époque de sa fondation : 113.
- Vix* (Mont Lassois, Côte-d'Or) : 127, 129 à 131, 133, 138, 140 à 142, 157 à 160 ; — importations attiques : 129 et 130, 133, étrusques : 131, ioniennes : 129, 132, massaliotes : 130, 141 et 142 ; — cratère de Vix : 127, 129, 141 et 142.
Volterra (Etrurie) : voir *Trésors monétaires*.

3^o INDEX RERUM

Bronzes : dépôts de l'âge du bronze sur les côtes atlantiques et en Sicile : 150 ; — voir aussi *Vases de bronze*.

Céramique, de Grèce et d'Italie : *attique* à Ampurias et dans le reste de l'Espagne : 116 et 117, à Ensérune : 119 et 120, en Etrurie : 123 à 125, à Gênes : 122, en Grande Grèce et en Sicile : 34 et 35, dans le Languedoc : 120, à Marseille (figures noires) : 18 à 28 (figures rouges) : 28 à 32, importance et signification des importations à Marseille : 32 à 35, 66 et 67, 96, en pays celtique : 129 à 131 ; — *campanienne* à Marseille : 4, 67 ; — *chalcidienne* à Ampurias : 17 et n. 3, 133, en Etrurie : 17, à Marseille : 16 et 17, 34, 133, 142, à Vix (?) : 130, 133, 142 ; — de *Chios* à Marseille : 37 et 38, 77, n. 5 ; — *chypriote* à Ampurias : 116 ; — *corinthienne* : sa chronologie : 81, à Ampurias : 116, au Cap Couronne : 73, n. 8, en Etrurie : 15, 123, en Grande Grèce et en Sicile : 15, 35, à Marseille : 13 à 15, 34, 77, n. 5, à Villaricos (Espagne) : 118, n. 5 ; — *éolienne* de bucchero : 51 et 52, à Ampurias : 116, en Gaule : 129, 132, dans le Languedoc : 113, n. 8, 120, à Marseille : 51 à 53, en Provence : 110 ; — *étrusque*, chronologie : 18, à Ampurias : 74, n. 6, 116, dans l'épave d'Antibes : 18, 75, au Cap Couronne : 74, n. 4, dans le Languedoc : 74 et n. 5, à Marseille : 17 et 18, 34, 77, n. 5, à Pertuis et à Saint-Blaise : 74, en Sicile : 18, à Tamaris : 74, n. 4 ; — de *Fikellura* à Marseille : 39 ; — *ionienne* : 36 et 37, physionomie d'ensemble des exportations : 44, à Ampurias : 116, en Etrurie : 44, 123, n. 3, en Grande Grèce et en Sicile : 44, 50, 73, dans le Languedoc : 120, à Marseille : 36 à 57, 66 et 67, 95, en pays celtique : 129, 132, bucchero ionien, à Marseille : 51 et 52, à Rhodes et en Sicile : 52, n. 6 ; — *italiote* à Marseille : 32, 34 ; — *laconienne* en Etrurie, en Grande Grèce et en Sicile : 16, à Marseille : 16, 34 ; — *rhodienne* à Ampurias : 51, n. 2, au Cap Couronne : 73, n. 8, à Marseille : 14, n. 1, 37, 39, 77, n. 5, à Saint-Blaise : 73, en Sicile : 51, n. 2.

Céramiques locales d'Occident : 66 et 67 ; — à Ampurias : 116, n. 8 ; — à Ensérune, 67, n. 4 ; — céramique « ibérique » du sud de la Gaule : 120 et 121 ; — à Marseille, types et techniques : 58 à 66, chronologie : 66 et 67, absence en Etrurie : 123, n. 3, importations à Ampurias : 116, dans le Languedoc : 120, en pays celtique : 130, 133, 141 ; — céramique locale de Vix : 141, 160, n. 1.

Civilisations : de Hallstatt : 126, 128, 137 et 138, 140 ; — de La Tène : 126, 128, 137 à 140.

Colonisation de Marseille : 108, 112 à 114.
Commerce : d'*Athènes* : 32 à 35, 116 à 125 ; — de *Corinthe* : 35 ; — *étrusque* : 18, 74 et 75, 127, 128, 131, 134, 138 et 139 ; — de *Marseille*, à l'intérieur de son territoire : 110, 120, en Gaule : 125 à 130, 132 à 135, 139 à 142, dans la mer Tyrrhénienne : 96, en Sicile et au Pirée : 93, dans le Languedoc : 120 et 121, en Espagne : 117 et 118, vers l'Atlantique : 95, au moment de la conquête romaine : 69 et 70 ; — de *Phocée* : 35, 44, 55, 83, 118, 123, 124, 147, 153 ; — des *Phéniciens de Gadès* : 144 et 145, 148, 150, 152 à 155 ; — de *Rhodes* : 73 et 74, 128, 132 ; — de *Samos* : 56 ; — de *Tartessos* : 145 et 146, 152 à 154, 157 et 158.

Etain : modes d'extraction : 149 ; — origine uniquement atlantique : 149, de Grande-Bretagne (Cornouailles) : 143 et 144, 146, 149 et 150, 152, n. 2, 155, de Bretagne (embouchure de la Loire) : 149 et 150, 152, n. 2, d'Espagne : 144, 149, 152, n. 2, 155 ; — dans l'Adriatique (?) : 146, 157, n. 5 ; — commerce de l'étain : 143 à 158 ; — intermédiaires de ce commerce, Etrusques : 142, n. 9, Massaliotes : 143 et 144, 151 et 152, 155, 157 et 158, Phéniciens de Gadès : 152, 154, Tartessiens : 152 à 154 ; — importance et valeur de l'étain : 148 et 149.

Monnaies : d'*Asie Mineure* : 98 ; — d'*Emporion* : 101, 117 et 118 ; — grecques en Grande-Bretagne : 156, n. 6 ; — de *Hylè* : 98 à 100, 102 ; — de *Marseille*, archaïques : 97 à 101, 106, 124, classiques et hellénistiques : 100 à 103, 106, 122, importance relative de ses émissions : 103 à 105, diffusion de son monnayage, en Espagne : 104 et 105, 117 et 118, en Etrurie : 124, en Gaule : 103, n. 1, 104 et n. 2, 132, n. 2, au moment de la conquête romaine : 70 et n. 2, en Italie du Nord : 122 ; — de *Pantiacapée* : 101 ; — de *Phocée* : 98 ; — de *Syracuse* : 102 ; — voir aussi *Trésors monétaires*.

Piraterie : en Méditerranée : 84, 85 et n. 2.
Précolonisation (prétendue) : à Marseille : 75 à 77 ; — à Olbia et à Saint-Marcel : 75 et 76.

Routes maritimes, de l'Atlantique jusqu'en Grande-Bretagne : 150 à 154.

Routes terrestres, de la Méditerranée vers le Nord : 151, 154 à 158 ; — des Alpes jusqu'au Rhin : 126 à 128, 133 et 134, 151 ; — du Rhône jusqu'à la Loire : 151, 156 ; — par le Rhône, la Saône et la Seine : 126 à 128, 133, 140 à 142, 151 et 152, 155 à 157.

Terres cuites : rhodiennes et samiennes à Marseille : 53.

Territoire de Marseille : 107 à 111.

Topographie de Marseille et lieux de trouvailles : Bassin du Carénage : 75 et 76 ; — Butte des Moulins (Tourette et ancien Couvent des Repenties) : 3 ; — Fort Saint-Jean : 3 ; — La Major : 3 ; — Nécropoles : 5, 30 à 32 ; — rue Négrel : 45, 58 ; — Temple ionique : 92 et n. 2 ; — Vieux-Port (Lacydon) : 3, 102.

Trésors monétaires : 104 ; — d'époque archaïque : Auriol : 97 à 101, 105 et 106, Morella : 97, 118, n. 1, Ollioules : 97, n. 4, 99, n. 4, Pont de Molins : 97, 100, n. 4, 118, n. 1, Rosas : 97, Tarragone : 118, n. 1, Volterra : 97, 124 ; — d'époque classique et hellénistique, en Gaule : 103, n. 1, 104, n. 2, à Ampurias : 117.

Vases de bronze méditerranéens importés en pays celtique : 126 et 127 ; — *chalcidiens* (vi^e s.) : 128 et 129, 133, 142 ; — *rhodiens* (vii^e s.) : 73 et 74, 118, n. 5, 128, 132 ; — *étrusques* (vii^e s.) : 128, (v^e et iv^e s.) : 127, 131, 134, 138 ; — rhodiens en Espagne : 118, n. 5.

Vin : production massaliote : 120 et n. 6 ; — exportation d'Espagne vers le Languedoc : 120, n. 6 ; — d'Etrurie à Marseille et dans sa région : 17 et 18, 74, dans le Languedoc : 74, la vallée du Rhin : 134 ; — de la Grèce de l'Est à Marseille : 49 et 50, 64, en Gaule : 129 ; — de Marseille à Ampurias : 116, dans le Languedoc : 120, en Ligurie : 123, n. 3, en pays celtique : 127, 130, 133 et 134, 141 et 142, 158.

TABLE DES PLANCHES

La nature très variée de la documentation photographique utilisée a rendu nécessaire le détournage de tous les fragments qui figurent ici (planches 1 à 42); du moins le travail a-t-il été exécuté avec la plus scrupuleuse attention. Il nous a été également impossible, et pour les mêmes raisons, d'adopter régulièrement une échelle unique de réduction pour les fragments d'une même planche. En revanche, les profils (planches 45 à 58) sont reproduits à la grandeur exacte des originaux.

Les monnaies de la planche 44 — qui sont toutes à la même échelle — sont légèrement agrandies, d'un peu plus du tiers (1, 4).

Planche 1 : Céramique corinthienne.

1 (X.4.4) : p. 20 — 2 (XIII.I.B) : p. 20 — 3 (VIII.36) : p. 21 — 4 (I.107.K) : p. 21 — 5 (I.6.117) : p. 21 — 6 (I.5.49) : p. 23 — 7 (I.10.A) : p. 21 — 8 (I.108.K) : p. 23 — 9 (XII.B) : p. 23 — 10 (sans numéro) : p. 22 — 11 (I.5.46) : p. 22.

Planche 2 : Céramique corinthienne.

1 (Tourette) : p. 21 — 2 (IX.4.2) : p. 22 — 3 (10465) : p. 22 — 4 (rue Concordat) : p. 22 — 5 (I.10.3) : p. 21 — 6 (I.412.I) : p. 22.

Planche 3 : Céramique laconienne, chalcidienne, étrusque et attique.

1 (I.4.197) : p. 25 — 2 (XII.F) : p. 25 — 3 (I.XI.B) : p. 25 — 4 à 7 (I.XII.B et I.XIII.C) : p. 26 — 8 (I.XII.E) : p. 26 — 9 (VIII.35) : p. 27 — 10 (La Major) : p. 27 — 11 (I.308.J) : p. 30.

Planche 4 : Céramique attique : première moitié du VI^e siècle.

1 (Major 3473) : p. 32 — 2 (I.5.47) : p. 32 — 3 (XV) : p. 32 — 4 (II.3.I) : p. 32 — 5 (XIII.I.B) : p. 32 — 6 (XIII.I.B) : p. 32 — 7 (X.I.C) : p. 31 — 8 (I.1.7) : p. 31.

Planche 5 : Céramique attique : première moitié du VI^e siècle.

1 (XXIII) : p. 29 — 2 (XII.B) : p. 30 — 3 (I.XII.B) : p. 31 — 4 (I.2.6) : p. 32 — 5 (I.6.86) : p. 32 — 6 (I.1162.C) : p. 31 — 7 (I.2.43) : p. 31 — 8 (I.XII.B) : p. 31 — 9 (I.1.8) : p. 30 — 10 (I.5.140) : p. 33 — 11 (I.488.I) : p. 33 — 12 (I.3.9) : p. 31 — 13 (I.4.198) : p. 32 — 14 (I.5.91) : p. 32 — 15 (I.6.58) : p. 32-33.

Planche 6 : Céramique attique : troisième quart du VI^e siècle.

1 (XI.C) : p. 38 — 2 (I.690.H) : p. 34 — 3 (XI.C) : p. 34 — 4 (VIII.37) : p. 33 — 5 (I.6.81) : p. 33 — 6 (I.1.3) : p. 34.

Planche 7 : Céramique attique : seconde moitié du VI^e siècle.

1 (XII.A) : p. 35 — 2 (XXII.12) : p. 36 — 3 (X.A.B.) : p. 36 — 4 (VIII.114) : p. 37 — 5 (I.784.E) : p. 37 — 6 (I.XIII.D) : p. 37 — 7 (I.5.78) : p. 36 — 8 (I.10.70) : p. 36 — 9 (I.3.8 a) : p. 37 — 10 (I.6.53) : p. 37 — 11 (I.5.75) : p. 37 — 12 (I.XI.D) : p. 37 — 13 (I.2.15) : p. 36 — 14 (I.XII.B) : p. 36 — 15 (XII.B) : p. 41 — 16 (I.6.93) : p. 41 — 17 (I.1.16) : p. 41 — 18 (I.5.7) : p. 41 — 19 (I.5.144) : p. 41 — 20 (I.5.143) : p. 41 — 21 (I.315.J) : p. 41 — 22 (I.787.E) : p. 41 — 23 (I.1.17) : p. 41 — 24 (I.6.91) : p. 41 — 25 (I.1168.C) : p. 41 — 26 (I.1.15) : p. 40 — 27 (I.5.30) : p. 40 — 28 (I.686.H) : p. 40 — 29 (I.6.38) : p. 40 — 30 (I.686.H) : p. 40 — 31 (I.5.52) : p. 40.

Planche 8 : Céramique attique : seconde moitié du VI^e siècle.

1 (I.307 bis.J) : p. 34 — 2 (XII.B) : p. 35-36 — 3 (I.313.J) : p. 36 — 4 (I.6.51) : p. 37 — 5 (XII.B) : p. 36 — 6 (XII.B) : p. 36 — 7 (I.6.40) : p. 36.

Planche 9 : Céramique attique : dernier quart du VI^e siècle.

1 (I.4.12) : p. 40 — 2 (I.5.4) : p. 37 — 3 (I.6.65) : p. 41 — 4 (I.5.61) : p. 41 — 5 (I.5.48 a) : p. 34 — 6 (Tourette 9938) : p. 41 — 7 (I.5.53) : p. 40 — 8 (I.6.89) : p. 40 — 9 (I.5.54) : p. 41 — 10 (I.6.70) : p. 40 — 11 (I.685.H) : p. 40.

Planche 10 : Céramique attique : seconde moitié du VI^e siècle.

1 et 2 (I.689.H) : p. 34 — 3 (I.6.61) : p. 35 — 4 (I.6.88) : p. 34 — 5 (I.5.63 et I.6.60) : p. 39 — 6 (Major 3073) : p. 34.

Planche 11 : Céramique attique : seconde moitié du VI^e siècle.

1 (I.5.59) : p. 38 — 2 (I.691.H) : p. 38 — 3 (I.5.58) : p. 41-42 — 4 (I.494.I) : p. 42 — 5 (I.312.J) : p. 38 — 6 (I.874.D) : p. 40 — 7 (I.6.63) : p. 39 — 8 (Tourette 7309) : p. 38 — 9 (I.1161.C) : p. 39 — 10 (I.5.68) : p. 42 — 11 (I.5.3 a) : p. 43.

Planche 12 : Céramique attique : dernier quart du VI^e siècle.

1 (I.6.66) : p. 40 — 2 (I.XII.C) : p. 40 — 3 (I.1172.C) : p. 42 — 4 (I.6.109) : p. 43 — 5 (II.3.D) : p. 43 — 6 (I.XI.B) : p. 41 — 7 (I.6.51) : p. 43 — 8 (I.788.E) : p. 43 — 9 (I.6.44) : p. 43 — 10 (XV.C.I) : p. 42 — 11 (XVI.2) : p. 44 — 12 (I.6.99) : p. 42 — 13 (I.6.93) : p. 43 — 14 (I.5.72) : p. 42 — 15 (9766) : p. 44 — 16 (I.701.H) : p. 43-44 — 17 (Major 3473) : p. 44 — 18 (I.789.E) : p. 44 — 19 (I.693.H) : p. 44 — 20 (I.6.45) : p. 43 — 21 (I.5.3) : p. 43 — 22 (I.5.73) : p. 39 — 23 (I.4.16) : p. 42 — 24 (I.702.H) : p. 44 — 25 (I.6.49) : p. 42 — 26 (I.6.42) : p. 44 — 27 (I.6.43) : p. 42.

Planche 13 : Céramique attique : dernier quart du VI^e siècle.

1 (I.694.H) : p. 43 — 2 (I.695.H) : p. 43 — 3 (I.6.50) : p. 42 — 4 (I.696.H) : p. 43 — 5 (Tourette 7322) : p. 44 — 6 (XII.B) : p. 43 — 7 (I.5.66) : p. 44 — 8 (I.682.H) : p. 44 — 9 (I.692.H) : p. 44 — 10 (I.501.I) : p. 45 — 11 (I.5.69) : p. 45 — 12 (I.323.J) : p. 46 — 13 (I.6.59) : p. 46.

Planche 14 : Céramique attique : fin du VI^e et début du V^e siècle.

1 (I.3.7) : p. 42 — 2 (Major) : p. 42 — 3 (I.318.J) : p. 42 — 4 (I.5.5) : p. 45 — 5 (I.6.64) : p. 46 — 6 (2363) : p. 45 — 7 (I.324.J) : p. 46.

Planche 15 : Céramique attique : dernier quart du VI^e et début du V^e siècle.

1 (Tourette) : p. 46 — 2 (Tourette 9965) : p. 46 — 3 (I.6.62) : p. 47 — 4 (I.5.5) : p. 47 — 5 (Tourette 9965 c) : p. 47.

Planche 16 : Céramique attique du V^e siècle.

1 (Major) : p. 47 — 2 (I.2.17) : p. 48 — 3 (I.3.49) : p. 49 — 4 (I.6.54) : p. 47 — 5 (I.XI.A) : p. 48 — 6 (I.XI.A) : p. 47-48 — 7 et 8 (I.6.41) : p. 48 — 9 (I.1174.C) : p. 47 — 10 (VIII.I) : p. 48 — 11 (I.XI.A) : p. 48 — 12 (I.XIII.D) : p. 49 — 13 (XVII.2.B) : p. 49 — 14 (I.1.23) : p. 49 — 15 (Major) : p. 51 — 16 (I.1175.C) : p. 49 — 17 (I.1633.B) : p. 49 — 18 (XVI.2) : p. 51 — 19 (XVII.2.B) : p. 49 — 20 (I.XI.A) : p. 49.

Planche 17 : Céramique attique du V^e siècle.

1 (Tourette 7312) : p. 48-49 — 2 (XVI.2) : p. 49 — 3 (Rue de Bourgogne) : p. 51 — 4 (XVI.2) : p. 51 — 5 (Tourette 7309) : p. 49 — 6 (Tourette 9965) : p. 51 — 7 (I.327.J) : p. 51 — 8 (Tourette 7312) : p. 48.

Planche 18 : Céramique attique et italique : V^e-IV^e siècles.

1 (V.22.3) : p. 51 — 2 (II.3.D) : p. 52 — 3 (sans numéro) : p. 50 — 4 (V.22.7) : p. 50 — 5 (V.22.6) : p. 50 — 6 (I.1176.C) : p. 51 — 7 (XVI.2) : p. 50-51 — 8 (I.504.I) : p. 50 — 9 (9766) : p. 53 — 10 (V.1) : p. 52 — 11 (Tourette 7309) : p. 50 — 12 (XXII.13) : p. 54 — 13 (I.5.48) : p. 53 — 14 (V.22.5) : p. 52 — 15 (Rue Concordat) : p. 52 — 16 (Rue Concordat) : p. 52.

Planche 19 : Céramique ionienne orientalisante et à figures noires.

1 (I.1599.B) : p. 66 — 2 (XXII.11) : p. 65 — 3 (XIII) : p. 65 — 4 (II.3.J) : p. 77 — 5 (I.10.A) : p. 69 — 6 (IX.2) : p. 69 — 7 (II.62) : p. 73 — 8 (I.10.338) : p. 68 — 9 (IX.4.2) : p. 69 — 10 (I.6.181) : p. 73 — 11 (I.2.33) : p. 73 — 12 (I.2.34) : p. 73.

Planche 20 : Cratère ionien à figures noires.

1 à 4 (IX.4.4) : p. 72.

Planche 21 : Coupe ionienne à vernis noir.

(XII.E.21) : p. 74.

Planche 22 : Coupes ioniennes à vernis noir.**1** (10483) : p. 74 — **2** (VIII) : p. 75, n. 1 — **3** (sans numéro) : p. 75, n. 1 — **4** (I.4.10) : p. 75, n. 1 — **5** (I.169.J) : p. 75, n. 1.**Planche 23 : Céramique ionienne à vernis noir.****1** (I.1.195) : p. 75, n. 1 — **2** (I.4.9) : p. 75, n. 1 — **3** (VIII.75) : p. 74 — **4** (I.1375.B) : p. 75 — **5** (I.1.196) : p. 75 — **6** (I.198.J) : p. 75 — **7** (I.1.251) : p. 75 — **8** (I.5.41) : p. 75 — **9** (Fort Saint-Jean) : p. 77 — **10** (I.1.250) : p. 75 — **11** (Major 31 = 3473) : p. 77.**Planche 24 : Céramique ionienne à bandes.****1** (I.1.318) : p. 78 — **2** (I.1.317) : p. 78 — **3** (I.1.324) : p. 78 — **4** (I.1.316) : p. 78 — **5** (Tourette 7310) : p. 78 — **6** (I.1.297) : p. 78 — **7** (I.1.296) : p. 78 — **8** (I.1.310) : p. 78 — **9** (I.2.5) : p. 78 — **10** (I.XII.F) : p. 80 — **11** (IX.4.7 c) : p. 84 — **12** (10474) : p. 84 — **13** (XXI.A) : p. 83 — **14** (I.10.315) : p. 88.**Planche 25 : Céramique ionienne à bandes.****1** (I.10.19) : p. 84 — **2** (I.5.88) : p. 84 — **3** (I.815.D) : p. 84-85 — **4** (I.10.124) : p. 81 — **5** (I.XI.D) : p. 81 — **6** (IX.4.9 c) : p. 84 — **7** (I.XI.C) : p. 82 — **8** (I.4.145) : p. 84 — **9** (I.4.62) : p. 83 — **10** (I.2.9) : p. 82 — **11** (I.1879) : p. 85 — **12** (I.1829) : p. 82 — **13** (I.10.639) : p. 82 — **14** (Major) : p. 82.**Planche 26 : Céramique ionienne : amphores à la brosse.****1** (I.1.39) : p. 87 — **2** (I.559.H) : p. 87 — **3** (I.16.K) : p. 87 — **4** (I.887.C) : p. 87 — **5** (I.718.E) : p. 88 — **6** (X.4.2.) : p. 88 — **7** (I.1.48) : p. 87 — **8** (I.1.44) : p. 87 — **9** (I.1.53) : p. 87 — **10** (I.1731) : p. 88 — **11** (I.1730) : p. 88 — **12** (I.1.46) : p. 86 — **13** (I.1217.B) : p. 87.**Planche 27 : Céramique ionienne : amphores à la brosse.****1** (I.514 et 600.H) : p. 87 — **2** (I.1.44) : p. 87 — **3** (I.4.20) : p. 88 — **4** (I.516.H) : p. 87 — **5** (I.1.43) : p. 87 — **6** (I.1.42) : p. 87.**Planche 28 : Céramique ionienne : amphores à la brosse.****1** (I.332.I) : p. 87 — **2** (10506) : p. 88 — **3** (I.2.3.) : p. 87 — **4** (I.333.I) : p. 87 — **5** (I.1.47) : p. 86 — **6** (I.4.19) : p. 87-88.**Planche 29 : Bucchero gris éolien (sauf 7).****1** (I.6.30) : p. 93 — **2** (I.645.H) : p. 93 — **3** (I.780 bis.E) : p. 93 — **4** (I.780.E) : p. 93 — **5** (I.1.33) : p. 93 — **6** (I.285.J) : p. 93 — **7** (I.6.31) : p. 115 — **8 à 12** : p. 93 — **13** (Tourette 7329) : p. 93 — **14** (sans numéro) : p. 93 — **15** (Tourette 7329) : p. 94 — **16** (Tourette 7329) : p. 94.**Planche 30 : Céramique locale peinte.****1** (I.XII.B) : p. 104 — **2** (I.XI.D) : p. 109 — **3** (I.XII.B) : p. 105 — **4** (I.534.H) : p. 105 — **5** (I.XI.D) : p. 109 — **6** (I.777.E) : p. 109 — **7** (I.1.119) : p. 105 — **8** (I.129.J) : p. 80 — **9** (I.811.D) : p. 105 — **10** (I.5.84) : p. 105 — **11** (I.1741) : p. 81 — **12** (I.10.459) : p. 105.**Planche 31 : Céramique locale peinte.****1** (I.1.80) : p. 105 — **2** (I.4.42) : p. 105 — **3** (I.18.K) : p. 105 — **4** (I.4.39) : p. 106 — **5** (I.1.106) : p. 106 — **6** (I.2.12) : p. 105 — **7** (I.4.40) : p. 105 — **8** (I.4.45) : p. 106 — **9** (I.4.44) : p. 106 — **10** (I.4.46) : p. 106 — **11** (I.1.83) : p. 105 — **12** (I.1.81) : p. 105 — **13** (I.1.94) : p. 105.**Planche 32 : Céramique locale peinte.****1** (I.937.C) : p. 106 — **2** (I.938.C) : p. 106 — **3** (I.1.256) : p. 106 — **4** (I.4.157) : p. 106 — **5** (I.1308.B) : p. 106 — **6** (I.1.132) : p. 107 — **7** (I.1078.C) : p. 106 — **8** (I.4.178) : p. 105 — **9** (I.159.J) : p. 81 — **10** (I.5.45) : p. 107 — **11** (I.5.42) : p. 106 — **12** (I.162.J) : p. 81 — **13** (I.160.J) : p. 81 — **14** (I.567.H) : p. 107 — **15** (I.1.141) : p. 107 — **16** (I.965.C) : p. 107.**Planche 33 : Coupes locales peintes.****1** (Major) : p. 107 — **2** (I.41.K) : p. 107 — **3** (I.369.I) : p. 107.

Planche 34 : Céramique locale peinte.

1 (I.369.I) : p. 107 — **2** (I.977.C) : p. 107 — **3** (I.1408.B) : p. 107 — **4** (I.4.156) : p. 107 — **5** (I.746.E) : p. 107 — **6** (I.220.J) : p. 107 — **7** (I.219.J) : p. 107 — **8** (I.3.20) : p. 107 — **9** (I.587.H) : p. 107 — **10** (VIII.4) : p. 105 — **11** (I.1.376) : p. 109 — **12** (I.10.484) : p. 108 — **13** (I.1.278) : p. 82 — **14** (I.366.I) : p. 82 — **15** (I.1.403) : p. 108 — **16** (I.4.8) : p. 108 — **17** (I.1.308) : p. 108.

Planche 35 : Céramique locale peinte : assiettes et plats.

1 (I.964 bis. C) : p. 107 — **2** (VIII) : p. 108 — **3** (I.5.65) : p. 108 — **4** (I.943.C) : p. 108.

Planche 36 : Bucchero gris local.

1 (I.486.I) : p. 114 — **2** (Major 20) : p. 115 — **3** (Fort Saint-Jean) : p. 114 — **4** (Major 75) : p. 114-115 — **5** (I.287.J) : p. 115.

Planche 37 : Bucchero gris local.

1 (I.6.31) : p. 115 — **2** (I.4.191) : p. 114 — **3** (I.1.419) : p. 115 — **4** (I.287.J) : p. 115 — **5** (I.1103.C) : p. 115 — **6** (I.1.425) : p. 115 — **7** (I.6.68) : p. 115 — **8** (I.475.I) : p. 114 — **9** (I.10.406) : p. 115 — **10** (I.1557.B) : p. 115 — **11** (Major) : p. 114 — **12** (Fort Saint-Jean) : p. 115 — **13** (Fort Saint-Jean) : p. 115.

Planche 38 : Céramique locale sans décor.

1 (I.XII.B) : p. 109 — **2** (I.XII.B) : p. 108 — **3** (I.1466.B) : p. 112 — **4** (I.1448.B) : p. 110 — **5** (I.1.385) : p. 112 — **6** (I.1471.B) : p. 110 — **7** (I.3.34) : p. 112 — **8** (coll. Guy Robert) : p. 110 — **9** (I.439.I) : p. 110 — **10** (coll. Guy Robert) : p. 112 — **11** (coll. Guy Robert) : p. 112.

Planche 39 : Céramique locale sans décor.

1 (I.459.I) : p. 112 — **2** (I.461.I) : p. 112 — **3** (I.253.J) : p. 111 — **4** (I.666.H) : p. 103 — **5** (I.2.4) : p. 103 — **6** (I.766.E) : p. 111 — **7** (7318) : p. 111 — **8** (I.1509.B) : p. 111 — **9** (I.1063.C) : p. 111.

Planche 40 : Céramique locale sans décor.

1 (sans numéro) : p. 111 — **2** (I.852.D) : p. 112 — **3** (I.416.I) : p. 112 — **4** (I.650.H) : p. 113 — **5** (sans numéro) : p. 113 — **6** (I.291.J) : p. 113.

Planche 41 : Céramique ionienne : vases plastiques et applique en terre cuite.

1 (I.4.I) : p. 94 — **2** (I.10.68) : p. 94 — **3** (I.4.I) : p. 94 — **4** (I.10.68) : p. 94.

Planche 42 : Terres cuites ioniennes et locales.

1 (I.6.36) : p. 109-110 — **2** (I.4.I) : p. 94 — **3** (I.6.37) : p. 110 — **4** (sans numéro) : p. 110 — **5** (I.5.64 b) : p. 94.

Planche 43 : Céramique ionienne : pièces de comparaison.

1 (Mégara Hyblaea, F 1 — P. 1953) : p. 76, n. 2 — **2** (Syracuse 10549) : p. 76, n. 2 — **3** (Musée de Chios) : p. 65, n. 3 — **4** (Louvre C A 3259) : p. 72, n. 1 — **5** (Louvre El. 95) : p. 82, n. 5.

Planche 44 : Monnaies de Marseille.

1 (Paris, Cabinet des Médailles 278) : p. 179, n. 4 — **2** (Paris, 279) : p. 179, n. 4 — **3** (Paris, 38) : p. 179, 182, n. 1 et 184, n. 2 — **4** (Paris, 156) : p. 179 et 184 — **5** (Paris, 25) : p. 179 et 184 — **6** (Paris, 356) : p. 179 et 182, n. 2 — **7** (Paris, 359) : p. 179 et 182, n. 2 — **8** (Paris, 521) : p. 188 et 194 — **9** (Paris, 533) : p. 188 — **10** (Paris, 555) : p. 189 — **11** (Paris, 578) : p. 188 — **12** (Paris, 790) : p. 189 — **13** (Paris, 945) : p. 190 — **14** (Paris, 946) : p. 190.

Planche 45 : Profils de fragments attiques et ioniens.

1 (I.1.28) : p. 39-40 — **2** (I.501.I) : p. 45 — **3** (I.2.34) : p. 73 — **4** (I.2.33) : p. 73 — **5** (I.6.181) : p. 73 — **6** (Fort Saint-Jean) : p. 74 — **7** (VI.I) : p. 75 — **8** (I.1375.B) : p. 75 — **9** (I.1.196) : p. 75.

Planche 46 : Profils de fragments ioniens.

1 (I.14.3) : p. 75, n.1 — **2** (I.1.195) : p. 75, n. 1 — **3** (I.5.41) : p. 75 — **4** (I.XI.B) : p. 77 — **5** (I.1.761) : p. 77 — **6** (I.1.27) : p. 77 — **7** (I.1.316) : p. 78 — **8** (I.1.318) : p. 78.

Planche 47 : Profils de fragments ioniens.

1 (I.1.297) : p. 78 — 2 (I.1.296) : p. 78 — 3 (I.1.310) : p. 78 — 4 (I.1.312) : p. 78 — 5 (I.1.321) : p. 78 — 6 (I.2.5.) : p. 78 — 7 (I.10), p. 80 — 8 (I.1.75) : p. 80 — 9 (I.XI.B) : p. 80 — 10 (I.1.102) : p. 83 — 11 (I.3.14) : p. 83.

Planche 48 : Profils de fragments ioniens (sauf 6).

1 (I.815.D) : p. 85 — 2 (I.XI.C) : p. 82 — 3 (I.10.124) : p. 81 — 4 (I.1.152) : p. 85 — 5 (I.1.152) : p. 85 — 6 (I.1.378) : p. 109 — 7 et 8 (I.1.140) : p. 84 — 9 (I.1.259) : p. 81.

Planche 49 : Céramique ionienne.

1 (I.2.9) : p. 82 — 2 (I.545.H) : p. 81 — 3 (Fort Saint-Jean, 10472) : p. 81 — 4 (La Major) : p. 81 — 5 (I.1.153) : p. 81 — 6 (I.1730) : p. 88 — 7 (I.853.D) : p. 88.

Planche 50 : Profils de fragments corinthien (7) et ioniens.

1 (I.1.39) : p. 87 — 2 (I.514 et 600.H) : p. 87 — 3 (I.10.A) : p. 80 — 4 (I.XI.B) : p. 88 — 5 (I.1.461) : p. 89 — 6 (I.834.D) : p. 89 — 7 (I.755.E) : p. 24, n. 1.

Planche 51 : Céramique ionienne et éolienne.

1 (10208) : p. 89-90 — 2 (I.6.184) : p. 85 — 3 (I.J.110) : p. 88 — 4 (I.1.358) : p. 88 — 5 (I.1.37) : p. 93 — 6 (I.780.E) : p. 93 — 7 (I.1.33) : p. 93 — 8 (XII.B.C.) : p. 93 — 9 (I.2.18) : p. 93 — 10 (I.1.35) : p. 93.

Planche 52 : Céramique locale peinte (sauf 2).

1 (I.XII.B) : p. 105 — 2 (I.XII.B) : p. 83 — 3 (I.534.H) : p. 105 — 4 (I.1.119) : p. 105 — 5 (I.1.119) : p. 105 — 6 (I.X.C) : p. 105.

Planche 53 : Profils de fragments locaux.

1 (I.5.84) : p. 105 — 2 (I.129.J) : p. 80 — 3 (I.10.459) : p. 105 — 4 (I.1.131) : p. 105 — 5 (I.1.120) : p. 105 — 6 (I.2.26) : p. 105 — 7 (I.1.133) : p. 105 — 8 (I.1.104) : p. 105 — 9 (I.1081 et 1082.C) : p. 106 — 10 (I.1.135) : p. 106 — 11 (I.2.27) : p. 106.

Planche 54 : Céramique locale (sauf 7).

1 (9885) : p. 106 — 2 (9883) : p. 106 — 3 (I.10.460) : p. 105 — 4 (I.1.76) : p. 105 — 5 (I.1.132) : p. 107 — 6 (I.1.142) : p. 106 — 7 (I.XII.B) : p. 85.

Planche 55 : Céramique locale.

1 (9881) : p. 107 — 2 (9882) : p. 107 — 3 (I.X.A) : p. 107 — 4 (XII.E.25) : p. 107 — 5 (I.1.177) : p. 107.

Planche 56 : Profils de fragments locaux.

1 (I.5.65) : p. 108 — 2 (I.1.182) : p. 108 — 3 (La Major) : p. 107 — 4 (I.4.102) : p. 108 — 5 (I.1.281) : p. 108 — 6 (I.10.484) : p. 108 — 7 (I.354.I) : p. 108 — 8 (I.6.195) : p. 108 — 9 (I.4.91) : p. 108.

Planche 57 : Profils de fragments locaux.

1 (I.4.90) : p. 108 — 2 (I.4.8) : p. 108 — 3 (I.10.A) : p. 114 — 4 (I.10.A) : p. 114 — 5 (I.XIII.C) : p. 114 — 6 (I.4.191) : p. 114 — 7 (I.10.A) : p. 114 — 8 (I.1.328) : p. 110 — 9 (I.1109.C) : p. 115 — 10 (I.1110.C) : p. 115 — 11 (I.1557.B) : p. 115.

Planche 58 : Profils de fragments locaux.

1 (I.1.443) : p. 110 — 2 (I.1.361) : p. 111 — 3 (VI.I) : p. 111 — 4 (I.773.E) : p. 113 — 5 (I.1509.B) : p. 111 — 6 (I.650.H) : p. 113 — 7 (I.446.I) : p. 113.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	3
LISTE DES ABRÉVIATIONS	7

PREMIÈRE PARTIE

INVENTAIRE CRITIQUE DE LA CÉRAMIQUE GRECQUE DE MARSEILLE

CHAPITRE PREMIER. — Les importations de Grèce continentale et d'Italie	13
A. — La céramique corinthienne	13
1° Corinthien ancien (620-595)	13
2° Corinthien moyen (600-575)	13
3° Corinthien récent I (575-550)	14
4° Corinthien récent II (seconde moitié du VI ^e s.)	15
B. — La céramique laconienne	16
C. — La céramique chalcidienne	16
D. — La céramique étrusque	17
E. — La céramique attique archaïque (600-480)	18
1° Céramique à figures noires du premier quart du VI ^e siècle	18
2° Céramique à figures noires du second quart du VI ^e siècle	19
3° Céramique à figures noires du troisième quart du VI ^e siècle	20
4° Céramique à figures noires du dernier quart du VI ^e siècle	23
5° Céramique à figures noires de la période 500-480	27
6° Céramique à figures rouges du dernier quart du VI ^e siècle	28
7° Céramique à figures rouges de la période 500-480	28
F. — La céramique attique d'époque classique (480-330)	29
1° Céramique à figures rouges de la période 480-450	29
2° Céramique à figures rouges de la seconde moitié du V ^e siècle	30
3° Céramique à figures rouges du IV ^e siècle	31
G. — La céramique italiote à figures rouges (IV^e s.)	32
H. — La place de la céramique attique dans l'ensemble des importations de Grèce continentale et d'Italie	32
CHAPITRE SECOND. — Les importations de la Grèce de l'Est	36
A. — Les céramiques orientalisantes	37
1° Chios	37
2° Rhodes	39
3° Céramique de Fikellura (Rhodes)	39
4° Séries non localisées	39
B. — Céramique à figures noires	41
C. — Céramique commune à bandes peintes	43
1° Céramique à vernis noir	43
2° Céramique à peinture brun rouge	45
D. — Céramique sans décor	50

E. — <i>Bucchero gris</i>	51
1° <i>Bucchero « ionien »</i>	52
2° <i>Bucchero « éolien »</i>	53
F. — <i>Terres cuites et vases plastiques</i>	53
G. — <i>Les importations de la Grèce de l'Est : leur signification</i>	54
CHAPITRE TROISIÈME. — La céramique locale	58
A. — <i>Définition des techniques</i>	58
B. — <i>La céramique peinte</i>	59
1° <i>Céramique orientalisante (technique 1)</i>	59
2° <i>Céramique commune à bandes (technique 1)</i>	60
3° <i>Céramique peinte d'autres techniques</i>	62
C. — <i>La céramique sans décor</i>	62
1° <i>Technique 1 (terre jaune pâle)</i>	62
2° <i>Technique 2 (terre très micacée)</i>	63
3° <i>Technique 3 (terre verdâtre)</i>	64
4° <i>Marmites</i>	64
D. — <i>Le bucchero gris</i>	65
1° <i>La céramique de type éolien</i>	65
2° <i>Les imitations des vases à vernis noir</i>	65
E. — <i>Conclusions sur la céramique locale</i>	66

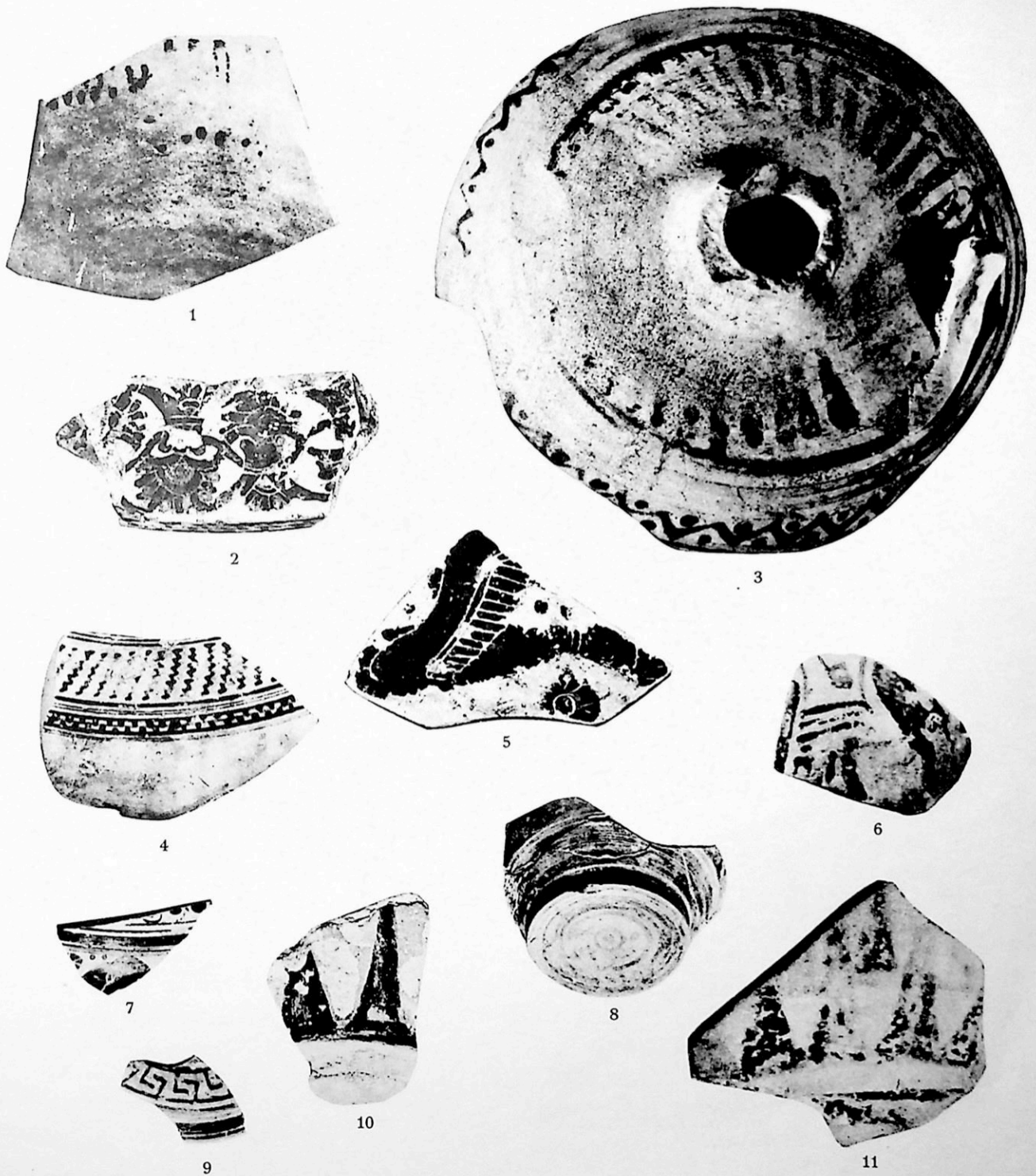
DEUXIÈME PARTIE

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE MARSEILLE AUX ÉPOQUES ARCHAÏQUE
ET CLASSIQUE

CHAPITRE PREMIER. — La fondation de Marseille : Le problème chronologique ...	72
A. — <i>Les prédécesseurs des Phocéens</i>	72
B. — <i>La date de fondation de Marseille</i>	76
CHAPITRE SECOND. — Les phases de l'histoire politique et économique de Marseille jusqu'à l'époque hellénistique	82
A. — <i>Le cadre historique</i>	82
1° <i>Les repères chronologiques certains pour l'époque archaïque</i>	82
2° <i>Marseille et Carthage : leurs rapports au VI^e et au V^e siècle</i>	85
3° <i>Les consécration massaliotes à Delphes</i>	90
4° <i>Les faits certains d'époque classique</i>	92
5° <i>Conclusions</i>	94
B. — <i>La production monétaire de Marseille</i>	96
1° <i>Les types monétaires</i>	97
2° <i>L'importance des séries et le problème de la quantité relative du numéraire</i>	103
3° <i>Conclusions</i>	105
CHAPITRE TROISIÈME. — L'expansion massaliote : Ses limites et ses phases	107
A. — <i>Marseille : son territoire et ses colonies</i>	107
1° <i>Le territoire de Marseille</i>	107
2° <i>Les colonies de Marseille</i>	112
B. — <i>Le commerce de Marseille en Méditerranée occidentale</i>	114
1° <i>L'Espagne</i>	114
2° <i>Le Languedoc</i>	119
3° <i>La Ligurie</i>	122
4° <i>L'Etrurie</i>	123
C. — <i>La pénétration de Marseille vers l'intérieur de la Gaule</i>	125
1° <i>Les thèses en présence</i>	126
2° <i>Analyse sommaire du matériel archéologique</i>	128
3° <i>Les phases du commerce de Marseille en Gaule</i>	132

CONCLUSION. — Marseille et la Gaule. Le commerce de l'étain	137
A. — <i>Marseille et les Celtes</i>	137
B. — <i>Le commerce de l'étain</i>	143
1° Les sources antiques	143
2° Remarques préliminaires	148
C. — <i>Les voies de l'étain</i>	150
1° Les certitudes : période protohistorique et période romaine	150
2° Les hypothèses des auteurs modernes	151
3° Les deux voies de l'étain	152
INDEX ANALYTIQUE	163
TABLE DES PLANCHES	169

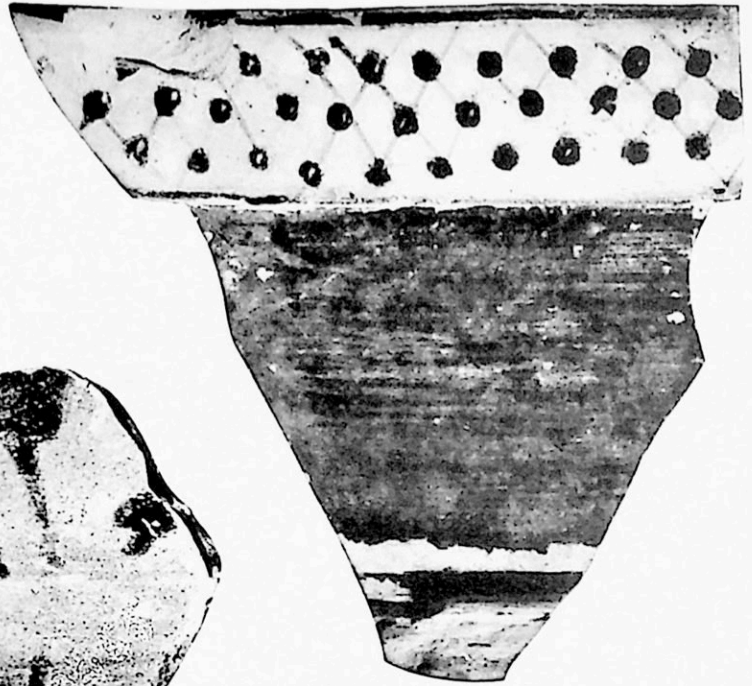
ACHEVÉ D'IMPRIMER
PAR L'IMP. F. BOISSEAU
34, rue du Taur, TOULOUSE
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1960



C ramique corinthienne.



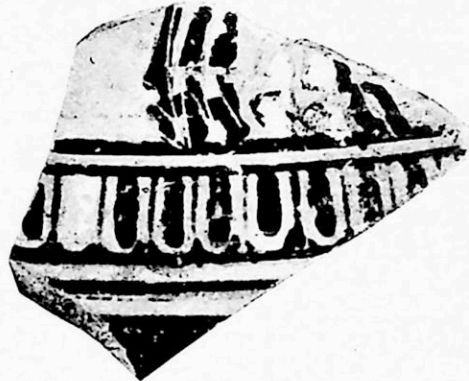
1



2



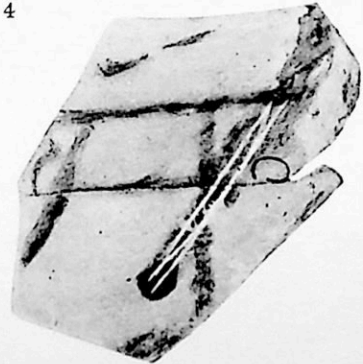
3



4

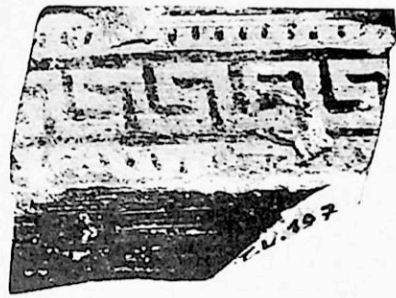


5



6

C ramique corinthienne.



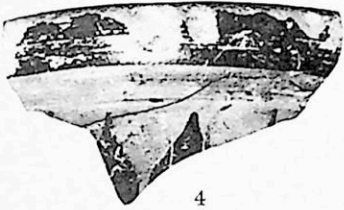
1



2



3



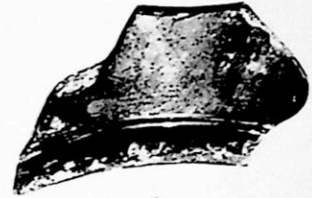
4



7



8



9



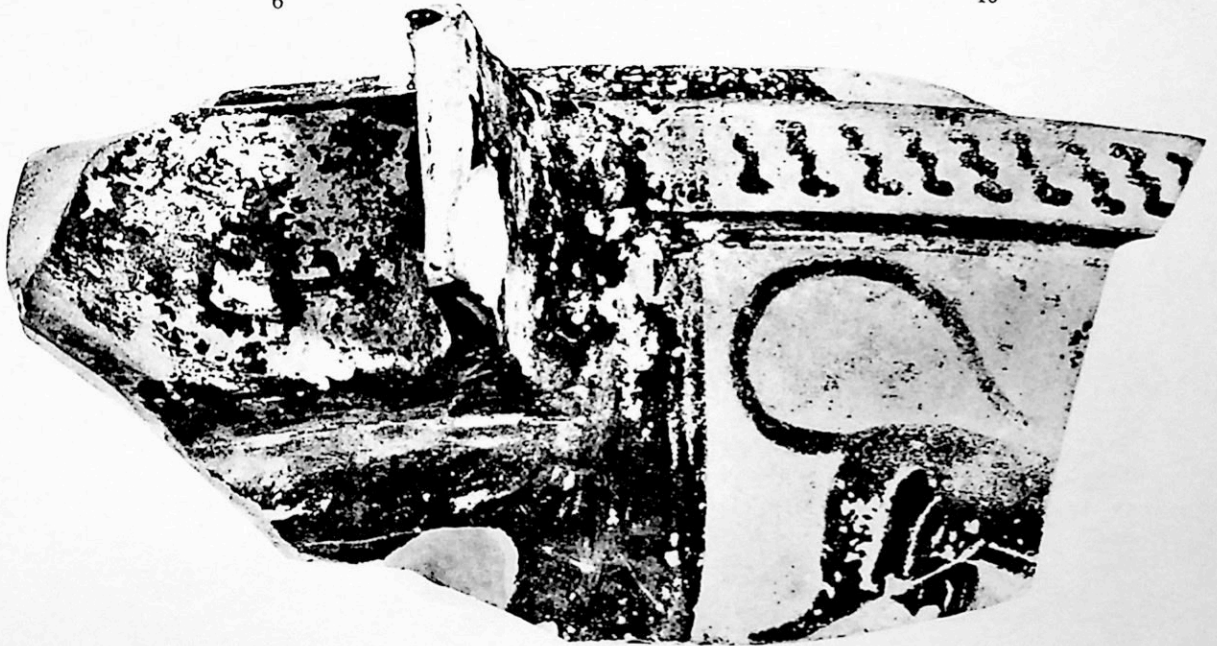
5



6

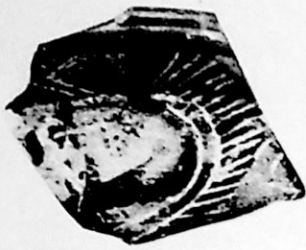


10



11 $10 \frac{1}{4}$ cm

C ramique laconienne, chalcidienne,  trusque et attique.



1



2



3



4



5



6

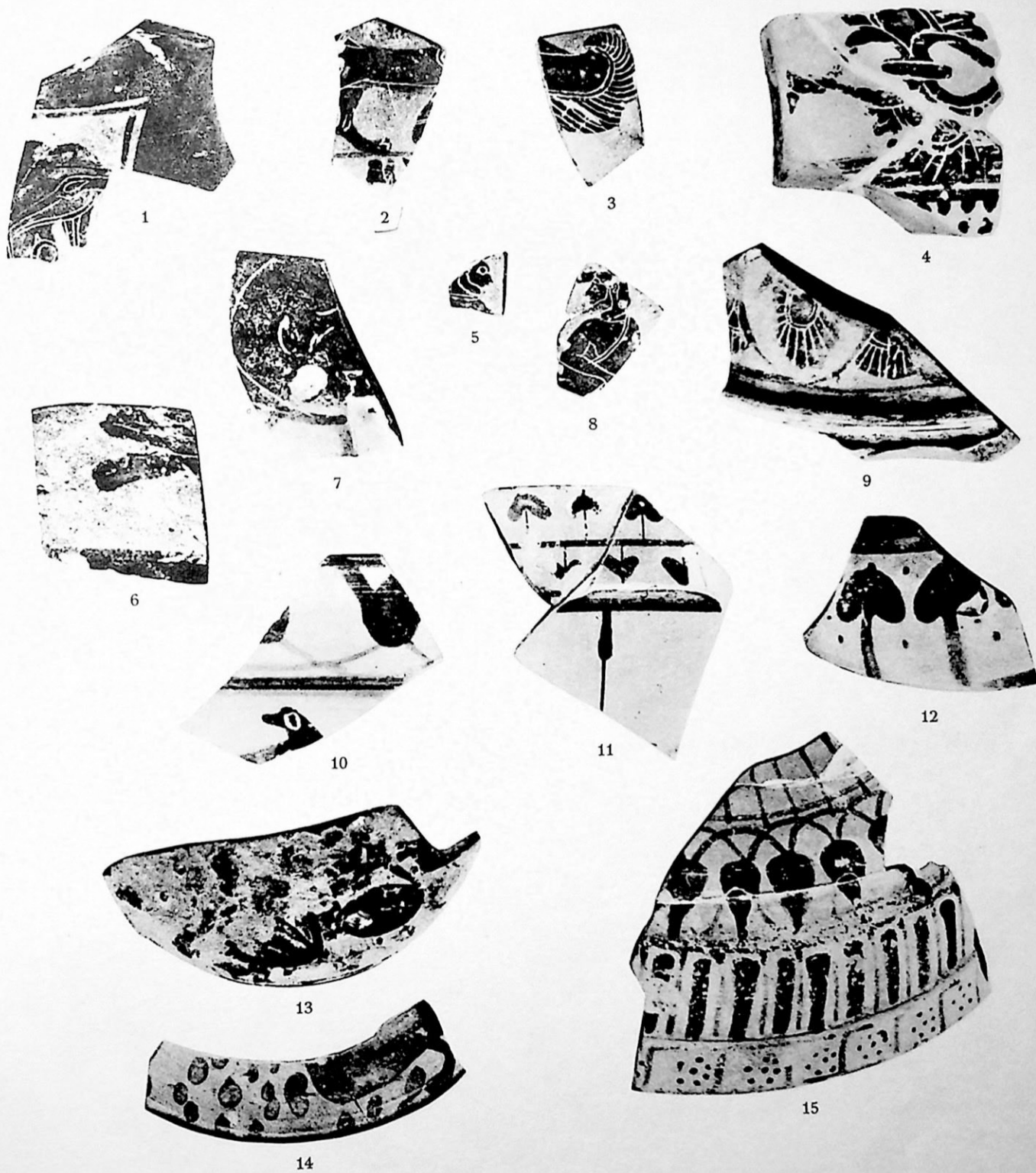


7

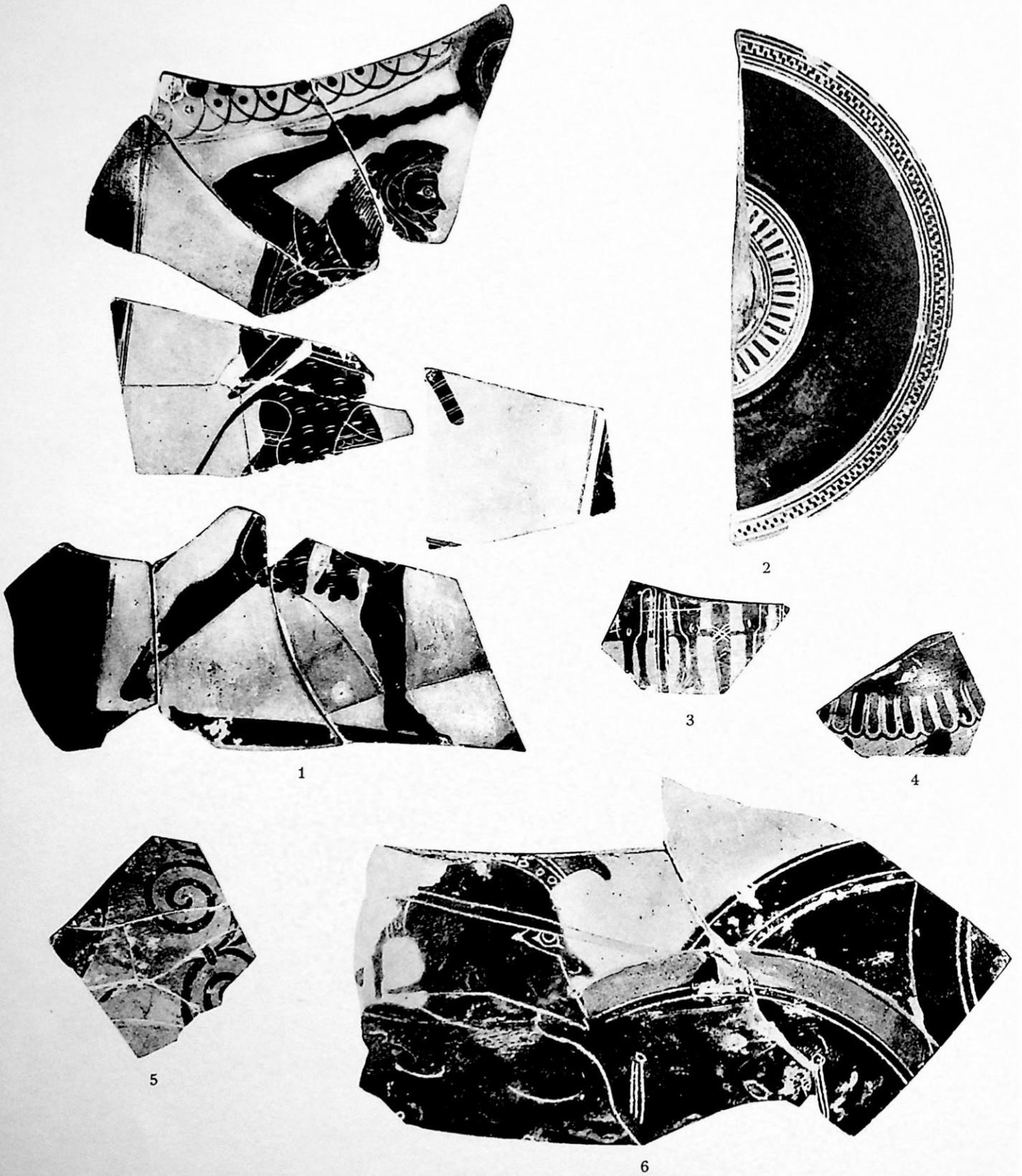


8

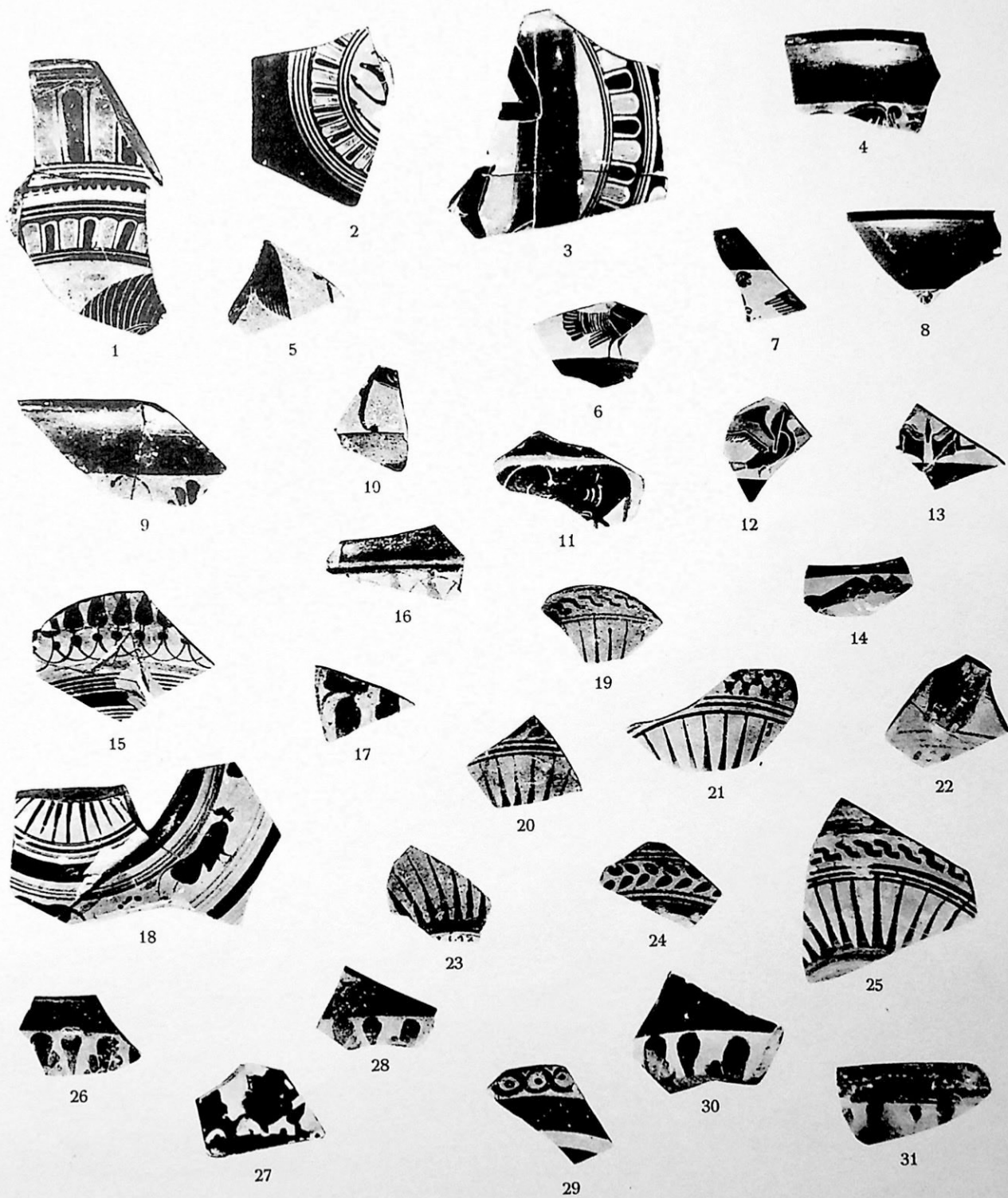
C ramique attique : premi re moiti  du VI  si cle.



Céramique attique : première moitié du VI^e siècle.



C ramique attique : troisi me quart du VIe si cle.



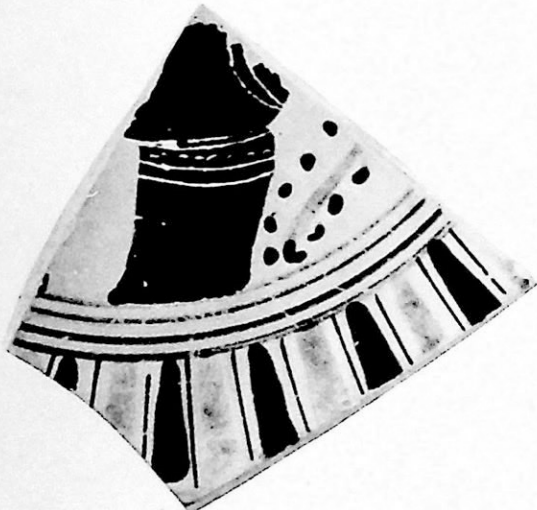
C ramique attique : seconde moiti  du VIe si cle.



1



2



3



4



5

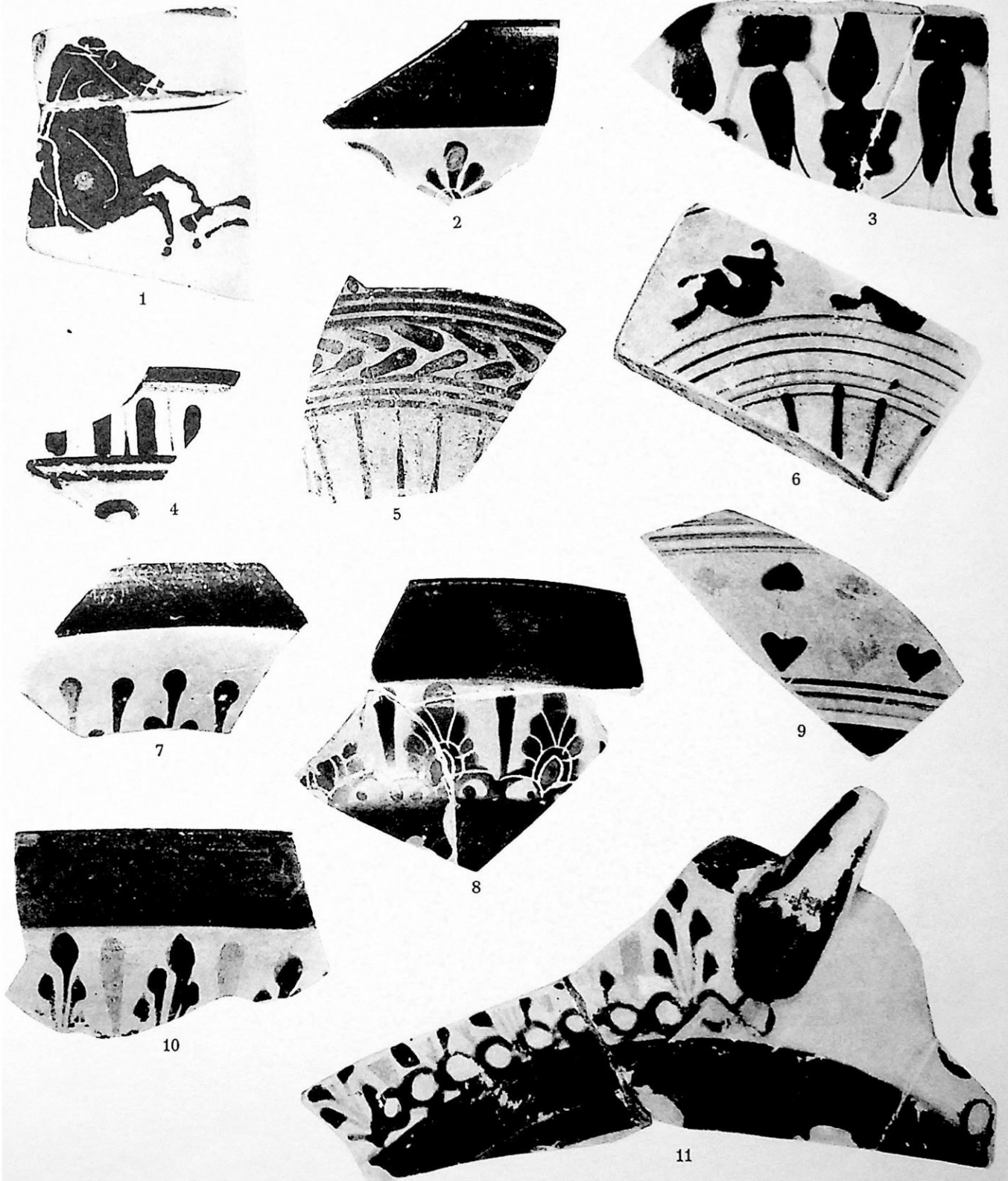


6



7

C ramique attique : seconde moiti  du VIe si cle.



C ramique attique : dernier quart du VI^e si cle.



1



2



3



4

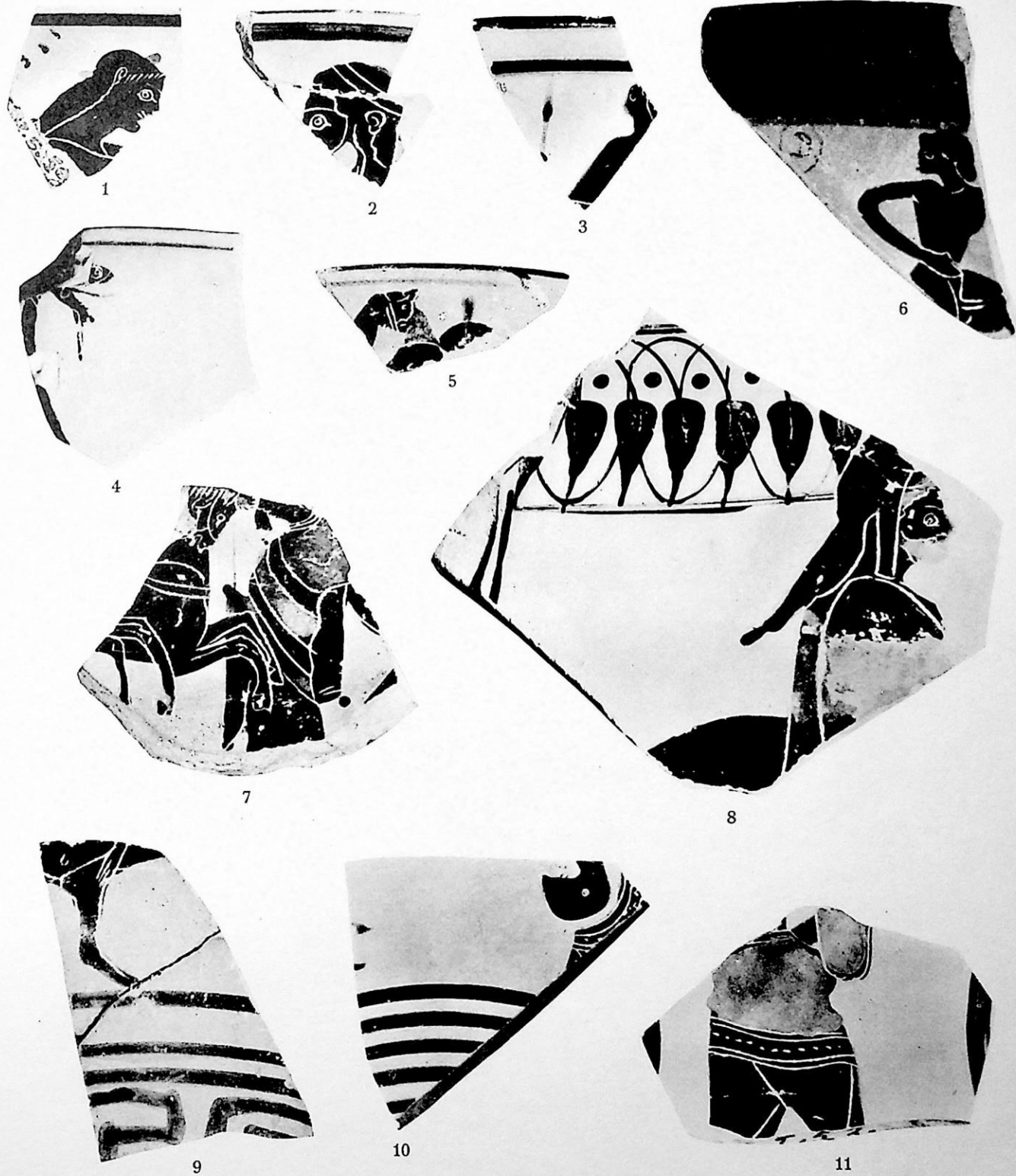


5

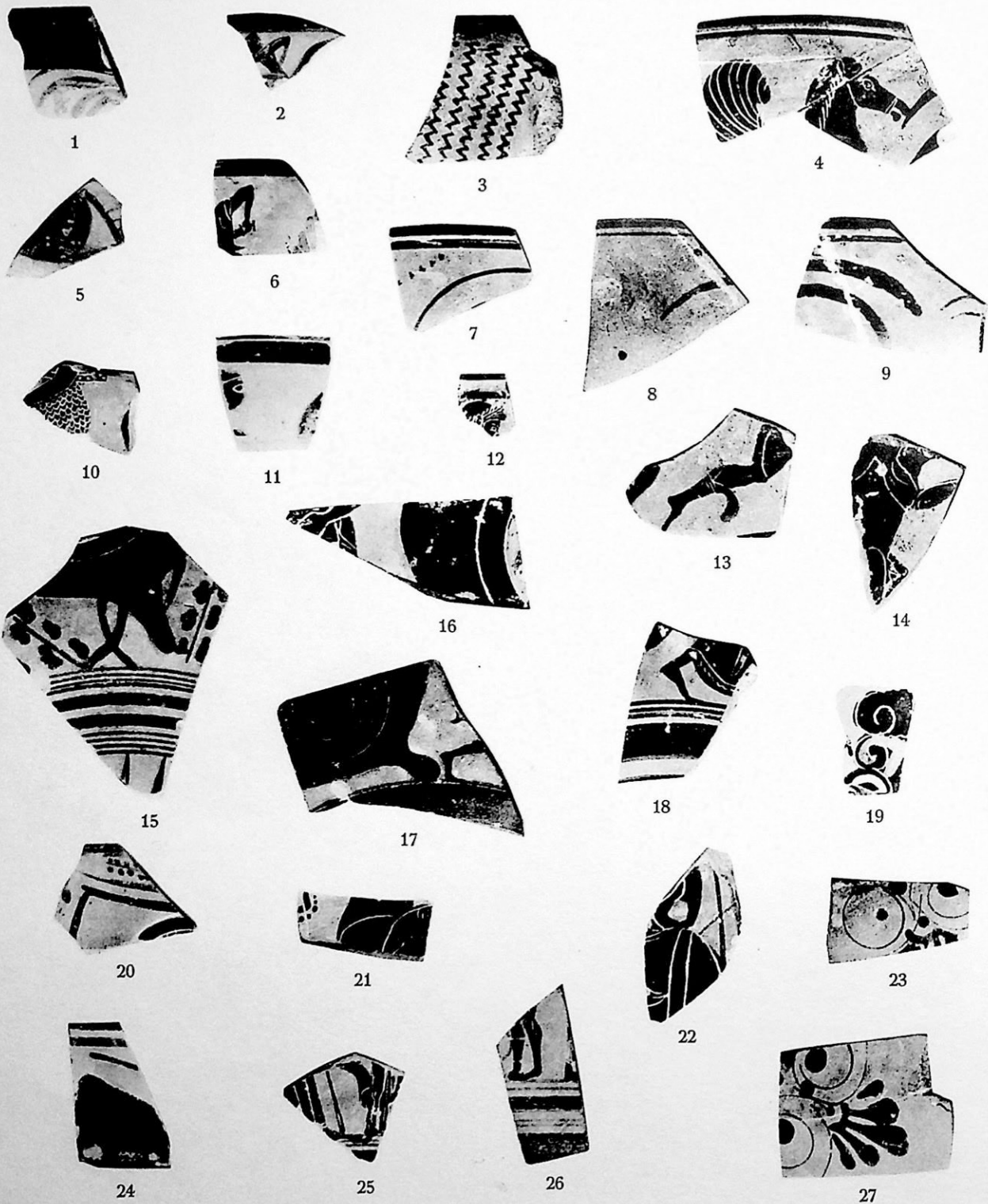


6

C ramique attique : seconde moiti  du VI  si cle.



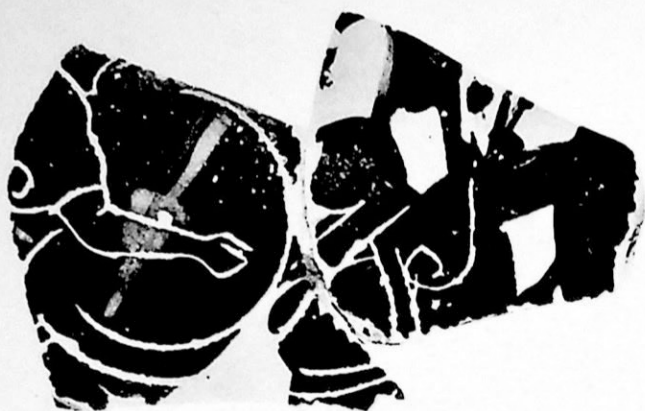
C ramique attique : seconde moiti  du VI^e si cle.



C ramique attique : dernier quart du VIe s cle.



C ramique attique : dernier quart du VIe sicle.



1



2



3



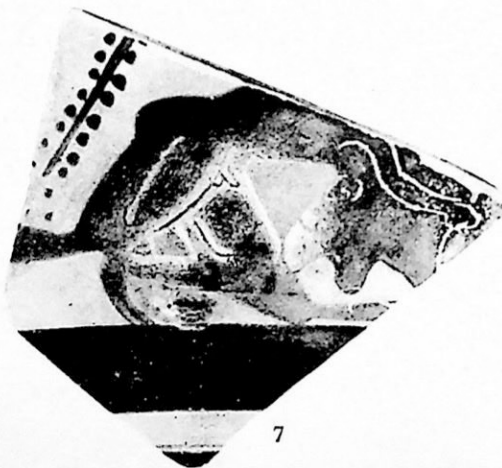
4



5

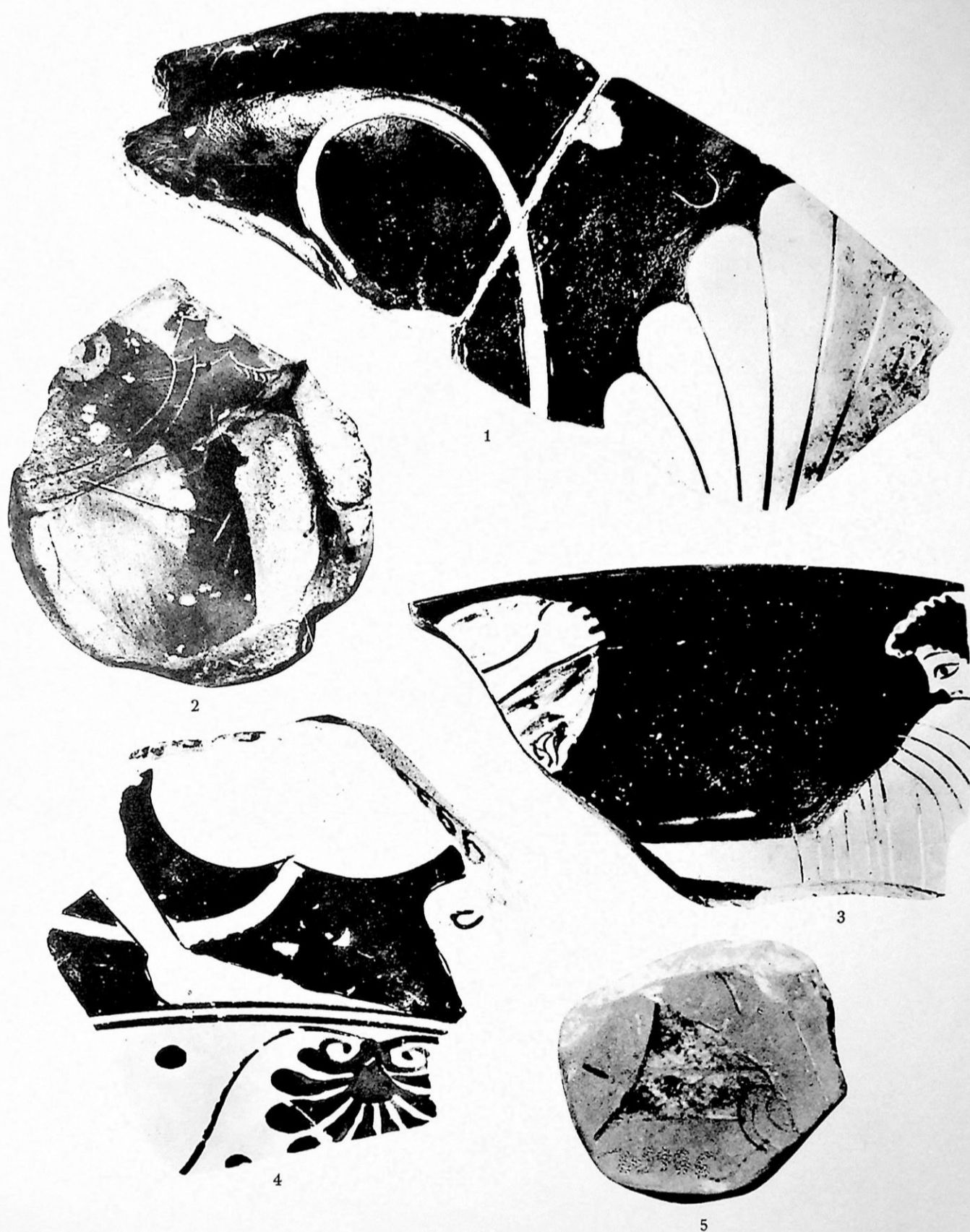


6

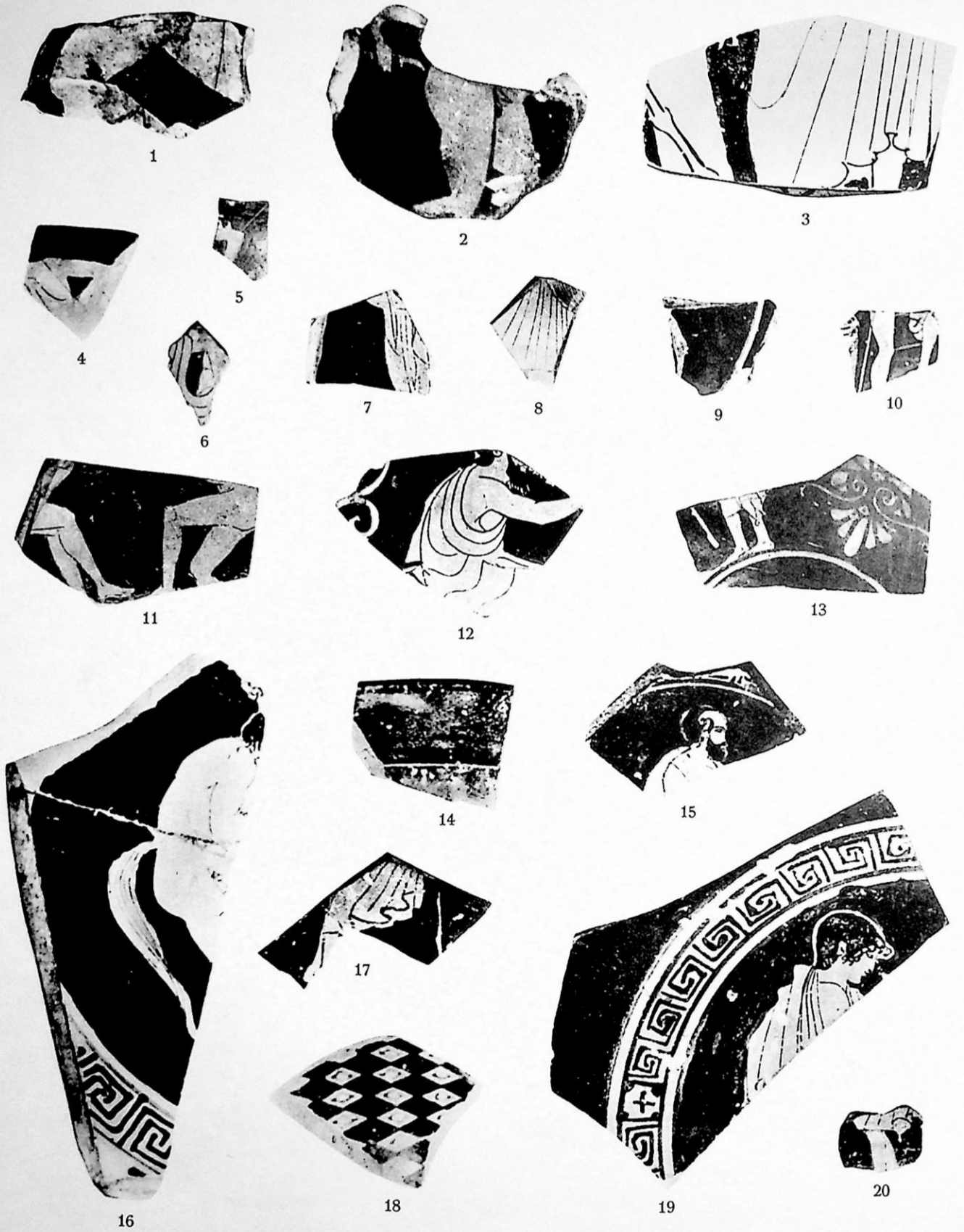


7

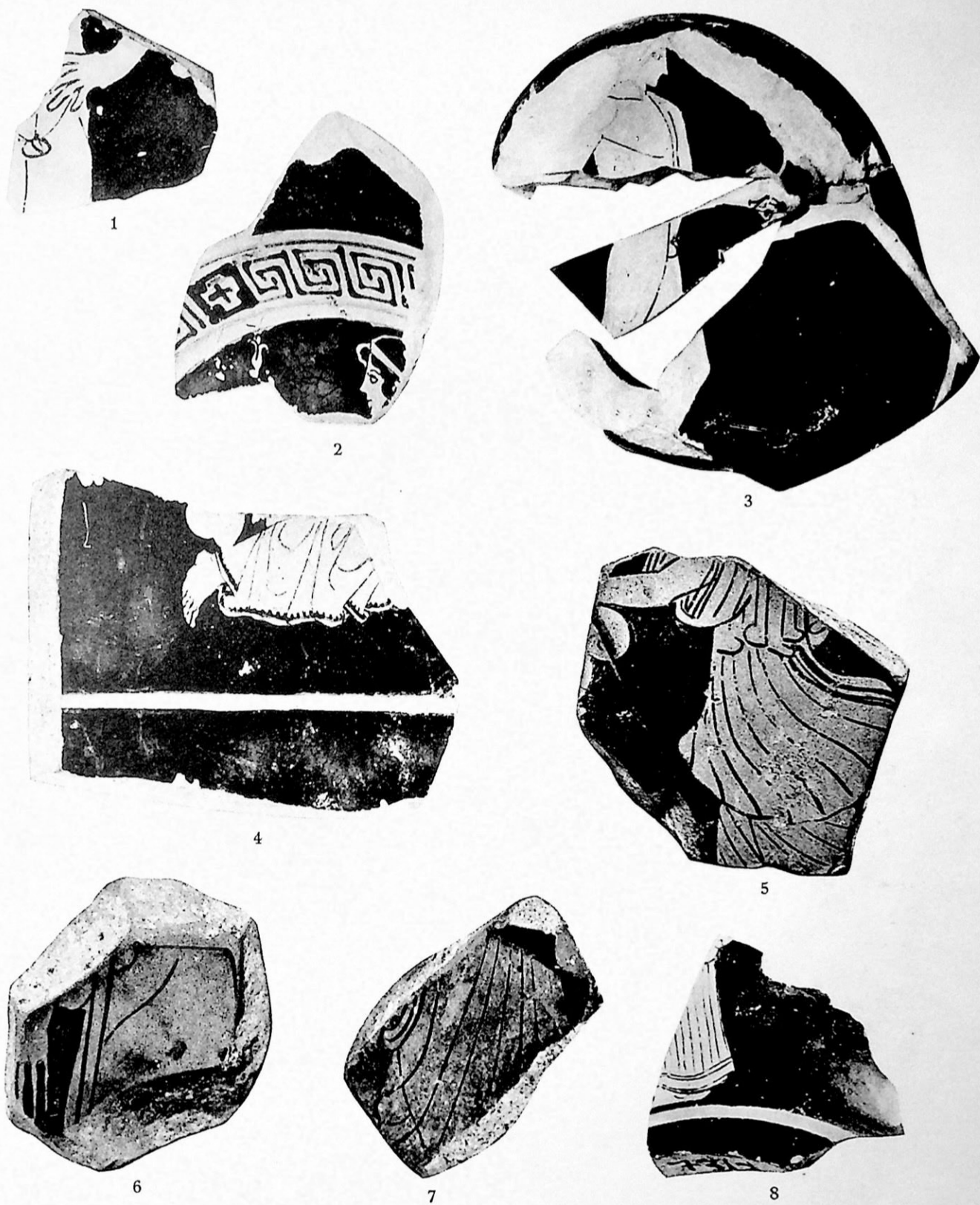
C ramique attique : fin du VI^e et d but du V^e si cle.



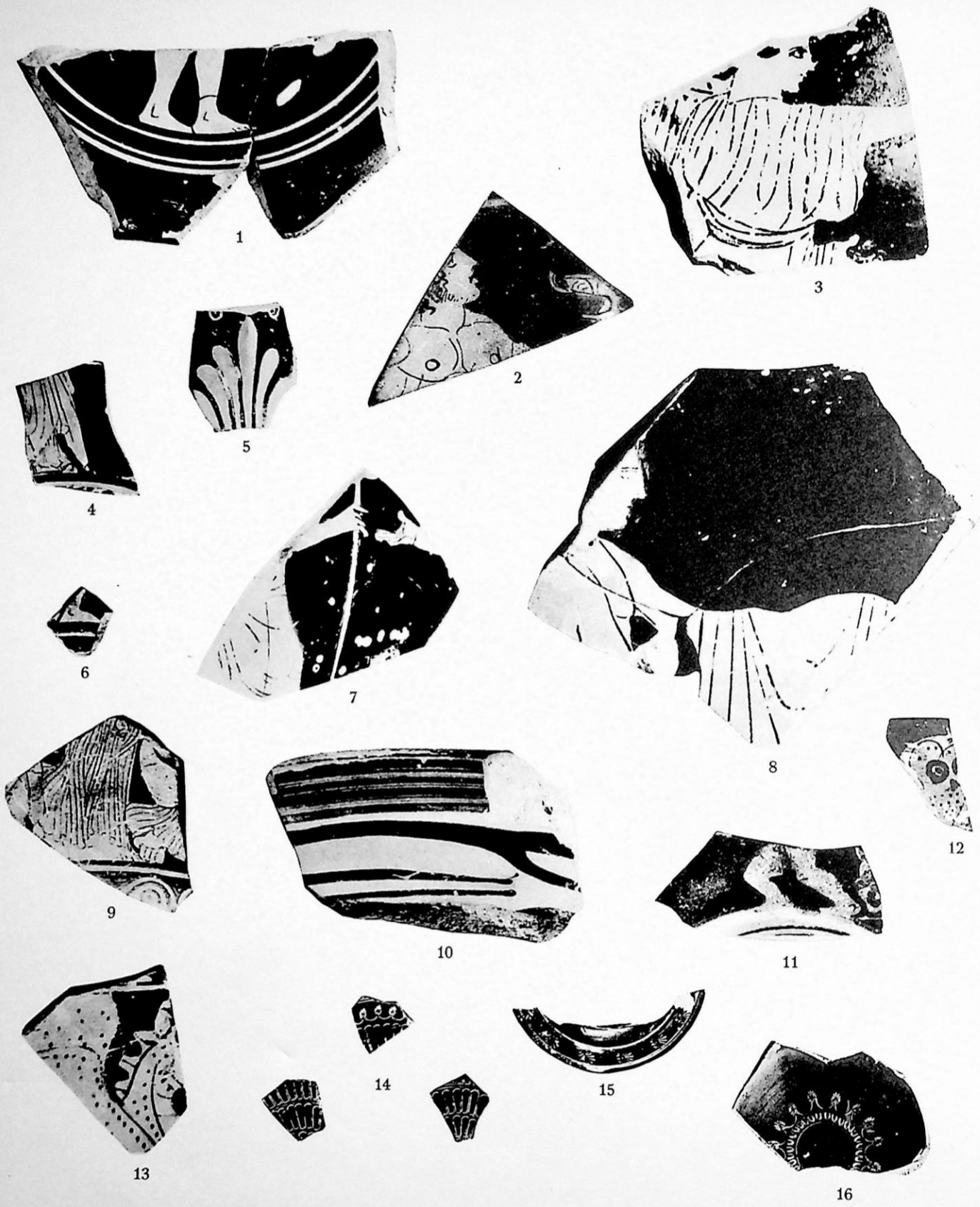
C ramique attique : dernier quart du VI^e et d but du V^e si cle.



C ramique attique du Ve si cle.



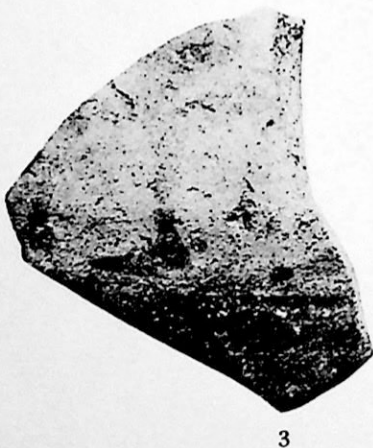
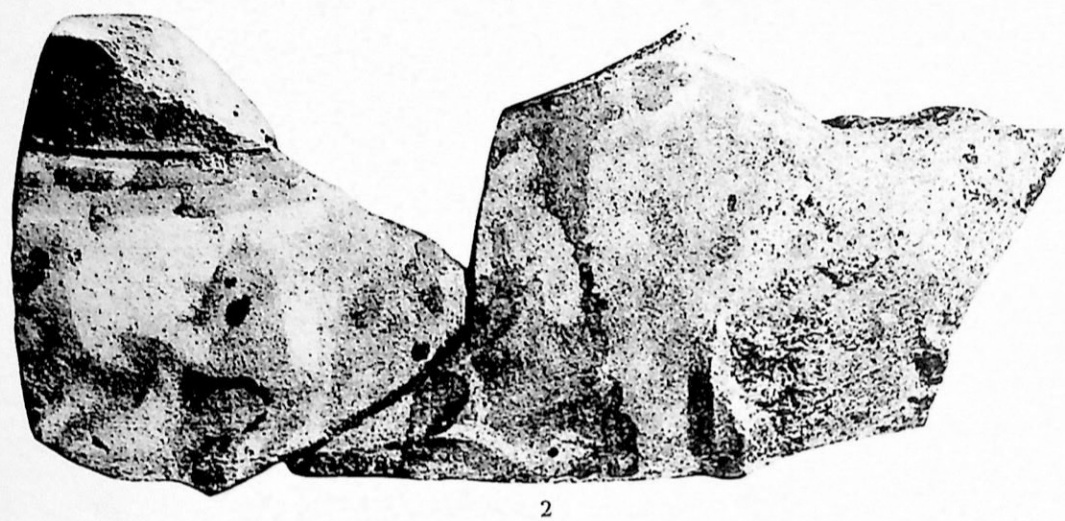
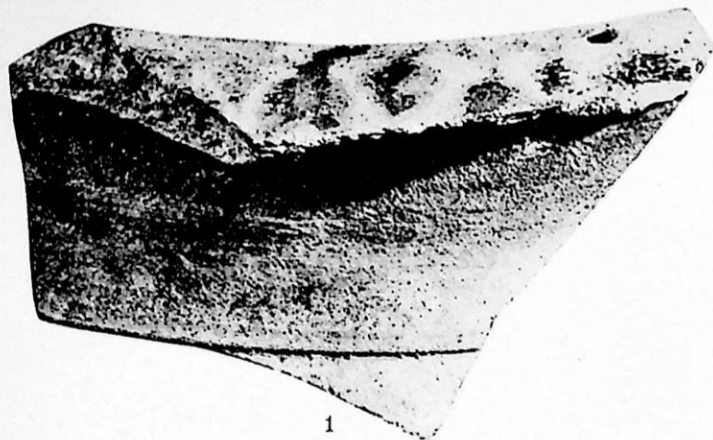
C ramique attique du V^e si cle.



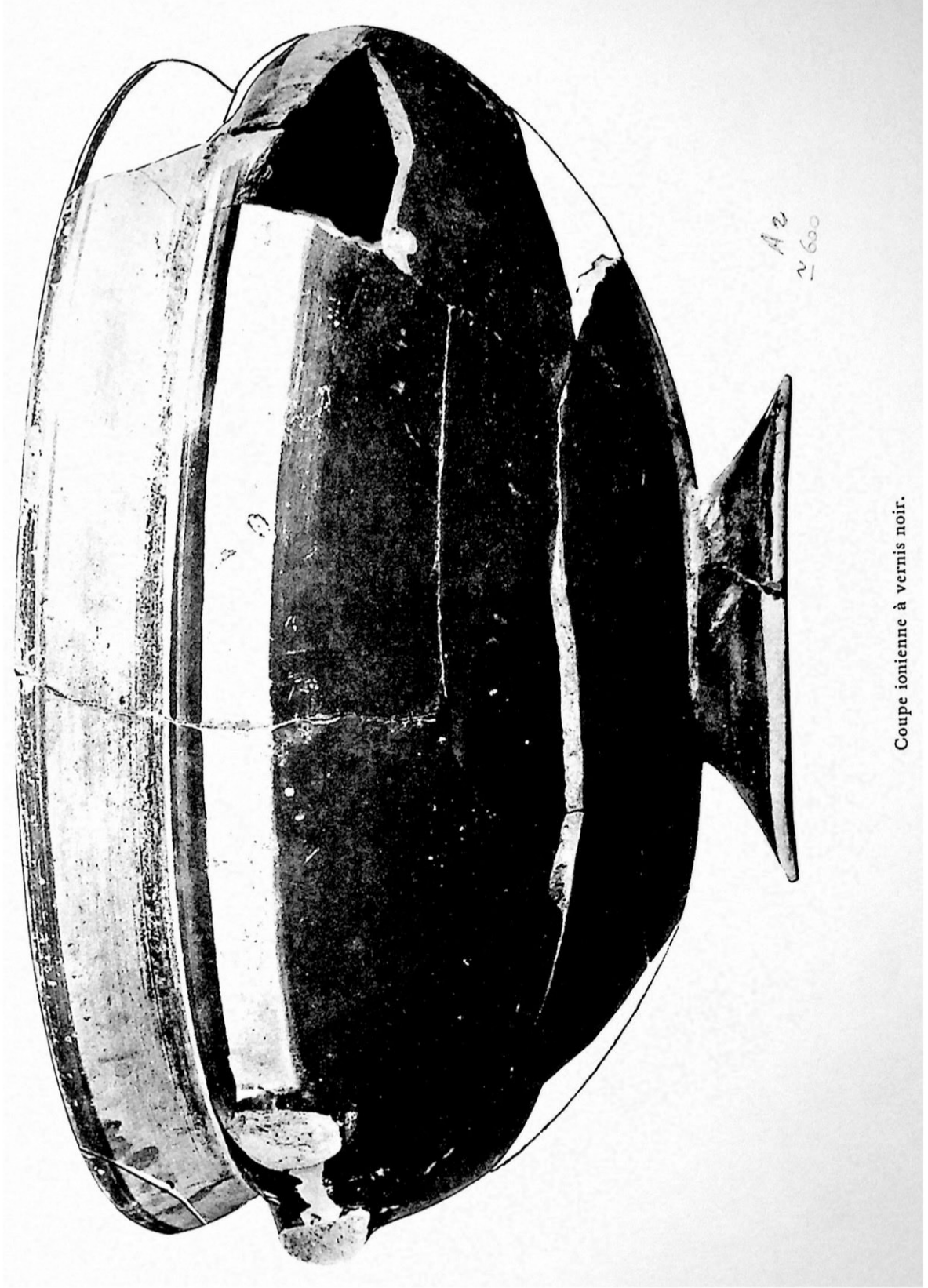
C ramique attique et italiote : Ve-IVe si cles.



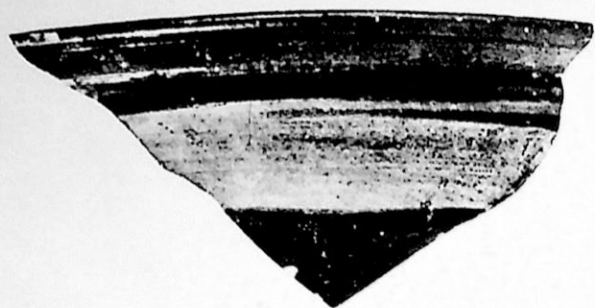
C ramique ionienne orientalisante et   figures noires.



Cratère ionien à figures noires.



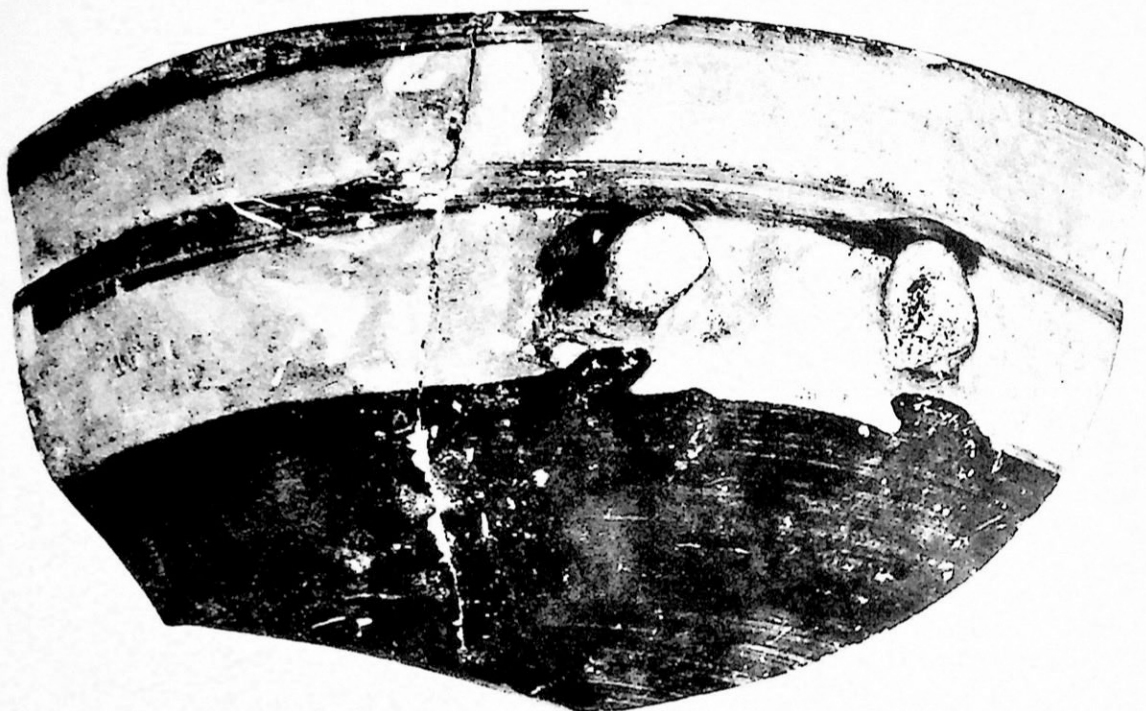
Coupe ionienne à vernis noir.



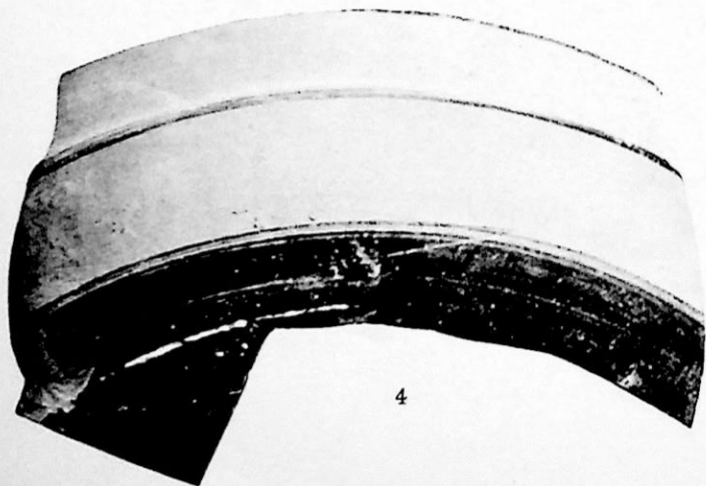
1 B4 2600



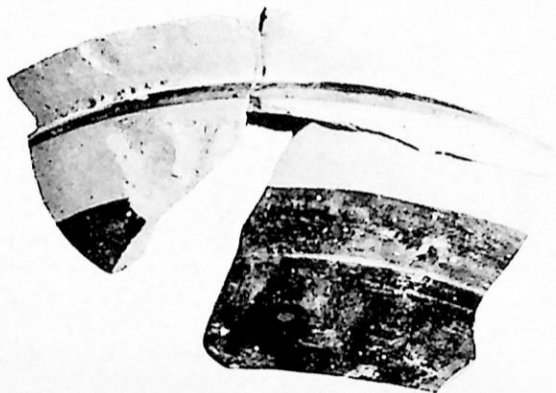
2



3

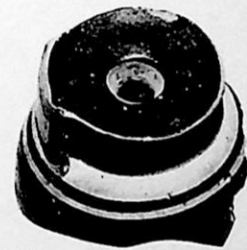
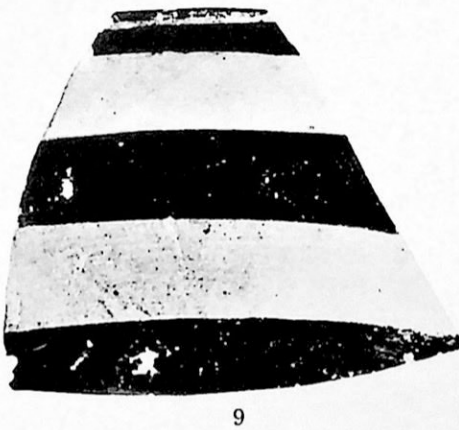
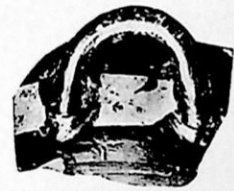
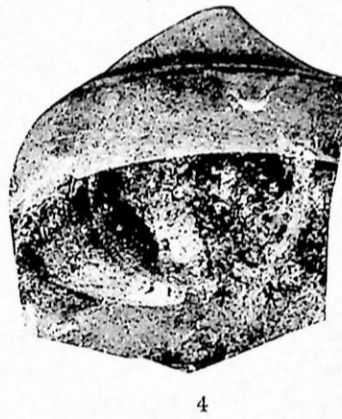
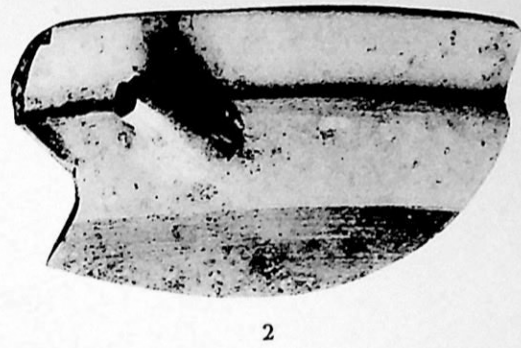
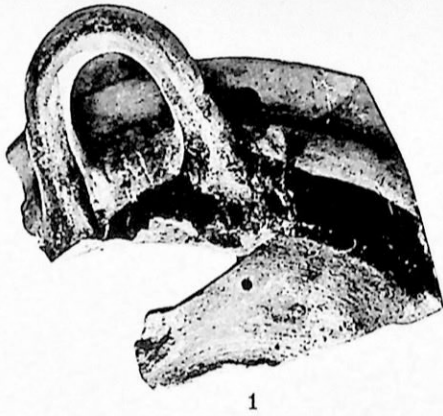


4

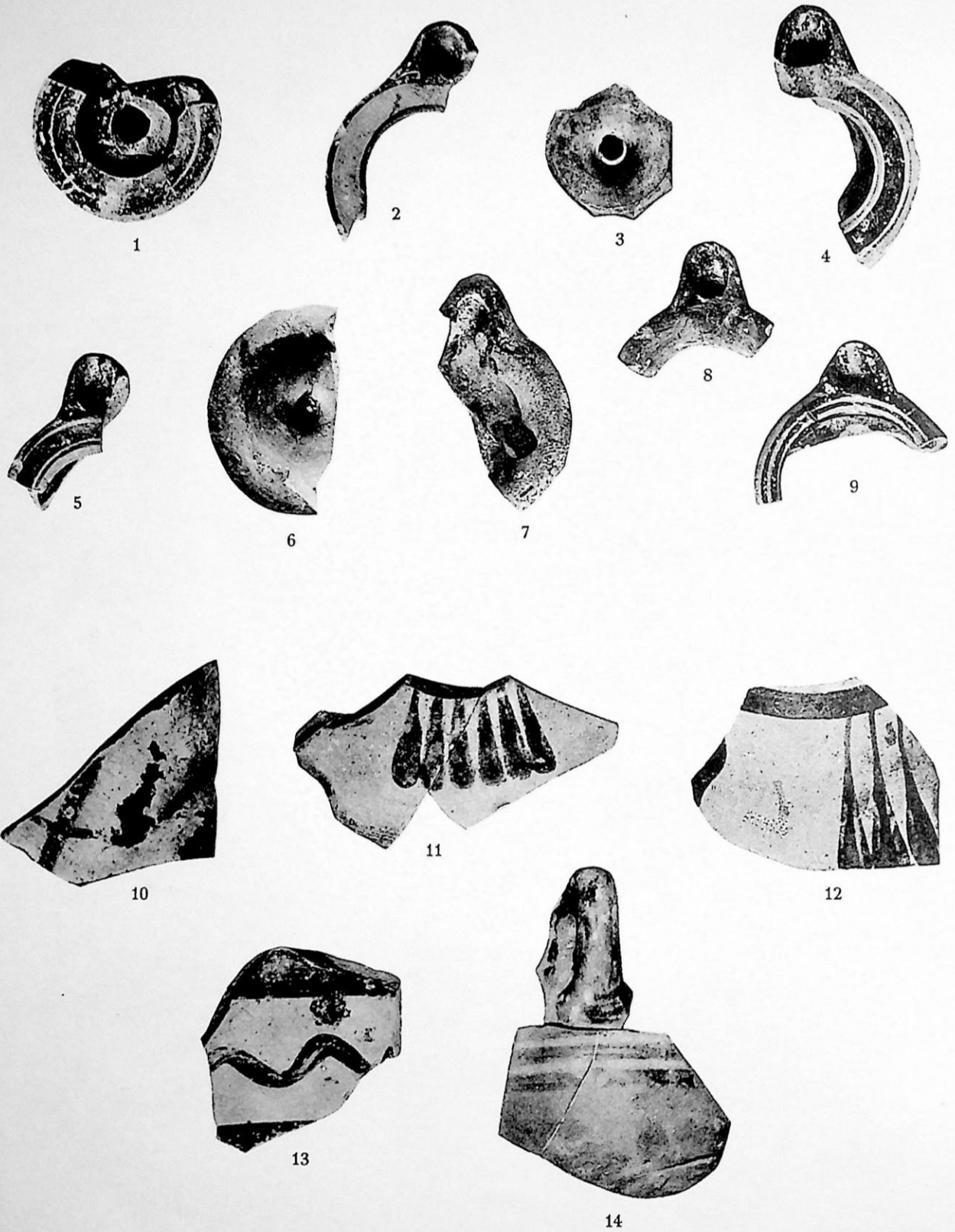


5

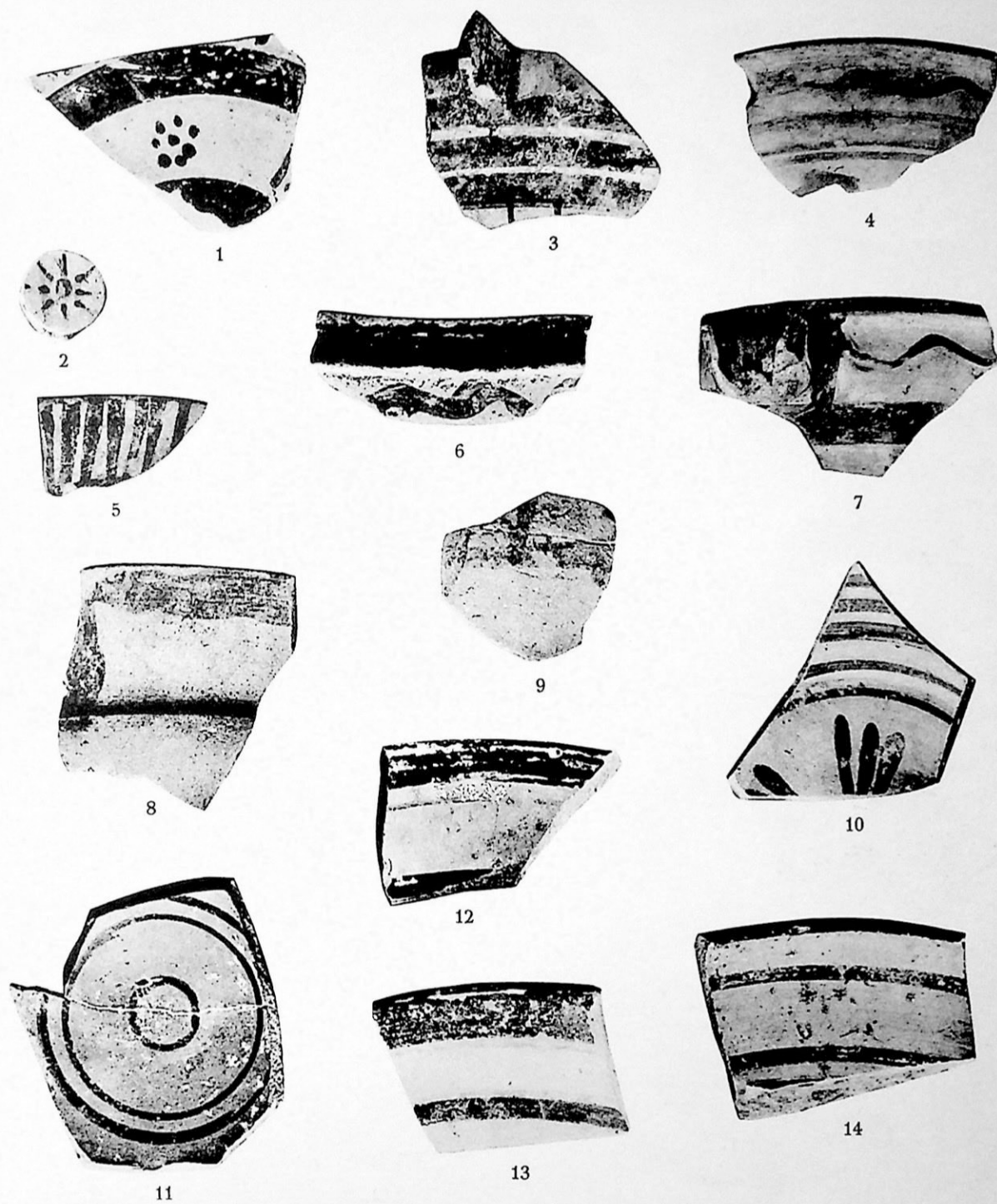
Coupes ioniennes à vernis noir.



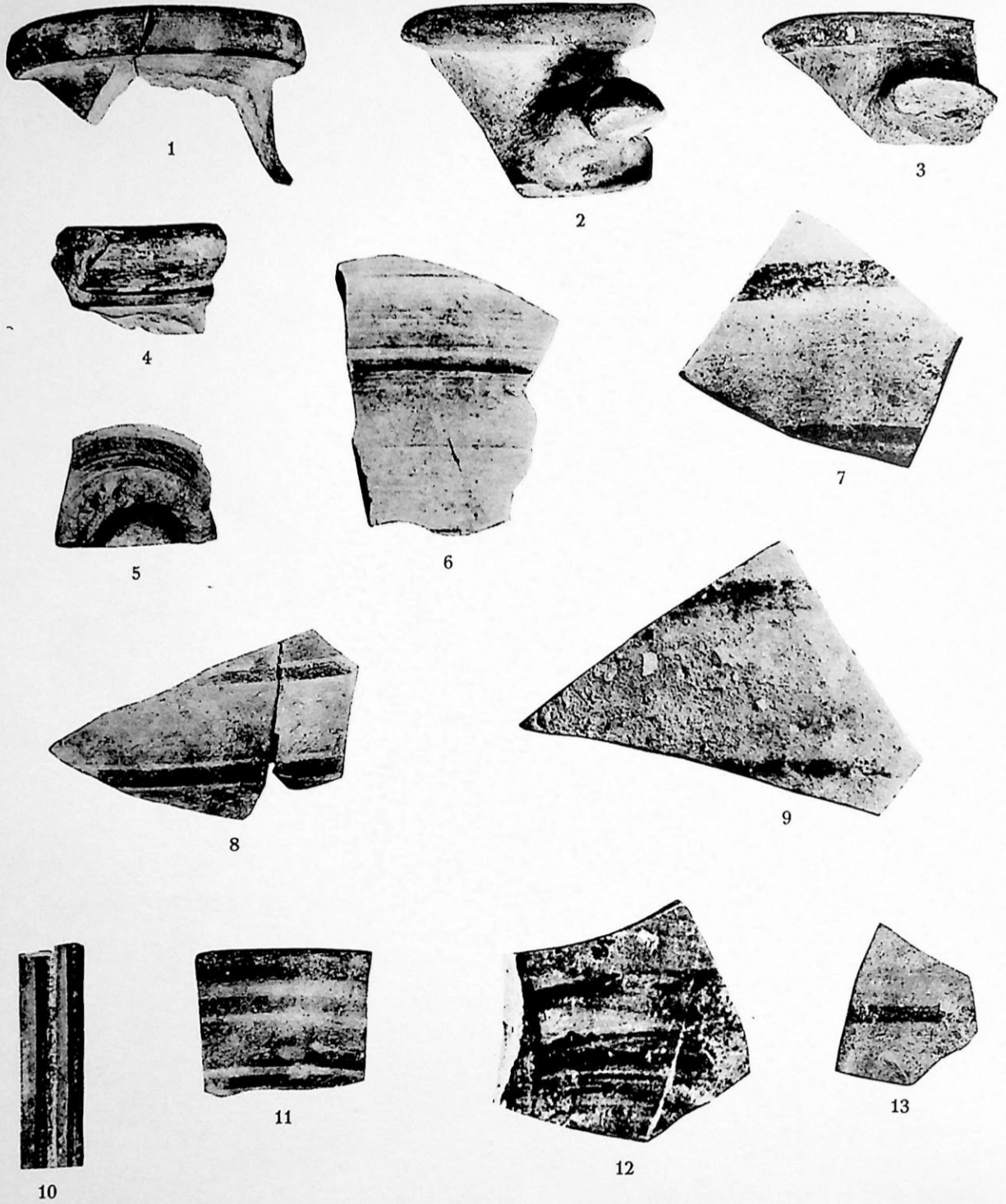
C ramique ionienne   vernis noir.



C ramique ionienne   bandes.



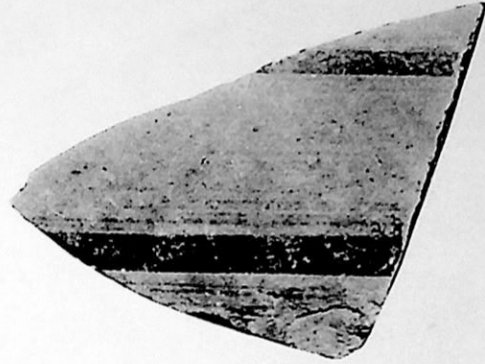
C ramique ionienne   bandes.



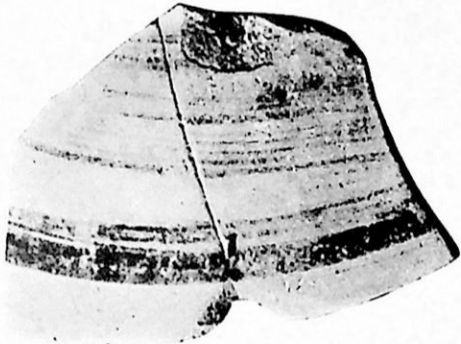
Céramique ionienne : amphores à la brosse.



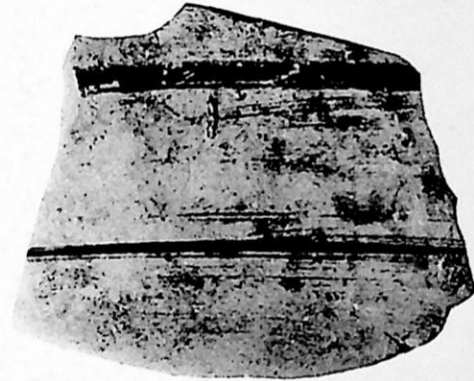
1



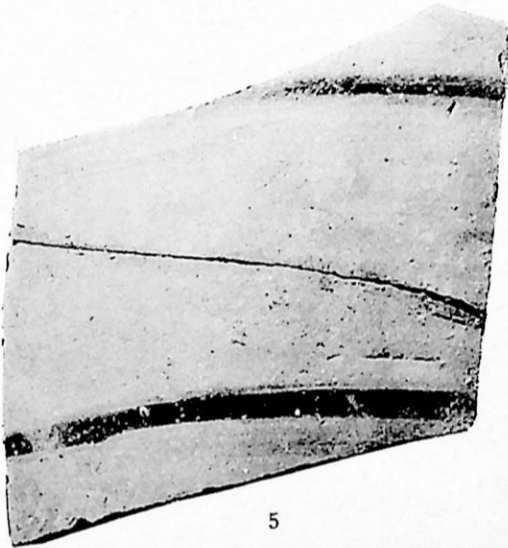
2



3



4

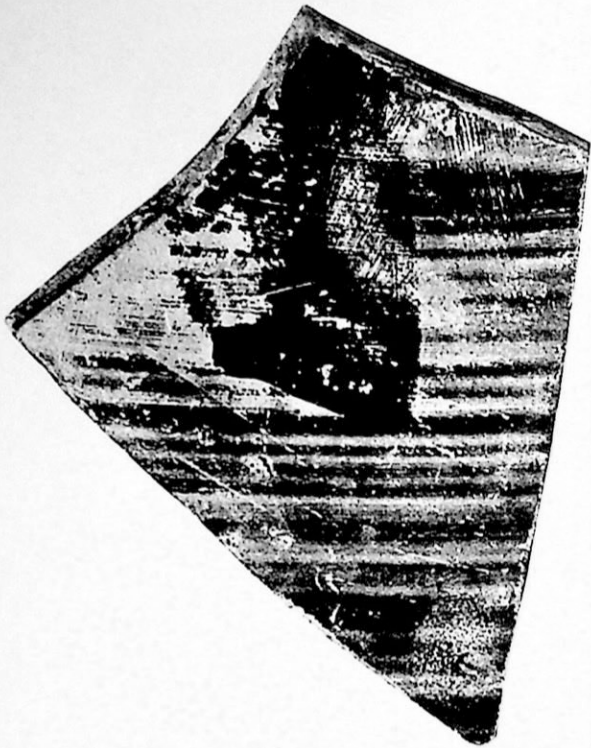


5

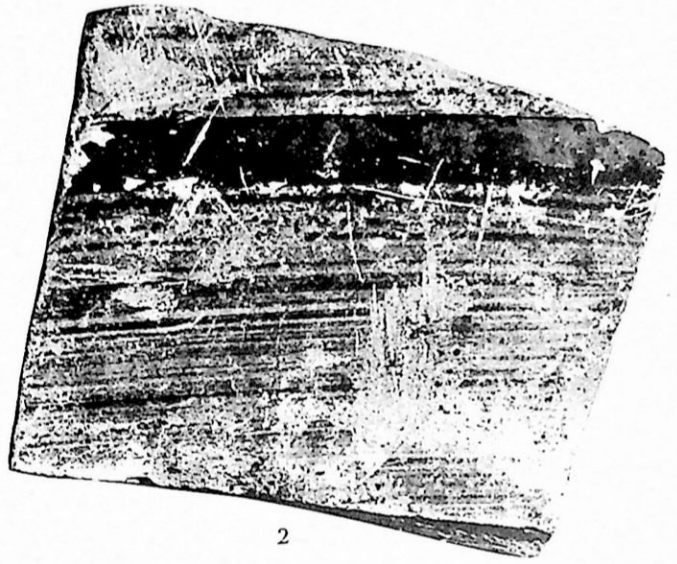


6

C ramique ionienne : amphores   la brosse.



1



2



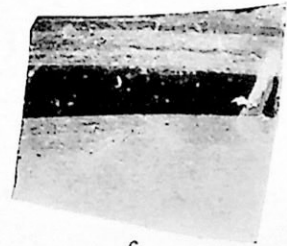
3



4

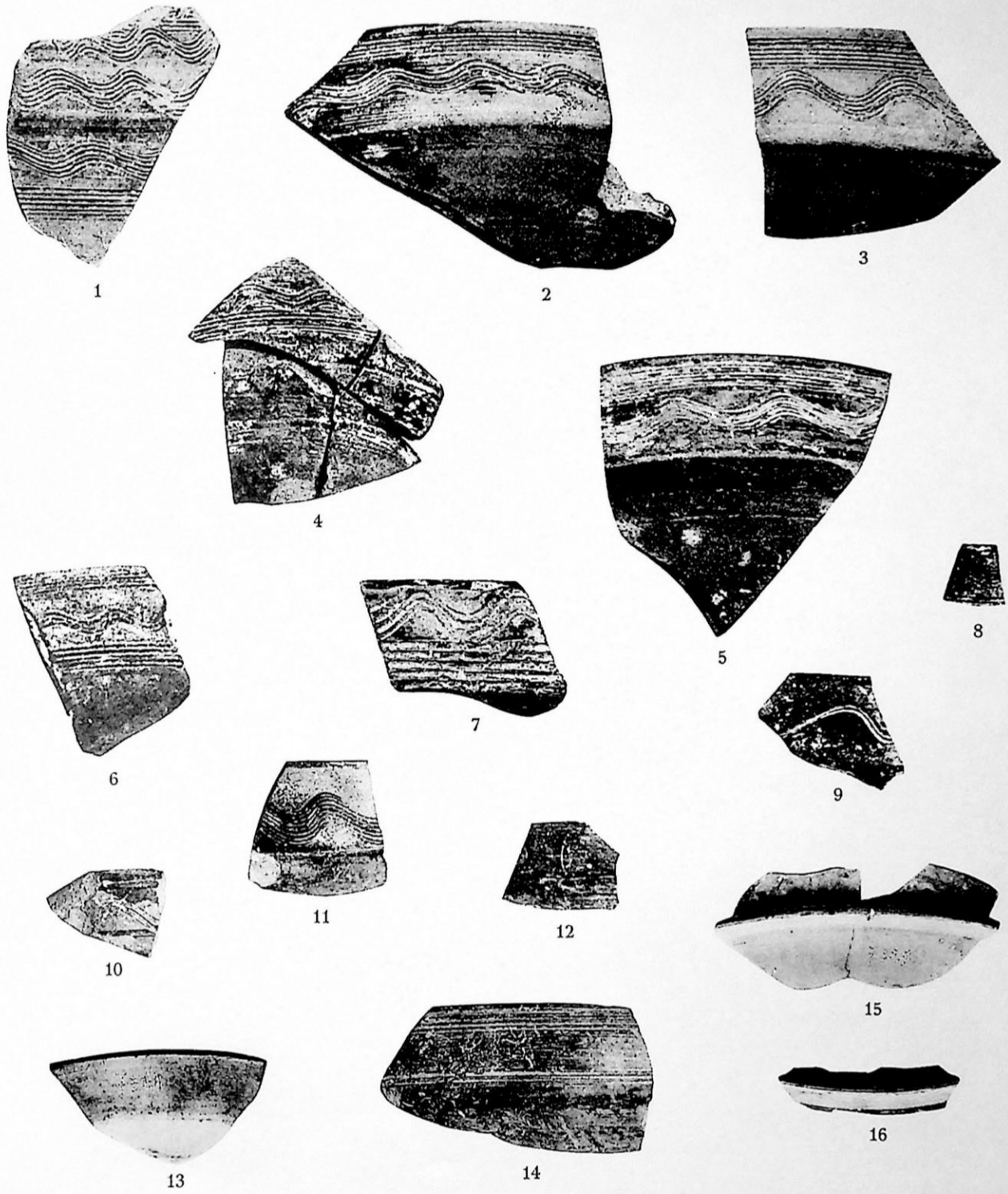


5

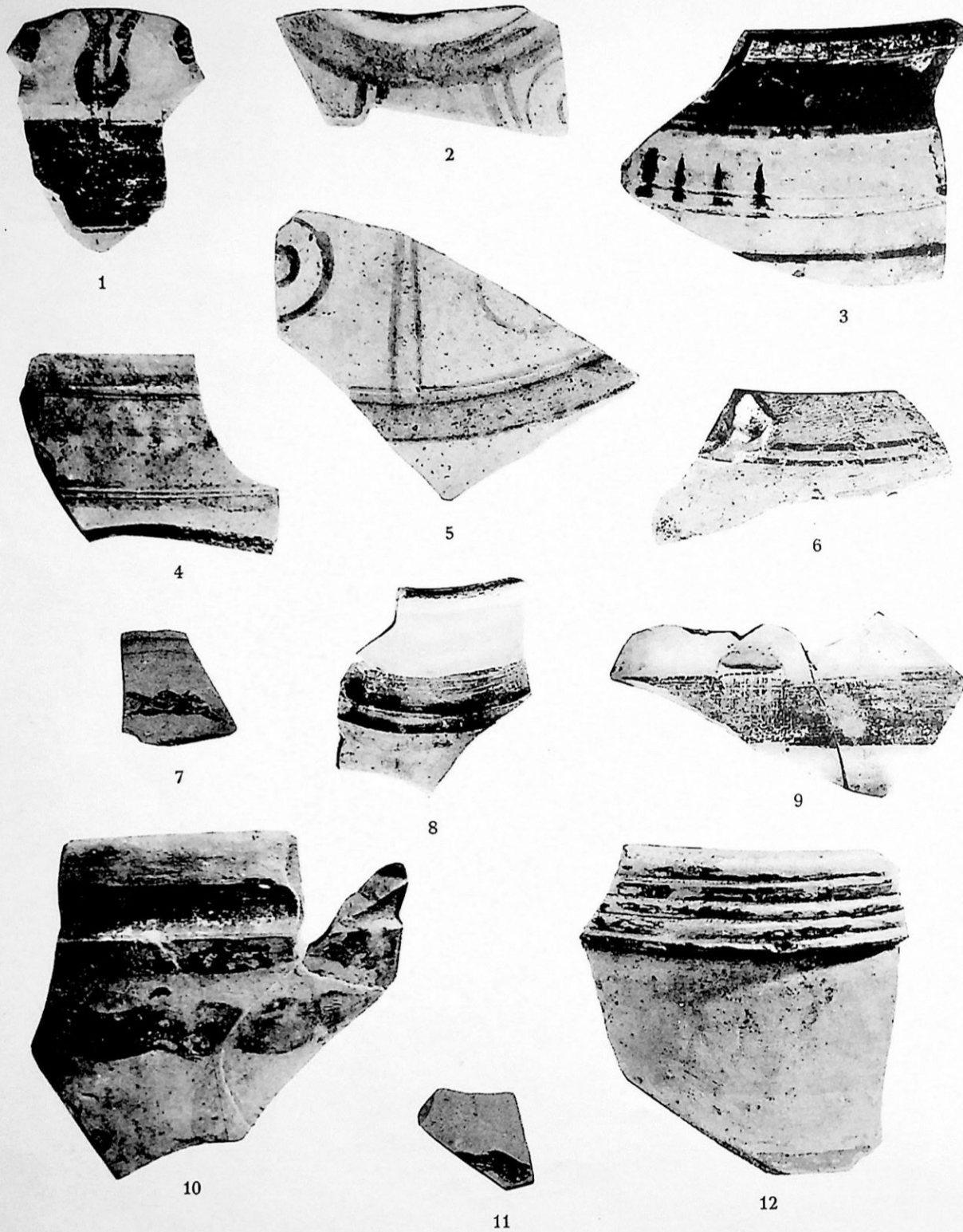


6

C ramique ionienne : amphores   la brosse.



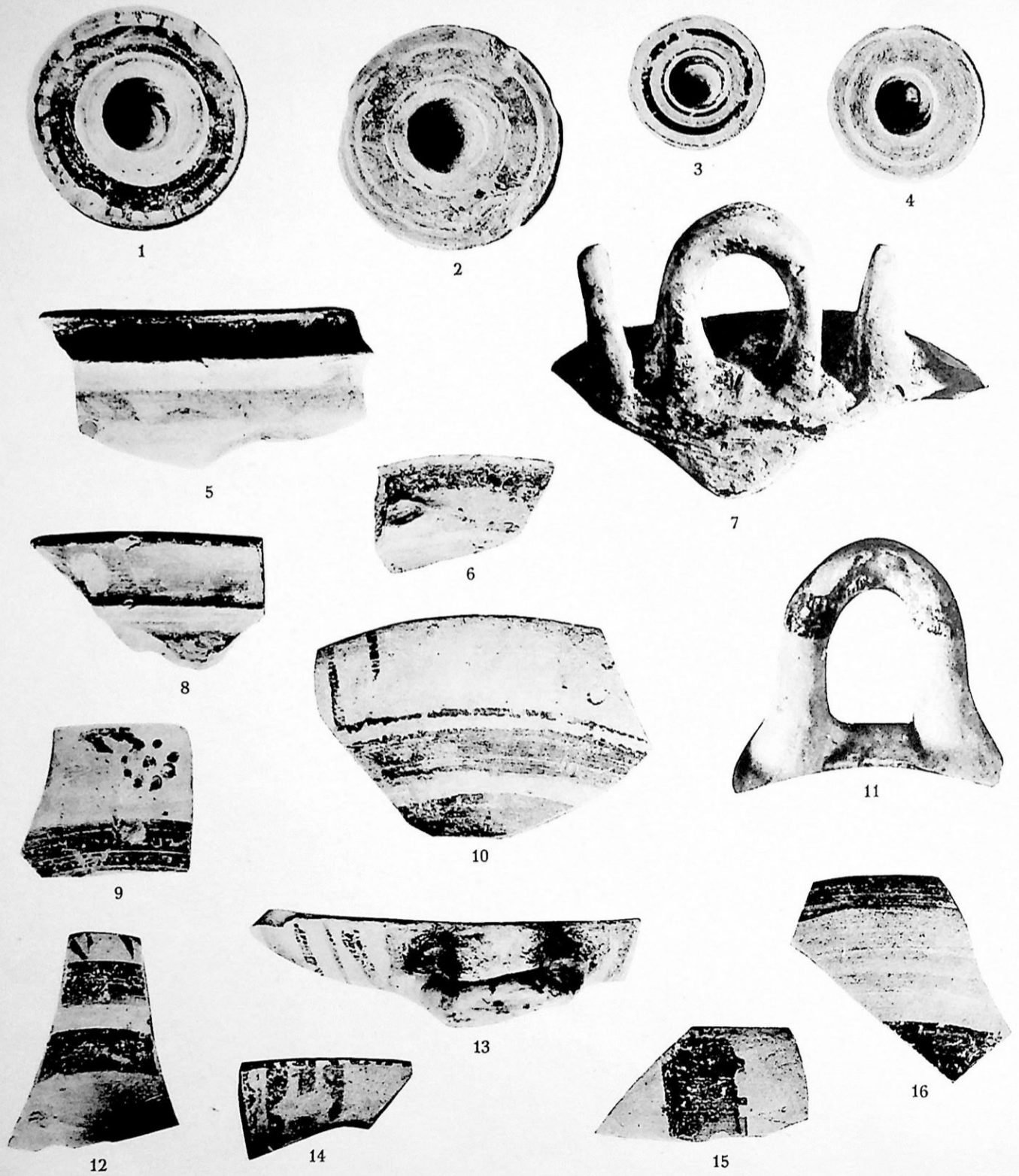
Bucchero gris éolien (sauf 7).



C ramique locale peinte.



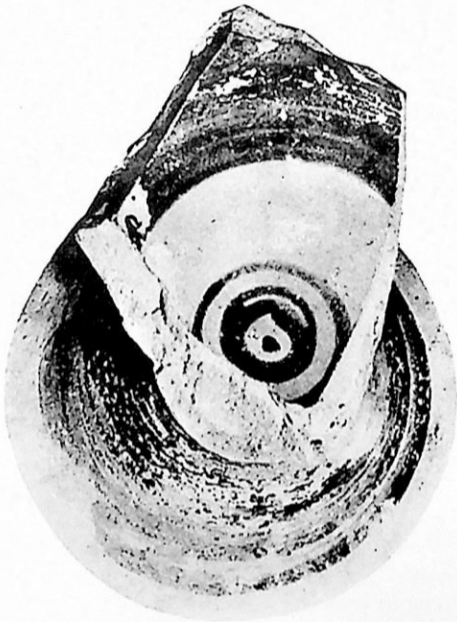
C ramique locale peinte.



C ramique locale peinte.



1

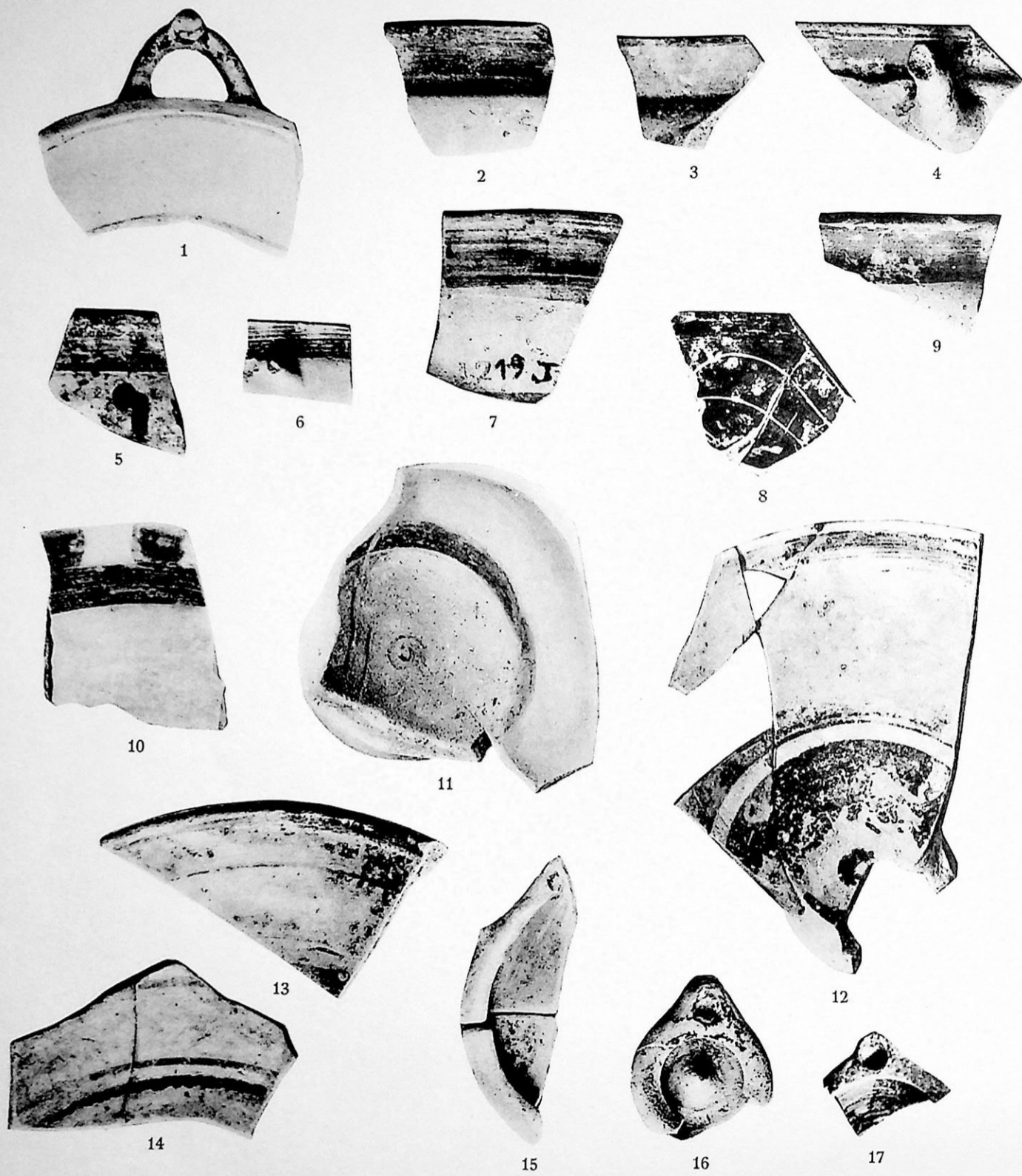


2



3

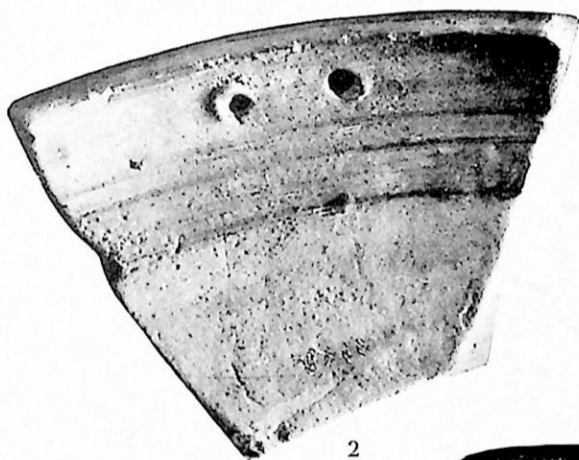
Coupes locales peintes.



C ramique locale peinte.



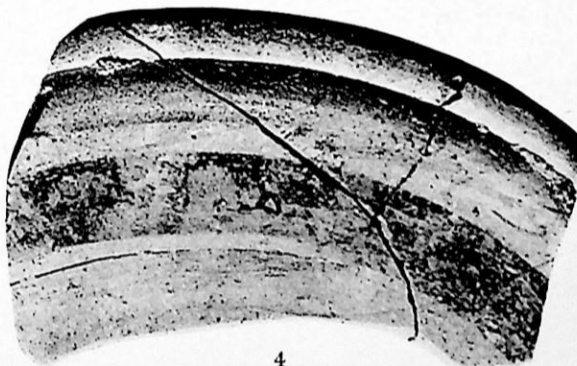
1



2

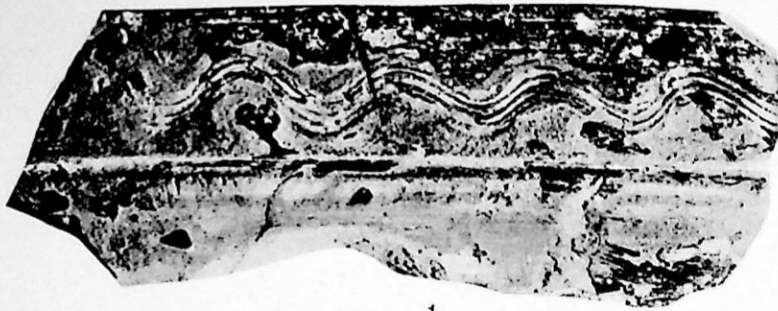


3

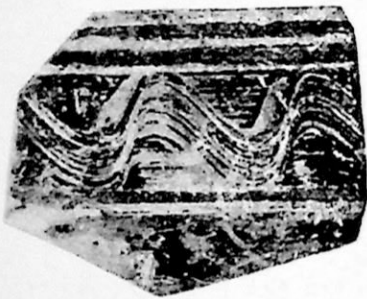


4

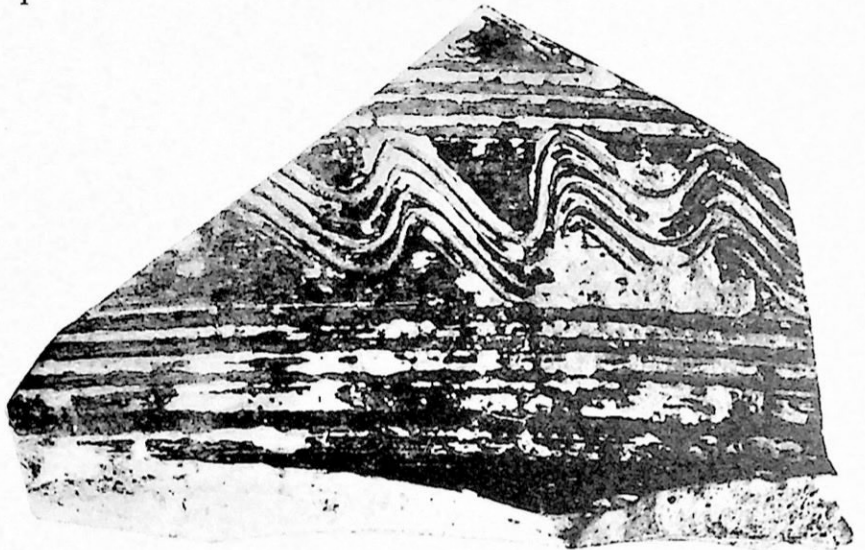
C ramique locale peinte : assiettes et plats.



1



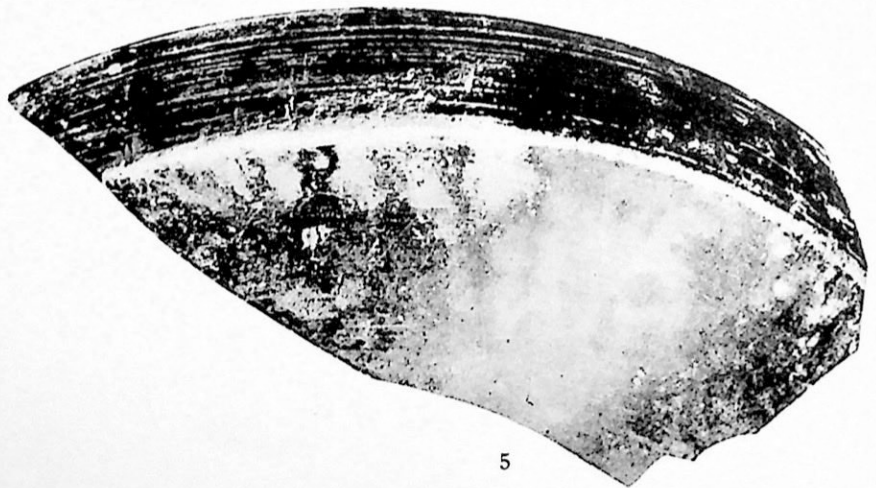
2



3



4



5

Bucchero gris local.



Bucchero gris local.



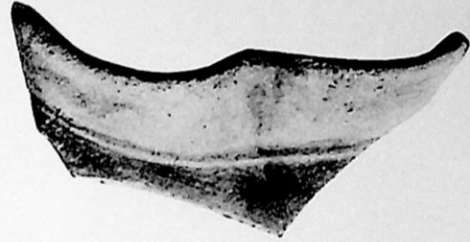
C ramique locale sans d cor.



1



2



3



4



5



6



7



8



9

C ramique locale sans d cor.



1



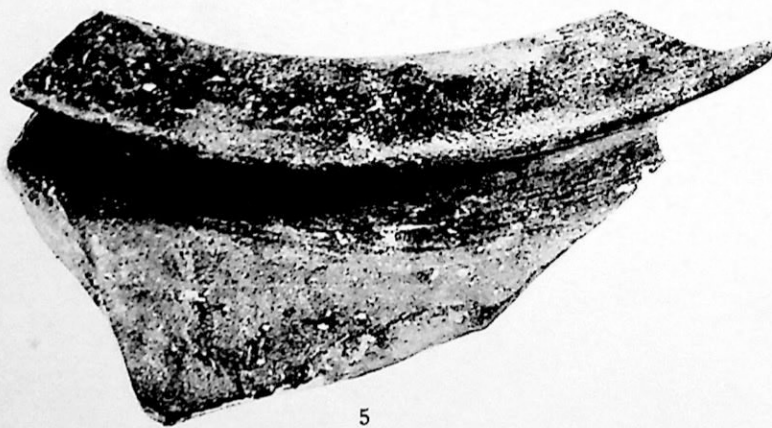
2



3



4



5



6

C ramique locale sans d cor.



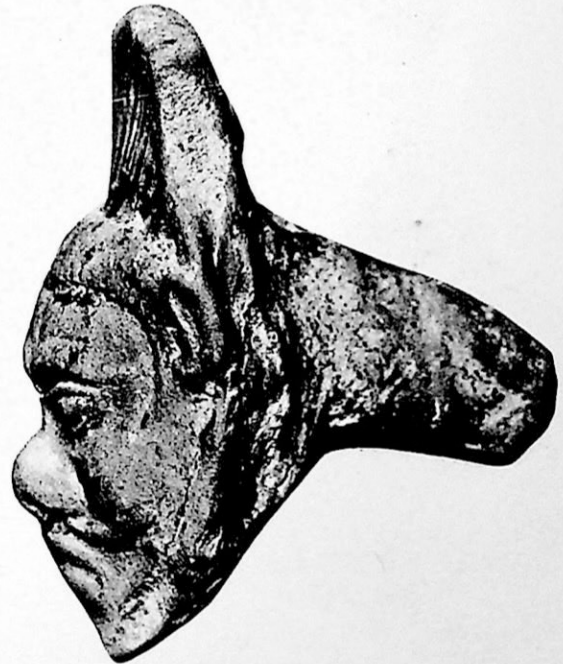
1



2



3



4

C ramique ionienne : vase plastique et applique en terre cuite.



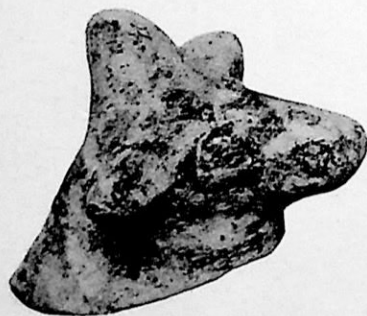
1



2



3



4



5

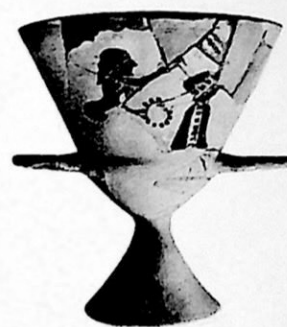
Terres cuites ioniennes et locales.



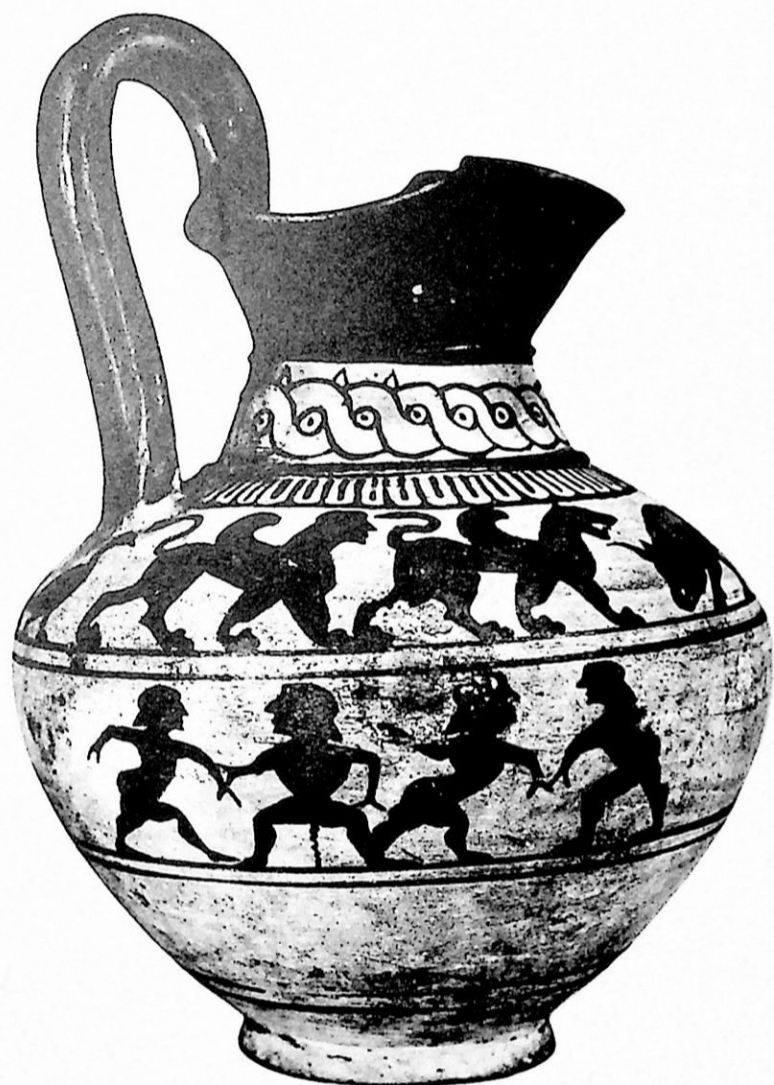
1



2



3

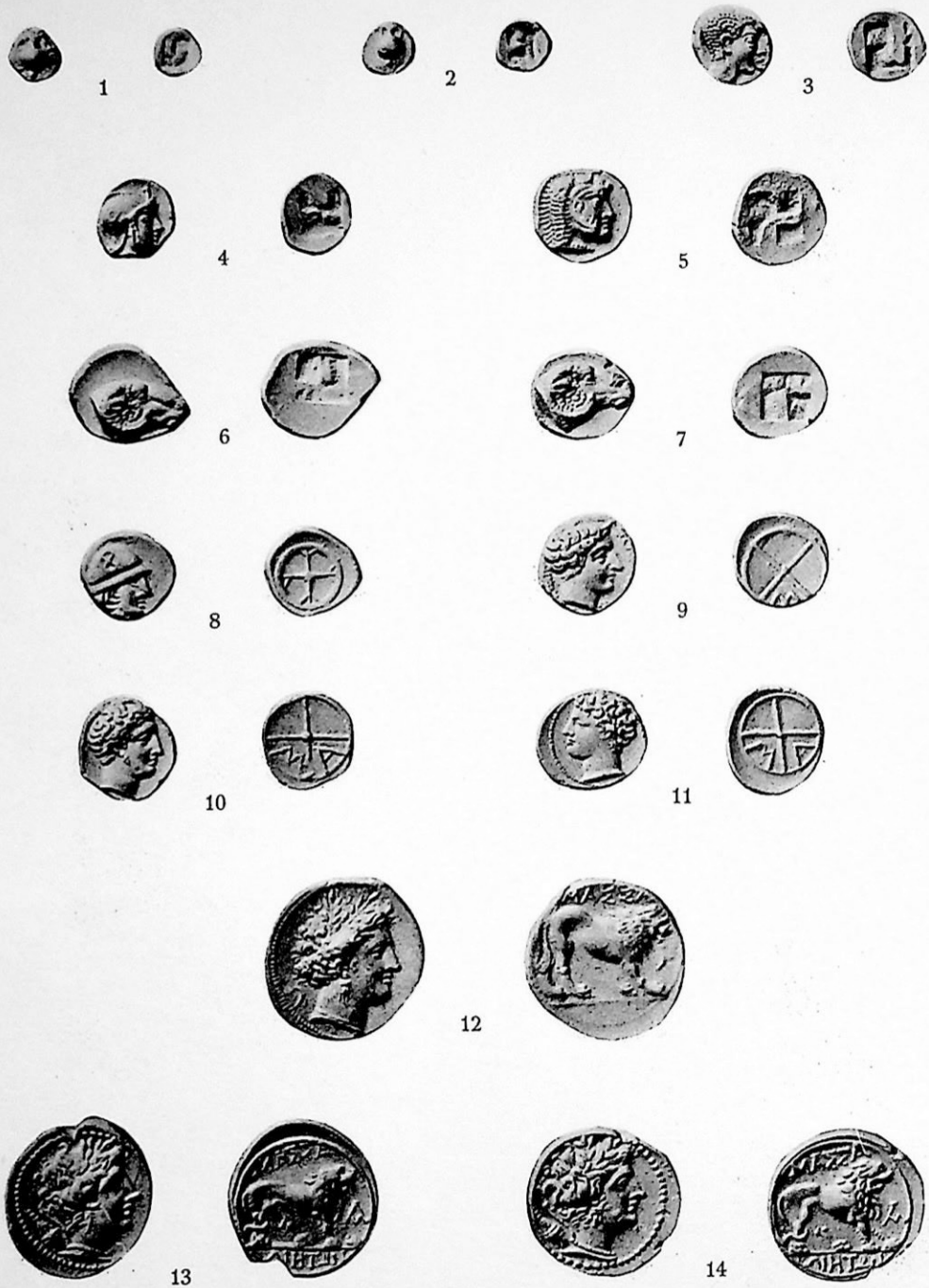


4

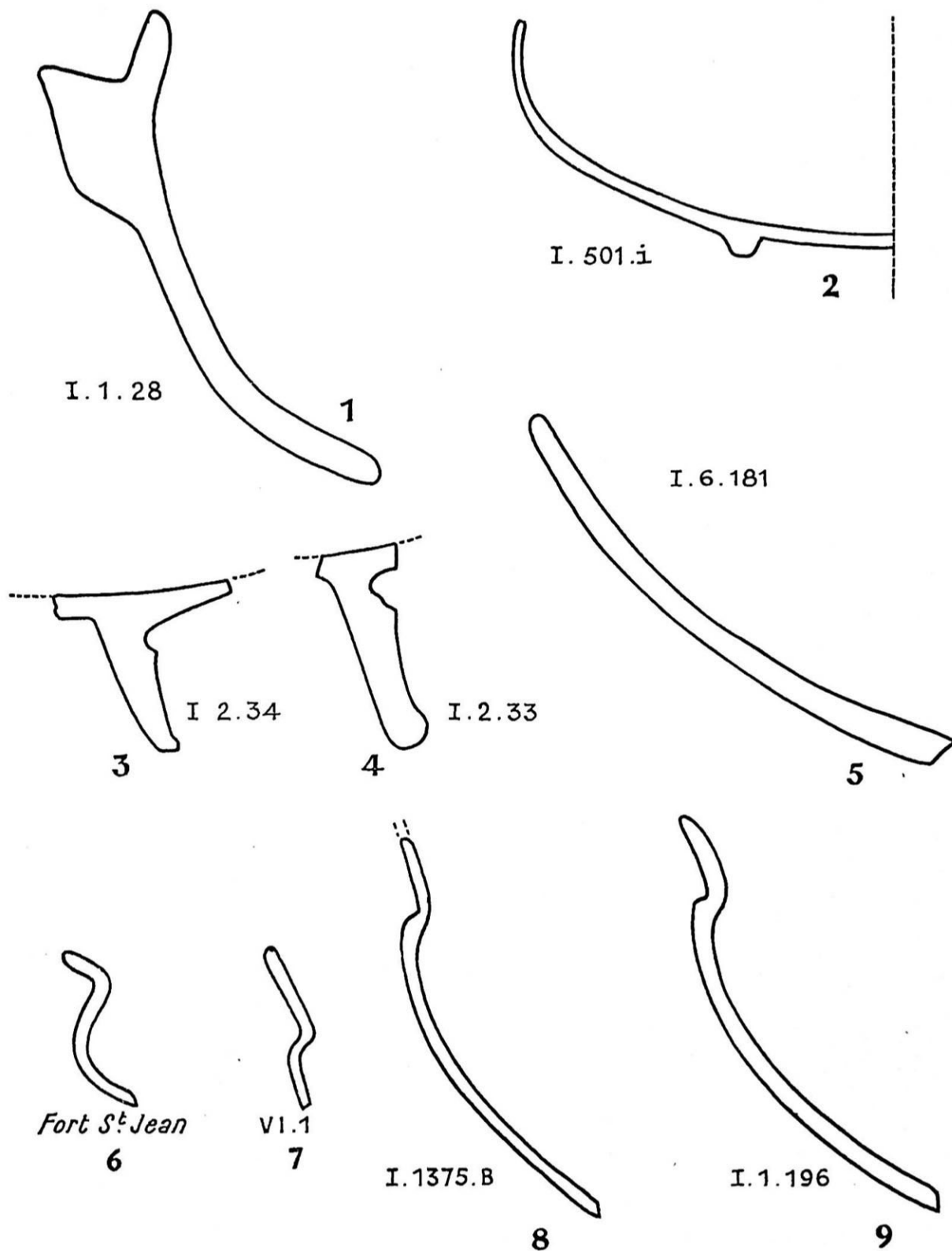


5

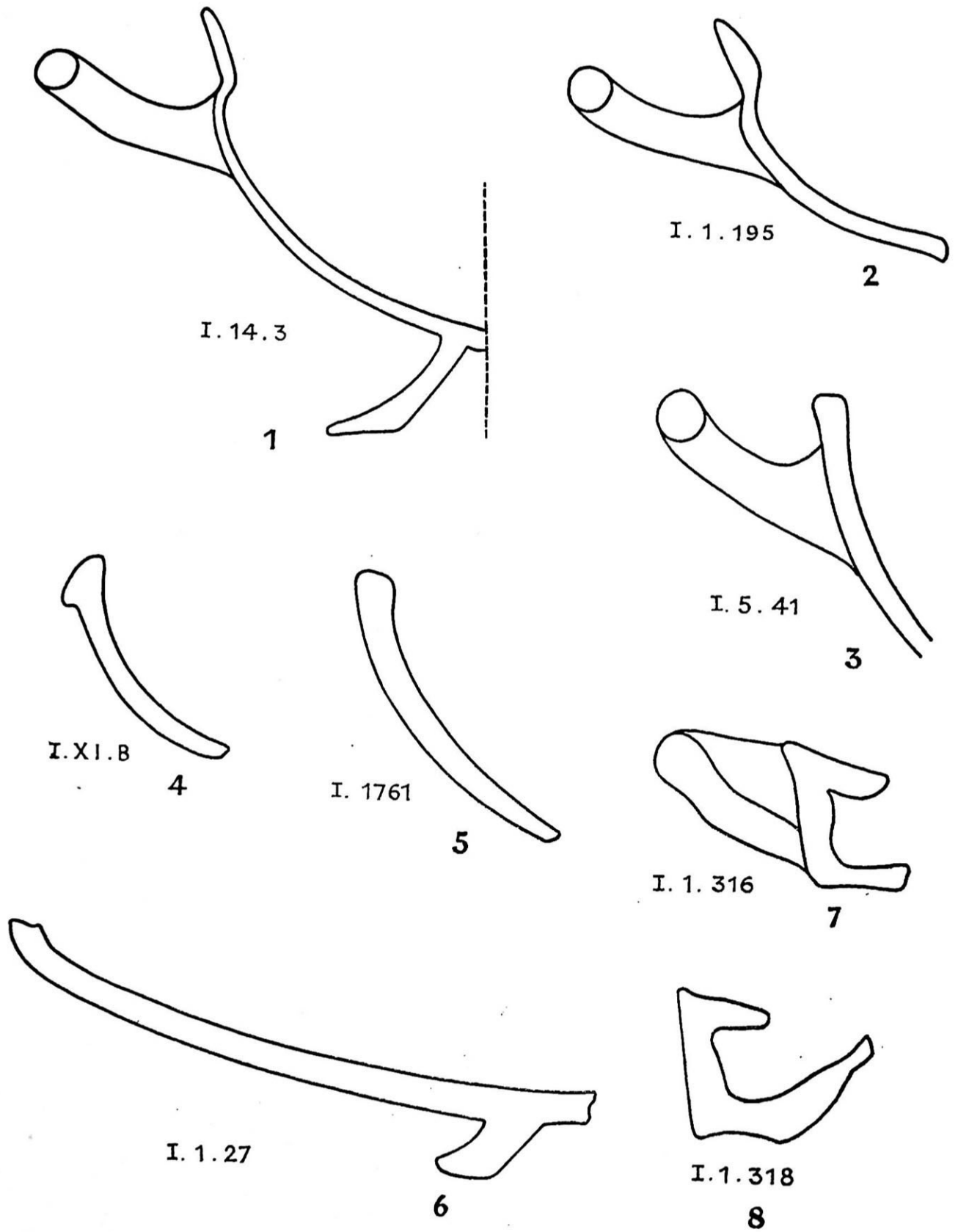
C ramique ionienne : pi ces de comparaison.



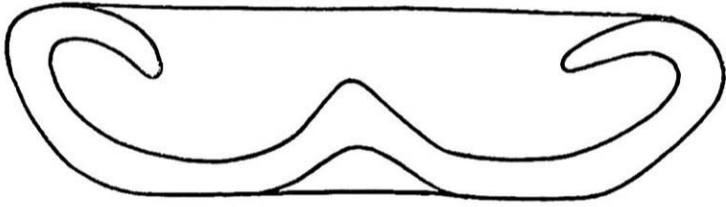
Monnaies de Marseille.



Profils de fragments attiques et ioniens.

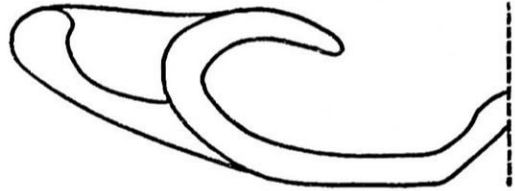


Profils de fragments ioniens.



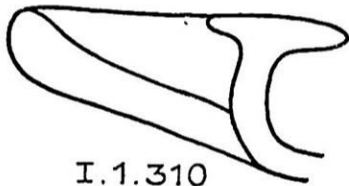
I. 1. 297

1



I. 1. 296

2



I.1.310

3



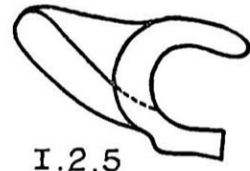
I. 1. 312

4



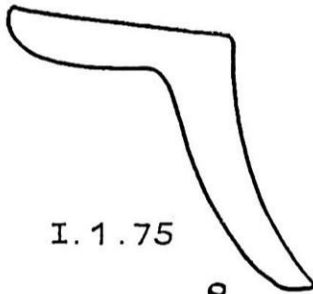
I.1.321

5



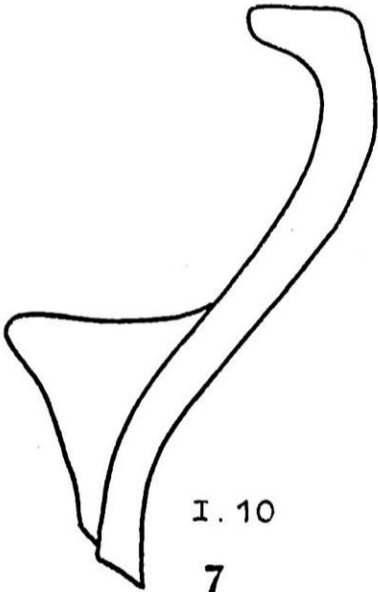
I.2.5

6



I. 1. 75

8



I. 10

7



I. XI. B

9



I.1.102

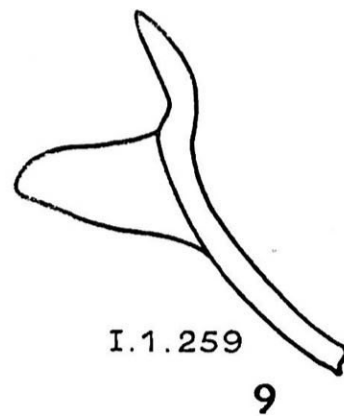
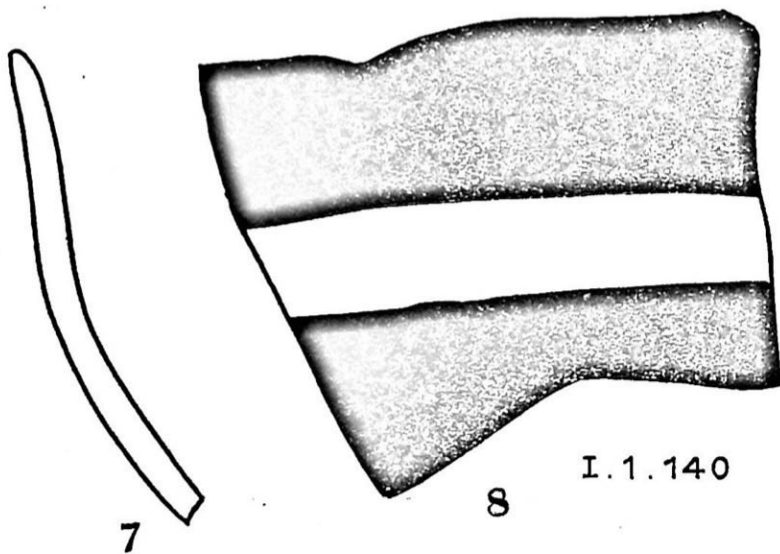
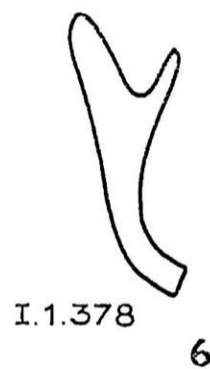
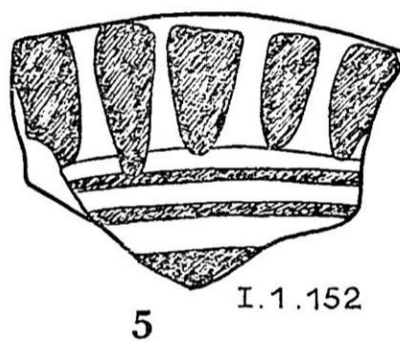
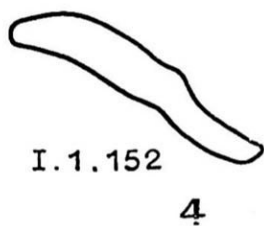
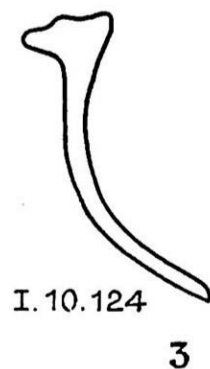
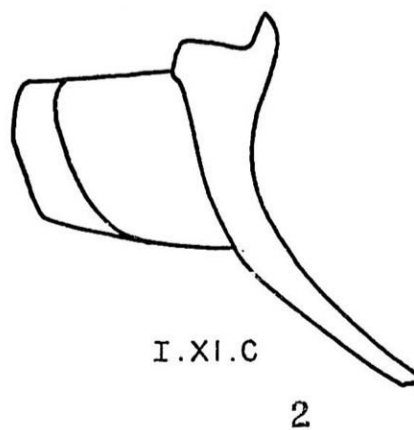
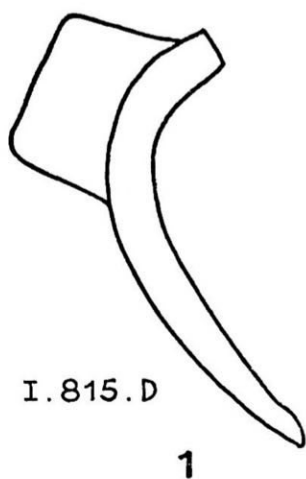
10



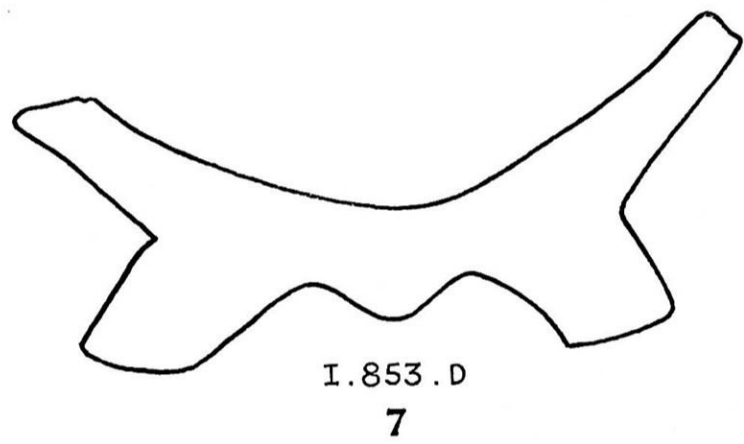
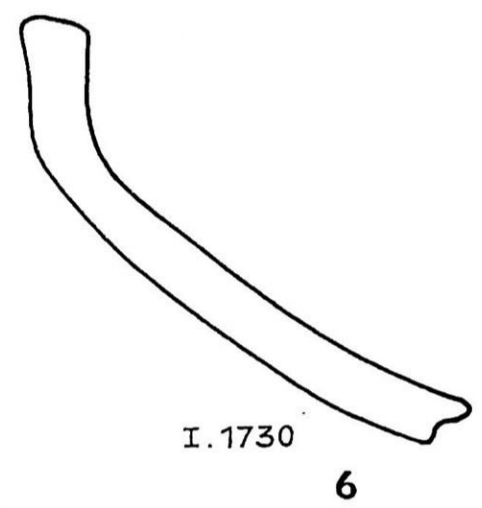
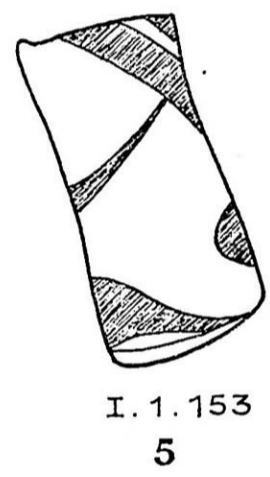
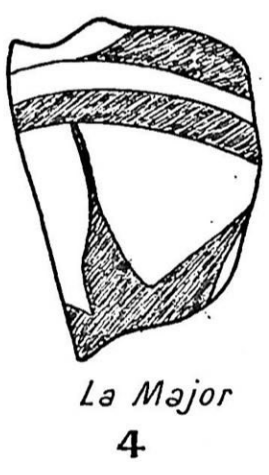
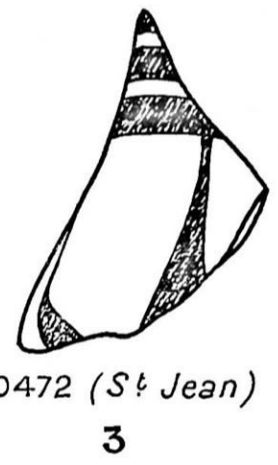
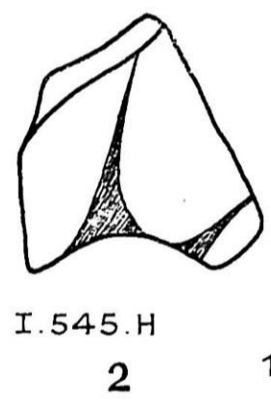
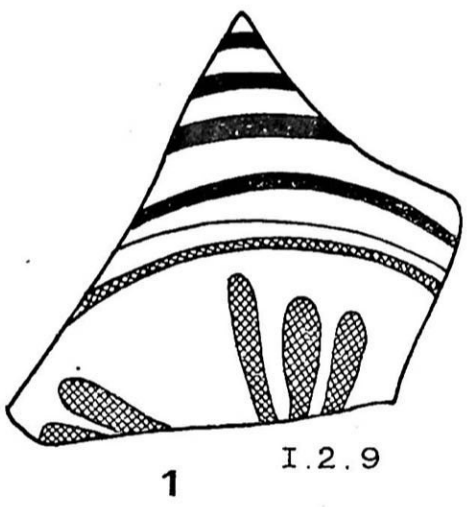
I. 3. 14

11

Profils de fragments ioniens.



Profils de fragments ioniens (sauf 6).



C ramique ionienne.



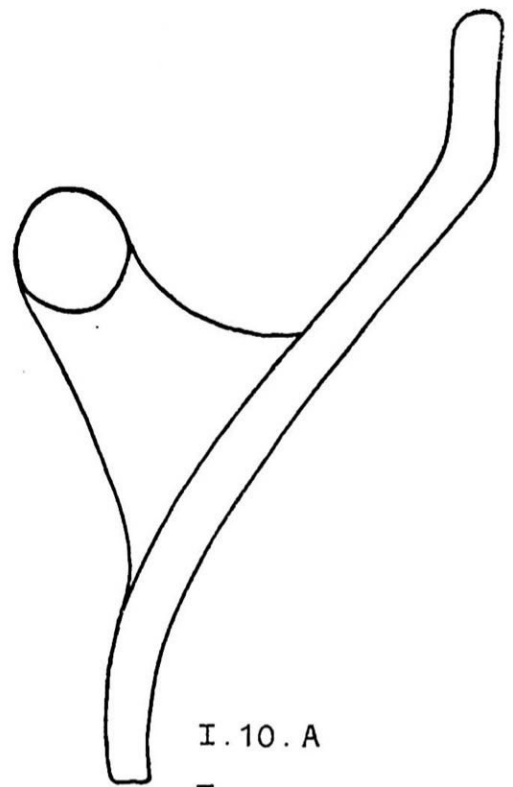
I. 1. 39

1



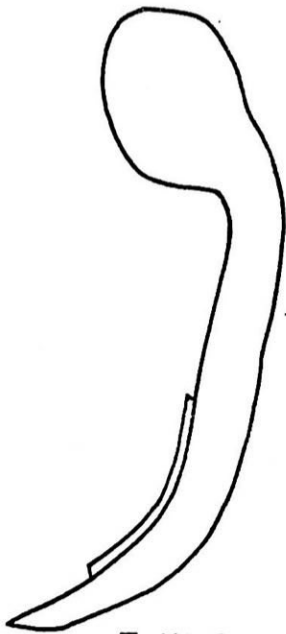
I. 514 + 600. H

2



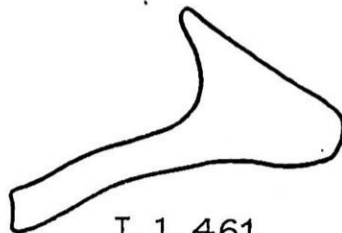
I. 10. A

3



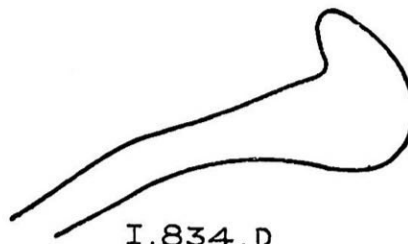
I. XI. B

4



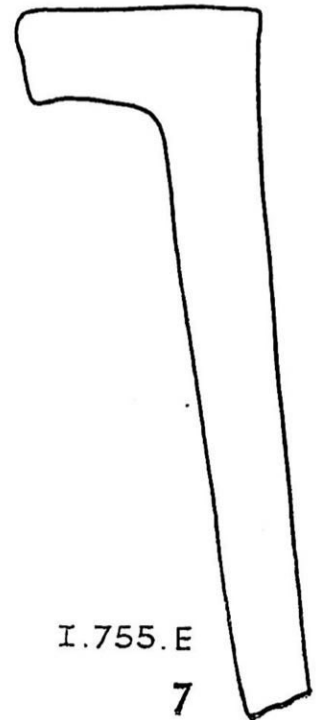
I. 1. 461

5



I. 834. D

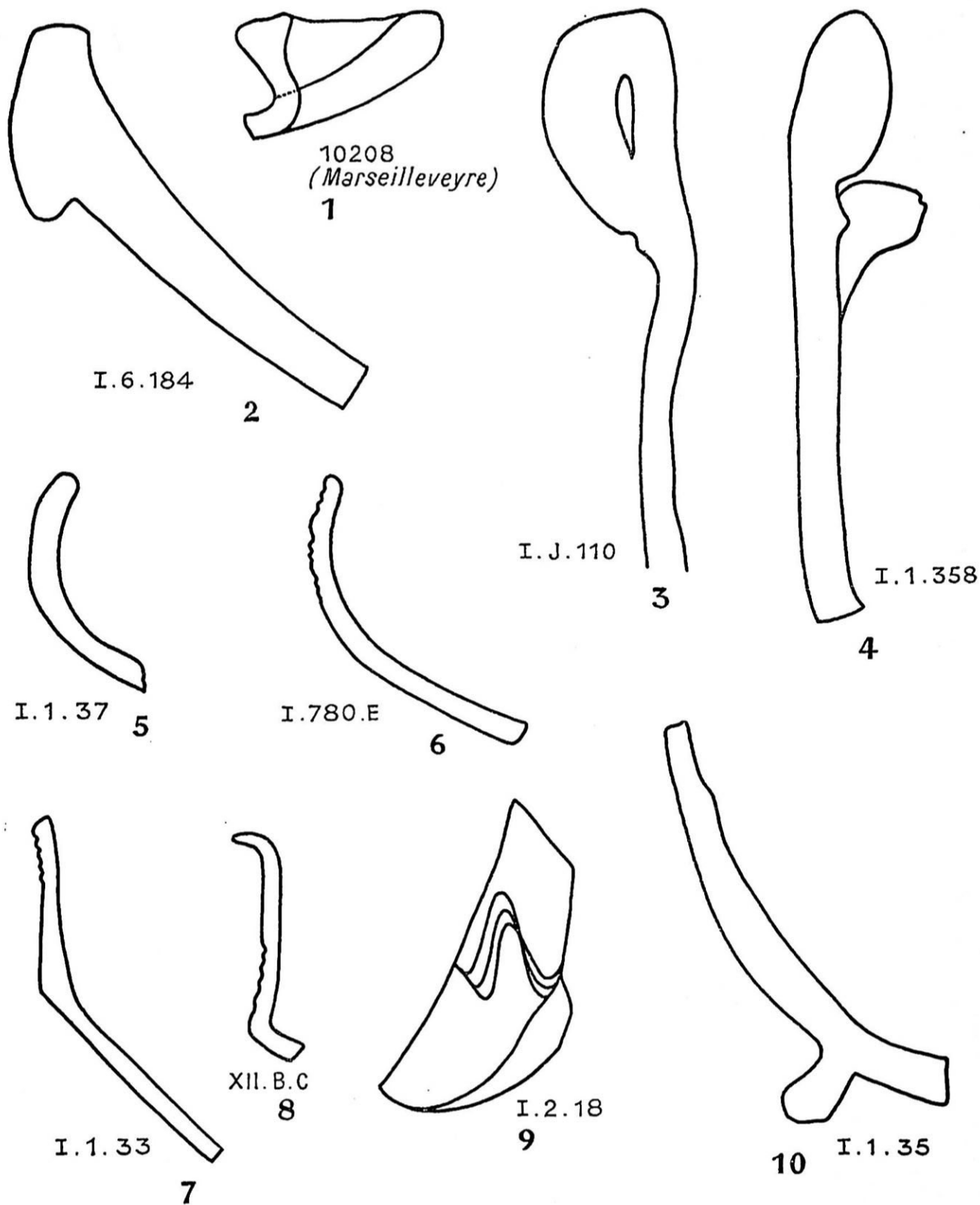
6



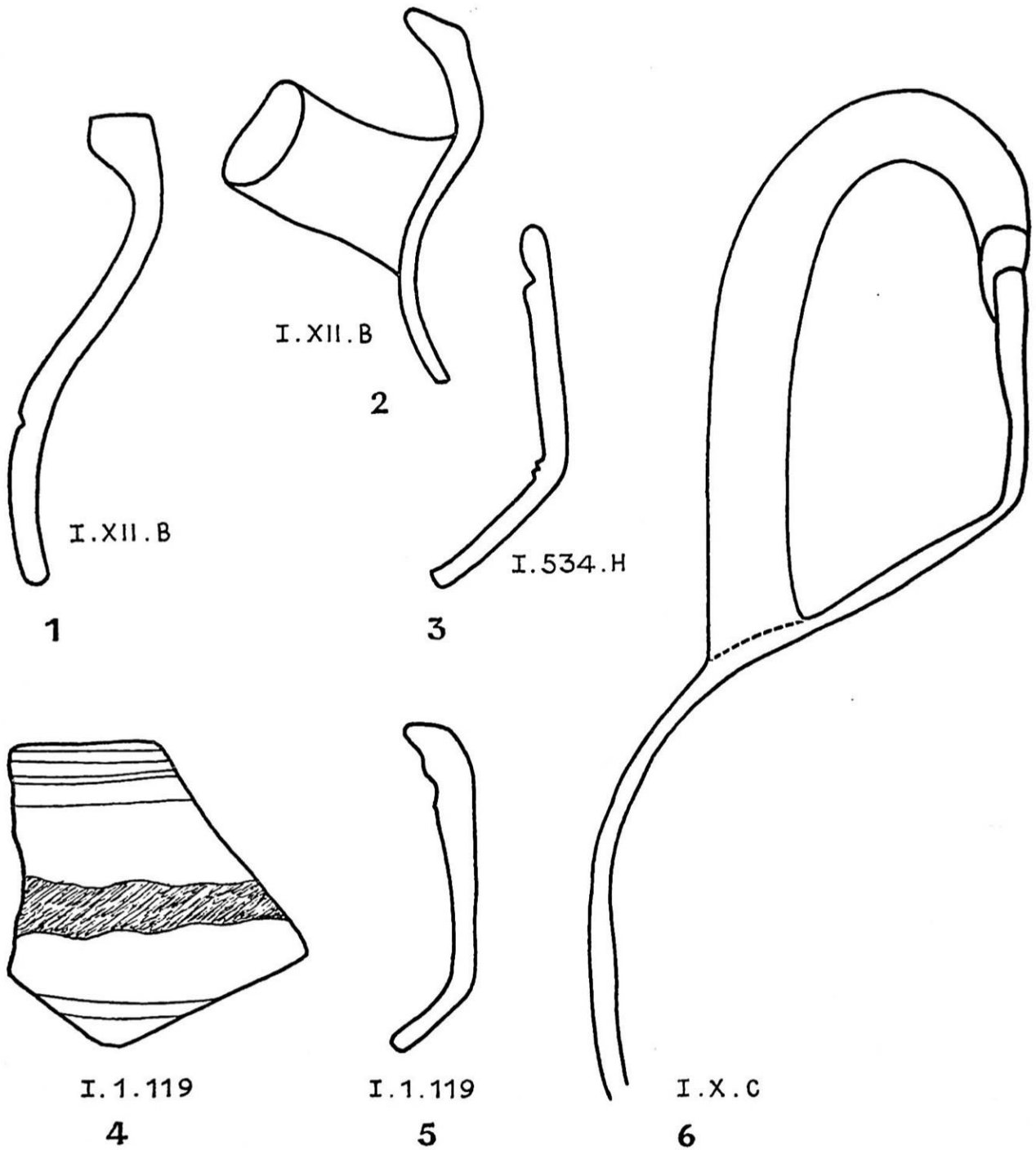
I. 755. E

7

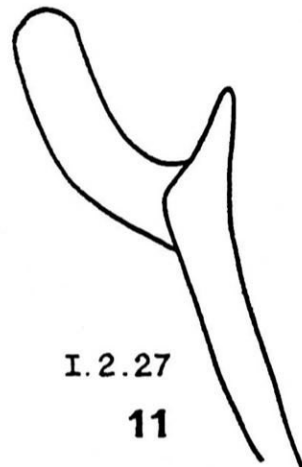
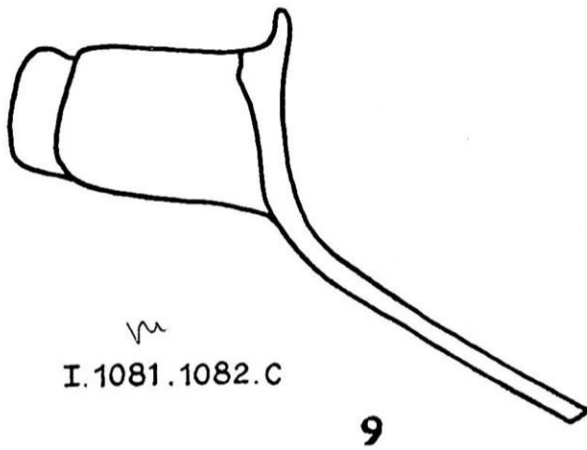
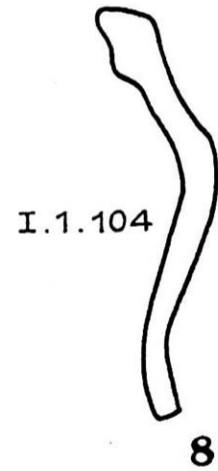
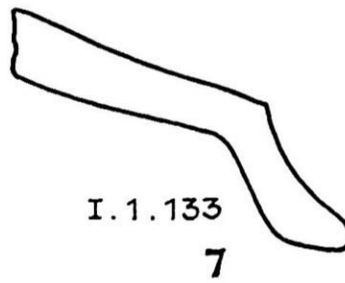
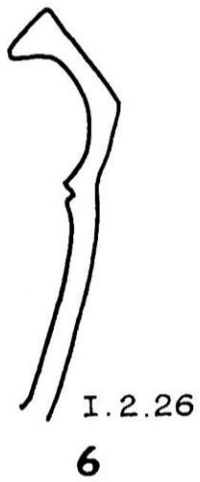
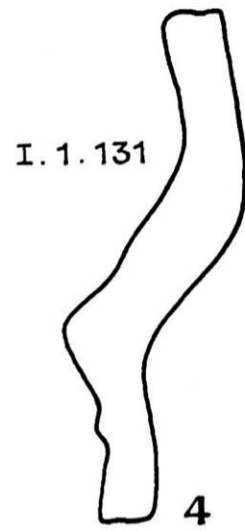
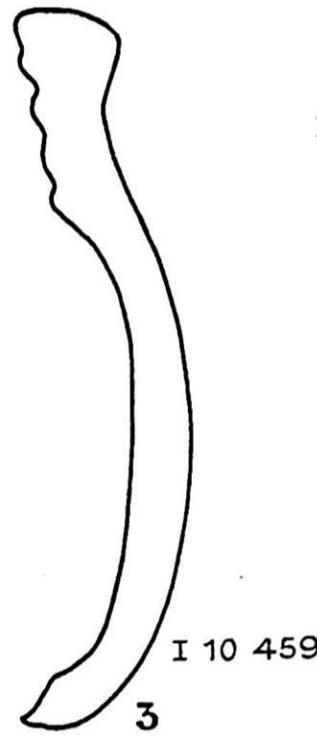
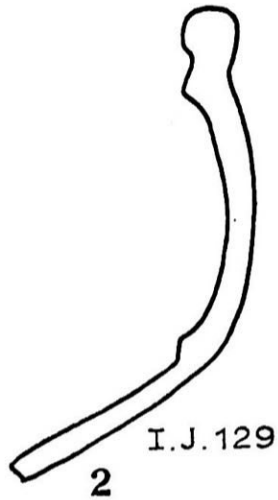
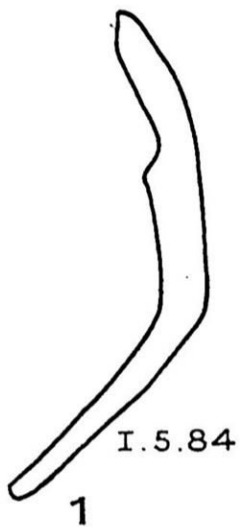
Profils de fragments corinthien (7) et ioniens.



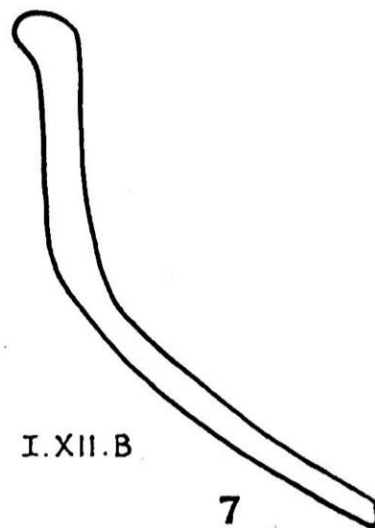
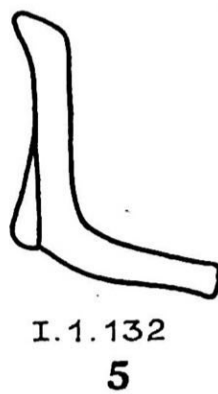
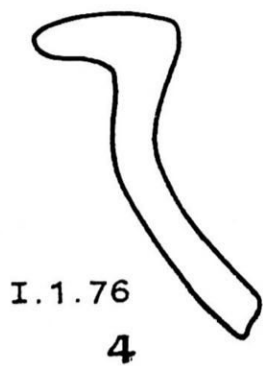
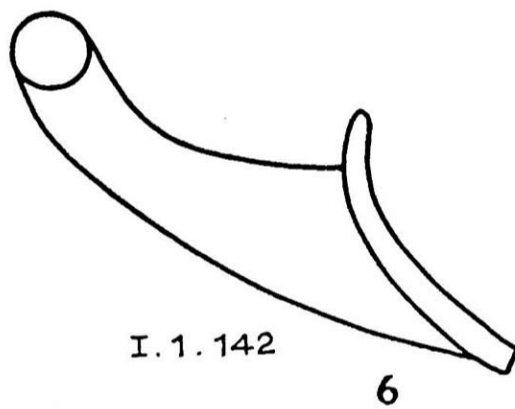
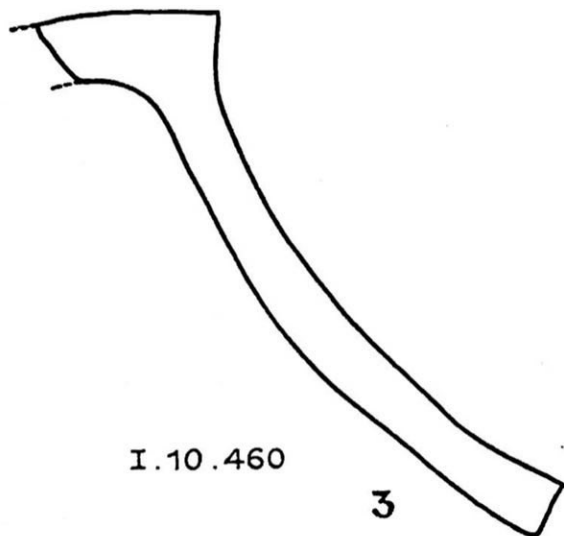
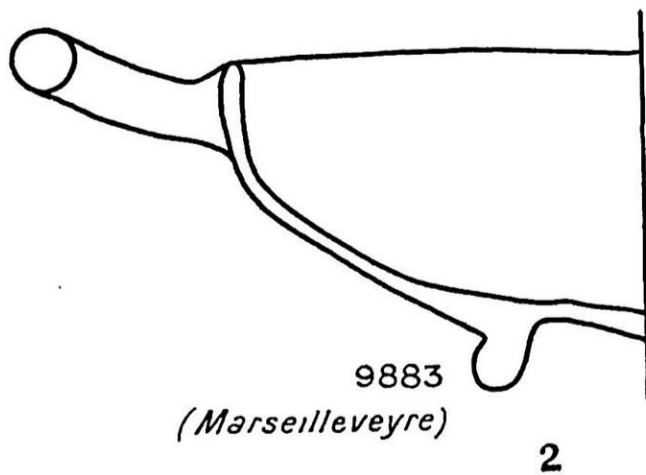
C ramique ionienne et  olienne.



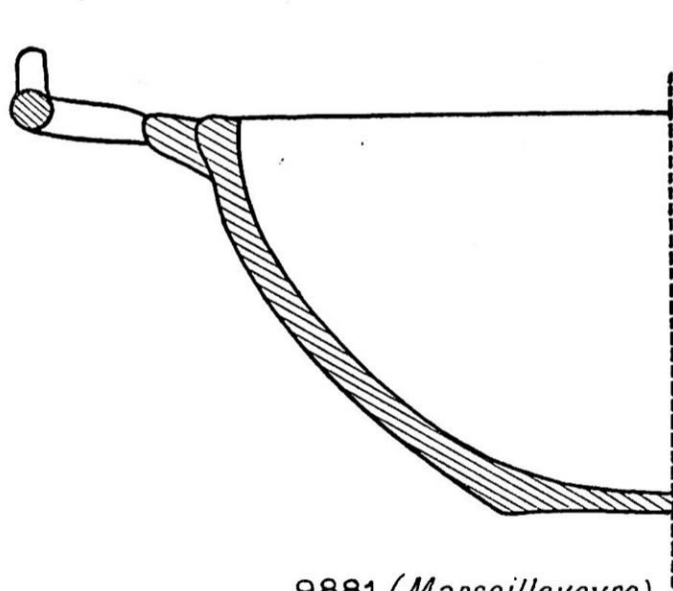
C ramique locale peinte (sauf 2).



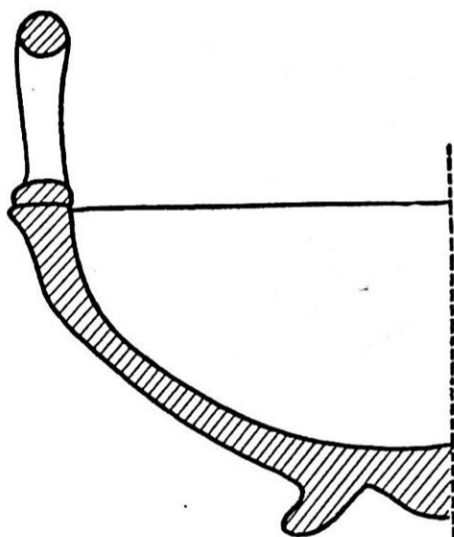
Profils de fragments locaux.



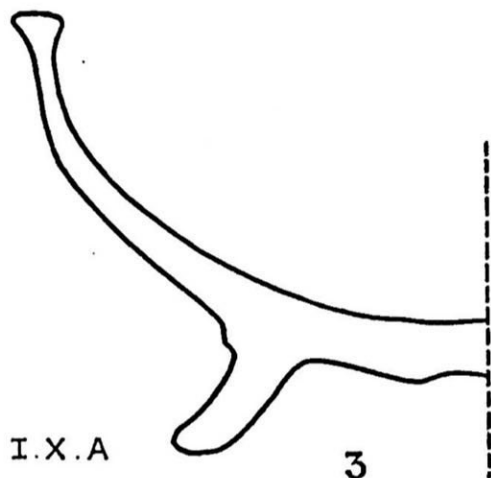
C ramique locale (sauf 7).



9881 (*Marseilleveyre*)
1

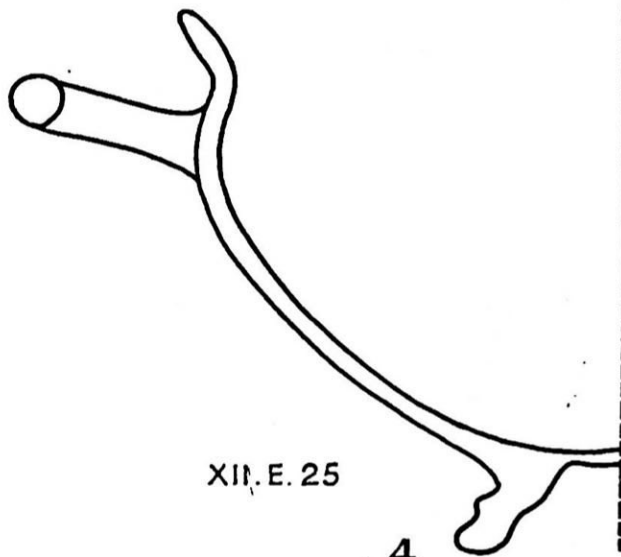


9882 (*Marseilleveyre*)
2



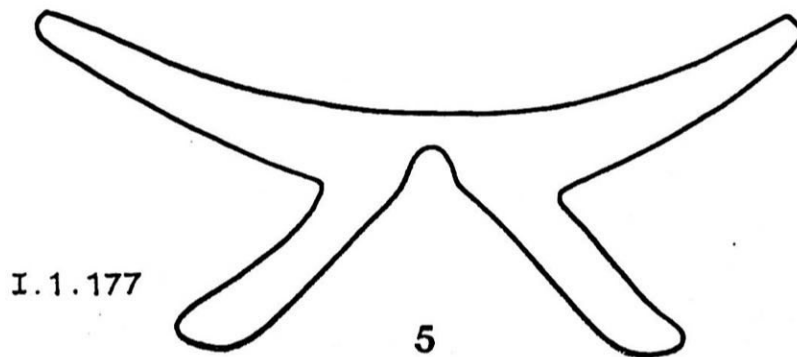
I.X.A

3



XII.E.25

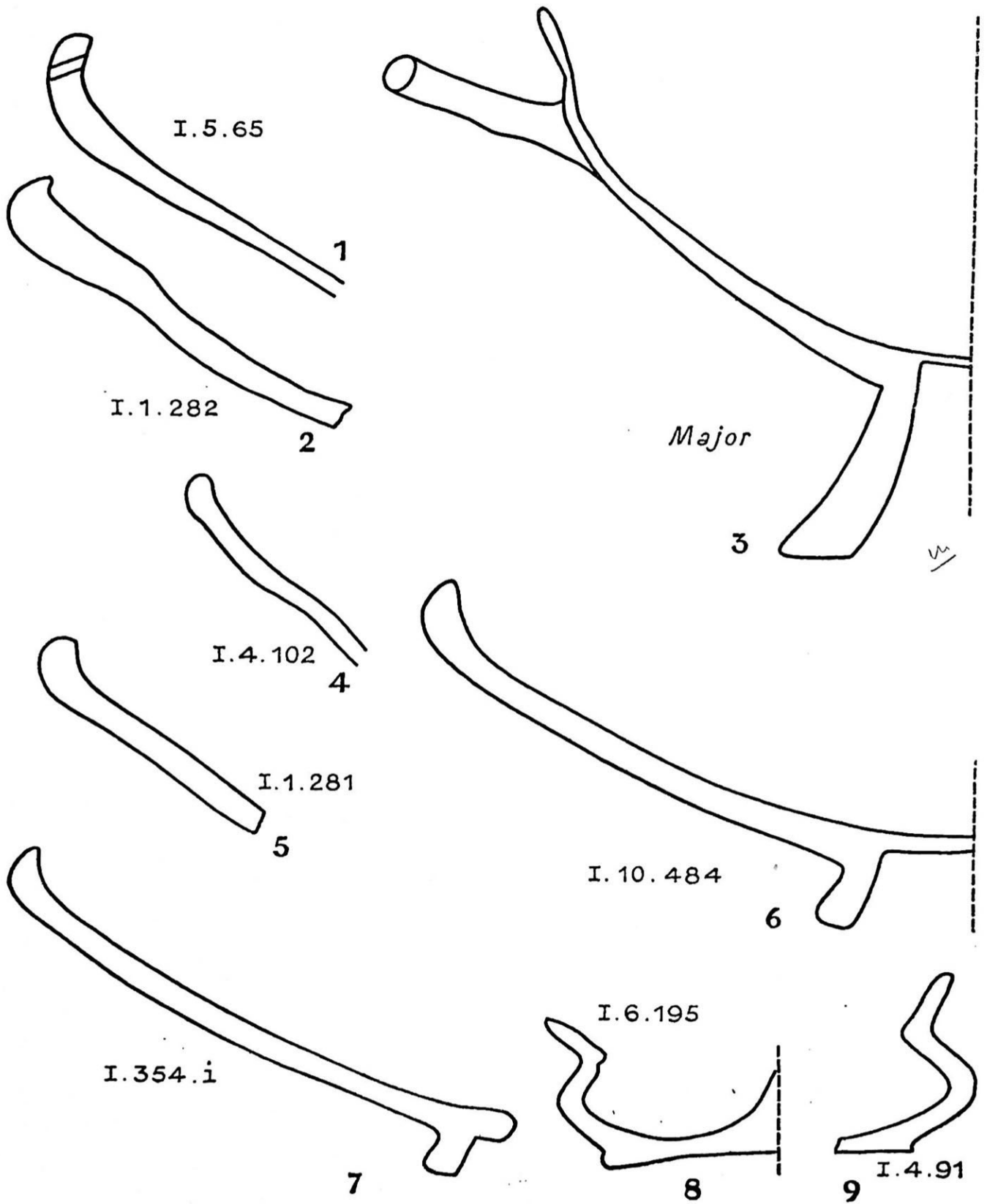
4



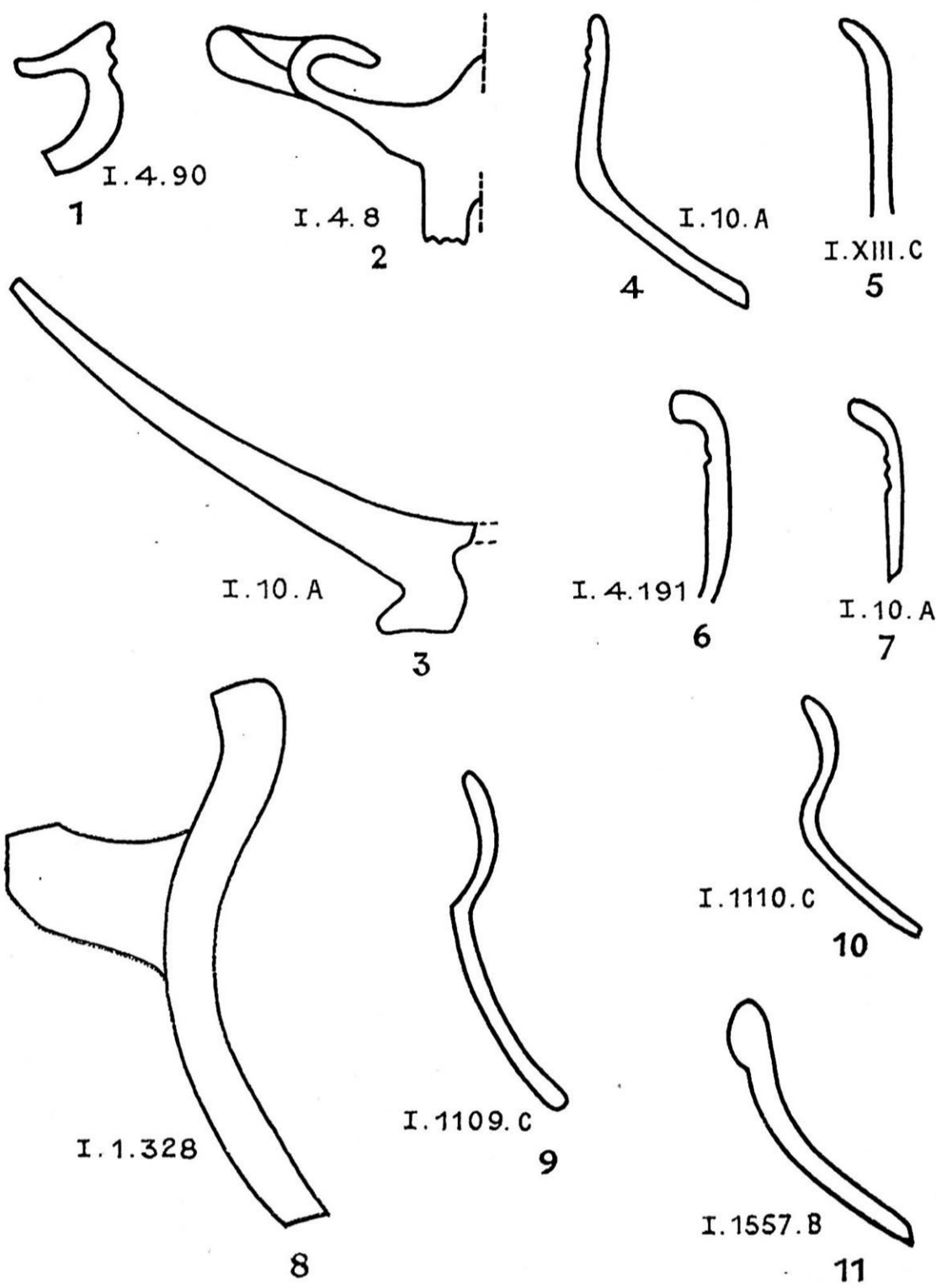
I.1.177

5

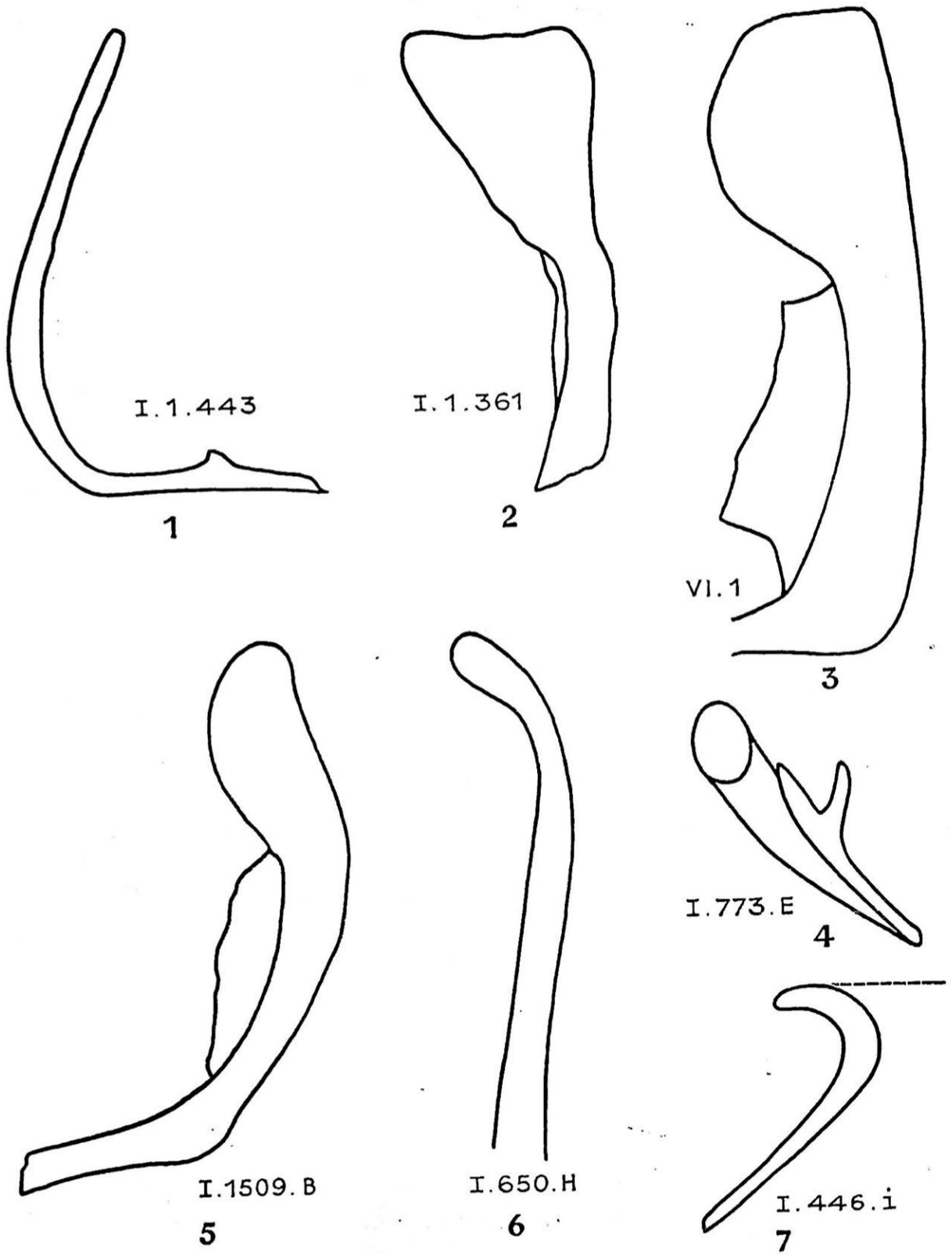
C ramique locale.



Profils de fragments locaux.



Profils de fragments locaux.



Profils de fragments locaux.

